3 1761 04924431 2

LES

SEREES

DE

GVILLAVME BOVCHET

Sieur de Brocourt,

AVEC NOTICE ET INDEX

PAR

C. E. ROYBET

—

TOME SECOND

PARIS,

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR,

27-29, passage Choiseul, 27-29.

M. D. CCC. LXXIII.

LES SEREES

DE

GVILLAVME BOVCHET

LYON

IMPRIMERIE ALF. LOUIS PERRIN & MARINET

B7537SR

LES SEREES

DE

GVILLAVME BOVCHET

Sieur de Brocourt.

AVEC NOTICE ET INDEX

PAR

C. E. ROYBET

TOME SECOND

PARIS.

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR,

27-29, passage Choiseul, 27-29.

M. D. CCC. LXXIII.

380915
28.5.40

PQ
1605
B74
1873
t.2

PREMIER LIVRE

DES SEREES

de

GVILLAVME BOVCHET,

Sieur de Brocourt.

SIXIESME SEREE

Du Poiſſon.

LE iour deuant ceſte Seree, qui eſtoit le Ieudi, on bailla le bouquet à vn des noſtres pour le lendemain : qu'il refuſa, toutesfois en riant : diſant qu'il couſtoit dauantage de bailler à ſouper à vn iour maigre, parce que le poiſſon eſt plus cher que la chair, & puis le beurre, qui valoit dix ſols la liure, & auſſi qu'on boit plus en mangeant du poiſſon que de la chair, encore que le poiſſon ſoit plus humide, & auſſi qu'on ne trouuoit pas le poiſſon à poinct nommé, & qu'il ne raſſaſie pas tant que la chair, à ceſte cauſe qu'on deuoit bien couurir la table à iour de poiſſon. Parquoy il prioit la compagnie de le tenir pour excuſé, s'ils n'eſtoient bien traictez. Vn des noſtres alors

luy va dire, que pour s'oſter de la peine de s'excuſer, il ne falloit que bien appreſter à ſouper, & nous traicter bien.

La plus-part de ceux de nos Serees aimans mieux le poiſſon que la chair, s'y trouuerent tous : tant pource que c'eſtoit du poiſſon de la mer Oceane, qui eſt beaucoup meilleur, plus gras, plus grand, que celuy de la mer Mediterranee, comme en peuuent iuger ceux qui en ont mangé de ces deux mers, que auſſi c'eſtoit en Septembre, & que depuis Septembre iuſques en Mars la maree eſt la meilleure, & toutesfois, comme dit Bodin, le plus que nous en mangeons c'eſt en Mars & Auril, quand elle eſt la pire : car en Mars le poiſſon commence à frayer, & perd ſon gouſt : parquoy ne ſe faut eſmerueiller s'il faſche à pluſieurs d'en manger en ce temps-là. D'entree de table quelqu'vn ſe va eſmerueiller comme vne contree de mer abonde en vne ſorte de poiſſon, & l'autre n'en a point : vne eſpece de poiſſon n'allant point courir dedans la region aſſignee à vne autre, mais ſe contente de ſes bornes & limites : toutesfois, diſoit-il, il n'y a montagnes ne murailles, qui les ſeparent, & n'y a point d'arpenteur de terre qui leur ait borné leurs limites. Puis on fit vne queſtion, à ſçauoir ſi le prouerbe commun eſtoit veritable, qui dit, Il n'eſt que ieune chair & vieil poiſſon : car eſtant le poiſſon ieune, & d'humeur & ſuc trop fade, pour eſtre du tout ſemblable à ſon element aqueux, s'enuieilliſſant, l'aquoſité baueuſe s'euapore, & le bon ſuc naiſt : & comme és beſtes vieilliſſantes la chair s'endurcit, és poiſſons groſſiſſans la ſubſtance s'affermit. Que ſi on le prend, comme ceux qui

ſont friands de chair le prennent, il n'y aura pas grande difficulté : mais le prenant ſainement & au pied de la lettre, il y en eut vn de la Seree qui diſoit que ſoit de chair ou de poiſſon, les ieunes animaux eſtoient touſiours les meilleurs à manger : car alors, adiouſtoit-il, la chaleur & l'humidité ſe trouuent en leur grand'bonté, qui manquent aux vieux animaux, qui à ceſte cauſe ſont ſecs, & ſans ſuc, & ainſi fort durs, & ſans gouſt. Et m'esbahis des Medecins, que le peuple a ſuiuy, ou ils ont ſuiuy le peuple, qui ſont grand cas d'vn chappon vieux, & pour les ſains & pour les malades : combien qu'il ſoit dur ſec, ſans ſuc, & ſans grande nourriture : n'ayans eſgard à la commune voix, qui dit, Ieune chair & vieux poiſſon.

Vn autre luy repliqua, que tant la chair que le poiſſon eſt lors le meilleur, quand il n'eſt ne trop ieune ne trop vieux : ſa raiſon eſtoit, que le ieune eſt trop humide, parce qu'il n'eſt gueres loing de ſa natiuité & naiſſance : le vieux dur & ſec, ſans ſuc ne humidité, eſtant bien loing du commencement de ſa generation. Et va puis apres bailler vne expoſition à ce triuial prouerbe, Il n'eſt que vieux poiſſon : C'eſt, expliquoit-il, que le poiſſon ſoit grand & gros, & gras, eſtans les vieux communément plus gros, & grands, & plus gras que les ieunes. Et ainſi l'entendoit, diſoit-il, celuy qui au bas de la table prenoit vn petit poiſſon qu'on auoit ſeruy deuant luy, & le mettoit à ſon oreille, & quand ceux qui eſtoient au hault bout, & en la place des niais, luy demanderent pourquoi il faiſoit cela, il reſpond, qu'il demandoit à ce petit poiſſon, ſi la riuiere où il auoit eſté prins eſtoit bien creuſe & dangereuſe, & que ce petit poiſſon luy

auoit dit qu'il le falloit pluſtoſt demander à ces bons & grands peres, qui eſtoient au plus hault de la table, le ſçachans mieux que luy. Pour corroborer ce qu'il auoit dit, que le gros & grand poiſſon eſtoit le meilleur, il va faire vn Axiome : Que lors que l'animant eſt venu à ſa iuſte croiſſance, c'eſt lors qu'il eſt en ſa fleur de bonté, & le meilleur : parce, diſoit-il, que de deux poiſſons de meſme grandeur, de meſme mer & riuiere, prins & mangez en meſme temps, accouſtrez en meſme façon, il s'en trouuera vn bon, & l'autre mauuais : & c'eſt que l'vn eſt ieune & en ſa iuſte croiſſance, & l'autre eſt vieil.

Il y en eut vn autre qui ne s'accordoit pas à cela, que le poiſſon print ſa bonté pour eſtre ieune ou vieux, ou ſa iuſte croiſſance : mais faiſoit ceſte diſtinction. Si les poiſſons ſont mols & tendres, les vieux poiſſons ſont meilleurs que les ieunes : parce, diſoit-il, que quand le poiſſon eſt mol & ſans fermeté, cela prouient de l'humidité, qui n'eſt pas digeree au ieune poiſſon, comme elle eſt aux vieux : dont il aduient que les ieunes poiſſons engendrent plus de flegmes que les vieux. Mais ſi les poiſſons ſont durs & fermes, les ieunes ſont plus ſains & meilleurs, & de plus facile digeſtion : car la dureté reſiſte à la digeſtion, le vieil poiſſon ayant moins d'humidité que le ieune : le vieil poiſſon ſe cognoiſſant quand il a les eſcailles dures.

Il luy fut repliqué, que ce qu'il auoit dit pouuoit auoir lieu és poiſſons de diuerſes eſpeces, mais non pas au poiſſon de meſme eſpece, qui prend ſa bonté ſelon la riuiere où il a eſté nourry & peſché, & non ſelon l'aage

& grandeur. Et qu'il ſoit ainſi, acheua-il de dire, vous trouuerez en vne riuiere ou eſtang du poiſſon fort petit, qui ſera meilleur que le gros & grand d'vne autre riuiere, encores qu'ils ſoient de meſme genre : comme vne carpe de Clan ſera meilleure qu'vne de Vienne, ſi toutesfois ne ſera pas ſi groſſe & grande.

Vne Feſſe-tondue va dire qu'il croioit que le poiſſon grand & gros, de quelque aage & riuiere ſoit-il, eſtoit touſiours meilleur que le petit & menu : mais qu'il ſoit auſſi ſain, i'en doute, à cauſe que la groſſeur & grandeur du poiſſon, monſtre vne grande humidité : qui fait que les Medecins baillent pluſtoſt à leurs malades des petits poiſſons que des gros. Et auſſi qu'en matiere de poiſſon les femelles ſont plus groſſes & grandes que les maſles, & les maſles ſont meilleurs que les femelles, excepté l'anguille, & en Latin le *Silurus*.

Or pour vous monſtrer qu'on court pluſtoſt au gros & grand poiſſon, comme meilleur, plus vif, & de longue vie, eſcoutez comme vn mendiant d'vne douzaine de carpes ſceut bien choiſir la plus grande & plus groſſe, & la plus viue : car on dit que le plus vif poiſſon eſt le meilleur.

Voicy l'hiſtoire au vray. Ce Frere apres auoir preſché tout le iour en vne Parroiſſe, ſe retira pour coucher & ſouper en la maiſon d'vn gentilhomme : lequel pour le bien feſtoyer luy dit qu'il allaſt luy-meſme au viuier & gardoüer, & qu'il apportaſt la plus belle carpe. Il y fut, il en print deux, vne qu'il apporta pour le ſouper, & l'autre, qui eſtoit la plus groſſe, & la plus grande, & la plus viue, fut pour luy : qu'il attacha à ſes chauſſes, auec vne eſguillette, au deſſoubs de ſon habit.

Apres le ſouper, le ſeigneur de la maiſon, ſa femme, ſes filles, ſes Damoiſelles ſe retirerent vers le feu, & le Frere auſſi, apres auoir dict les graces. La carpe qu'il auoit deſſoubs ſon habit, ſentant la chaleur, ſe remuë, & ſautille bien fort, tellement que par fois elle faiſoit leuer ſon habit : il met la main deſſus pour couurir ſon larrecin : tant plus il la preſſe, tant plus elle fretille, faiſant touſiours leuer ſa robbe : ſi bien que les Damoiſelles ne ſe pouuoient garder de rire, penſant que ce fuſt autre choſe. Se regardans l'vne l'autre, elles ſe mettent ſi fort à rire que le Seigneur de la maiſon voulut ſçauoir dequoy elles rioient. Ces filles ne pouuoient honeſtement luy dire qui les incitoit à rire ſi fort.

Ce Frere penſant que ces Damoiſelles ſeroient mal edifiees de ce que ſon habit ſe leuoit & baiſſoit, & qu'elles ſongeroient à l'infirmité de la chair, pour leur monſtrer que ce n'eſtoit pas l'eſguillon de la chair qui faiſoit leuer ſa robbe, leuant ſon grand habit leur va dire, Tenez, regardez, ce n'eſt pas ce que vous penſez, friandes : car vous eſtimez que ce ſoit de la chair, & c'eſt du poiſſon. Mais les filles ne virent ne chair ne poiſſon : car cuidans qu'il vouluſt monſtrer ce qu'elles imaginoient faire ſautiller ſon habit, & qui les faiſoit rire, mirent la main au deuant de leur viſage.

Le gentil-homme, & ſa femme, qui ne ſçauoient dequoy les Damoiſelles rioient, & qui les auoit faict cacher, virent bien la carpe, & cogneurent bien que ce Frere n'auoit point ſoucy du lendemain : mais ils ne firent pas ſemblant d'auoir veu la carpe, & ne s'en firent que rire. Que ſi ce Frere euſt tenu auſſi bon que l'enfant Lacede-

monien, qui aima mieux eſtre rongé le ventre par vn Renard qu'il auoit deſrobé, que ſe deſcouurir, on n'euſt rien ſceu de ſon larrecin, ny pourquoy les Damoiſelles rioient ſi fort : car elles qui penſoient pluſtoſt à la chair qu'au poiſſon, ne ſe fuſſent iamais auancees de dire qui les faiſoit ainſi rire. Le conte acheué, il ne ſe trouua perſonne qui n'euſt auſſi grand'enuie de rire que les Damoiſelles.

Les femmes qui eſtoient en ceſte Seree, vont dire à noſtre Feſſe-tonduë, qu'il contreuenoit à l'ordonnance qu'on auoit faicte, qui eſtoit de ne ſortir hors du propos commencé, & que parlant de la chair, ils ſortoient hors du ſujet de la Seree, qui eſtoit du poiſſon. Parquoy ſe remettans aux premieres erres, quelqu'vn va demander, Qui fait qu'il y a du poiſſon qui n'eſt pas ſi toſt ſorty de l'eau qu'il ne meure, ou bien toſt apres, & ceſtuy ſera bien achepté tout mort : & qu'il y en a d'autre qui vit long temps apres eſtre ſorti de l'eau, & ne ſera achepté s'il ne grouïlle ?

Les vns diſoient que le poiſſon ne pouuoit gueres viure hors de l'eau, à cauſe qu'il eſt froid de nature, & ſentant la chaleur de l'air, il eſt contraint de mourir. Les autres diſoient qu'il ne mouroit point eſtant hors de l'eau, à raiſon de la chaleur, qui luy eſt contraire, eſtant froid de nature, mais pourautant qu'il n'eſt pas en ſon lieu naturel : tout ainſi que l'homme ne peut viure en l'eau, ouy bien en l'air.

Il y en auoit qui n'approuuoient pas vne de ces deux opinions, mais affermoient que les poiſſons ne pouuoient viure eſtans ſortis de l'eau, dautant qu'ils n'ont

point de reſpiration, pour pouuoir humer l'air : tellement que ce que l'air eſt aux animaux terreſtres, l'eau l'eſt aux poiſſons : & comme les animaux terreſtres s'eſtouffent en l'eau, ainſi les aquatiques s'eſtouffent en l'air. Et combien qu'ils n'ayent point de poulmons, les ouïes, qu'ils remuent & eſlargiſſent, & par leſquelles ils prennent & reiettent l'eau, leur ſeruent de poulmon pour la reſpiration. Toutesfois ils ne rendoient point la raiſon pourquoy vne ſorte de poiſſon viuoit plus que l'autre, tous deux eſtans hors de l'eau : meſme que le haranc n'a pas ſi toſt prins l'air, qu'il eſt mort. Et l'anguille peut demeurer viue huict iours ſans eau, durant le vent d'Aquilon. Puis vn de la Seree nous conta auoir veu en Angleterre diuiſer le ventre d'vn brochet, en Latin *Lucius*, pour monſtrer ſon laict, ſans qu'il en mouruſt : car ayant eſté recouſu & ietté en vn viuier, où il y auoit des tanches, il gueriſt.

Vn de noſtre Seree, ne voulant laiſſer paſſer ce qu'on auoit dict du haranc, nous va aſſeurer qu'il auoit veu à Poictiers des harancs en vie, combien qu'il ſoit à plus de vingt lieuës de la mer. Son ſeruiteur qui auoit apporté ſa torche, penſant bien luy aider, afferma qu'il auoit veu des harancs ſorets en vie, dicts par les Latins, *halecæ nocturni*. On ſe print ſi fort à rire qu'on oublia à dire pourquoy le haranc mouroit incontinent qu'il auoit prins l'air, auſſi bien que le Dauphin, pluſtoſt que tout autre poiſſon. Et en lieu de cela, quelqu'vn demanda pourquoy les harancs, pluſtoſt que tout autre poiſſon, venoient à grand'troupe depuis la mer Septentrionale iuſques à la mer du Couchant, contre le naturel de

tout poiſſon, qui le plus ſouuent va contre l'eau & la maree, de peur que le vent & la maree ne redreſſe & face enleuer ſes eſcailles.

Il fut reſpondu qu'il y auoit bien d'autre poiſſon que le haranc, qui à certain temps voyage & change de region. La raiſon eſtoit, à ſon aduis, pour iouïr de la temperature de l'air couchant. Car ayant prins le poiſſon ſon aiſe en la mer du Septentrion tout l'eſté, eſtant ſon eau plus douce que des autres mers, le poiſſon de la mer aimant les eaux douces, qui le fait ſouuent monter contre les riuieres, ſi toſt que l'Hyuer reuient, il s'en retourne és lieux qui ſont plus frappez du Soleil, plus chauds, & plus profonds, moins agitez des vents, fuyant les tempeſtes Septentrionales : car la mer Septentrionale eſtant fort platte, eſt plus ſubiecte aux grands vents, ayant le riuage bas, & peu de lieu où elle ſe puiſſe gayer & eſpandre, ſi bien que le vent meſle ſouuent le ſable auec les flots : & voilà pourquoy le poiſſon voyage & change de region.

Ie me contente de ceſte raiſon, va dire quelqu'vn, moyennant qu'on me die pourquoy la mer Septentrionale a ſon eau plus douce que les autres mers. Il luy fut reſpondu, que c'eſtoit à cauſe que le Soleil eſtant moins ardent & bruſlant ſur ceſte mer, ne tiroit pas par ſes rayons toute l'eau douce qui y eſt, comme il fait és autres mers.

Vn de la compagnie ſans ſortir hors du propos des harancs, en va faire vn plaiſant conte, & commença ainſi, ſi i'ay bonne memoire : I'auois vn mien amy qui ſe tenoit prés de la poiſſonnerie, & prés d'vn vendeur de poiſſon

ſalé. Ce poiſſonnier auoit faict grand' prouiſion ce Careſme de harancs blancs : & eſtans fort chers, les pauures gens diſoient qu'ils eſtoient empoiſonnez, pleins de ſerpens, & de vers. Auec ce bruit, il arriua que ce mien amy, voiſin du poiſſonnier auquel il vouloit mal, commanda, vn premier iour de Careſme, à ſa chambriere, de mettre vn haranc ſur le gril, pour ſon deſiuner, puis l'enuoya en la caue : laquelle eſtant de retour trouuant que le chat auoit mangé le haranc, de cholere, luy baille ſi doucement d'vn baſton ſur la teſte qu'elle tue ce chat. Son maiſtre oyant le bruit monte en la chambre, & ſçachant pourquoy ſa chambriere auoit tué ſon chat, il le prend, & le iettant par la feneſtre au beau milieu de la poiſſonnerie, il va crier tout haut ; Ce chat eſt mort pour auoir mangé d'vn haranc. Cela diuulgué par toute la poiſſonnerie, puis par toute la ville, perſonne ne vouloit achepter ne manger des harancs: tout le peuple diſant que c'eſtoit vn homme de bien qui l'auoit dit, & que s'il n'euſt eſté vray, qu'il ne l'euſt pas dit. Le poiſſonnier ſçachant cela, & que ſes harancs luy demeuroient ſur les bras, met ſon voiſin en Iuſtice, diſant qu'il luy vouloit mal, & qu'il auoit controuué ces paroles pour empeſcher la vente de ſes harancs. Il fut ordonné que celuy qui auoit ſemé ce bruit ſeroit ouy par ſa bouche. Eſtant deuant le Iuge, il perſeuere à ce qu'il auoit dict, que ce chat qu'il auoit ietté par la feneſtre eſtoit mort pour auoir mangé vn haranc, & qu'il le prouueroit par ſa chambriere, qui auoit tué le chat , pourautant qu'il auoit mangé vn haranc qu'elle auoit mis ſur le gril, ce pendant qu'elle alloit querir du vin pour le deſieuner.

Le Iuge, & tous ceux du iugement, ſe prenans à rire mirent les parties hors de Cour & de procés, & ſans deſpens.

De punir la chambriere, nous ne ſommes pas Egyptiens, qui puniſſoient ceux qui tuoient les chats, & auec vn grand dueil les inhumoient, & ne tenons la ſuperſtition des Romains, qui ont faict ceſt honneur aux chats que de les mettre pour deuiſe aux enſeignes des troupes d'Auguſte. Tous ceux de la Seree de force de rire ſe reſueillerent les vns les autres, & mirent en diſpute lequel poiſſon eſtoit le meilleur & plus ſain, le poiſſon de mer ou celuy d'eau douce. Il fut arreſté que le poiſſon de mer bailloit vn nourriſſement qui n'auoit pas tant de ſuperfluité que celuy d'eau douce : mais parce que le poiſſon de mer eſt plus ferme & dur que celuy d'eau douce, il ſe digeroit plus difficilement, combien qu'il ſoit de grande nourriture.

A ceſte cauſe, diſoient-ils, le poiſſon d'eau douce eſt meilleur pour les malades, qui digerent difficilement, à cauſe de leur eſtomach qui eſt debile, & le poiſſon de mer eſt meilleur aux ſains, nourriſſant dauantage. Que ſi au poiſſon d'eau douce y a quelque viſcoſité, frigidité, & humidité, qui nuiroit aux malades, elle eſt corrigee par le ſel qu'on y met en cuiſant. Et ſi fut affermé qu'il n'y auoit viande au monde qui plus humectaſt que le poiſſon frais, & qu'il n'y auoit auſſi rien meilleur pour les choleres, eſtant le poiſſon froid & humide, & les choleres chauds & ſecs. Mais demanda quelqu'vn, puis que tout poiſſon eſt froid & humide, qui fait qu'apres en auoir mangé, on eſt plus alteré que ſi on auoit mangé

de la chair, qui n'eſt pas ſi humide & froide, veu que la ſoif n'eſt qu'vn appetit d'humeur & de froideur? Il luy fuſt reſpondu, que le poiſſon eſtant flegmatique, c'eſt à dire, froid & humide, ſe cuiſoit & digeroit difficilement dans le ventricule : par ce demeurant long temps en l'eſtomach, il ſe pourrit par la chaleur eſtrange, qui eſt & domine en toute putrefaction, dont vient la ſoif qui eſt cauſee de ceſte chaleur eſtrange. Il ne s'enſuit pas pour cela, va dire vn friand de poiſſon, que ſi le poiſſon altere plus que la chair, il ne ſoit auſſi bon, auſſi ſain, & auſſi delicat, & friand que la chair : car s'il altere, ce n'eſt que par accident. Et parce que le poiſſon ſe corrompt aiſément, dont vient l'alteration, il ſera bon en mangeant du poiſſon de manger force pain, lors le poiſſon ne vous fera nul mal : mais que le poiſſon apres qu'il eſt cuit, & eſtant encores chaud, ne ſoit laiſſé en lieu humide : car il ſeroit fort dangereux, & feroit telle nuiſance que font bien ſouuent les potirons, en Latin *fungi*. Et pour empeſcher que le poiſſon ne face mal, & auſſi à fin qu'il ſoit meilleur, & plus ſain, il le faut faire bouillir & accouſtrer auec du vin, ſi nous croyons le prouerbe qui dit, que le poiſſon depuis qu'il a perdu l'eau, ne la doit plus ſentir : de là vient que la faulſe d'Allemagne eſt meilleure, non ſeulement au gouſt, ains plus ſaine.

Les anciens, adiouſtoit-il, auoient le poiſſon en ſi grande recommandation, & le prenoient pour ſi bon augure, qu'il falloit que le nouueau marié, ſortant premierement de la maiſon, qui eſtoit le ſeptieſme iour, acheptaſt du poiſſon, lequel eſtoit ietté par vne de ſes

parentes ſur les pieds de la nouuelle mariee. Entre les Turcs le poiſſon eſt en telle eſtime, que les Mahometans leur iettent du pain en l'eau où ils ſont, pour l'amour de Dieu.

Quel animal, va-il dire en continuant, eſt plus net & plus ſain que le poiſſon, veu qu'on dit, il eſt ſain comme le poiſſon en l'eau ? Et comme dit monſieur Bodin, il n'eſt point ladre, ainſi qu'eſt le pourceau & le lieure : teigneux, roigneux, & ſarcineux comme le mouton & la brebis, qui eſt touſiours morueuſe & hydropique, plein d'apoſtumes comme le bœuf : il n'eſt point ſubiect au mal caduc, ainſi que ſont les cailles & coqs d'Inde : aux inflammations, comme les poules & chappons : aux poulx, comme les pigeons. Et ſi on ne meurt point ſubitement, adiouſta-il encores, pour auoir mangé du poiſſon, comme on fait pour auoir mangé de la chair : car ſi vous mangez de la chair d'vne beſte qui aura mangé d'vne autre beſte veneneuſe, auant que le venin ſoit bien digeré, alteré & changé de ſa nature par la chaleur, vous en mourrez : car on void ſouuent de la poulaille qui mange des ſerpens. Et ne ſuis pas de l'opinion de Mattheole, qui tient que les animaux veneneux mangez par autres beſtes ne peuuent nuire. Il y a du poiſſon, va repliquer vn de la Seree, qui eſt bien plus dangereux que vous ne dites : car les Egyptiens, & S. Ambroiſe, qui ſuit ſainct Baſile, maintiennent auec Nicandre, que les murenes ſortans de la mer ſe mettent ſur la terre, & lors frayent & s'accouplent auec les ſerpents. Celuy qui eſtimoit tant le poiſſon, reſpond qu'Andreas Phyſicien, auec Ariſtote, dit que ce n'eſt que menſonge de dire

que la murene s'accouple auec les ſerpents : meſmes il tient, contre Ariſtote, que les murenes ne ſe prennent point en terre : que ſi elles n'euſſent eſté bonnes, Ceſar n'en euſt pas tant donné au peuple Romain en vn ſien triomphe : qui emprunta de C. Hircius ſix mille murenes, qu'il fit ſeruir à table en vn feſtin de ſon triomphe. Ie ne croirai auſſi iamais, diſoit-il, que le lieure de mer mangé ſoit vn poiſon à l'homme : combien que Philoſtrate tienne que Domitian empoiſonna l'Empereur Titus auec ceſte viande, dont Neron s'aidoit à l'encontre d'aucuns. Que s'il y euſt eu du poiſon veneneux, les anciens ne l'euſſent pas tant eſtimé, & eu en ſi grande reuerence : car ils ont penſé toute choſe maritime ſacree, & ſi faiſoient conſcience de peſcher, & pluſieurs poiſſons eſtoient nommez ſacrez : comme nous trouuons en Martial,

Portez l'acipenſer aux tables palatines,
Ornez de beaux preſens les viandes diuines.

Ce poiſſon acipenſer, que les François appellent Eſturgeon, & ceux de Bordeaux Creal, ne ſe ſeruoit iamais à la table des Romains ſans vne grand'pompe, les ioüeurs d'inſtrumens allans deuant, & ceux qui le ſeruoient eſtans coronnez : comme ils auoient de couſtume, en ſeruant à la table les choſes rares, de faire marcher la lyre & violon deuant ceux qui les ſeruoient. On dit que ce poiſſon a les eſcailles tournees vers la teſte, vnique en cela.

Diodore dit, adiouſtoit-il, qu'en Sicile il y a vne fontaine, qu'on nomme *Arethuſa*, qui eſt pleine de poiſſons

ſi ſacrez qu'on n'en oſeroit manger : que ſi quelque eſtranger en mange, il s'en trouuera mal. Que ſi nous voulons adiouſter foy à aucuns, qui diſent que tant plus les animaux ſont de longue vie, tant meilleurs & ſains ſont-ils à manger, le poiſſon emportera le prix : car on a trouué des poiſſons ayans vn collier au col, par lequel on cognoiſſoit qu'ils auoient veſcu deux cents ans : la longue vie prouenant d'vne bonne humidité, difficile à corrompre, auec vne chaleur parfaicte : laquelle humidité ne peut eſtre conſommee par la chaleur du Soleil : ce qui eſt cauſe que les animaux de mer ſont plus grands que ceux de la terre : la vertu du Soleil corrompant l'aliment des animaux qui viuent ſur la terre, ce qu'il ne peut faire aux animaux cachez ſoubs les eaux. Que le poiſſon ſoit de longue vie, adiouſtoit-il encores, Geſner eſcrit que l'an de ſalut 1497. fut prins vn brochet en vn eſtang prés de Haylprun, cité Imperiale de Siene, lequel auoit vn anneau de cuiure attaché à ſes brouches & oreilles, auquel eſtoit eſcrit en characteres Grecs, Ie ſuis le premier poiſſon qui fut mis en ceſt eſtang par les mains de Federic ſecond Gouuerneur du monde, le cinquieſme d'Octobre 1230. De ſorte qu'il apparoiſt, que ce brochet auoit veſcu en ceſt eſtang 267. ans.

Il fut adiouſté à tout cecy, pour prouuer la bonté du poiſſon, & ſa delicateſſe, que iamais les anciens n'ont faict leurs grands feſtins ſans poiſſon, encores qu'ils l'acheptaſſent au prix de l'or, auſſi bien qu'vn mulet qui a eſté achepté de noſtre temps par vn Seigneur de France au poids de l'or : lequel diſoit qu'il n'eſtoit faulce que de cherté, le couſt luy donnant bon gouſt : car quand il

eſtoit prés de la mer, il ne mangeoit point de poiſſon, & quand il en eſtoit eſloigné, il en vouloit.

Nous trouuons auſſi, adiouſtoit-il, que les poiſſons delicats, comme le Mulet, le Turbot, la Dorade, l'Eſturgeon, la Murene, s'acheptoient au prix d'argent pur & ſec. Et qu'il y euſt vn friand, qui ne merite pas d'eſtre nommé, qui paya deux cents eſcus d'vn mulet de mer, ne peſant que deux liures, qui eſtoit l'achepter au poids de l'or.

Caton le Cenſeur auſſi trouuoit cela ſi eſtrange, ce dit Plutarque, qu'il aſſeure qu'vne ville ou vn païs ne ſçauroit gueres durer, où vn poiſſon eſt vendu plus cher qu'vn bœuf. Et auſſi que les Romains ont laiſſé par eſcrit qu'il y auoit plus de quatre cents ſortes de poiſſons bons à manger, & qu'il n'y auoit pas quarante ſortes de beſtes terreſtres, qui puiſſent ſeruir de nourriture. Qui eſt pour monſtrer que Dieu n'euſt pas creé tant de poiſſon, qui ne couſte rien à nourrir, qui n'eſt iamais malade, qui eſt ſi net, s'il n'euſt eſté bon. Et le premier Empire qui nous eſt baillé, eſt ſur les poiſſons, quand il eſt dit en Geneſe, que l'homme commande ſur les poiſſons.

Encores qu'on die, repliqua quelqu'vn, Il eſt ſain comme le poiſſon en l'eau, ſi eſt-ce que i'ay veu reſpandre ſur l'eau des eſtangs & viuiers du perſil, & qu'on diſoit que cela reſiouïſſoit & gueriſſoit les poiſſons malades. Et ſi Seneque dit qu'il y a dans des cauernes & foſſes de la mer, des eaux cachees, qui viennent à desborder de là, auec grande quantité de poiſſons, qui ſont mortels à ceux qui en mangent, parce qu'ils ſont engreſſez & nourris à l'ombre.

Dauantage Gefner dit qu'il s'eft trouué vn poiffon ayant la figure fi hideufe, qu'on le difoit eftre vn diable de mer, auec cornes & oreilles. Il peut eftre, luy fut-il refpondu, qu'en la mer y ait quelques monftres, comme il en y a fur la terre. Galien auffi a efcrit qu'il fe trouue en la mer vn poiffon, qu'il nomme *Ouranofcope*, lequel regarde le Ciel, combien qu'il regarde plus l'eau que le Ciel : car il n'y a que l'homme qui ait la face efleuee au ciel, à cefte caufe on dit que les Grecs l'ont nommé *anthropos*.

Ie ne fçay, va dire vn de la Seree, quel poiffon c'eftoit que certains Charlatans monftroient à Paris l'an 1587. eftant en vie, qu'ils nourriffoient dedans l'eau, & gaignoient leur vie le monftrans au peuple, le faifans tourner d'vn cofté fur l'autre, auec mugiffement.

Celuy qui aimoit tant le poiffon, reprenant fes premiers arremens, va dire que les Grecs n'auoient pas moins eftimé le poiffon que les Romains, & qu'ils l'auoient trouué auffi friand & delicieux : & le prouuoit de ce que les friands ont efté par eux appellez *Philopfoi*, & *Opfophagi*, ce dit l'Autheur du Dialogue du nouueau langage Italiannizé, n'ayans les Grecs entendu le mot *opfon* de la chair, mais du poiffon, par excellence, comme tefmoignent Athenee & Plutarque.

Regardez, adiouftoit-il, que faifoit Antagoras le Poëte, quand le Roy Antigonus le trouua en fa cuifine, & fa gentile refponfe. Vous fouuienne, comme dit Plutarque, que Demofthene reproche à Philocrate, qu'il acheptoit des putains & des poiffons : & ce que Ctefiphon dit à vn gourmand, qui crioit en plein Senat, qu'il creueroit

plutoſt : Garde toi bien, dit-il, mon amy, de le faire : car tu nous ferois manger icy aux poiſſons. Nous trouuons, diſoit-il, que la Royne des Syriens, nommee Gatis, aima tant le poiſſon, qu'elle fit proclamer que nul n'euſt à manger aucun poiſſon ſans elle.

Vne de nos femmes de la Seree lors va dire, Ie ne ſçay comme il y a des femmes qui aiment tant le poiſſon : car quant à moy i'aimerois mieux vne poignee de chair qu'vn plein plat de poiſſon. Celuy qui parloit de la bonté du poiſſon, voyant que ceſte femme auoit rougy de ce qu'on s'eſtoit prins à rire, pourſuiuit en ceſte ſorte.

Les Romains auoient le poiſſon en ſi grandes delices, qu'en Eſté ils faiſoient ſouuent en leurs ſales baſſes couler de l'eau freſche & clere dans les canaux au deſſous d'eux, où il y auoit force poiſſon en vie, que les aſſiſtans choiſiſſoient & prenoient en la main pour le faire appreſter chacun à ſon gouſt : car le poiſſon a touſiours eu ce priuilege, comme il a encores, que les grands ſe meſlent de le ſçauoir appreſter : repetant ſouuent le prouerbe militaire, qui dit, Celuy n'eſtre ſoldat, qui ne ſçait appreſter ſon diſner : les grands ayans touſiours eſté ſi curieux du poiſſon, qu'on trouue qu'vn Romain nommé Vedius Pollio, du temps d'Auguſte, fut ſi friand de poiſſon, qu'il le nourriſſoit dans ſes viuiers de la chair de ſes ſerfs, qu'il leur bailloit pour nourriture, apres les auoir tuez, à fin que ſes poiſſons nourris de chair humaine fuſſent plus delicats. Plutarque dit que Craſſus auoit vne lamproye, laquelle eſtoit ſi appriuoiſee qu'elle luy obeïſſoit, dont luy auoit donné vn nom comme à vne

beſte domeſtique, & l'appellant la faiſoit venir vers luy : laquelle eſtant morte il pleura.

Les Romains gardoient ces lamproyes en leurs viuiers : parce qu'aucuns diſent que la lamproye eſt poiſſon veneneux en la mer, mais qu'il eſt rendu bon, quand il eſt deſgorgé, & entré dans les grands fleuues. Meſmes qu'Antoine Loys Medecin dit que manger des lamproyes eſt fort bon, pour reſiſter au venin de la peſte, par vne vertu & proprieté naturelle : & que le maſle des lamproyes eſt tout d'vne couleur, & que la femelle eſt marquetee, ſans dire laquelle eſt la meilleure. Et à fin que ne trouuiez eſtrange la priuauté de la lamproye de Craſſus, pluſieurs autheurs ont eſcrit que les beſtes aquatiques ſe pouuoient appriuoiſer, entre leſquelles on nomme les anguilles, principalement celles qui ſe tiennent en la fontaine d'Arethuſe : là où Athenee dit auoir veu des anguilles ſi priuees qu'elles prenoient du pain, du fromage frais, & de la tripaille des ſacrifices, entre les mains de ceux qui les appelloient. En paſſant, il fut dict, que les anguilles mortes ne reuenoient iamais ſur l'eau, comme les autres poiſſons.

C'eſt vn grand cas, va dire vn autre, de la diuerſité des poiſſons : car nous trouuons que l'Empereur Vitellius ſe fit ſeruir pour vn ſouper de mille ſortes de poiſſons. Ce qui donna occaſion de dire, à quiconque ce fut, qu'vne ſeule foreſt ſuffit pour repaiſtre pluſieurs Elephans, qui ſont grandes beſtes, là où l'homme ſeul à grand' peine ſe contente-il de tout ce que la terre & la mer peuuent nourrir. Qui eſt pour monſtrer que ſi le poiſſon n'euſt eſté delicieux, les grands ſeigneurs n'euſſent eſté

ſi curieux d'en couurir leurs tables, pluſtoſt que d'autres viandes, & n'euſſent pas tant deſpendu d'argent à conſtruire leurs viuiers, & à les achepter.

Nous trouuons que Caton, curateur de Lucullus, vendit vn grand prix les piſcines & viuiers de ſon mineur, pour l'acquitter. Et que l'Empereur Caracalle a tant chery le traicté de poiſſons d'Oppion, que de luy donner de chaſque vers autant de ducats. Et que les Romains ne faiſoient leurs plus friands banquets que de poiſſon : ce que teſmoigne l'Empereur Caligula, qui fit vn feſtin de poiſſon, qui dura ſix mois : & pour le faire, on peſcha toute la mer Mediterranee : apres auoir prins tout le poiſſon qui eſtoit dans leurs viuiers & reſeruoirs ſi amples, qu'ils n'eſpargnoient rien à les conſtruire. Et ſi les Romains eſtoient ſi ſoucieux de poiſſon, qu'ils le domeſtiquoient & appriuoiſoient de telle ſorte qu'il venoit manger en leur main au bout de leurs viuiers, au ſon de leur ſifflet : quelquesfois leur attachans de petits affiquets, & lames d'or & d'argent, aux oreilles. Encores auiourd'huy tout le païs de Grece & de Turquie, eſt plus friand de poiſſon que de chair, la chair leur ayant touſiours eſté inferieure au poiſſon. Si bien qu'encores auiourd'huy les Religieux d'Egypte s'abſtiennent toute leur vie de manger du poiſſon, penſans ſe priuer d'auſſi grandes delices comme font nos Moines, qui s'abſtiennent de manger de la chair.

Les Romains, adiouſta-il, ont eu le poiſſon en telle eſtime, qu'on les a ſurnommez du nom de quelque poiſſon, qu'ils auoient prins en peſchant, ou qu'ils aimoient : comme fut *Sergius Orata*, & *Licinus Murena* :

auſſi bien que s'ils euſſent prins le nom d'vn païs ſurmonté par eux. Paul Ioue trouue mauuais que le Pape Adrien preferoit le Merlus à tous delices & mangers : ne regardant pas, dit-il, que c'eſtoit ſon gouſt, & ſon appetit, où il auoit eſté nourry : & qu'il ne faut pas chauſſer tous hommes à la meſure & forme de ſon pied.

Quelqu'vn luy confeſſa le poiſſon eſtre plus delicat & friand que la chair, mais non pas qu'il fuſt ſi ſain : pource, diſoit-il, que les Medecins le defendoient : principalement aux fieures, encores que le poiſſon ſoit froid & humide, à cauſe qu'il eſt de facile tranſmutation, & auſſi ſubiecte à putrefaction, qui ſe fait par chaleur eſtrange : dont le poiſſon engendre la ſoif, combien qu'il ſoit froid & humide, qui eſteint la ſoif.

Que ſi nous trouuons que les anciens l'ont permis aux malades : c'eſtoit qu'ils regardoient à leur couſtume d'auoir le poiſſon en grand vſage. Il ſe trouua vn diſciple de monſieur Syluius, qui nous va aſſeurer que ſon maiſtre ſe moquoit de ces Medecins à l'eſtuuee, ne ſçachans qu'vne leçon & routine de caballe, qui defendent indifferemment tout poiſſon : & diſoit que ſon maiſtre defendoit ſeulement le poiſſon ſalé, la diuerſité des mets de poiſſon, & la chair & le poiſſon enſemble : à cauſe de la diuerſité de la concoction : &, comme dit Stuckius, c'eſt meſler le ciel, la terre, & la mer, quand nous mettons en vn meſme lieu les oiſeaux, les beſtes & fruicts, & les poiſſons, & qui ſert de feu, qui eſt le quatrieſme element, les vins forts, l'hypocras, & les eſpiceries. Parquoy les elemens ainſi meſlez & confus, ne ſe faut eſmerueiller s'ils engendrent diuerſes tempeſtes & maladies en noſtre

corps. Et ſur tous poiſſons noſtre maiſtre eſtimoit ceux de roche, & ceux qui ſont prins aux bords de la mer, eſtre de meilleure digeſtion que les autres : à cauſe qu'ils n'ont pas tant de viſcoſité que ceux qui ſont en pleine mer, & auſſi qu'ils ſont plus friables.

A ce propos Plutarque dit, que Philoxenus diſoit, qu'entre les poiſſons ceux qui eſtoient les moins poiſſons eſtoient les plus ſauoureux, comme entre les chairs celles qui eſtoient les moins chairs. Et pour nous monſtrer que le poiſſon eſtoit bien ſain, il nous diſoit qu'il n'y auoit point peuple qui veſquit plus long temps, & ſans medecine, ne maladie, que les Iſlandois, & Ichthyophages, combien qu'ils ne mangent que du poiſſon. Et que Zenon & Crantor, bons Medecins, renuoyoient au poiſſon ceux qui ſe ſentoient mal diſpoſez : Galien auſſi diſant en deux lieux, qu'il n'y a point meilleure nourriture que de poiſſon de roche.

Ie croy, va dire vn Drolle, qu'il n'y a que les auaricieux qui trouuent le poiſſon mauuais, & de dangereuſe nourriture, pour eſtre fort cher à ceux qui ſont vn peu loing de la mer : car vous ne trouuerez iamais les gens chiches à la poiſſonnerie, mais ouy bien ceux qui ſe veulent bien traicter : leſquels ne ſe font que pourmener ordinairement en la poiſſonnerie, ayans l'oreille touſiours ouuerte à eſcouter le ſon de la cloche, quand on deliurera le poiſſon au marché. Et ceux-cy n'y enuoyent iamais leurs femmes, s'aſſeurans bien qu'à cauſe de la cherté elles diroient à leurs maris n'y auoir point de maree. Et non ſans raiſon : car auec la cherté, le poiſſon couſte encores beaucoup à l'accouſtrer & fricaſſer,

comme nous trouuons d'vn Laconien, qui ayant achepté du poiſſon, le bailla à habiller à vn tauernier, qui luy demanda du fourmage, & de l'huile pour ce faire. Et lors le Laconien luy dit, Si i'euſſe eu ce que tu me demandes, ie n'euſſe pas achepté de poiſſon. La cherté du poiſſon eſt confirmee par Caton, qui diſoit que l'on vendoit plus le poiſſon que nulle autre viande qui vint au marché : ſi bien que declamant contre la ſuperfluité & les delices, diſoit qu'vn poiſſon ſe vendoit plus cher à Rome que non pas vn bœuf. Il fut dit auſſi que les anciens auoient en ſi grand honneur le poiſſon, qu'ils l'auoient tranſmis iuſques au Ciel, & que les Syriens pour leur reuerence n'en mangeoient point : mais ſeulement faiſoient mettre en leurs ſepulchres autant de poiſſons qu'ils auoient tuez d'hommes en guerre : & ſi firent vn Dieu, qui s'appelloit Dagon, parce que c'eſtoit vne idole, qui eſtoit poiſſon depuis le nombril en bas, comme nous depeignons Melluſine.

Et à propos de la cherté du poiſſon, ie vous diray ce qui m'arriua. Il n'y a pas long temps, commença il à dire, que ie trouuay vn mien voiſin qui alloit à la poiſſonnerie, & i'en reuenois : il me demanda ſi i'auois achepté du poiſſon, ie luy dy que non, parce qu'il eſtoit trop cher, & qu'il m'euſt fallu mettre beaucoup d'argent ſi i'euſſe voulu que toute ma famille s'en fuſt ſentie.

Il me reprocha que i'eſtois trop chiche, & apres il me dit, Veux-tu bien faire, puis que le poiſſon eſt ſi cher? achepte-moy pour deux liards d'aulx ſeulement, ie t'aſſeure que tu t'en ſentiras plus, & tous ceux de ta maiſon, que pour vn eſcu de poiſſon.

Ie cogneu bien lors qu'il ſe moquoit : mais eſcoutez comme il en fut puny. C'eſt qu'apres m'auoir conuié à diſner, il s'en alla ſur les ponts, où l'on vend le poiſſon d'eau douce : le ſuiuant de loing, ie le trouue nud teſte, & à genoux ſur les ponts. Ie luy demande qu'il faiſoit là, il me reſpond qu'il diſoit graces, & qu'il auoit diſné. Puis me conta qu'ayant achepté vne carpe toute viue, & que voulant remettre le retour de ſon argent en ſa bourſe, il auoit mis ſa carpe ſur les accoudoüers du pont, & qu'elle n'y auoit pas ſi toſt eſté, que faiſant le ſault de la carpe, elle n'euſt faulté en la riuiere. Ay-ie pas donc diſné? me demanda-il. Me prenant à rire, ie luy dy que i'auois achepté des aulx pour deux liards, comme il m'auoit conſeillé, & que s'il vouloit venir diſner auec moy, il s'en ſentiroit plus que s'il auoit mangé ſa carpe qui luy couſtoit trente ſols.

Quelqu'vn demanda pourquoy les Pythagoriens ne mangeoient point de poiſſon, puis qu'il eſt ſi bon, & ſi delicat. Ce n'eſt pas, reſpond vn autre, que le poiſſon ſoit mauuais, & qu'on l'eſtime tel : mais c'eſt à cauſe du ſilence qui leur eſtoit commun auec le poiſſon : ou bien les Pythagoriens ne mangeoient point de poiſſon, parce qu'il eſt ſi goulu & ſi affamé, qu'il ſe mange l'vn l'autre, & que les grands mangent les petits, vn poiſſon eſtant le tombeau de ſon ſemblable : & pour ce vice-là, ie croy qu'ils s'en abſtenoient, ne voulans ſeulement fuïr ceſte rapacité de s'entremanger l'vn l'autre, mais euitans auſſi de participer & communiquer en quelque ſorte que ce ſoit aux animaux qui de leur naturel eſtoient tels.

Ie croy, va dire vn autre, que les Pythagoriens

n'vſoient point de poiſſon, à cauſe qu'il excite plus l'acte Venerien que la chair : dautant que la ſemence qui en prouient en eſt plus aiguë & piquante, dont elle ſollicite plus la vertu expultrice : combien que le poiſſon n'engendre pas tant de ſemence que la chair, la chair nourriſſant mieux, & la ſemence n'eſtant que ſuperfluité de bonne nourriture. Et quelque bonté qu'aye le poiſſon, adiouſta-il, ſi eſt-ce qu'entre toute autre viande, dont nous vſons, nous aimons mieux la chair, & nous profite plus : à cauſe, comme ie croy, que la chair fortifie plus, & remplit mieux nos corps : ou bien qu'elle approche plus de noſtre ſubſtance. Et auſſi que la continuation du poiſſon eſt plus faſcheuſe & ennuyeuſe que celle de la chair. Si vous m'en demandez la raiſon, diſoit-il, ie ne la ſçay pas : non plus que ie ne ſçay pas pourquoy les anciens vendoient le poiſſon *ſonitu tintinnabuli*. Et que cela ſoit vray, nous trouuons qu'vn Philoſophe ſe plaignoit de ſes diſciples qui l'auoient laiſſé au milieu de ſa leçon, pour aller achepter du poiſſon, fors d'vn qui eſtoit demeuré tout ſeul, qu'il loüa beaucoup, diſant qu'il luy eſtoit plus aggreable que tous les autres : mais il ſe trouua qu'il eſtoit ſourd, & qu'il n'auoit point ouy le ſon de l'inſtrument auquel on vendoit le poiſſon, comme auoient faict ſes compagnons, ce qui l'auoit retenu là.

Ie ne ſçay, dit vn de la Seree, ſi autresfois en Poictou on n'a point vendu le poiſſon au ſon & cry du cornet, qui ſeruoit de tintinnabule dont vſoient les Grecs en la vente de leur poiſſon : car on dit en ce païs que le poiſſon corne, quand il eſt gaſté, puant, & corrompu. Ceſte

derniere queſtion nous arreſta tout court : & fut conclud que monſieur de l'Eſcalle, qui eſtoit lors de par-deçà, en ſeroit conſulté, comme celuy qui n'ignore rien.

A ce propos, va-il dire en continuant, ie ne ſçay non plus, pourquoy le poiſſon de mer, eſtant hors de l'eau, eſt pluſtoſt corrompu & gaſté que celuy d'eau douce, veu que l'eau dont eſt ſorty le poiſſon de mer eſt ſalee : qui ne ſe corrompt pas ſi toſt que l'eau douce. Et ſi ne ſçay auſſi pourquoy les fleurs d'aubeſpin de leur ſenteur gaſtent le poiſſon, principalement les maigres : les chaſſes marees de noſtre païs de Poictou en amenant vendre leur poiſſon de mer, fuyans les hayes garnies d'aubeſpins.

Vn de la Seree qui ſe vouloit retirer, va dire qu'il s'en alloit en ſa maiſon conſulter ſes liures, & que ſi on le vouloit attendre à retourner, il leur en rendroit ſi bonne raiſon qu'ils s'en contenteroient. Et quand & quand leur diroit pourquoy il faut plus ſaler le poiſſon de mer en le cuiſant, que celuy d'eau douce : & auſſi pourquoy le poiſſon ſalé, ou la chair ſalee, ſe deſſalent mieux, & pluſtoſt, en l'eau de mer qu'en l'eau douce : & dauantage leur diroit pourquoy le poiſſon eſt beaucoup meilleur cuit en ſon eau, là où il a eſté nourry & prins, qu'en vne autre : & pourquoy le poiſſon ſalé, ou la chair ſalee, deuiennent plus doux ſi on les laue auec de la ſaulmure, que ſi on les lauoit auec de l'eau douce.

Vne Feſſe-tondue va dire alors, le poiſſon donc d'vn lac, qui s'appelle *lacus Dumenſis* en Latin, deuroit eſtre bon : car nous trouuons dans Gaguin, que l'eau de ce lac par vne grande chaleur vint tellement à bouillir, que

le poiſſon tout cuit venoit au riuage, dont ceux du païs mangeoient, & ſans l'accouſtrer autrement le trouuoient ſi bon qu'ils ne s'en pouuoient ſaouler : & c'eſtoit, à ce que vous dites, parce que ce poiſſon eſtoit cuit en l'eau où il auoit eſté nourry.

Encores, repliqua quelqu'vn, ceſte chaleur fit plus de bien aux habitans de ce païs, que ne fit pas la froideur du temps de Phocas Empereur : car Blondus & Nicephore diſent qu'en ce temps, le froid fut ſi grand, que la mer deuint toute gelee, & que par apres elle ietta le poiſſon tout mort. Puis en continuant, & ſe remettant encores ſur les doutes, va demander pourquoy le poiſſon ſe corrompoit par la teſte, & tous les autres animaux par le ventre.

Ne ſeroit-ce point, luy fut-il reſpondu, que le poiſſon ne digerant point ce qu'il mange dautant qu'il n'a qu'vn inteſtin, où ce qu'il prend paſſe, il rend ce qu'il mange tout crud, & auant qu'il ſoit alteré & corrompu? Et par ce ne ſe gaſte le poiſſon par le ventre, à cauſe que la nourriture qu'il prend n'y demeure gueres : & n'en eſtant pas beaucoup nourry, ne gardant qu'vn peu ce qu'il mange, & le rendant crud, ne faut s'eſmerueiller ſi le poiſſon auſſi a touſiours vne auidité de manger : qui cauſe, comme il a eſté dit, que les Pythagoriens n'en vouloient iamais manger, de peur de participer à leur rapacité : dont eſt venu le prouerbe François, Les gros mangent les petits. Auec ce que les grands poiſſons mangent les petits, il y a vn païs où les poiſſons ſont ſi gros & grands, qu'ils ſont tout plein de maux, ſi nous croyons Paul Venitien, qui a eſcrit qu'au Royaume de

Var, en l'Indie maieure, y a plufieurs Magiciens & Sorciers, nommez *Abraiamins*, lefquels par leur art diabolique coniurent les poiffons, qui font fort grands en leur païs, de peur qu'ils ne facent mal. Ces poiffons eftans fi grands que l'on en fait des armes offenfiues & defenfiues. Il me fouuient auoir leu, que Bajazet Empereur des Turcs, ayant vefcu miferable & prifonnier de Tembarlan vingt ans moins feize mois, renfermé en vne cage, fe perça le gozier auec vn os de poiffon, qu'vn efclaue luy ietta par moquerie en fa cage, fe defplaifant tant de fa honteufe calamité, qu'il ne demandoit qu'à fe tuer.

Les Rhodiens, adiouftoit-il, eftans bien de contraire opinion à ces Philofophes, qui tenoient ceux qui ne mangeoient point de poiffon, & aimoient mieux la chair, pour fauuages & goulus, ce dit Ælian : lefquels auoient le poiffon en fi grande recommandation, que le peuple aimoit ceux qui l'aimoient, & en mangeoient, & les eftimoit liberaux, fobres, & humains.

Vn des noftres s'auança de dire qu'il n'auoit point aimé le poiffon d'eau douce, depuis qu'il auoit veu vn pefcheur en la riuiere de noftre Clan, qui auoit mis au fondement d'vn cheual Reiftre mort, vne poche, & que le pefcheur preffant le ventre de ce cheual auoit fait fortir autant de poiffons, comme il fortit de foldats du cheual de Troye.

Poffible, va dire vn autre, que ces poiffons ne naiffoient point de la pourriture de la befte morte : mais s'eftoient retirez là dedans, pour euiter que les autres poiffons ne les mangeaffent : ne pouuans pas voler, comme font ceux de l'ifle Occidentale: car i'ay leu,

adiouſta-il, en leur hiſtoire, qu'il ſe trouue là vne ſorte de poiſſon qui a des aiſles, & qu'il fait à chaſque vol cent & deux cents pas, n'eſtant iamais à repos : dautant que les autres poiſſons de la mer le voulans manger, il penſe ſe ſauuer au vol, mais il trouue des oiſeaux de mer & plongeons, qui ſont preſts pour l'empoigner en volant, de ſorte qu'il n'eſt aſſeuré ny en l'eau ny en l'air, viue image, diſoit-il, de la vie des hommes.

Ils diſent, adiouſta-il, que ce poiſſon volant eſt preſque de meſme forme que le haranc, auec petits barbillons ſoubs la gorge, & les aiſles comme vne chauue-ſouris, & preſques auſſi longues que tout le corps, & ſauoureux pourtant à manger. Et pource qu'on n'en a point veu au delà le Tropique de Cancer, aucuns eſtiment que ce poiſſon aimant la chaleur, & ſe tenant ſoubs la Zone bruſlante, n'outrepaſſe delà ny deçà le Pole.

Il ſe trouue bien, adiouſta vn de la Seree, des poiſſons de pardeçà qui ſortent de l'eau d'eux-meſmes : & ſont cela à mon aduis, quand ils ſentent la pluye venir, ſe reſiouïſſans de l'eau qui doit tomber, ou que le mouuement des vapeurs de l'eau qui montent en haut, les faſchent dedans, qui eſt cauſe qu'ils ſortent en l'air.

Quelqu'vn prenant la parole, va dire qu'il ne laiſſeroit à manger de ce poiſſon, qui ſort du ventre d'vn cheual, non plus que du poiſſon qui eſt en la riuiere de Smede, encore que l'eau en ſoit noire, ce dit Olaus, & que tout le poiſſon qui eſt dedans, ſoit auſſi noir que les caſſerons : car il ne laiſſe pour ceſte couleur d'eſtre fort bon. Et ma raiſon, diſoit-il, eſt que le poiſſon ne vient point de

pourriture & putrefaction, n'y ayant que deux eſpeces de poiſſons : l'vne qui engendre des œufs, & l'autre celle qui porte & engendre vn animal viuant, comme le chat & chien de mer, le dauphin, & le marſoüin, & generalement tous ceux qui ont cartilages : deſquels on eſcrit, que quand leurs petits, eſtans encores ieunes & foibles, ſont eſpouuentez de quelque choſe en la mer, que leurs meres les reprennent & reſſerrent en leur ventre, pour les cacher : tout animal aquatique ne voyant rien quand il naiſt.

Et n'y a ſorte de poiſſon que ie ne mange, adiouſta-il encores, hors vn poiſſon qui ſe prend en la mer Oceane enuiron le temps de Paſques, que l'on nomme Megre, qui eſt grand comme vn petit enfant : car en ayant mangé vne fois, tout le corps, les mains, le viſage, me vinrent à peler, & ne fus iamais ſi eſtonné, diſoit-il : car ie penſois bien cela eſtre venu de la chair pluſtoſt que du poiſſon.

C'eſtoit, luy fut-il reſpondu, pour auoir mangé du foye de la Megre, & non pas du reſte : & dit-on que cela ſe fait quand ce poiſſon ſe prend eſtant en chaleur : car on mange bien d'aucunes Megres, que cela n'arriue point.

Quelqu'vn de la Seree prenant la parole, nous va enſeigner à cognoiſtre comme on pouuoit achepter de bon poiſſon, en diſant : Si vous acheptez du poiſſon frais, s'il eſt mort, prenez celuy qui ſera tout de trauers & gauche : parce que le poiſſon qu'on tue, & qui meurt de force, en mourant ſe retire & demeure tout de biais, & non pas celuy qui meurt de luy-meſme. Et auſſi, enco-

res que le poiſſon ſoit ſalé, acheptez pour le meilleur celuy qui ſera le plus de trauers & gauche, eſtant ſigne qu'il a eſté ſalé auant qu'eſtre gaſté & corrompu. Que ſi voulez ſçauoir ſi le poiſſon eſt frais, & qu'il n'eſt point gaſté, faut le regarder aux oreilles, que s'il les a rouges & vermeilles, il n'y a pas long temps qu'il eſt mort, & n'eſt point vieil. Que ſi vous acheptez du poiſſon ſalé, prenez celuy-là qui eſt le plus blanc : & ſoit le poiſſon frais ou ſalé, celuy-là eſt le meilleur qui eſt prins quand le Soleil eſt au ſigne de Piſcés, & auſſi que la peſche de tous poiſſons eſt la meilleure en ce ſigne, qu'elle n'eſt tout le reſte de l'an. Et ſi adiouſtoit ce que dit Plutarque, qu'au voyage que fit Alexandre és Indes, il trouua vn païs où les hommes ne viuent que de brebis, qu'ils nourriſſoient de poiſſon de mer, & que iamais on ne mangea de meilleure chair. Auſſi nous trouuons par eſcrit que les loups aiment fort le poiſſon : que ſi les peſcheurs le long des palus Meotides ne leur laiſſent de bonne foy vne part eſgale de leur prinſe, ils vont incontinent deſchirer leurs rets.

La fin de la Seree fut la fin de noſtre ſçauoir : car l'vn d'icelle commençant à parler des poiſſons armez de coquilles, & ſouſtenant l'opinion de Bernard Palliſſi, dit que les coquilles qu'on trouue de pierre bien loing de la mer, ſont venuës des riuieres, & depuis ſe ſont petrifiees : & que les tais & coquilles qu'on trouue en des pierrieres peuuent auoir eſté engendrees ſur le lieu meſme, pendant que les rochers n'eſtoient que de l'eau & de la vaſe, leſquels depuis ont eſté petrifiez auec leſdits poiſſons. Que s'il ſe trouue, diſoit-il, des coquilles

mesmes dans les pierrieres, & de toute espece de poisson portant coquilles, c'est qu'il y auoit en ces pierrieres quelque receptacle d'eau, auquel estoit vn nombre de poissons armez de coquilles, engendrez là par la chaleur, & depuis petrifiez & congelez.

Ie croirois plustost, repliqua quelqu'vn, que ces coquilles ont esté iettees en la terre, apres auoir mangé le poisson, & estans en terre par leur vertu salsitiue ont peu faire attraction d'vn sel generatif, qui estant ioinct auec celuy de la coquille en quelque lieu aqueux ou humide, l'affinité desdites matieres estans ioinctes à ce corps mixte, ont endurcy & petrifié la masse principale. Que s'il se trouue de ces coquilles de poisson petrifiees és montagnes, aussi bien qu'és vallees, ce n'est pas à dire, selon Palissi, qu'elles y soient du temps du deluge, comme tient Cardan : car és Ardennes tu trouueras de ces coquilles petrifiees iusques dans le beau milieu de ces rochers, encores qu'ils soient continus & bien ioincts : & ne sçauroit-on penser par quelle porte entra la mer en ces roches.

Il faut donc dire, va dire vn autre, selon Palissi, qu'au parauant que cesdictes coquilles fussent petrifiees, les poissons qui les ont formees estoient viuans dedans l'eau, qui reposoit dans les receptacles desdictes montagnes, & que depuis l'eau & les poissons se sont petrifiez en vn mesme temps par la vertu de l'eau congelatiue, qui a penetré tout au trauers des coquilles en les changeant de nature en autre, sans oster rien de leur forme : ces formes ne se pouuans faire, sans estre formees par choses animees. Que si vous trouuez, adioustoit-il, bien

loing de la mer des coquilles de poiſſons, ſemblables à celles de la mer Oceane, qui n'ont point encores eſté petrifiees, ains ſont encores telles comme elles eſtoient quand le poiſſon eſtoit dedans : cela doit faire à croire qu'il y a autresfois eu des eaux en ce lieu-là, qui produiſoient les poiſſons qui ont formé leſdictes coquilles : meſmes qu'il ſe trouue des poiſſons auſſi bien petrifiez que la coquille.

Ceux de la Seree trouuerent ce propos ſi nouueau, qu'il fallut venir à ce qu'en dit Pline, qui eſcrit de ces coquilles petrifiees, que c'eſt Nature qui ſemble ſe ioüer : mais vn de la Seree, approuuant l'opinion de Palliſſi, ſe iouë auſſi de ce que Pline en dit. Et pour prouuer que la mer en beaucoup d'endroits s'eſt reculee de la terre, & qu'elle a laiſſé là les coquilles, il le prouua de ce qu'à Puzoles, dicte autresfois *Puteoli*, il y a quelques annees que la mer ſe retira de la terre d'enuiron vne lieuë & demie : du haure d'Ambrace de mille pas, & d'Athenes de cinq mille, auſſi bien que d'Epheſe, & d'aupres de Troye.

Pindare tient, adiouſtoit-il, que Rhodes apparut par le retirement de la mer. Quant eſt de la region d'Ammon, où eſtoit le magnifique temple de Iupiter, Strabon apres Eratoſthene en fait mention, diſant que tout le long de trois mille ſtades on veoid vne infinité d'eſcailles, eſparſes par cy par là.

Croirez-vous bien, adiouſta quelqu'vn, que ſi on trouue vn Dauphin prins aux rets, où il mange les poiſſons prins, qu'on ne luy fait nul mal, & que ſeulement on le feſſe & chaſtie comme on feroit de petits enfans?

à cauſe que les Dauphins aiment les hommes, & les ſauuent eſtans iettez en l'eau. On dit auſſi que le veau marin aime les hommes, meſmes qu'eſtant mort, & porté ſur ſoy, ſa peau s'eleue ſi la mer ſe trouble, & ſe rabaiſſe quand la mer eſt calme, & qu'à ceſte raiſon les mariniers s'en habillent.

I'adiouſteray encores que l'Eſcare ayant aualé l'hameçon du peſcheur, ſes compagnons s'aſſemblent en foule autour de luy, & rongent la ligne : que ſi d'auanture il y en a vn qui ait donné dedans la naſſe, les autres luy baillent la queuë par dehors, & luy la ſerre tant qu'il peut, & à belles dents, ils le tirent ainſi au dehors.

Croiriez-vous bien, demanda quelqu'vn, que le poiſſon meurt du ſon de l'artillerie, & que le ſon des harquebuzes de ceux qui tirent au gibbier fait mourir le poiſſon? Parquoi ceux qui ont des eſtangs & riuieres, doiuent bien empeſcher ces gibboyeurs. I'ay veu, adiouſtoit-il, qu'en noſtre païs de Poictou on amenoit force Saumons, & y eſtoit auſſi commun que l'Aloze : mais depuis que les galeres furent à Nantes, le ſon de l'artillerie les a faicts mourir, ou pour le moins ſi bien eſtrangez, que nous auons eſté plus de dix ans ſans en auoir, ou pour le moins ſi peu que rien.

Chacun ſe retiroit, n'euſt eſté quelqu'vn qui nous aſſeura auoir ouy dire à pluſieurs, qui auoient voyagé aux Indes Occidentales, qu'il ſe trouue là vn poiſſon, appellé Chaſſeur, auec lequel on peſche, & qu'on s'aide en ce païs-là de ce poiſſon à en prendre d'autres, comme pardeçà on ſe ſert de quelques oiſeaux à en prendre

d'autres. On tient, ce difoit-il, ce poiffon appriuoifé en quelque vafe plein d'eau, comme nous tenons les Efparuiers fur le poing. Et depuis qu'il eft priué, on luy attache vne corde fort longue au chaignon du col, & deuant que les pefcheurs le mettent dans la mer, ils luy font fefte, luy difant qu'il ne prenne pas des petits poiffons : ce faict, ils le lafchent auec la corde, iufques à ce qu'ils fentent la prinfe : car il s'en va au ventre de quelque poiffon des plus grands, & s'y attachant, il demeure prins, en forte que les pefcheurs fentans cela, tirent ce poiffon à eux, qui iamais ne laiffe fa prinfe.

Quand celuy qui faifoit ce conte, s'apperceut qu'on en rioit, il nous va dire, Vous croirez mieux poffible Rondelet, qui efcrit y auoir vn grand poiffon de mer, qu'il nomme Manat, reffemblant à vn bœuf, qui a le dos plat, & le cuir fort dur, & pefe tant que deux bœufs font bien empefchez de le trainer. Il dit qu'on l'appriuoife comme on feroit vn chien, mais il fe fouuient bien des torts qu'on luy fait. Pierre Martyr Milanois dit bien dauantage : car il efcrit que ce poiffon Manat fe peut appriuoifer, & qu'il a veu vn Cacique, ou Seigneur Indien, qui en auoit vn qui donnoit plus de paffetemps qu'vn Singe, & fi portoit par fois fur fon dos dix Indiens, les paffant d'vn riuage à l'autre. Et dautant, dit-il, qu'il vit en terre, ayant quatre pieds, comme la Loutre, par fois il lutte auec les Indiens, & prend à manger de leurs mains.

Le refte de la Seree fe rioit de ce poiffon, quand celuy qui l'auoit conté leur va dire, Vous croirez facilement mon conte, fi vous croyez ce que dit Pline du

poiſſon Anthias, que nous appellons Barbier de Mer, vn deſquels le peſcheur remarque, ſçachant bien que c'eſt le capitaine & conducteur des autres : & ce poiſſon cognoiſſant le peſcheur prend à manger de ſa main, & en recompenſe ne fault tous les iours ce capitaine de luy amener vn eſcadron de Barbiers, qu'il prend auec vn peu d'amorce : mais ſur tout ce peſcheur ſe donne bien garde de prendre ce conducteur & moyenneur de ſa peſche, attendu que c'eſt luy qui amene les autres à la boucherie.

Et dit-on, ce dit Pline, qu'vn peſcheur qui vouloit mal à ſon compagnon de peſcheur, pour luy nuire, remarqua le maiſtre Barbier de ſon armee, & de faict, le luy print, pour luy deffaire ſon armee : & que l'autre peſcheur recognoiſſant à la poiſſonnerie ſon capitaine Barbier, fit conuenir celuy qui l'auoit prins : lequel par arreſt fut condamné à dix liures enuers partie.

Ie vous feray vn conte, commença à dire vne Feſſetonduë, auſſi ioyeux & gaillard qu'il eſt veritable. C'eſt qu'vn peſcheur des Sables d'Olonne en peſchant print vn iour vn fort beau Cancre, poiſſon bon à manger. Or eſtant de retour, & preſſé d'aller ſouper auec vn ſien voiſin, met ſon Cancre dans le premier pot qu'il trouua, qui eſtoit le pot à piſſer de luy & de ſa femme, puis s'en va. Eſtant tard, la femme de ce peſcheur ſe voulant coucher, prend ſon pot accouſtumé pour piſſer. Elle n'eut pas acheué de piſſer, que ce Cancre, ſentant la chaleur de l'vrine, voulant ſortir du pot, l'empoigne à ſon ie ne ſçay comment a nom. Ceſte pauure femme bien eſtonnee, ne ſçachant que c'eſtoit, crie tant qu'elle

peut. Les voiſins y accourent, elle ne leur peut dire qui luy cauſoit ſon mal, & auſſi qu'elle auoit honte de monſtrer le lieu où elle ſentoit ſon grand mal. Parquoy ils vont querir ſon mary, lequel eſtant venu, & ſçachant que c'eſtoit, & recognoiſſant le pot où il auoit mis ſon poiſſon, fait ſortir tout le monde, & ferme la porte, puis taſche à faire laſcher prinſe à ce poiſſon. Et pour ce faire s'approche de ce Cancre, & ſouffle là à ſa force : car il ſçauoit ce que Pline ne ſceut iamais, que ceſte ſorte d'animal ne deſmord iamais & ne laiſſe prinſe, ſinon qu'à force de ſouffler. Or il aduint qu'en ſoufflant, ce Cancre, qui a pluſieurs pieds & ſerres, luy accroche la bouche : tellement que le mary & la femme ſont tous deux prins. Le mary qui ne pouuoit plus ſouffler, va dire à ſa femme que ſi elle ne ſouffloit du derriere, que ceſte beſte ne les laiſſeroit iamais. Ceſte femme fait ſon deuoir de ſouffler, & fait iouër le petard de telle ſorte que ce Cancre laiſſe ſa prinſe, & ſans cela, & qu'on ne fuſt allé de force, il euſt emporté les pieces.

Ce qui ſembla ſi eſtrange à ceux de la Seree, qu'ils l'eſtimerent eſtre vn ſonge. Et cela les ayant faict ſouuenir du dormir, s'y en allerent : car comme l'exercice eſt bon auant le repas, il eſt bon apres le ſouper de ſe mettre à dormir : le dormir aidant, ſelon l'authorité des Medecins, à la digeſtion & concoction des viandes, le ventricule eſtant rendu plus chaud par le ſommeil : & c'eſt pour cela que les anciens apres le ſouper auoient de couſtume *facere libamina* au Dieu Somnus & à Mercure : & que Homere deſcriuant le banquet des Dieux, adiouſte qu'ils ſe retirerent, & s'en allerent dormir, comme

nous fifmes tous. Et auffi que plufieurs difent que quand on fe va coucher bien faoul, & incontinent apres le repas, qu'on ne refue point toute la nuict.

SEPTIESME SEREE.

Des Chiens.

En l'annee mil cinq cents ſoixante & dix-huict, il fut vn grand bruit, en ce païs de Poictou, des chiens, des loups, & autres animaux enragez : ſi bien que pluſieurs laiſſoient d'aller à leurs affaires, pour le bruit, qui eſtoit toutesfois plus grand que l'effect. Voilà qui fut cauſe que durant le ſouper, & apres, on ne parla gueres d'autre choſe, que de la rage, & des chiens, qui entre tous animaux y ſont les plus ſubiects. Et auſſi que i'auois vn Eſpagneul qui durant le ſouper ne voulut boire ne manger, & craignois fort qu'il ne fuſt enragé : car outre cela, il bauoit, & au lieu de boire, il gratoit des pieds en l'eau.

Quelqu'vn me dit qu'il n'eſtoit point enragé, & que c'eſtoient des cordonniers qui s'esbatent à bailler à manger aux chiens de leur poix meſlee auec de la greſſe, qui leur paue ſi bien le palais & le goſier, qu'ils ne peuuent les deſprendre & ſeparer. Ie ne ſçay ſi cela eſtoit vray ou non, tant y a qu'il en guerit : dont ie fus bien ioyeux, eſtant mon chien beau & bon, & encores meilleur la nuit que le iour, car la nuict il ne deſpendoit rien. Et combien qu'aucuns ſe moquans de ceſte

Seree diront que c'eſt vne belle Seree de chien, ſi ne laiſſeray-ie à vous conter ce qui fut dict des chiens, & de leur rage.

Aucuns dirent que la rage des chiens frequente denonçoit la peſte, parce qu'ils deuiennent enragez ou par l'air, ou par les eaux, l'vn ou l'autre eſtant corrompu. Les autres trouuoient eſtrange ce qu'Ariſtote a eſcrit, qu'entre tous les animaux il n'y auoit que l'homme ſeul, qui mordu d'vn chien enragé, ou d'vne autre beſte qui le ſoit, n'enrage point, & n'en meurt point auſſi : veu que par experience on ſçait que l'homme mordu d'vne beſte enragee, enrage, & ſi en meurt.

Combien qu'il fut repliqué defendant Ariſtote, que ce qui arriue à l'homme par la morſure d'vne beſte enragee, n'eſtoit pas rage, mais vne manie : & alleguant Feſtus diſoient que la rage proprement eſt la maladie des chiens : & qu'il falloit bien dire que du temps d'Ariſtote ce mal n'auoit point encores apprehendé les hommes : mais que depuis on s'eſtoit apperceu qu'ils en eſtoient attaints auſſi bien que les autres animaux : comme nous trouuons que deuant Pompee on n'auoit à Rome iamais ouy parler de ladrerie : & auant que les Eſpagnols fiſſent le voyage des terres neufues, les Indiens n'auoient cognoiſſance aucune des eſcroüelles, ne de la rage qu'ils y porterent, auec les chiens qu'ils y menerent : & en recompenſe prindrent la verole, qu'ils apporterent par deçà. Ou bien ce diſoient aucuns, ſi la rage eſtoit vne maladie du temps d'Ariſtote entre les hommes, comme elle eſt maintenant, elle n'auoit point eſté cogneuë pour eſtre rage.

Adiouſtant qu'encores auiourd'huy les effects de la rage ſont ſi incertains, que Galien dit qu'ayant vn homme eſté mordu d'vn chien enragé, qu'on ne peut enrager ſi huict mois ſont paſſez, & pour le plus vn an, combien qu'Auicenne ſouſtienne qu'on peut enrager iuſques à la douzieſme. Puis on demanda s'il eſtoit vray que les chiens de la premiere ventree ne valuſſent rien, & s'ils ſont plus ſubiects à la rage que les autres, dautant qu'on iette la premiere portee : mais parce qu'on n'en bailla point de raiſon que la couſtume, il n'en fut dit autre choſe. Mais fut mis en diſpute pourquoy les chiens eſtoient plus ſubiects à la rage que les autres animaux. Et il fut reſpondu, que c'eſtoit à cauſe que les chiens eſtoient fort chauds & ſecs de nature, qui les fait abonder en cholere : & à cauſe de ceſte cholere, ils ont les ſens & l'ouïe fort aiguë, dont vient que ſi vn chien iappe, les autres l'entendent de bien loing, & en font autant : eſtans donc chauds & ſecs, ne faut s'eſmerueiller s'ils ont beaucoup d'humeurs melancholiques bruſlez, principalement durant les grandes chaleurs des iours Caniculaires, & és grandes gelees, la chaleur du chien s'augmentant par les ſubites mutations.

Car l'Automne bruſle les humeurs, qui eſtoient rendues chaudes & augmentees par l'air de l'Eſté, penetrant iuſques au dedans, qui cauſe vne fiebure ardente & phreneſie dans le corps du chien, que nous nommons rage. Et l'Hyuer les humeurs ſe bruſlent par l'abondance de la chaleur du dedans : laquelle y eſtant repouſſee à la raiſon de l'air froid, s'augmente & s'allume, & auec ſoy fait allumer les humeurs pourries, leſquelles lors

ſont plus dangereuſes, dautant que ne pouuant s'euaporer par les pores, & pertuis du cuir, qui ſont tous fermez par le froid, elles demeurent au dedans, & font les meſmes accidens que la chaleur de l'Eſté.

Et combien qu'aucuns voulurent dire que la rage ſe faiſoit en Hyuer par la vertu de la froidure, qui gele le ſang, cela pourtant fut reprouué, parce que le froid engourdiroit pluſtoſt les eſprits, que d'eſmouuoir vne telle fureur : & qu'auſſi le ſang ne ſe gele point tant que l'animal eſt en vie, encores que le ſang puiſſe pourrir à cauſe qu'il n'eſt point eſuenté, le froid reſſerrant les pores & conduits.

Quelques-vns pourtant doubtoient ſi les chiens eſtoient ſi chauds & ſi ſecs qu'on diſoit, veu que quand on demande la raiſon pourquoy les chiens ne voyent que douze iours apres qu'ils ſont nez, & que celuy qui void le dernier eſt le meilleur, on dit que leur trop grande humidité en eſt cauſe : ce que demonſtre bien leur nez qu'ils ont touſiours froid : car d'où viendroit ceſte froideur ſinon d'humidité ?

Vn de la Seree reprenant le propos qu'on auoit dit, que le chien qui voyoit le dernier eſtoit le meilleur, va dire que les chaſſeurs aſſeurent, que pour choiſir d'vn nombre de petits chiens le meilleur, il ne falloit que mettre la mere au propre de le choiſir elle meſme : comme ſi on les emporte hors de leur giſte, le premier qu'elle y rapportera, ſera touſiours le meilleur : ou bien ſi on fait ſemblant d'entourner de feu leur giſte de toutes parts, celuy des petits au ſecours duquel elle courra premierement, ſera le meilleur. S'il eſt vray, demanda

vn de la Seree, que ſi vous oſtez aux petits chiens vn petit nerf qu'ils ont ſur la langue, qui reſſemble à vn petit ver, qu'ils n'enragent iamais.

Laiſſant ce doute, on demanda s'il eſtoit vray que l'eſcume d'vn chien enragé, ſans morſure ne piqueure, peut faire enrager : dautant que le venin eſt ſi contagieux & malin, qu'on dit que les verges d'vn cornoiller, & l'herbe *ſanguinaria*, qu'on appelle à Paris de ſainct Innocent, vulguairement la renoüe, eſchauffees en la main, reuoquent la rage à ceux qui ont eſté autresfois mordus par des chiens enragez, qui autrement eſtoient deliurez du peril.

Il fut dit qu'on trouuoit eſcrit que la ſaliue d'vn chien enragé verſee ſur la main de Socratés, luy fit oublier toute ſa ſageſſe, le rendant inſenſé : & que l'eſcume ſeule d'vn chien enragé, & ſans bleſſure, pouuoit faire enrager, touchant ſeulement à la peau : pourautant que ceſte baue, retenant la nature des parties dont elle procede, porte ce venin tellement ſubtil, que facilement il paſſe par les pertuis du cuir, & eſtant attiré dans les arteres, par le continuel mouuement d'icelles, il eſt conduit à la fin au demeurant du corps. Cela s'entendant, ſi la baue faiſoit long ſejour ſur la peau : car ſi elle eſt eſſuyee, & le lieu promptement laué d'eau ſalee, ou d'vrine, la baue ne ſeroit nulle nuiſance. Or le venin eſtant entré, ou par la ſubtilité de ceſte eſcume, ou par la playe faicte par vne morſure, ou piqueure d'vne beſte enragee, gaigne peu à peu, ſans s'arreſter aux parties où il paſſe, tellement qu'on eſt bien quarante iours, deux mois, vn an, ſans rien y apperceuoir : la rage eſtant

vne efpece de melancholie operant tardement, qui fe peut cacher long temps. Car felon la difpofition de l'air, la vehemence du venin, le lieu de la morfure, la force de ceux qui font mordus, felon l'habitude, & que les humeurs font preparez à eftre pourris, les accidens apparoiffent pluftot ou plus tard. Et lors que ce venin aura apprehendé l'animal, il entre en fureur quand il fuit l'humidité, & les chofes refplendiffantes, à caufe de l'horreur qu'il a de foy-mefme, ayant vne grande foif fans vouloir boire, fon corps ayant prins vne affection contraire à la naturelle, dont il aduient qu'il ne defire les chofes qui naturellement appaifent la foif.

Or pource qu'ils ont l'eau en grande horreur, difoient-ils, encores qu'ils foient bien alterez, cefte maladie s'appelle *Hydrophouie*, c'eft à dire, crainte d'eau, & ceux qui font tombez en *Hydrophouie*, iamais ne gueriffent : & eft plus cruelle en vne befte fauuage, laquelle de foy-mefme eft feche, la rage eftant vne putrefaction feche.

La meilleure raifon, dont il me fouuienne, qui fut donnee de ce que ceux qui font enragez craignent tant les eaux, eftans fi alterez, c'eft qu'à caufe de la continuelle imagination qu'ils ont du chien qui les a mordus, il leur eft aduis que l'eau foit toute pleine de chiens : car en leur efprit animal, qui eft inftrument de la vertu imaginatiue, la figure du chien y eft imprimee & parce ils iappent comme vn chien : & à caufe de cefte vehemente imagination, qui eft en l'efprit naturel & humiditez du corps, en leur vrine fe reprefentent femblances de chiens, la vertu naturelle obeïffant à la vertu animale imaginatiue, imprimant ces figures és humiditez, & en

l'vrine, tant l'imagination a de force & de puiſſance ſur les humeurs du corps. On s'esbahiſſoit comme les chiens ſur tous les autres animaux eſtoient les plus ſubiects à ce venin, veu que leur langue tire tout le venin & la viſcoſité d'vne playe, & que ſa teſte a des ſutures (contre l'opinion d'Ariſtote) par leſquelles ces vapeurs choleriques peuuent s'euaporer.

Quelqu'vn demanda s'il y auoit des remedes eſcrits contre la rage, puis qu'elle eſt ſi commune? Il fut reſpondu que Serapion & Galien auoient laiſſé par leurs receptes, que la rage ſuruenuë par la morſure d'vn chien enragé ſe guerit, ſi celuy qui en a eſté mordu boit du ſang d'vn chien, la rage facilement apprehendant ce ſang canin, & ſe conuertiſſant en luy, & cependant laiſſant le ſang de l'homme en paix : & ce à cauſe de l'affinité qui eſt entre le ſang du chien & la rage.

Comme auſſi on tient que le poil du meſme chien, qui vous aura mordu, mis en cendre, & beu auec du vin, peut guerir vn enragé, & empeſcher qu'il n'enrage : ce venin prins le dernier, combatant & chaſſant le premier. Il ſe lit en Pline qu'vne vieille fut aduertie en ſonge de la proprieté de l'herbe *Cynorrhodon*, ou Eſglantine, qui eſt vne eſpece de roſe ſauuage, & qu'elle en gueriſt ſon fils, qui auoit eſté mordu d'vn chien enragé.

Les autres tiennent que la rage eſt guerie ſi on fait des pilules du crane d'vn homme pendu.

Les autres aſſeuroient que l'eau de la mer gueriſſoit les enragez, ſi on les iette dedans : & de faict, on les mene maintenant à la mer, comme le plus aſſeuré remede, & les guerit par vne vertu ſalſitiue, comme fait

le lard vieil, & comme la morſure des ſerpents ſe guerit par la ſaliue, à cauſe du ſel. Combien qu'aucuns ont voulu dire, que ce n'eſtoit point la vertu de l'eau de la mer qui les gueriſſoit, mais que cela ſe faiſoit par vne crainte qu'on leur donne quand on les iette à l'impourueuë dans l'eau, qui chaſſe vne autre peur qu'ils ont de l'eau : car nous trouuons pluſieurs maladies ſe perdre par vne ſoudaine frayeur : à cauſe que les amas d'humeurs s'eſcartans çà & là, s'euacuent plus facilement, l'humeur euacué la maladie s'appaiſant. Plonger auſſi les affligez de rage en eau ſalee & tiede, fait guerir leur rage : l'eau marine ou ſalee ayant vne grande vertu contre ce mal.

Les autres diſent que les enragez eſtans plongez par ſept fois en l'eau la teſte la premiere, n'ayans plus peur de l'eau, qu'ils appetent toutesfois, ils viennent à en boire à bon eſcient, ce qui les fait guerir. Ou bien c'eſt que par ceſte apprehenſion & mutation ſubite, les mettans la teſte la premiere en l'eau, ſe fait vne commutation & tranſport des matieres, eſtans en la teſte, aux autres parties, comme il ſe fait aux inſenſez, qui ſe precipitent dans l'eau, ou ſe iettent par les feneſtres, qui gueriſſent.

Si eſt-ce qu'on repliqua, que Ferrand Ponzet Cardinal, en ſon liure des Venins, auoit dit pluſieurs auoir eſté plongez en la mer, qui n'ont laiſſé à eſtre ſurpris de la rage : & que s'ils beuuoient de ceſte eau de la mer, ou d'vne autre, qu'ils gueriroient pluſtoſt : pource que Aece raconte d'vn Philoſophe, qui voulant reſiſter à ce mal de *Hydrophouie*, entra dans le bain, & en beut,

dont il guerit. Et auſſi ſi nous voulons croire Pauſanias, il dit qu'il y a en Arcadie vne fontaine, que ſi ceux qui ſont mordus des beſtes enragees en boiuent de l'eau, ils en ſont gueris : ce que demonſtre le nom de la fontaine, qui s'appelle Alyſſon. Comme aucuns tiennent que la rage eſt guerie, & la morſure des chiens enragez, en vſant de la cendre des chancres marins.

Aucuns ne ſe fians en ces remedes, ont recours aux charmes, & aux enchanteurs : mais ie ne ſçay comment auec leurs coniurations ils pourroient guerir vn tel mal, veu qu'ils mettent ſeulement dans vn morceau de pomme ces mots, *Hax, pax, max, Deus, adamax*. On mit auſſi en auant ſi la rage pouuoit ſuruenir d'elle meſme, ſans auoir eſté mordu d'vne beſte enragee.

Il fuſt arreſté, que puis que la rage eſtoit vne eſpece de manie, qu'elle pouuoit ſuruenir ſans aucune morſure : eſtant la rage vne forte & eſpece de melancholie, qui peche par vne qualité ſeche, maligne & veneneuſe : & que tous animaux pouuoient enrager à cauſe de mauuais regime : ou en vſant de viandes trop chaudes & ſeches, & demeurans en lieux chauds, la chaleur multipliant la melancholie par aduſtion, ou au contraire en vſant de froides & ſeches par trop, & habitant en lieu beaucoup froid, le froid multipliant la melancholie par voye d'ingroſſation, congelation, & inſpiſſation : tout ainſi que les humeurs ſe bruſlans peuuent cauſer vn chancre, ou ladrerie, principalement aux melancholiques.

Quelqu'vn adiouſta que les maladies & rage des chiens, venoient de la rate : que ſi les preſtres Egyptiens vou-

loient dire vn homme eſtre ſplenetique, le ſignifioient par le chien : ceſte maladie eſtant ſi contagieuſe en vn chien, que ſi aucun le veut guerir de la rage, ou qu'il en face ouuerture eſtant mort, il ſera en danger de prendre le mal, ou d'eſtre ſplenetique, par l'exhalation. Meſmes, on dit, que ſi vous marchez ſur l'vrine d'vn chien enragé, & que vous ayez vn vlcere, cela vous nuira beaucoup : & encores qu'il ne ſoit enragé, l'vrine du chien eſt ſi dangereuſe, que ſi voſtre vrine, en piſſant où il a piſſé, ſe meſle auec la ſienne, vous ne ſerez apte à la generation.

Il fut bien dit dauantage, car quelqu'vn aſſeura que ſi vn homme a eſté mordu d'vn chien, ne fut-il point enragé, que ceſt homme par vne contagion nuira aux œufs que la poulle coüera, ſera auorter les oüailles, & s'il ſuruient à vn accouchement, cauſera l'auortement de la femme, & augmentera les playes à vn vlceré par ſa preſence.

Vn de noſtre Seree ſe faſchant d'oüir parler d'vne maladie ſi eſtrange, & à craindre, & apres auoir ouy conter que Balde Iuriſconſulte en eſtoit mort, va dire que pour reſiouïr la compagnie, qui eſtoit toute troublee d'ouïr parler de ſi eſtrange maladie, il vouloit faire vn petit conte d'vn grand Seigneur, & de ſes chiens.

Le Seigneur à qui eſtoient ces chiens, commença-il à conter, auoit en ſon chaſteau vne chappelle, en laquelle ſon chapellain, qui luy ſeruoit auſſi de veneur, diſoit ordinairement la Meſſe. Ce preſtre eſtant vn iour en la chapelle, en attendant ſon maiſtre, ſe va reueſtir, preſt à dire la Meſſe.

Le Seigneur arriué, commanda à ſon preſtre de commencer la Meſſe. Le preſtre voyant qu'il n'y auoit point de feu, pria ſon maiſtre d'aller querir du feu pour allumer vn cierge, parce qu'il eſtoit reueſtu : ce que ſon maiſtre refuſa, diſant, Ie ne vous ſeruiray pas, puis que ie vous paye. Dont le chapelain fut contrainct, tout chappé qu'il eſtoit, d'aller querir du feu en la cuiſine. Les chiens le voyans ainſi accouſtré, le meſcogneurent, auſſi bien que les chiens d'Acteon, de telle ſorte qu'ils mirent & ſa chappe, qui eſtoit de veloux rouge, & ſon aube, & ſon omitton, en cent pieces, & le gouſpillerent de ſorte, que ſes habillemens meſmes eſtoient tous à lambeaux, & ſans ſon tiſon de feu qu'il auoit prins pour allumer le cierge, ie croy qu'ils l'euſſent mis en pieces. Eſtant ſauué auec peine, il ſe renferme dans la chapelle, & reuenu à luy, & ayant prins haleine, il demande à monſieur s'il vouloit pas ouïr la Meſſe. Ce monſieur, le voyant ainſi haillonné, reſpond que non, & qu'il ne vouloit point du demeurant de chiens.

Le pauure chapelain n'ayant pas grand' peine à ſe deueſtir, ſe retire en ſa chambre, où il fut plus de quinze iours ſans ſe monſtrer, tant pour le mal qu'il auoit, & de ſes habillemens qui eſtoient tous deſchirez, que pour la moquerie.

Si ce chapelain, va dire vn autre, euſt eſté bien aduiſé, il ſe deuoit aſſeoir, voyant les chiens venir contre luy : car on tient qu'vn chien ne mord iamais vn homme quand il eſt aſſis, & qu'il perd ſa cruauté tant qu'on ſera aſſis : & que la couleuure auſſi, qui craint l'homme nud, ne mordra iamais vn homme tant qu'il ſera nud. Mais,

demanda quelqu'vn, ne ſçauroit-on auoir recours contre le maiſtre d'vn chien qui a accouſtumé de mordre? Parce qu'ayant vn procés contre vn de mes voiſins pour cela, le Iuge condamna ſeulement le chien, huict iours au pain & à l'eau.

Et conſeillerois, adiouſta-il, à ceux qui craignent les chiens, & aux pauures, & à ceux qui ſont mal veſtus : car les chiens ſont mauuais principalement à ceux-là, de porter auec eux vn ſiege pour ſe ſeoir, ſi d'auenture ils rencontroient de mauuais chiens qui les vouluſſent mordre.

Et moy, repliqua vne Feſſe-tondue, ie leur perſuaderois pluſtoſt de porter de l'eau, pour la ietter ſur les chiens, s'ils vouloient mordre, comme on fait pour les deſpartir : car l'eau eſtant froide, elle amortiſt la chaleur, & ſede la cholere.

Vn Drolle prenant la parole, va dire qu'il le croyoit bien, pourueu que l'eau fuſt chaude : & que quand on leur en auroit ietté ſur eux, qu'ils ſeroient bien enragez s'ils auoient enuie de mordre. Et pource qu'il n'en voudroit pas ietter que ſur les enragez, & qu'il en vient de grandes querelles (car quand on veut mal à vn chien, on dit qu'il eſt enragé) il prioit la compagnie de luy dire comment il pourroit cognoiſtre ſi vn chien eſt enragé. Si vous voulez cognoiſtre, luy fut reſpondu, ſi le chien qui vous a mordu eſt enragé, baillez-luy vous meſme du pain, que s'il le prend, & qu'il le mange, aſſeurez-vous qu'il n'eſt aucunement enragé.

Quoy, va-il repliquer, que ie donnaſſe du pain à vn chien qui m'auroit mordu? Ie meriterois que tous les

chiens du païs me vinſſent mordre. Bien, luy fut-il reſpondu, ſi ne voulez eſſayer ceſtuy-là, il y a aſſez d'autres moyens pour recognoiſtre le chien enragé : comme s'il n'abbaye point, & qu'il ſoit muet, & s'il tremble quand il void de l'eau, s'il ne boit ny ne mange, s'il ne cognoiſt point ſon maiſtre, combien qu'il l'aime tant que pour l'auoir perdu, & eſgaré, il peut de faſcherie enrager, à cauſe que courant çà & là, il laiſſe le manger & le boire, dequoy s'enſuit ebullition de ſon ſang, qui ſe tourne puis apres en melancholie.

Si la playe, adiouſta-il, qu'aura faict vn chien eſt frottee de pain, & vn autre chien n'en veulle manger, le chien qui a mordu eſt enragé : auſſi bien comme quand vne poulle meurt dans vingt-quatre heures apres auoir mangé le pain qui aura touché à la bleſſure, ce que Paré nie toutesfois : l'ayant ſouuent experimenté.

Mais pourquoy, demanda quelqu'vn, eſt-ce que les iours ardens ſont les plus dangereux, & que communément les chiens enragent, quand la Canicule, ou petit Chien ſe leue? C'eſt, va dire quelqu'vn, qu'enuiron le ſezieſme de Iuillet, la Canicule ſe leue, & durant ſon cours, qui eſt de ſix ſepmaines, qu'on appelle les iours Caniculaires, la chaleur ſe renforce : cela ſe faiſant à cauſe que pluſieurs eſtoilles chaudes ſe leuent lors auec le Soleil, & augmentent la chaleur d'iceluy : car toutes les eſtoilles ſoubs le ſigne du Lion ſont chaudes & martiales, comme eſt ce ſigne. A ceſte cauſe il eſt fort bon, pour peur de la rage des chiens, les faire ſouuent baigner durant la Canicule, & leur bailler, tant que regnera la Canicule, parmy leur viande de la fiente de poulaille :

qui eſt ſouueraine pour les empeſcher d'enrager. Que ſi on s'apperçoit qu'vn chien ſoit enragé, il faut incontinent luy faire aualler du ius de bettes auec moüelle de ſuzeau, ou luy imprimer au front vne marque de fer de cheual. Ne faut donc s'eſmerueiller ſi la chaleur augmentee bruſle la cholere du chien, en laquelle humeur il abonde. Et croi, adiouſtoit-il, que ces iours-là, auquel temps les chiens enragent plus ſouuent qu'en autre ſaiſon, pour cela ont eſté appellez Caniculaires. Les Allemans craignans tant ceſte rage, qu'en certain païs d'Allemagne, durant ces iours Caniculaires, ils font aſſommer par l'executeur de haulte-iuſtice, tous les chiens vagabonds, & qui ne donnent à cognoiſtre par certaine marque qu'ils portent au col, qu'ils ont maiſtre.

Mais, adiouſta-il, il ne s'enſuit pas qu'encores qu'vn homme ſoit mordu d'vn chien enragé, que pourtant il enrage neceſſairement : car tous animaux mordus de beſtes enragees n'enragent pas, ſeulement ceux qui ſont diſpoſez à receuoir ce venin : comme nous voyons que tous ne prennent pas la peſte.

Apres il fut dict que pour euiter la rage, il eſtoit bon d'eſtuuer la plaie auec du vin-aigre, & du nitre, puis faire vn cataplaſme de noix, d'oignons, de miel, & de ſel, cuits enſemble, & petris auec farine de froment : ayant auparauant dilaté la playe, ſcarifié la peau, & appliqué ventouſes, ſans ſaigner & ouurir la veine, en luy faiſant prendre du theriaque & mitridat.

Quelqu'autre prenant la parole va dire qu'il y auoit à vne lieuë de Poictiers, prés de Croutelles, vne famille, qui par grace ſpeciale, de pere en fils, gueriſſoit la mor-

ſure des chiens enragez, non ſeulement és hommes, mais auſſi à tous animaux, & auſſi empeſchoit le venin de la morſure des ſerpens.

Ne ſeroient point ces gens-là, repliqua quelqu'vn, de la compagnie de ceux qu'on appelle Sauueurs? Ce qui eſt aiſé à ſçauoir, car on dit que ces gens-là ont la rouë de ſainĉte Catherine au palais de la bouche : & poſſible, adiouſta-il, que c'eſt la raiſon pourquoy ce village, où demeure ceſte famille, s'appelle le Palais, pour auoir ceſte rouë au palais. Mais pour vous en dire la verité, ceux de ce village ſont gens de bien, & Dieu peut auoir deſparty ſes graces à ceux-cy, qui ſauuent & remedient à vn ſi grand mal que celuy de la rage, & aux morſures des ſerpens. Et ſi me ſouuient, que ces gueriſſeurs demandoient à ceux qui auoient eſté mordus de chiens ou de ſerpens, s'ils auoient tué le chien ou le ſerpent, & qu'ils gueriroient pluſtoſt, s'ils ne les auoient point tuez.

Il y auoit en ceſte Seree vn petit bonhomme qui va confirmer tout ce qu'on auoit diĉt de ceſte famille qui demeure au Palais, & qu'il auoit eſté en ce village, & auoit parlé à vne bonne femme, qui eſtoit de la lignee & famille de ces medecins de rage, & ſauueurs, pour luy demander moyen de pouuoir guerir & pouruoir à de pauures filles ſes voiſines : ceſte bonne femme luy demande, ſi ces filles eſtoient enragees, le bonhomme lui reſpond que non : mais qu'elles eſtoyent ſur le poinĉt d'enrager. Ceſte bonne femme, voyant qu'il vouloit rire, luy dit, qu'il ne les ſçauroit guerir, & qu'on ne luy ſçauroit apprendre à guerir ces pauures filles, parce qu'il eſtoit trop vieil.

Ils vouloient rire, quand quelqu'vn va dire qu'Albert le Grand eſcrit auoir veu vn homme, qui ayant eſté mordu d'vn chien enragé à vn bras, que ſept ans apres la cicatrice ſe vint ſi bien à enfler, qu'il mourut delà à deux iours.

Il y a bien dauantage, adiouſta-il, c'eſt que ſi vn chien vous mord, encores qu'il ne ſoit point enragé, & que puis apres il vienne à enrager, vous ſerez en danger de l'eſtre, encores que la playe de la morſure ſoit guerie, & conſolidee, & qu'il y ait long temps qu'il vous ait mordu. Parquoy ſeroit bon, diſoit-il, en temps dangereux, & és iours Caniculaires, de faire tuer le chien, ou autre beſte, qui vous auroit mordu, de peur qu'elle enrage, & vous auſſi, combien qu'il en puiſſe arriuer de grandes querelles, car qui m'aime, il aime mon chien.

Auſſi, adiouſta quelqu'vn, il eſt bien à aimer, ne laiſſant iamais ſon maiſtre, tant pauure ſoit-il, pour en ſuiure vn plus riche : faiſant touſiours la ſentinelle pour ſon maiſtre, quelque mal que ſon maiſtre luy face : à ceſte cauſe Platon compare le bon ſoldat au chien, pource qu'il faut & à l'vn & à l'autre vſer de grande fidelité & diligence.

Il n'eſt pas iuſques à Codrus, le plus pauure du monde, qui n'euſt vn chien, qui s'appelloit Chiron, qui ne laiſſa iamais ſon maiſtre, tant le chien eſt fidele. Quelqu'vn va repliquer ainſi : Si dit-on que les chiens qui ſont en vn camp auec leurs maiſtres, les laiſſent, & ſe retirent en l'armee qu'ils penſent & preſagient deuoir emporter la victoire, & qu'ils ſuiuent ceux qui doiuent eſtre maiſtres. A ce propos, adiouſta-il, ie m'en vais vous reciter

les propres mots de Froiſſard qu'il eſcrit d'vn chien qui preſagea, laiſſant ſon maiſtre, celuy qui deuoit eſtre Roy.

Le Roy Richard, dit Froiſſard, auoit vn Leurier, lequel on nommoit Math, tres-beau Leurier outre meſure : & ne vouloit ce chien cognoiſtre nul homme, fors le Roy. Et quand le Roy vouloit cheuaucher, celuy qui le gardoit le laiſſoit aller, & ce Leurier venoit tantoſt vers le Roy le feſtoyer, & luy mettoit incontinent qu'il eſtoit eſchappé les deux pieds ſur les eſpaules. Et adonc aduint que le Roy & le Comte d'Erby parlans enſemble en la place de la court du chaſteau : & eſtans leurs cheuaux tous ſellez, ce leurier nommé Math, qui eſtoit couſtumier de faire au Roy ce que dict eſt, laiſſa le Roy, & s'en vint au Comte d'Erby, & luy fit toutes telles contenances que parauant il auoit accouſtumé faire au Roy, & luy aſſit les deux pieds ſur le col, & le commença grandement à cherir.

Le Comte d'Erby, qui point ne cognoiſſoit ce leurier, demanda au Roy, Et que veut ce leurier faire? Couſin, dit le Roy, ce vous eſt vne grande ſignifiance, & à moy petite. Comment, dit le Comte, l'entendez vous? Ie l'enten, dit le Roy : c'eſt que le leurier vous feſtoye & recueult auiourd'huy comme Roy d'Angleterre, que vous ſerez, & i'en ſeray depoſé, & le leurier en a cognoiſſance naturelle. Si le tenez lez vous : car il vous ſuiura, & m'eſlongnera. Le Comte d'Erby entendit bien ceſte parole, & fit chere au leurier, lequel onc puis ne voulut ſuiure Richard de Bourdeaux, mais ſuiuit le Comte d'Erby, Duc de Lanclaſtre.

Et ſi les Grecs & les Latins ont eu les chiens en ſi grande

recommandation, que de couſtume ancienne ils entroient aux aſſemblees publiques, & aux conuocations du peuple auec les Heroës. Les Lares des anciens, c'eſt à dire Dieux domeſtiques, eſtoient veſtus de la peau des chiens : parce qu'ils gardent les maiſons, & veillent la nuict pour la defenſe de ceux qu'ils ont entreprins garder, comme les chiens. Si eſt-ce, repliqua vn autre, que ſi nous ſuiuons le liure des Spectres, & que les Lares ſoient Demons, nous dirons auec Plutarque, que les Lares eſtoient veſtus de peaux de chien : pourautant que tout ainſi que le chien a bon ſentiment, auſſi les Lares odorent de loing les pechez & meſchancetez des perſonnes, à fin de les punir & chaſtier aigrement. Ciceron appelle les chiens gardes fideles par deſſus tous autres animaux. Les femmes accouchees, qui ſe veulent faire tarir, font bien ceſt honneur aux petits chiens de ſe faire tetter à eux. Cyrus de Perſe fut nourry par vne chienne. Les Egyptiens pour le hieroglyphique d'vn noble courage, qui recerche plus volontiers l'honneur que le profit, ont mis le pourtraict d'vn chien, qui ſe tient coy aupres d'vn lieure mort. Les Bactriens & Caſpiens les ont tant honorez, qu'ils ont voulu que les chiens leur ſeruiſſent de ſepulchres, nourriſſans leurs ſepulchres, & appelloient tels chiens, ſepulchraux : pluſieurs de nos anciens faiſans enterrer leurs chiens auec eux en meſme ſepulchre, tant ils les aimoient, pour le moins on le void és vieux ſepulchres : au contraire de ceux de l'iſle de Corſe, qui mangent & ſe nourriſſent de chiens : auſſi font-ils iraconds, hardis, cruels, agiles & prompts, ſi nous croyons Cardan : qui dit cela apres Strabo & Pline, leſquels aſſeurent que les Ethio-

piens vſoient entre autres viandes de la teſte des chiens. Hercule auoit vn chien qui le ſuiuoit d'ordinaire, qui fut cauſe de l'inuention du pourpre : auſſi bien que la vigne, qui fut trouuee, ce dit Atheneus, prés la montagne d'Ethna, par vn chien, lequel ſe pourmenant par là, arracha vn rameau de terre, & replanté, ſortirent pluſieurs reiettons, que le fils de Deucalion nomma *Oenus*, du nom du chien qui auoit arraché le rameau : & à ce qu'on m'a dit les anciens Grecs appelloient les vignes *Oeneas*. Quelqu'vn en doutant va demander s'il eſtoit vray que les petits chiens tenus ſur les membres gouteux appaiſent le tourment, & par quelle raiſon. Il fut reſpondu que cela ſe faiſoit par vne douce & chaude exhalation, reſueillant la chaleur naturelle de l'homme languiſſante : ou bien attirant à eux l'humeur qui cauſe les douleurs : ou bien les diſſipant par vne vertu digeſtiue & conſumatiue : tellement que quand on les en tire, ces pauures petits chiens ne ſe peuuent aider de leurs membres. Les chiens auſſi gueriſſent les playes & vlceres en les lechans : & ce à cauſe de la deterſion & mondification de la playe : la langue du chien eſtant deterſiue, à raiſon du ſel dont elle eſt abbreuuee : la langue nettoyant l'vlcere, & le ſel y adherant, detergeant l'ordure qui eſt deſſus, la ſaliue eſtant dicte *à ſale, ſal autem detergit*. De ce que deſſus on peut rendre raiſon, de ce que la ſaliue de l'homme, principalement à ieun, fait mourir le Scorpion, la Tarentule, & autres tels animaux veneneux : & ſe trouuent certains hommes, qu'aucuns appellent *Marſes & Pſelles*, qui font profeſſion de ſuccer les venins. Il fut adiouſté qu'vne grand' Dame,

comme il eſt eſcrit en Lucian, aima tant ſa chienne Myrrhene, pour luy ſeruir de quelque deterſion, qu'elle pria vn Philoſophe de la mettre auec luy en ſa coche, pour la traicter & gouuerner, eſtant prochaine à auoir des petits.

Noſtre Feſſe-tondue va repliquer qu'il ſçauoit bien pourquoy le chien ſuit touſiours ſon maiſtre. Et quand on luy euſt demandé, pourquoy ? Il va reſpondre, le chien ſuit ſon maiſtre, pource que le maiſtre va deuant. Auſſi l'obeïſſance du ſeruiteur au maiſtre, eſt repreſentee par vn chien deſtournant la teſte, ſelon les lettres ſacrees des Egyptiens. Puis ſe met à faire vn conte qu'il commença ainſi. Ie fus n'a pas long temps aſſailly du chien de mon voiſin, d'auenture i'auois vne pertuiſanne, dont ie me defends contre ce chien ſeulement de la hante : mais ie ne ſceu ſi bien faire, qu'il ne me baillaſt vne dentade, & que les dents ne me fiſſent grand mal. Lors ie ne me pus tenir de tourner la poincte & le tranchant de ma pertuiſanne contre le chien, ſi bien que ie le bleſſay. Le maiſtre du chien me va dire, qu'il me deuoit ſuffire de frapper ſon chien du manche & derriere de la pertuiſanne. Ie luy reſponds, Il ne me deuoit donc mordre auſſi que de la queuë.

Quelqu'vn prenant la parole va dire, qu'à cauſe des querelles qui viennent des grands chiens qui mordent, & qu'on ſe fait bien mordre à ſon chien, qu'il aimeroit mieux auoir de ces petits chiens de l'iſle *Melita*, que nous appellons Malte : car ces petits chiens ne mordent point, & s'ils mordent, ils ne font nul mal, dont il n'en arriue pas tant de querelles que des grands : & ſi

les petits ſe vendent mieux que les grands, ce qui trompa le Limouſin. Que ſi on veut empeſcher, diſoit-il, que des chiens deuiennent grands, il faut tout incontinent qu'ils ſont nez qu'on les lie eſtroictement de bandes & linges, ou bien les mettre en vn petit vaiſſeau, où ils ſoient bien ſerrez : car ainſi renfermez, ils ne croiſſent point, par faulte d'exercice : croiſſans plus icy qu'en l'iſle de Malte, & auec cela ne les faut gueres nourrir, ſi vous voulez qu'ils demeurent petits. I'ai veu, fut-il repliqué, autant de querelles pour les petits chiens que pour les grands, pource qu'on les deſrobe plus aiſément, & ne retournent point à leurs premiers maiſtres comme font les grands. Toutesfois i'ay vn mien voiſin qui ſçait ſi bien traicter les chiens qu'il deſrobe, que iamais ne retournent à leurs premiers maiſtres, de quelque ordre puiſſent-ils eſtre encores qu'on leur ait baillé à manger des grenouïlles cuites, ou du ſel broyé, ou du pain long temps tenu ſoubs les aiſſelles : car on dit que cela ſert à vous faire ſuiure de vos chiens. Ie voulus ſçauoir, diſoit-il, de quelle recepte il vſoit, non pas pour ſouſtraire les chiens des autres, mais pour me garder de luy, & d'autres, qui ſont meſtier de les deſrober, ſans que les chiens facent conte de reuenir où ils ont eſté eſleuez & nourris petits. On m'aſſeura que quand il pouuoit empoigner quelque beau chien, il le renfermoit en vne chambre, & le faiſoit iuſner tant qu'il pouuoit porter la faim : le viſitant tous les iours, luy bailloit vn peu à manger à chaſque fois : tellement que le chien recognoiſſant le bien qu'il receuoit de ceſtuy-cy, qui luy bailloit tous les iours à manger en ſa grand' faim, l'aimoit à iamais, iuſques à ne le

plus laiſſer, & à oublier ſon premier maiſtre : car le chien n'oublie iamais le bien qu'on luy a faict : parquoi il ſignifie hieroglyphiquement celui qui n'oublie iamais le bien faict qu'il a receu : & auſſi repreſente la memoire, dont nous trouuons que Socrates, *in Phædro*, iure par le chien, apres qu'il penſe auoir bien apprins l'oraiſon de Lyſias. Et vrayement, va dire quelqu'vn, le Magiſtrat deuoit auoir eſgard à ceux qui font ainſi endurer la faim aux chiens, pour les retenir, ſans auoir la peine de les eſleuer : car ſi nous voulons croire à ce que dit Euſebe, les chiens peuuent enrager par la faim, & à faulte de boire : & à fin que le croyez, il eſcrit que ſous l'empire de Maximinus, y eut ſi grande famine, qu'on fut contrainct de tuer tous les chiens, de peur que par la faim ils ne vinſſent à enrager, puis apres à mordre, & à manger les hommes. I'ay veu, adiouſta-il, vn gentil-homme Limouſin, qui fut contrainct, à cauſe d'vne grande cherté de bleds, de laiſſer ſes chiens : mais tant s'en faut qu'il les vouluſt faire tuer, qu'en pleurant & regardant ſes chiens, il leur bailla congé, en leur diſant, Mes amis, il n'y a ſi bonne compagnie qui ne ſe deſparte : on ne peut pas touſiours demeurer enſemble. Celuy qui auoit conté comment ſon voiſin gaignoit ainſi les chiens, va dire que depuis qu'il euſt ſceu cela, ne voulut iamais hanter auec ce voiſin : tant pource qu'il faiſoit tort à beaucoup de perſonnes, que pour la cruauté qu'il exerçoit enuers les chiens, ſi fideles gardiens & compagnons des hommes. Et tant s'en faut, diſoit-il, que ie vouluſſe faire comme mon voiſin, que ie me repens de vous l'auoir dict, de peur que quelqu'vn s'en ſerue, l'ayant apprins de moy.

Mais ie m'aſſeure, adiouſta-il, que tous ceux qui ſont icy ne ſont pas plus cruels que les Turcs, qui ſont ſi eſlongnez de faire eudurer les chiens, qu'encores qu'ils ne ſoient pas à eux, ils leur donnent du pain pour l'honneur de Dieu, & des Treſpaſſez : comme auſſi ils acheptent des oiſeaux, qui ſont priſonniers en cage, leur baillans liberté, par la meſme raiſon qu'ils donnent du pain aux chiens.

I'ay leu auſſi qu'vn Duc de Sileſie dota vn certain lieu pour nourrir les chiens qui n'auoient point de maiſtre, & à qui leurs maiſtres auoient donné congé, ou qui les auoient perdus. Que ſi i'en eſtois creu, ceux qui font ainſi ieuſner les chiens, ſeroient punis, ou bannis, comme fut celuy qui creuoit les yeux aux corneilles, ne pouuant rien eſperer de bon de telles gens. Et vous aſſeure, diſoit-il en continuant, que i'ay vn parent qui ne ſe feindroit point de tuer ceux qui commettroient telles cruautez enuers ſes chiens : car il les aime tant, qu'il n'en a pas vn, voire le plus chetif, qui n'ait vn collier, que les Latins appellent *Millus*, tout garny de clous & poinctes aiguës : qui ſert tant à ſe defendre des autres chiens, qu'à les offenſer : ce qui a meu la maiſon de Petillan à prendre ce *Millus* pour le corps de leur deuiſe, auec ce mot, qui lui ſert d'ame, *Sauciat & defendit.* Ce mien couſin, adiouſta-il encores, aime tant les chiens, que ſi ſes voiſins ont des chiens qui ayent les oreilles vlcerees de mouſches, il les frottera auec amendes ameres broyees : & ſi fera mourir leurs puces, frottant les chiens auec eau de mer, ou de ſaulmure auec eau, ou de vieille lie d'huile d'oliues. On ne luy

ſçauroit faire à croire, que Cerbere, dit Meduſean, Triple-chef, Portier d'Enfer, ſoit vn chien : & que cela eſt faux, de dire que c'eſt vn chien qui produit l'aconit de ſa baue : & qu'on le donne au Dieu de l'Enfer, quelque choſe qu'en dient les ſtatues des Dieux. Et dit auſſi qu'Acteon ne fut point deuoré par ſes chiens, & que ce ne ſont que fictions poëtiques : encore qu'aucuns ayent voulu dire que les chiens d'Acteon eſtans enragez, & ne recognoiſſans leur maiſtre, l'ont pu manger, il diſoit cela eſtre faux : pource que les chiens, encores qu'ils ſoient enragez, ne font nul mal à leur maiſtre, ny à ceux de la maiſon. Et ne pouuoit croire auſſi ce que dit Suidas, que Heraclitus Epheſien ait eſté deuoré par ſes chiens, qui penſoient, le trouuans en vn fumier, que ce fuſt vne beſte ſauuage : là où il s'eſtoit mis au Soleil, eſtant oingt de fient de bœuf, ou de ſon fuif, pour ſe guerir d'hydropiſie. Et que les Latins faiſoient fort mal d'offrir vn chien à leurs Dieux, & appelloient la feſte *Catulatio*, auant que tondre les oüailles, veu que les chiens les gardent des loups. Et qu'Alcibiadés ne fit gueres ſagement de couper la queüe à vn beau chien qui luy couſtoit ſept cents eſcus : à fin, diſoit-il, que les Atheniens comptans cela de moy, ne s'amuſent point à me recercher curieuſement plus auant.

Puis nous va dire que ce couſin gardoit comme l'or l'hiſtoire d'vn chien qui fut ſi fidele à ſon maiſtre, apres ſa mort, que toutes les fois qu'il trouuoit celuy qui l'auoit aſſaſſiné & occis de guet à pent, il l'aſſailloit, & ſe ruoit ſur luy : ſi bien que par ceſte coniecture, & que le chien alloit ſouuent où auoit eſté enterré ſon maiſtre,

qu'on trouua là, il fut conuaincu d'homicide : comme il ſe trouue eſcrit & pourtraict en vne ſale de Montargis. Tout cela eſt aiſé à croire, luy fut-il accordé, à ceux qui ont leu que le chien du Roy Lyſimachus, auſſi bien que celuy de Pyrrhus, ſe ietterent dans le feu, où les corps de leurs maiſtres furent bruſlez. Ie ne vous diray point, adiouſta-il, pour eſtre aſſez commun, comme ce meſme Pyrrhus trouua vn homme mort, ayant ſon chien aupres de lui, qui n'auoit mangé il y auoit trois iours. Le Roy Pyrrhus faiſant enterrer ceſt homme, retint le chien pour luy, qui puis apres recogneut ceux qui auoient tué ſon maiſtre, le chien ſe iettant ſur eux, en vne reueüe que fit ce Roy : tellement qu'eſtans prins ils confeſſerent le meurtre, & furent punis. Le ſacrilege n'en eut pas meilleur marché, lequel fut ſuiuy par vn chien, qui gardoit le temple, ſi de prés toute vne nuict, que le larron auec des pierres ne le pouuoit eſloigner de luy : & s'il demeuroit en vn lieu, auſſi le chien, & ſi ne iappoit qu'à ce ſacrilege, ſans vouloir manger. Le larron eſtant prins, ce chien garde-temple commença à ſe reſioüir, & à manger, & ne iappa plus.

A ceſte cauſe il fut ordonné que ce chien, qui auoit nom Caparus (il meritoit bien d'auoir vn nom) ſeroit nourry du public, & que les preſtres auroient ſoucy de luy. Cedrenus raconte, adiouſta-il encores, qu'vn hoſtellier trouua vn paſſant mort, qu'on auoit vollé & tué, ayant ſon chien aupres de luy qui le gardoit. Ceſt hoſte meu de pitié fit enterrer ce mort, le chien le gratifiant ſe donne à luy, & le ſuit, demeurant auec luy en l'hoſtellerie. Il arriue qu'vn iour le meurtrier de ſon maiſtre

arriue là dedans pour loger, ce chien luy faulte au visage, ayant accouſtumé de faire bonne chere aux autres hoſtes. Cela donna ſi grande preſomption à l'hoſte, qui auoit faict enterrer le maiſtre au chien, que ce brigand eſtant prins fut conuaincu d'auoir faict le meurtre, & condamné d'eſtre roüé. Celius auſſi eſcrit, continuoit-il à dire, qu'vn Nicias chaſſant auec ſes chiens, pourſuyuoit vne beſte de ſi grande ardeur, qu'il tomba en la fournaiſe d'vn charbonnier, & là ſe bruſla : combien que ſes chiens, eſtans tous autour de luy, le prenans par ſes habillemens, le vouluſſent ſauuer. Xantippus recompenſant la fidelité de ſon chien, qui l'auoit ſuiuy d'Athenes nageant iuſques à Salamine, luy fait eriger là vn ſepulchre, qu'on appella *Cynotaphium*. Alexandre le grand, ce dit Theopompus, ayant perdu ſa chienne Pertha, fit baſtir vne ville qu'il nomma de ſon nom.

L'Empereur Adrian aima tant les Chiens, & la chaſſe, qu'il fit dreſſer vn ſomptueux ſepulchre à vn de ſes chiens qu'il aimoit fort : combien que le Concile tenu de ſon temps, ne laiſſa à defendre la chaſſe au Clergé. Les Egyptiens ont erigé aux chiens des monumens, & magnifiques ſepulchres, & les ont tenus en telle eſtime & reuerence (comme ont eſcrit ceux qui ont interpreté leurs lettres Hieroglyphiques) que par l'effigie du chien ils entendoient l'interprete des choſes diuines, leurs prophetes, qui deuoient crier apres les vices, comme le chien iappe & eſt mauuais aux eſtrangers, & doux aux domeſtiques. Pour ceſte raiſon, on mettoit le chien gardien des temples, & des ſimulachres des Dieux, qu'il ſemble auoir en admiration, les regardant bien ſouuent.

Que ſi les Lacedemoniens ont chaſſé les chiens de leurs temples, ce n'eſt pas qu'ils les euſſent en haine, ou pource que publiquement ils s'accoſtent des chiennes, car les autres beſtes en font bien autant : mais c'eſtoit que ceux qui pouuoient toucher le preſtre de Iupiter, eſtoient en franchiſe, & le chien euſt empeſché d'en approcher.

Les Ptamphaoniens, peuple d'Afrique, n'auoient pas ſeulement en reuerence l'effigie du chien, mais en choiſiſſoient vn viuant pour leur Roy : le mouuement & inclination duquel ils obſeruoient, & entendoient, par vn ſacré augure, ce qui leur eſtoit beſoing de faire, où ils deuoient demeurer, & en quel lieu ils ſe deuoient tranſporter. Et ſi ce chien leur ſeruoit d'Aſtrologue : car quand le ventre du chien murmure fort & fait grand bruit, cela denote la pluye : à cauſe que l'air humide rend leurs boyaux pleins de vents & vapeurs : de meſmes le chien ſignifie la pluye, s'il grate en la terre faiſant des foſſes : ce qu'il fait pour eſchauffer ſes pieds, qui ſont rendus froids par l'air humide. On penſoit eſtre ſorty de l'amour & fidelité des chiens enuers leurs maiſtres, quand quelqu'vn de la Seree commença à parler des trois pucelles violees, & iettees en vn puits, qui y furent trouuees de leur pere, par le cry du chien, qui alloit & venoit du puits au pere, & du pere au puits. Et du chien d'vn Poëte, qui ſe laiſſa mourir de faſcherie de la mort de ſon maiſtre. Hircanus le chien du Roy Lyſimachus, ſon maiſtre mort, demeura obſtiné ſus ſon lict, ſans vouloir boire ne manger : & le iour qu'on en bruſla le corps, il print ſa courſe, & ſe ietta dans le feu,

où il fut bruſlé. Et puis nous dit, que ſi nous voulons croire à Elianus, la fidelité des chiens ne s'eſtend pas ſeulement à leurs maiſtres, mais ont ſoucy de ce qui leur appartient : quand il dit qu'vn marchand allant à ſes affaires, & ſortant du chemin, oublia ſa bourſe, que le chien garda iuſques au retour de la foire, où ſon maiſtre n'auoit rien faict par faute d'argent : ayant le chien tant enduré de faim, qu'il mourut tantoſt apres : le maiſtre eſtant plus faſché de ſon chien, que ioyeux de ſon argent retrouué. Puis nous va conter deux hiſtoires des chiens, vne ancienne & l'autre moderne.

Nous trouuons, commença-il encores à dire, que du temps que Appius Iunius & Publius Silo eſtoient Conſuls à Rome, vn cheualier fut condamné à mort, qui auoit vn chien qui l'accompagna priſonnier, & quand il le vid mort, & qu'on le tiroit de la priſon, c'eſtoit pitié de veoir ce chien, & de l'ouyr encores plus. Et comme on iettoit à ce pauure chien à manger, il prenoit la viande, & la portoit à la bouche de ſon maiſtre. Et quand le corps, ſuiuant la ſentence, fut ietté dans le Tybre, le chien ſe mit à nager, & ſouſtint le corps de ſon maiſtre deſſus ſon dos, tant qu'il l'attira au bord de la riuiere. Ce conte attriſta ſi bien aucuns, qu'on le pria de ne dire point la moderne hiſtoire : mais la plus-part l'en ſolliciterent, ſi bien qu'il ne laiſſa à reciter, que Dom Alouſe, Comte de Beneuent, auoit vn chien, qui s'appelloit Melchorique (indigne de mourir ſans nom, & digne d'en auoir encores vn plus long) qui l'aimoit tant, que quand ce chien vid ſon maiſtre mort, il ne voulut iamais manger, & demeura ainſi trois iours, iuſques à tant que

quelqu'vn eſtant en la maiſon, contrefaiſant le Comte en la parole, & le ſemblant de viſage, & de toutes choſes, ſe deſguiſa auec les habits du defunct, & entra en la chambre où eſtoit le chien, l'appellant par ſon nom, & luy faiſant feſte, ny plus ny moins que le Comte auoit accouſtumé de faire. Le chien de grand aiſe fit pluſieurs ſaults, & mangea de ce qu'on luy bailla : mais depuis cognoiſſant qu'il auoit eſté deceu, il retourna en ſa premiere triſteſſe, & ne voulut plus manger, & mourut en peu de temps. Froiſſard auſſi raconte qu'au camp du Duc de Bourbon, tenant le ſiege deuant la ville d'Afrique en Barbarie, il ſe trouua vn chien qui auoit ſuiuy les Geneuois, & toutesfois n'eſtoit aduoüé : lequel fit infinis ſeruices au camp des Chreſtiens : car toutes fois & quantes que les Sarrazins dreſſoient quelques embuſches, & ſortoient à quelque entreprinſe, ce chien clapoit, iappoit, & menoit ſi grand bruit, qu'il reſueilloit tout l'oſt, les Chreſtiens n'eſtans iamais ſurprins : & les Geneuois appelloient ce chien, le chien de noſtre Dame.

Il y a des chiens, va dire vn autre, qui n'aiment & ne cognoiſſent que leurs maiſtres, ſans ſe ſoucier de ceux de la maiſon, ſi vous voulez croire Pline, qui raconte que la femme de Nicomede, Roy de Bithynie, fut tuee du chien du Roy, follatrant auec ſon mary. Il y auoit des chiens, adiouſta-il, au mont d'Etna, qui eſt en Sicile, qui gardoient là vn temple, leſquels chiens applaudiſſoient les gens de bien, & ceux qui venoient là en bonne intention d'accomplir leurs vœux : que s'ils eſtoient vicieux & meſchans, & ſans deuotion, ils les mordoient : comme il y en auoit à Rome gardans le Capitole, qui

ne difoient mot à Scipion l'Afriquain. Cardan dit, adiouſta-il, qu'en Eſcoſſe il y a des chiens qui cognoiſſent les larrons, & les pourſuiuent : ſi bien que ceux qui habitent entre les Eſcoſſois & Anglois, n'oſeroient fermer leurs portes à ces chiens, que s'ils les ferment, & qu'ils ne les veulent receuoir en leurs maiſons, on les eſtimera larrons. Diogene, acheua-il de dire, eſtima tant les chiens, qu'il ne ſe ſaſcha point d'eſtre appellé chien : & pource qu'il y a pluſieurs ſortes de chiens, quand on luy demandoit quel chien il eſtoit : Si i'ay faim, leur reſpondoit-il, ie ſuis Melitee, car ie flatte : ſi ie ſuis repeu, ie ſuis Moloſſe, car ie mords. Franciſcus Dandalus eſtant creé Duc de Veniſe ne trouua point mauuais qu'on le nommaſt chien. Et qui luy fit donner ce nom, c'eſt que luy eſtant ambaſſadeur des Venitiens, & ne pouuant faire la paix auec le Pape Clement, pource que les Venitiens auoient receu les Ferrarois en leur protection, durant le ſouper du Pape, ce Venitien ſe mit à quatre pieds ſoubs la table comme vn chien, ayant vne chaine au col. Dequoy eſtonné le Pape, il le receut en grace, & pardonna aux Venitiens. Le chien eſtant remply de ſi grande fidelité, que d'ancienneté il a eſté touſiours receu à la table de ſon maiſtre : meſme nous trouuons, ſelon Plutarque, que les Rois de Perſe auoient accouſtumé de leur table de bailler à ſouper à leurs chiens. Sur la fin on ſe mit à parler de la generoſité, nobleſſe, & hardieſſe des chiens.

Le premier qui en parla, va dire que ſi vn lieure meurt & eſtouffe, eſtant roidement pourſuiuy des chiens, qu'ils ne le toucheront point : comme beſtes genereu-

ſes, qui bataillent pour la victoire, & non pour la chair.

L'autre commença en ceſte ſorte. Les chiens les plus mauuais & furieux, qui ſoient en tout le monde, ſont en Albanie, ſi courageux & preſomptueux, dis-ie, qu'ils deſdaignent combatre les beſtes les moins fortes & furieuſes. Solin eſcrit que le Roy d'Albanie enuoya deux chiens à Alexandre, paſſant pour conqueſter l'Indie : l'vn deſquels ne voulut combatre vn Ours, ne contre vn Sanglier : dont Alexandre ſe faſcha, & le fit tuer. Mais ceux qui les auoient amenez aduertirent Alexandre que le chien deſdaignant vne ſi petite prinſe, n'auoit voulu employer ſes forces, & que mettant autres beſtes plus furieuſes deuant le chien qui eſtoit demeuré, il en verroit l'experience. Alexandre commanda qu'on le mit deuant vn lion merueilleuſement furieux, lequel il combatit & tua facilement. Curtius dit, adiouſta-il, qu'Alexandre, en ce meſme voyage, auoit pluſieurs fois veu, que quand ces chiens ont vne fois faict prinſe, que vous leur couperiez pluſtoſt les jambes l'vne apres l'autre, que de la leur faire laiſſer. Les chiens eſtans ſi hardis & courageux, que la furie en laquelle ils ſont, quand ils combatent quelque beſte ſauuage, leur esblouit ſi fort les yeux, que le plus ſouuent ils en perdent la veuë, par mutuelle affection de l'eſprit & du corps : encores qu'on die que les chiens ont bonne veuë, & qu'ils voyent autant la nuict que le iour.

Vn Drolle en repliquant va dire, Vous ferez les chiens tant hardis que vous voudrez, ſi ay-ie veu vn Sanglier qui faiſoit fuir les chiens de deuant lui : & voici comment. I'eſtois vn iour à la chaſſe auec vn grand Seigneur,

lequel auoit les meilleurs chiens du monde pour les groſſes beſtes. Allans à la chaſſe, on m'inſtruit de ce que ie deuois faire, & me baille-l'on vn cor, qui me ſeruit bien : car vn grand Sanglier eſtant party de ſa bauge, & chaſſé des chiens, s'en vient droit à moy de grand' fureur. Ne ſçachant à quel Sainct me voüer, n'ayant que mon cors en ma main, & voyant qu'il auoit les nazeaux fort ouuerts, ie m'aduiſe de luy mettre mon cors dedans les nazeaux : ce qu'ayant faict, mon Sanglier paſſe oultre, & commença à corner de telle ſorte que tous les chiens commencerent en lieu de le pourſuiure à fuïr de deuant luy. Les piqueurs voyans ce Sanglier corner de telle ſorte, & venant à eux, s'enfuïrent qui çà qui là, les cheuaux n'en voulans approcher non plus que leurs maiſtres. Le maiſtre de la chaſſe n'eſtoit pas plus aſſeure que ſes gens : & tous penſoient que ce fuſt vn diable encorné qui les vouloit punir de ce qu'ils gaſtoient les bleds des pauures gens. Moy ſçachant comme le tout eſtoit arriué, en lieu de fuïr, ie pourſuiuois ce maiſtre cornard, tellement que ie fus eſtimé le plus hardy de la troupe, iuſques à ce que fuſſions au logis : où voyant que de frayeur les chaſſeurs ne pouuoient ſoupper, ie leur contay ma vaillance, & comme ie luy auois mis mon cornet dans les nazeaux.

Mais laiſſant les choſes antiques, pourſuiuoit-il, que peut-on iuger du chien appellé Leoncique, qui paſſa auec vn ſoldat, quand Colom commença à deſcouurir les Indes Occidentales? Ce chien combatoit de ſi grand courage, que les Indiens le craignoient plus que vingt Chreſtiens : &, qui eſt bien plus, ſi quelque Indien de

ceux que l'on prenoit eſtoit eſchappé, on le diſoit à Leoncique, & il le ſuiuoit à la trace, & s'en alloit droict à luy, combien qu'il fuſt entre mil autres Indiens : & ſi ce priſonnier Indien eſchappé ſe laiſſoit mener, il ne luy faiſoit point de mal : s'il ſe defendoit, il le mettoit incontinent en pieces. Diego de Salazar, adiouſta-il encores, à la conqueſte des Indes, auoit vn chien nommé Bezerillo (digne de ce nom) de couleur rouge, & gueule noire : lequel recognoiſſant ſes Capitaines, & y obeïſſant, tiroit commune paye de ſoldat, pour ſe bien porter contre les Indiens, qu'il deſmembroit. Si bien que les Eſpagnols auoient à la conqueſte des Indiens, pluſieurs tels chiens, qu'ils auoient accouſtumé contre les Indiens, comme à la chaſſe d'autres beſtes : & pour ce ne les nourriſſoient que de chair d'hommes, qu'ils mettoient en quartiers comme chappons. Mais, demanda quelqu'vn, qu'eſt deuenuë la race de ces grands & genereux chiens? Car combien, diſoit-il, qu'en Angleterre ſe trouuent de grands & puiſſans chiens, & en la Bretagne, que nous nommons Dogues, ſi ne ſont-ils pas tels que le temps paſſé : parce que nous trouuons Heliogabale, qui en vn ſien triomphe ſe fait tirer, eſtant en vn char, à quatre chiens. Et nous trouuons que Iuba Roy de Mauritanie, fit amener de grands chiens des Canaries, ce païs nommé Canarie, pour la belle race de chiens qu'il produit. Toutesfois les Eſpagnols, qui depuis peu de temps ont ſubjugué ce païs de Canarie, diſent qu'on ne void en ces iſles aucuns chiens. On luy va reſpondre, qu'il ne falloit s'esbahir ſi les chiens n'y ſont plus tels : veu qu'il n'y a rien qui ne ſe perde, & que les accidens depuis

furuenus en ont peu faire perdre l'engeance & la memoire. Et, comme difent les trois mondes, fi on n'entretenoit fongneufement la race des cheuaux d'Efpagne, & chiens Dogues d'Angleterre, la race s'en perdroit bien toft. Vn de la Seree, refpondant à celuy qui auoit dit que les Efpagnols n'auoient trouué nuls chiens en Canarie, luy va repliquer, Et poffible auffi que ce païs a efté appellé Canarie, à caufe des cannes de fuccre, que produit cefte contree, & non pas à caufe des chiens. Et ne fe trouue plus de grands chiens, adiouftoit-il, en toute l'Europe, qu'on nomme Dogues, qu'en la grande & petite Bretagne : où i'ay veu que l'ifle de fainct Malo eft gardee par de grands Dogues, qui ne cognoiffent que ceux qui ont le foing d'eux pour les nourrir & garder : de telle forte, que quand on veut tirer ces chiens de leurs cachots pour la garde de cefte ifle, on eft contrainct de fonner la trompette & les tabours, pour faire retirer le peuple : car la retraicte fonnee, il n'y a homme qui ofaft fe prefenter deuant eux.

Vn autre de la Seree nous va dire, qu'il auoit leu vn plaifant conte, à propos des Dogues : c'eft que le Roy d'Angleterre, Henry huictiefme, efcriuit au Roy François premier de ce nom, vne lettre, où il y auoit entre autres chofes, *Mitto tibi duodecim Molofſos* : qui eft à dire en bon Latin, Ie vous enuoye vne douzaine de chiens. Or le Roy donnant à fon Chancelier à lire cefte lettre, il luy va dire que le Roy d'Angleterre luy enuoyoit vne douzaine de mulets, priant le Roy de lui en donner vn couple. Le Roy esbahy de cela, fit lire la lettre à vn autre plus fçauant que ce Chancelier, qui fe

moqua de luy, & de ſes mulets, & de ſes aſnes. Vous ferez vos chiens, reſpond quelqu'vn, tant vaillans & hardis que vous voudrez, mais s'ils eſtoient aux montagnes que les Grecs appellent Mænalos, pourſuiuans les beſtes ſauuages, ſi n'entreroient-ils pas dans ces montagnes : car toutes ſortes de beſtes ſont là en ſi grande ſeureté, que les chiens n'y entrent iamais. Poſſible, luy fut-il dit, que c'eſt à cauſe que les chiens par la grand' odeur des fleurs, qui ſurmonte leur odorement, perdent tout ſentiment des beſtes qu'ils pourſuiuent : dont ne ſe faut eſmerueiller s'ils ne les pourſuiuent plus. Ou bien que les chiens ſont enchantez : car il ſe trouue quelquefois que les chiens ne prendront rien : & lors les chaſſeurs vſent d'vn approuué remede, c'eſt qu'ils fendent par le milieu vn arbriſſeau de cheſne, & font paſſer tout au trauers d'iceluy tant les chiens que les chaſſeurs : ce qu'eſtant faict, il leur eſt aduis qu'ils ont rompu toute ſorte de charme.

Vn de noſtre Seree en ſortant du logis où auions ſouppé, tira de ſa poche vn lopin de pain, qu'il y auoit mis apres s'en eſtre nettoyé les mains, au lieu que les autres du conuiue s'eſtoient lauez & eſſuyez. Apres luy auoir demandé qu'il vouloit faire de ce morceau de pain, il nous dit qu'il auoit apprins des anciens, & qu'Eraſme en auoit faict mention en ſes Chiliades, que cela ſeruoit contre les eſprits & Demons qu'on trouue la nuict és carrefours, & contre les chiens qui ſont aux places publiques, qui la nuict ſe mettent à aſſaillir les paſſans, & que deux ou trois fois ils l'euſſent aſſollé ſans ce remede : & qu'ayant ouy parler de la rage des chiens en ceſte

Seree, il les craignoit plus que iamais. Mais à la verité, c'eſtoit qu'au departir de la compagnie, il faiſoit eſtat d'aller veoir vne ſienne maiſtreſſe, & qu'il craignoit les chiens, qui volontiers ſont contraires & importuns aux amoureux. Car depuis on m'a dit, qu'il auoit taſché à auoir vne beſte qui s'appelle Hyene, qui frequente les cimetieres & tombeaux, & que par ſon attouchement les chiens, mal-gré qu'ils en ayent, ceſſent leurs abbois. Et auſſi que pour n'eſtre aſſailly des chiens ny abbayé, on ne le trouuoit gueres ſans tenir en ſa main l'œil d'vn chien noir, arraché de ſon viuant, ou l'œil & le cœur d'vn loup, ou la langue d'vne louue, ou l'arriere-faix d'vne chienne. Si ay-ie veu des chiens, repliqua quelqu'vn, qui n'eſtoient point faſcheux aux amoureux, cognoiſſans bien les larrons des amoureux, comme pourrez entendre par ce Diſtique :

Latratu fures excepi, nutu amantes:
Sic placui domino, ſic placui dominæ.

HVICTIESME SEREE.

Des Cocus, & des Cornards.

ON tomba à parler en ceſte Seree d'vne grande querelle, auec vn long procez, entre gens de qualité, pour auoir appellé vn homme marié, Ian, Sot, Cocu, Cornard, Becco-cornuto, & parent de Moyſe. Puis fut diſputé, ſi c'eſtoit vne iniure de delay & atroce, d'appeller par ces beaux noms vn homme marié, ſoit que ſa femme ſoit impudique, ou qu'elle ſoit chaſte.

Vn de la Seree voyant qu'on s'en alloit parler des Cocus, ſe prenant à rire, va dire, Meſſieurs, ie vous prie, ſi nous auons à parler de ces gens-là, que nous y allions ſagement, & que parlions correct; car eſtans mariez, pourrions parler de nous-meſmes, & en faire des contes, ſans en ſçauoir rien, & ſans y penſer en mal : tout homme marié eſtant cocu *actu vel potentia* : &, comme dit Rondibilis à Panurge, qui ſe vouloit marier, coquuage eſt naturellement des appennages de mariage, & quand vn homme eſt marié, il a eſté, ou eſt, ou ſera, ou peut eſtre cocu.

En premier lieu il fallut ſçauoir dont venoit ce mot de cocu, eſtant le plus commun. Il fut dict, qu'on appelloit vn homme marié cocu, qui auoit vne femme impudi-

que, d'vn bel oiſeau qu'on appelle le cocu, les autres l'appellent couquou, ainſi nommé de ſon chant. Et pource que ce bel oiſeau, ſi renommé, va pondre au nid des autres oiſeaux, eſtant ſi ſot qu'il n'en ſçauroit faire vn pour luy, par antitheſe & contrarieté on appelle celuy-là cocu, au nid duquel on vient pondre, c'eſt à dire, faire des petits. Puis fallut apprendre d'où venoit ce mot de Becco-cornuto, & de ce qu'on dit que les cocus ont des cornes, & pour cela ſont appellez cornards. On dit que les Italiens appellent celuy de qui la femme s'esbat Becco-cornuto, de ce que le bouc ne ſe ſoucie, & n'eſt nullement jaloux ſi vn autre bouc va à ſa cheure tout deuant luy, eſtant entre tant d'animaux ſeul ſans jalouſie. Combien qu'Elian tienne du contraire : quand il dit qu'vn bouc jaloux, conducteur du troupeau, fit ſortir la ceruelle du paſteur Calabrois, auec ſes cornes, pourautant que ce paſteur aimoit ſa cheure : ce que Volaterran & Celius eſcriuent auſſi.

Quelqu'vn va dire, qu'il trouuoit bonne ceſte raiſon d'appeller Becco-cornuto celuy qui eſt Ian de luy-meſme, ſa patience eſtant vn conſentement : mais celuy qui eſt Ian de contrainct, & qui empeſche par tous moyens de n'auoir point de compagnon, qui luy aide à faire ſa beſongne, ie ne voy point, diſoit-il, puis qu'il ne reſſemble point le bouc, qui n'eſt nullement jaloux de ſa femelle, qu'il doiue porter des cornes : trouuant vn grand deshonneur à de pauures Ians mariez, les faire cornus comme beſtes brutes : qui meſmes ſont deſplaiſantes de les auoir : car nous voyons que la Licorne, le Cerf, & l'Elephant cachent leurs cornes, à fin que les

cachans, ne reſte memoire d'icelles. Ce qui nous enſeigne, adiouſta-il, qu'à leur imitation, ſi nous auons des cornes, qu'il les faut cacher le mieux que nous pourrons. Mais i'ay peur que les animaux qui ont des cornes, que tout le monde void, les puiſſent mieux cacher, que ceux qui en ont, encores qu'on ne les voye point.

Vn autre de la Seree repliqua, que Becco venoit pluſtoſt du cropion, qui s'appelle en Italien becco, à cauſe d'vn bec qui y eſt, que du bouc : parce que ce mot Becco en Italien ſignifie & l'vn & l'autre. Auquel il fut reſpondu, que puis qu'on appelle vn homme cornard, & qu'on baille des cornes à celuy qui a vne femme qui ſe fait feruir à couuert, le mary le ſçache ou ne le ſçache pas, qu'il falloit bien que ces cornes prinſſent leur origine du bouc, qui les porte grandes. Et que ce n'eſtoit pas vne inuention tant nouuelle, qu'elle ne reſſente ſon antiquité, d'appeller bouc celuy qui eſt mary d'vne femme adultere : parce qu'anciennement, diſoit-il, on vſoit de ceſt hieroglyphique, & de ceſt adage, contre les baſtards, ſi quelqu'vn d'auenture s'enqueroit de leur pere : en diſant, Il va de la mere comme de la cheure, à cauſe de l'incertitude du pere : la cheure eſtant mobile & legere, & pourtant le cheureau ne peut eſtre cogneu que de la mere. C'eſt donc à bon droict, que l'on appelle l'homme bouc, duquel la femme ſeule peut recognoiſtre les enfans. Si on baille des cornes à ceux qui ſont cocus, va repliquer quelqu'vn, il faut donc bien dire que les diables ſont tous cocus : car à tous on leur baille des cornes : & veritablement en portent ſur la teſte, comme aſſeurent les peintres & ceux qui en ont

veu. Toutesfois, les cocus eſtans ſi bonnes gens, & les diables ſi meſchans, il me ſemble qu'il ne lęs ſaudroit pas marquer de meſme marque & enſeigne. Combien que i'eſtime heureux ceux qui portent des cornes, ſi elles leur demeurent touſiours, dautant que les diables ne leur feront nul mal, penſans que ce ſoient de leurs compagnons.

C'eſt volontiers, va dire vne Feſſe-tonduë, quelques jaloux qui ont faict & peint les diables cornus, & ont aſſeuré qu'ils l'eſtoient : comme voulans dire, que c'eſt le plus grand mal & malheur qui puiſſe arriuer à vn homme que d'auoir des cornes : & pour ceſte cauſe, à fin que tout le monde ſçache que les diables ſont les plus meſchans, miſerables & infortunez qu'on ſçauroit trouuer, on leur a baillé des cornes auſſi bien qu'aux cocus. Ce ſeroit bien pluſtoſt, repliqua quelqu'vn, qu'on fait porter les cornes au diable, parce que le bouc eſt prins pour le diable, pour peché, & pour toute choſe mauuaiſe, eſtant fort laſcif, infect & puant : dont il eſtoit en l'ancienne Loy ſacrifié pour tout le peuple, en le maudiſſant, & mettant tous leurs pechez ſur ſa teſte.

Seroit-ce point, demanda vn autre, que les diables en faiſant vn homme cocu luy baillent leurs cornes? Parce que les diables, qu'on dit & croit eſtre cornus, peuuent auoir copulation charnelle d'vne femme qui eſt ſorciere, & s'eſt donnee à eux. Et Philoſtrate tient que *Lamiæ* ſont eſprits, ou pour mieux dire mauuais Demons, paillards oultre meſure. Iacobus Ruepff, adiouſta-il, teſmoigne que de ſon temps vne femme ſorciere eut affaire à vn eſprit malin, & que des entrailles luy en

tomberent, & qu'vn boucher ſorcier ayant affaire à vne diableſſe, ſes parties genitales luy enflerent de telle ſorte qu'il en mourut.

Vne fille de Conſtance ſorciere diſoit que le diable l'auoit engroſſee, & de faict ayant le ventre grand, elle fut miſe en garde, & ſortit de ſon ventre des clous de fer, des pierres, des os, & autres choſes. Puis adiouſta que ce qu'on dit, les diables engroſſer des femmes, les femmes s'adonner aux diables, & les hommes à des diableſſes, que cela ne ſe fait qu'entre les diables, ſorciers & ſorcieres, Dieu le permettant, s'eſtans mis à leur ſeruice.

Quelqu'vn repliqua que cela eſtoit mal-aiſé à croire, que les diables peuſſent cognoiſtre les femmes charnellement, & que s'il n'y auoit que ceux-là, il n'auroit point peur d'eſtre cocu, & ne craindroit point leurs cornes, craignant plus les vifs que les morts : les diables & les demons eſtans de nature ſpirituelle, n'ayans chair ni ſang. Et auſſi que les diables n'ont point neceſſité de ſucceſſion, parce qu'ils ſont immortels, & eſtans immortels, ils n'ont beſoing d'engendrer, & n'en ont nul deſir. Que ſi ainſi eſtoit diſoit-il, que les diables peuſſent engendrer, il y auroit bien de la diablerie par les champs.

Mais que ie parle à monſieur Bodin, va dire noſtre Feſſe-tonduë, ie luy demanderay, ſi les diables, pour les punir du tort qu'ils font aux maris des ſorcieres, ne peuuent pas prendre la verolle. Et qui me fait croire qu'ouï, c'eſt qu'on dit, Le pauure diable a la verolle. De la bailler, ie n'en fay point de doute : & croy que ce ſont eux, & les ſorciers, leurs grands amis, qui l'ont

apportee au monde, & qui l'ont baillee aux femmes : veu qu'encores auiourd'huy quand on void quelqu'vn qui en eſt malade, on dit, Il eſt enforcelé, c'eſt vne maladie qu'on luy a baillee. Ie demanderay auſſi à Bodin, ſi les forciers, qui ont compagnie de leurs diableſſes de femmes, font les diables cornus, & ſi pour cela on leur baille des cornes.

Quelqu'autre prenant la parole va dire, qu'on ne bailloit pas des cornes aux diables pour eſtre cocus, mais que c'eſtoit parce que bien ſouuent ils prennent la figure d'vn bouc, qui a des cornes, & qui ſe font en ceſte ſorte adorer, & baiſer le cul, où il y a encores vne petite corne : comme teſmoignent tous les forciers par leurs depoſitions, qui appellent ce diable deſguiſé en bouc, *Melampyge*, qui eſt autant à dire comme cul noir : au moins, diſoit-il, on me l'a faict à croire : car ie ne ſuis point forcier pour entendre ce langage. Puis continuant, confeſſa qu'il ne ſçauoit pourquoy on bailloit des cornes aux diables, mais qu'il ſçauoit bien pourquoy on dit que les cocus ont des cornes. C'eſt, commença-il à dire, que quand ils arriuent prés de leur maiſon, ils commencent à corner, à fin de ne trouuer ce qu'ils ne cerchent pas, & qu'on ne les eſtime point eſtre Ians d'eux-meſmes. Ou bien c'eſt, adiouſta-il, qu'on les appelle cornus, de ce qu'ils ſont contraints de baiſſer la veuë & la teſte, comme font les bœufs & les toreaux, & autres animaux à corne, quand ils combatent. Ou bien on baille des cornes aux cocus, parce qu'ils deuiennent furieux (au moins aucuns) & dangereux, ainſi que ſont ordinairement les animaux armez

de cornes. Car il n'y a pas long temps qu'vn cocu entra en telle fureur, voyant qu'il auoit des cornes, qu'il tua ſa femme : & quand on luy diſoit qu'il ſe deuoit prendre à ceux qui l'auoient encornaillé, il reſpondoit, que pour empeſcher que les chiens ne ſuiuent vne chienne chaude, qu'on a pluſtoſt faict de la tuer qu'à chaſſer les maſtins.

Ce n'eſt point pour tout cela, va aſſeurer quelqu'vn, qu'on dit les cocus porter des cornes, mais c'eſt parce que les cocus ſont faciles à ſe laiſſer perſuader, & tourner deçà & delà, comme les cornes qui miſes au feu prennent telle forme qu'on veult. Il s'eſt trouué vn Copieux, qui eſtoit lan de luy-meſme, & non de contrainct, lequel eſtant couché auec ſa femme, faiſoit ſemblant de dormir & ronfler, à fin qu'on s'approchaſt ſans crainte, dont eſt venu l'adage de Ciceron, *Non omnibus dormire*, ce dit Lucius ſur Berald. Et de fait, adiouſta-il, il y a des perſonnes qui meritent bien qu'on leur face porter des cornes : parce qu'on les tourne comme on veut, & quelque choſe qu'on leur puiſſe dire de leurs femmes, ils ne le croyent, & s'ils leur baillent tant de liberté, qu'ils meritent eſtre appellez par leur nom, comme vous entendrez.

Il n'y a pas long temps, diſoit-il, qu'vn de mes voiſins, homme d'eſtat & d'aage, remonſtra à vn ſien amy la trop grande licence qu'il bailloit à ſa femme, & que le monde en parloit en mauuaiſe part. Ce bon-homme de mary n'en voulant ouïr parler, ce mien voiſin fut contrainct de luy dire, comme il auoit trouué ſa femme auec vn homme, & de luy declarer par le menu tout ce qu'il

auoit veu, qui eſtoit ſuffiſant pour l'aſſeurer d'eſtre cocu. Ce mary s'aſſeurant du contraire, va dire à ſon voiſin, que les gens vieux de maintenant eſtoient ſi ſouſpçonneux, que s'ils voyent parler vn homme & vne femme enſemble, ils y penſent en mal : & qu'on ſe peut bien approcher l'vn de l'autre ſans offenſer Dieu, ne ſon honneur, ne ſon mary. Ce voiſin tirant ſur l'aage, le voyant opiniaſtre, en des opinions cornuës, & qu'il auoit ie ne ſçay quoy en la teſte, qu'on ne luy pouuoit facilement oſter, luy va dire ainſi : Si on le fait comme on faiſoit de mon temps, ie vous puis aſſeurer que vous eſtes cocu, & que vous auez des cornes. Ceſt incredule Ian nioit auoir des cornes, argumentant ainſi : Ie vous confeſſe que toutes beſtes qui n'ont point de dents és mandibules de deſſus, ont des cornes : or i'en ay & deſſoubs & deſſus : ergo ie n'ay point de cornes. Le voiſin luy replique, vrayement ie te confeſſe que tu n'as pas des cornes de bœuf ne de taureau, mais tu en as d'autres : comme toy-meſme as ſigné au rapport d'vn tien adiournement, où tu as mis, que celuy que tu auois adiourné, t'auoit voulu outrager, t'appellant cocu & cornard, ce que tu certifiois eſtre vray, par le preſent rapport, eſcrit & ſigné de ta main. Ce conte acheué, on ſe remet encores à rendre raiſon des cornes qu'on baille à ceux de qui les femmes ſe font ſeruir à couuert, & qui s'esbatent, & reſiouïſſent auec leurs amis.

L'vn diſoit, que c'eſtoit pource que la couſtume & naturelle façon de toutes femmes eſt, de changer les hommes en cerfs & moutons toutes les fois qu'il leur plaiſt : comme Diane fit Acteon.

L'autre aſſeuroit qu'on attribuë les cornes aux Ians, parce qu'on ſacrifie le bouc, qui a des cornes, à Minerue : eſtant chaſteté mortelle ennemie des cornes.

Vn autre, qui auoit veu le Monde des cornus, nous va dire, qu'il y auoit leu, que celuy qui par le moyen de ſa femme porte les cornes, n'eſt dict cornu pour autre raiſon, que pourautant que les cornes ſonnent & publient par les carrefours ſon deshonneur & infamie, comme les autres choſes publiques : parce qu'anciennement l'on auoit accouſtumé de faire les trompettes de cornes.

A propos de cornes & de corner, va dire vn de la Seree, il ſe maria l'autre iour vne ieune fille auec vn homme veſue, qui auoit trois enfans, faiſant à croire à ſa future femme qu'il n'auoit qu'vn enfant, & que les autres eſtoient au cimetiere. Quand ils furent mariez, il s'en trouua trois. La nouuelle mariee, ſans ſe faſcher autrement, va dire à de ſes parents & amis qui la vouloient conſoler de ceſt ennuy : Mon mary m'a trompee, mais qu'il s'aſſeure que ie le corneray.

Ie ſçay bien, va dire vne Feſſe-tonduë, pourquoy on baille aux cocus des cornes : c'eſt que les iouëurs d'inſtrumens & les muſiciens ſont ſubiects à les porter, & les femmes qui aiment & ſuiuent la danſe, & ne demandent qu'eſtre où il y a des menetriers (ayans leurs lyres & violons faicts de corne) ſont ſubiectes à faire porter les cornes à leurs maris. Et cela ſera aiſé à croire, ſi vous conſiderez que les anciens baſtiſſoient la lyre auec deux cornes d'vn ſommet ou coupeau, & d'vn tais voulté, comme Philoſtratus eſcrit parlant d'Amphion : ces cornes eſtans prinſes d'vne cheure ſauuage, dont les muſi-

ciens vſoient pour faire leurs inſtruments, deuant qu'ils euſſent l'vſage du bois.

Vn Drolle, prenant la parole, repliqua, qu'au contraire c'eſtoit vn bon-heur que d'auoir vne belle femme, qui n'ait point d'ennemis, pour viure à ſouhait, & en honneur : car il ſe peut vanter d'auoir la corne d'abondance. Vn bon mary, adiouſta-il, ayant vne belle femme, & en veult faire part aux autres, peut dire qu'il a en ſa maiſon la corne de richeſſes, & la corne d'Amalthee, qui eſt touſiours le ſymbole & enſeignement d'abondance. Et ceux qui portent ceſte corne, comme faiſoit Herculés, ont toute abondance & fertilité, & ſe peut appeller corne de copie, & de richeſſe, là où tout ſe trouue. Et auſſi les Egyptiens en leurs Hieroglyphique & ſacrees lettres, par la corne d'abondance ont remarqué vne grande liberalité & largeſſe, eſtant volontiers touſiours miſe dans les mains des Dieux : & en toutes les medales où elle ſe void, c'eſt pour repreſenter tout bon heur, tout bien, & commodité. De là eſt venu qu'on appelle vn homme cocu, Ian, qui eſt à dire en langage Ethiopien, puiſſant : & leur Roy s'appelle Prete-Ian. Theuet dit, qu'il ſe void en l'iſle de Moluque vne beſte amphibie, qu'il nomme Camphurch, dont le Roy de l'iſle porte volontiers le nom, & ce pour la reuerence d'vne ſeule corne de trois pieds & demy qu'elle porte au front. Le plus grand honneur que les Indois du Calecuth, peuuent faire à leur Dieu de diable, c'eſt de luy bailler vn diadeſme à trois cornes : les cornes de toute ancienneté remarquans vne dignité, puiſſance, force, authorité & empire en tous les liures hieroglyphiques. Et auſſi que

la demonſtration d'vne vie longue, ſe fait par les cornes des cerſs longues & ouuertes. Que ſi ie ſuis deſtiné, adiouſta-il en continuant, à porter des cornes, ayant ce bon-heur d'eſtre cocu, ie voudrois bien en auoir d'auſſi belles & bonnes que celles des Elephans, pour eſtre les plus grandes & riches cornes de tous les animaux : combien qu'aucuns tiennent que les Elephans n'ont point de cornes, mais des dents.

Si eſt-ce, luy fut-il repliqué, que Pauſanias ſouſtient que les cornes naiſſent ou au ſourcil, ou au nez : & outre cela, ces cornes tombent à certain temps, au lieu deſquelles reuiennent d'autres qui s'amolliſſent au feu, ce qui ne ſe pourroit faire des dents : ioinct qu'elles ſortent & prouiennent du crane ou teſt. Soient cornes, ou dents, va dire quelqu'vn, ſi ie dois eſtre cornu, i'aimerois mieux auoir vne corne de Licorne, que les Grecs nomment *Monoceros*, & les Latins *Vnicornis*, pource que c'eſt la plus digne, riche, & precieuſe, & de plus grand prix : & auſſi que ie ne ſerois beſte qu'à vne corne, & ainſi à demy cocu. Il lui fut reſpondu, qu'il n'y auoit point de petits cocus, & de demy cocus, & que la maiſon de celuy qui ſe marie eſt toute entiere : à ceſte cauſe Iuno eſt touſiours dicte par Eſchyle, *Telia*, & auſſi que la plus-part tient qu'il n'y eut iamais de Licorne, ne beſte qui n'euſt qu'vne corne, & que c'eſt vne choſe imaginee : car il ne ſe trouue homme, tant ait-il voyagé, qui en ait veu : ſi bien que Theuet dit que les cornes, qu'on aſſeure eſtre de Licornes, ſe contrefont par ceux du Leuant, & ne ſont autre choſe que cornes d'Elephant, creuſees & allongees. Et à la verité, adiouſtoit-il, quand on bruſle

vne de ces cornes, qu'on dit eſtre de Licorne, elle rend ſemblable odeur que l'yuoire.

Et quand tu ne ferois qu'à demy cocu, luy fut-il encores repliqué, n'ayant qu'vne corne de Licorne, penſes-tu que ta corne, & la corne de Licorne, ſoient de telle vertu contre les venins & poiſons que tu eſtimes, & que les Medecins ceremonieux, qui l'ordonnent, font à croire aux plus grands, & ſimple peuple? Car quant à moy, adiouſtoit-il, ie tiens auec Rondelet, que toutes cornes en general n'ont ny ſaueur ny odeur pour ſeruir en Medecine, ſi ce n'eſt pour deſſecher. Car ie ne puis croire que le parfum des cornes puiſſe chaſſer les ſerpents, & que la peſte en ſoit chaſſee, ſi vous faites bruſler des cornes en voſtre chambre : combien qu'il y ait des animaux qui ont toute leur force aux cornes. Parquoy il concluoit de n'aimer point les cornes, puis qu'elles n'auoient les proprietez & vertus que beaucoup leur donnent. Et que le plus grand bien qui vint iamais des cornes, c'eſtoit d'auoir ſeruy aux anciens de vaiſſeaux pour boire, beuuans en des cornes : à ceſte cauſe le bon Denys eſtoit peint cornu, & appellé cornu : ou bien c'eſt que ceux qui aiment à boire en ces vaiſſeaux, eſtans bons ſuppoſts de Bacchus, ſont dignes de porter les cornes. Si eſt-ce, luy fut-il repliqué, que les anciens beuuoient en des cornes, pourautant qu'elles auoient vertu & contre le venin, & contre les maladies : tellement qu'ils meſuroient leurs liqueurs & medecines en des vaiſſeaux de corne, & en bailloient leurs clyſteres, ce dit Galien : n'eſtimans rien de la porter, & d'y boire, s'ils n'auoient la corne au cul, pluſieurs aſſeurans que ſi nous

mangeons & beuuons en des vaiſſeaux de corne, principalement de cerf, que la corne a ceſte vertu de hebeter la force du venin, s'il y demeure long temps. Les cornes furent ſi bien cornees, que nous demeuraſmes tous eſcornez, & n'y auoit celuy d'entre nous, qui ne ſe frottaſt deux ou trois fois le front : les vns ſouhaitans en auoir, à cauſe du bien qui en prouient, les autres n'en vouloient en façon du monde, combien qu'on ne ſçauroit trouuer de meilleures gens que ces porte-cornes : car, comme dit Ronſard,

La corne ſur le front ne fait ni mal ni bien :
C'eſt l'eſprit ſeul qui ſent, la corne ne ſent rien.

I'en ſçay, repliqua quelqu'vn, qui à leur eſcient ont tiré & profit & auancement du coquuage, dequoy le ſeul nom eſtonne tant de perſonnes.

Vn autre de la Seree, de peur qu'on s'accrochaſt à ſes cornes, nous va faire vn conte d'vn ſien voiſin, qui ne demande autre choſe que d'auoir des cornes, ayant quelquesfois ouy diſcourir toutes les commoditez qui en prouiennent : & que pour l'en diuertir & empeſcher, on luy diſoit qu'il ne ſe falloit point tant haſter, & qu'il ſe faiſoit des mariages bien cornus le plus ſouuent : & que ce Iean futur reſpondit à ſes parents, que ſi on ne ſe marioit, il n'y auroit point de Ians, & que le monde periroit. Quand on luy diſoit, Vous eſtes bien vieil pour celle que voulez prendre : il repliquoit lui auoir bien dict qu'il eſtoit bien vieil pour fournir aux charges de mariage, & au deuoir que le mary doit à ſa femme, &

que celle qu'il pretendoit, luy auoit reſpondu, Mon amy, ne vous ſouciez de cela, laiſſez m'en faire, i'y pouruoiray bien. Quand on le menaçoit que s'il ſe marioit en ceſte maiſon, qu'il ſeroit marié en vne corniere de la ville, & que la vaiſſelle qu'on luy donneroit en mariage ſeroit de Cornoüaille : Si ie ſuis marié en vne corniere de la ville, diſoit-il, tant mieux, ie n'aime pas ſi grand bruit, ma femme ne ſera pas ſi cogneue & ſi commune : & ſi eſtant marié à vne corniere de la ville, ie ſeray prés des champs : ie ioüeray ſouuent à cornichon va deuant : i'aime ce ieu, il n'eſt pas de grand frais, ni de grand' peine. Qu'on me baillera de l'eſtain de Cornoüaille, on ne me ſera point de tort, c'eſt le meilleur.

Quand on luy demandoit en quelle ſorte il vouloit eſtre marié, il diſoit comme les autres Ians. Puis il diſoit à ces beaux perſuadeurs, que la Fortune auoit plus de lieu & effort au mariage, que la prudence, & qu'il ſuffiſoit, ſans tant faire de recerches, à yeux clos ſe laiſſer conduire au ſacrifice, puis qu'il auoit ce mal-heur pendu au col. Et comme dit Panurge, il ſe faut mettre en mariage à l'auenture, les yeux bandez, baiſſant la teſte, baiſant la terre, & du demeurant ſe recommander à Dieu. Que s'il y a peu de bons mariages, c'eſt ſigne de leur prix & valeur.

Que voulez-vous plus, adiouſta celuy qui faiſoit le conte, il luy arriua d'eſtre cocu, comme il eſtoit deſtiné, le ſçachant par ſa femme meſme : qui eſtant de bonne conſcience, & ſe voyant preſte à mourir, où il n'eſt pas à croire qu'on vouluſt mentir, luy dit qu'ils auoient vne petite fille, qui n'eſtoit pas à luy, & qu'elle

faiſoit conſcience de la faire heritiere à ſon bien, n'eſtant pas ſa fille : parquoy elle luy en demanda pardon, en deſchargeant ſon ame. Ce bon-homme de mary ne s'en faſcha nullement, car elle luy auoit bien dit, quand il luy diſoit qu'il eſtoit vieil pour faire bien les beſongnes de la maiſon, qu'on la laiſſaſt faire, & qu'elle remedieroit bien à cela. Puis demanda à ſa femme : à qui eſt donc ceſte fille? Elle luy reſpond, qu'elle l'auoit faict faire à leur iardinier : le mary, pour la reconforter, luy redemande, Et ce iardinier eſtoit-il pas à noſtre iournee? Elle reſpond qu' ouï. Tout ce qu'il a donques faict, va dire ſon mari, eſt pour nous, puis qu'il eſtoit à noſtre iournee. Que ſi i'ay vne caualle, diſoit-il à ſa femme, & vn cheual la faillit, à qui eſt le poulain ou la pouline? ne ſont-ils pas au maiſtre de la iument? Et ainſi mit hors de ſcrupule la conſcience de ſa femme, & la ſienne auſſi : l'aſſeurant que la fille eſtoit à eux deux, & qu'il y auoit part, puis que ce iournalier eſtoit à leur iournee.

Vous me faites ſouuenir, repliqua quelqu'vn, d'vne autre femme, qui auoit douze enfans, laquelle eſtant en vne extreme maladie fit venir ſon mary : auquel elle dit, Mon amy Guillaume, il n'eſt plus temps de ſe moquer : ſçachez que de tous ces enfans, le ſeul premier eſt voſtre fils, entant que la ſeule annee premiere ie vous ay eſté fidele. Puis raconta par ordre ſa vie, & les noms de ceux qui s'eſtans iouëz à elle, eſtoient peres de ſes enfans. Le plus petit de tous, comme il oüit cecy, ioignit les mains, & tout tremblant dit à ſa mere, Ha ! ma mere m'amie, ie vous prie donnez moy vn bon pere. Eſcoutez, adiouſta-il, d'vn faſcheux, qui voyant ſa femme

tenant vn ſien petit enfant, luy va dire, Ie voudrois auoir payé la moitié de mon bien, & eſtre aſſeuré que ceſt enfant fuſt à moy, comme vous eſtes certaine qu'il eſt voſtre. Sa femme ſans s'eſtonner luy va dire, qu'il luy donnaſt ſeulement cinq cents ducats, & qu'elle le mettroit hors de doubte : ce que le mary promiſt.

La Dame lors prenant ſon enfant entre ſes bras, s'addreſſa à ſon mary, auquel elle dit : Seigneur, me confeſſez-vous pas que ceſt enfant eſt à moy? oüy vrayement, repliqua-il, mais que s'enſuit-il pour cela? Elle alors luy preſentant, luy dit, Tenez donc, car ie le vous donne, or eſtes-vous tout aſſeuré qu'il eſt voſtre. Et Dieu ſçait ſi ceux qui eſtoient preſens ſe peurent tenir de rire de la ſotte curioſité de ce mary. Si ne faut-il pas, repliqua quelqu'vn, croire à vne femme mariee, qui dit que tel enfant n'eſt pas à ſon mary : car le Iuriſconſulte dit que le fils eſt touſiours preſumé eſtre au mary, encores que la femme ſoit publique : combien que trouuons par eſcrit, l'enfant aiſné d'vne Roine auoir renoncé à la coronne, parce que ſa mere luy auoit dit qu'il n'eſtoit pas fils du Roy ſon mary, mais d'vn gendarme. A ceſte cauſe, adiouſta-il, en Calecuth le fils de la ſœur vient à la coronne, & non pas les enfans des freres : & les Lyciens faiſoient porter à leurs enfans le nom de leur mere, comme le plus aſſeuré, encores que par leurs loix ils ſe declaraſſent cocus : confeſſans librement eſtre fort difficile de vouloir garder vne choſe dont tout le monde pretend auoir la clef.

Ayant acheué, vn autre luy demanda qui eſtoient ceux qui auoient les plus grands clefs, ſçachant bien,

difoit-il, ceux qui auoient les plus grandes poches : ie n'exprimeray les mots François, parce que les femmes ne les fçauroient lire. Et pource, adiouftoit-il, que les femmes font enuieufes, il faut que les maris empefchent, tant qu'ils pourront, que leurs femmes ne voyent point autres clefs que la leur, & de ne conter à leurs femmes ceux qui font propres à aller fur la mer, pour eftre bien enuitaillez : comme ie vous conteray d'vn Italien, lequel deuifant auec fa femme luy va dire, en deuifant de ceux qui font bien emmanchez, qu'ils auoient vn feruiteur qui en eftoit bien pourueu : mais ayant dit à fa femme que c'eftoit la marque d'vn fot, il penfoit qu'elle ne s'addrefferoit point à luy. Mais il aduint bien autrement, car tantoft apres il cogneut que fa femme le forçoit d'aller aux champs, pour fçauoir fi fon mary difoit vray. Parquoy faifant femblant d'aller aux champs, il fe cache en vne chambre, & vid ce qu'il ne vouloit point voir, & fa femme cogneut bien que fon mary ne luy auoit point menty : car ne pouuant loger fon courtaut, elle dit à fon valet, qu'il euft recours à l'huile de la lampe, (le conte eft Italien) ce qu'il fit, puis tout fe porta bien. Ce Becco-cornuto, fe prenant par le nez, ne dit mot, finon que deux iours apres il achepte vne tefte de mouton, & vn fort petit pot, & commande à fa femme qu'elle face cuire cefte tefte en ce pot : laquelle replique que la tefte n'y fçauroit entrer. Lors il luy dit, prenez de l'huile de la lampe, & elle y entrera. Sa femme luy demande pardon, eftant caufe de fon mal-heur & du fien.

Vn qui auoit perdu fon procés en vne Cour de Parlement, s'auançant de parler, va dire qu'il n'y auoit

nation au monde qui euſt plus grand' choſe que celle où il auoit failly à gaigner ſon procés : parce, diſoit-il, qu'ils engroſſent leurs femmes encores qu'ils en ſoient loing de vingt lieuës. Puis continuant, va dire que les gens de ce païs-là l'auoient iugé à eſtre cocu à poids de marc, luy reprochant qu'il en auoit l'encòlure, mais qu'il auoit reſpondu qu'il s'en garderoit bien, parce qu'il ne ſe mariroit pas en leur païs. Outre, nous va conter, qu'il auoit été contrainct de mener en ce païs-là ſa femme (les procés y eſtans immortels) auec ſes enfans, & que les Dames ſe moquoient de ſa femme, qui auoit de chetifs enfans, maigres & regroüis, au lieu que les leurs eſtoient frais, gras, & bien potelets : & luy demandoient comment elle faiſoit ces petits auortons, ſi minces, foibles, & deſnuez : & qu'elle leur auoit reſpondu, que ſon mary & elle les faiſoient tous ſeuls, ſans appeller perſonne à leur aide. Ces contes ne peurent empeſcher qu'on ne reuint encores aux cocus, chacun s'auançant d'en parler, à fin qu'on ne penſaſt qu'on le fuſt, pour n'en oſer rien dire.

Car vn de la Seree va demander, mais s'il eſt vray ce qu'on dit, que ſi vous touchez la robbe d'vn cocu, ſans qu'il s'en aduiſe, que vos verrues ſe perdront? Et ſi vous auiez des verrues, luy demanda noſtre Feſſe-tondue, & que ſans y penſer vous touchiſſiez à voſtre robbe, ſi vous en gueririez auſſi bien qu'en touchant à la robbe d'vn autre, & ſi vous meſmes feriez voſtre medecine? Ie vous entens bien, repliqua ce demandeur à noſtre Feſſe-tonduë : qui luy va dire, Dieu ſoit loüé que ie ne parle point à vn ſourd.

Il arriua durant le ſouper de ceſte Serec, qu'vn bon Drolle ne pouuoit trouuer la ioincture d'vn chapon en le voulant decouper : celuy qui eſtoit aſſis le plus près de ce Drolle, voyant la peine où il eſtoit, luy va dire, Penſe à vn cocu, & incontinent tu la trouueras.

Le Drolle en ſe riant luy va dire, & ſi ie penſois en vous, ou en moy-meſme, ſeroit-ce pas tout vn? De peur qu'on entraſt en debat, quelqu'vn commença à dire : Il n'y a pas trois iours qu'vn mien voiſin ſe vint plaindre à moi de ſa femme, qui luy auoit mis ie ne ſçay quoy en la teſte qu'on ne pouuoit pas facilement luy oſter. Ie le prie de me dire que c'eſtoit, & que ie luy conſeillerois ce qu'il auroit à faire. Il me dit, ie le vous conteray comme à mon amy.

Et commença à me dire : Vn iour eſtant ma femme & moi auec quelqu'vns de nos voiſins, on vint à parler des cocus : les vns diſans qu'il y auoit des Ians qui le vouloient eſtre, les autres qui traictoient ſi mal leurs femmes qu'il ne ſe falloit esbahir ſi elles ſe defendoient, en baillant à leurs maris quelques coups de fourches : d'autres diſoient que les cocus eſtoient les meilleurs gens du monde, mais que pour rien du monde pourtant ils ne voudroient pas l'eſtre.

Moy me faſchant d'ouïr tant parler de ces cocus (car à la verité ie ne ſçai ſi ie le ſuis ou non) ie vais dire à ma femme, & à mes voiſins : Ie vous prie laiſſons là ces cocus, ie voudrois que tous les cocus fuſſent en l'eau. Ma femme lors me va demander, ie ne ſçay à quel propos, ſi ie ſçauois bien nager. Que veut-elle dire par ſa belle demande? Lors ie commence à luy interpreter, le

mieux qu'il me fut poſſible, comme elle entendoit ſon interrogation, combien que i'euſſe grand' enuie de rire, mais ie cogneus bien qu'il eſtoit vn peu opiniaſtre, & qu'il auoit quelque choſe en la teſte qu'on ne luy pourroit iamais oſter : non plus qu'à vn mien voiſin, qui pourtant n'a pas ſi grande occaſion de ſe ſcandaliſer de ſa femme, pour luy auoir demandé que c'eſtoit que fornication. Car quant à moy, diſoit-elle, ie ne ſçay que c'eſt que fornication, & pourtant ie ne laiſſe touſiours à m'en confeſſer, à toute aduenture.

Ce conte acheué, quelque autre nous conta d'vn ſien voiſin, que quand il ſe faſche auec ſa femme, il l'appelle touſiours putain, & ſa femme luy dit, Et bien, ie ſuis putain. Son mary luy replique, Par-Dieu non es, tu n'es pas putain, tu en as menty. Puis elle replique, Bien donc ie ne ſuis pas putain. Il dit bien que ſa femme eſt putain, mais il ne veut pas confeſſer qu'il eſt cocu : encore qu'il ſoit des froides queuës : à ceſte occaſion quand il ſe faſche à ſa femme, & qu'il la menace, elle ne luy fait que dire : Tu ne me ſçaurois rien faire, ie n'ay que faire de toy. Et mercy-Dieu, quand ie te dis que ie ſuis putain, que ne me prens-tu au mot? tu n'oſerois, car ſi tu m'auois prins au mot, ie te iure, que ie te prendrois aux cornes. Ce mien voiſin vn iour eſtant en ſes bonnes, demandoit à ſa femme, M'amie, ie te prie de me dire ſi ie ſuis cocu, ie t'aſſeure que ie ne laiſſeray à t'aimer, & que tu me deliureras d'vn grand ſoucy qui me ronge inceſſamment. Combien qu'elle l'aſſeuraſt touſiours qu'il n'eſtoit point cocu, elle fut pourtant tant importunee de ſon mary, qui luy diſoit

qu'il ne feroit iamais à ſon aiſe, & ne la laiſſeroit en patience, s'il n'en ſçauoit la verité : qu'elle le renuoya à l'Egliſe, & qu'il print de l'eau beniſte, que ſi en la prenant il fermoit les yeux, qu'aſſeurément il eſtoit cocu, & tous ceux qui en la prenant les fermoient auſſi : ce qu'il fit, & en prenant l'eau beniſte & fermant les yeux ſe iugea cocu. Mais voyant tous ceux qui prenoient de l'eau beniſte, fermer les yeux comme luy, les appella, & leur dit, Par Dieu vous eſtes cocus, ce dit ma femme, auſſi bien que moy. Et voyant le grand nombre de cocus, ne ſe faſcha nullement de l'eſtre : car eſtant de retour, en la ſalüant luy va dire, Bon iour putain : & elle luy reſpond, Bon iour cocu. Et par apres ne ſe ſalüoient point autrement.

Tous ces petits contes acheuez, quelqu'vn s'auança de parler ainſi. Il n'y a pas long temps qu'vn gentil-homme eſtant arriué en vne hoſtellerie de ce païs, bailla aſſignation à ſon hoſteſſe aux priuez, tant à cauſe du mary, qui eſtoit ombrageux, qu'à cauſe du peuple qui eſtoit logé là dedans : car encores qu'on les euſt tous deux trouuez en ce lieu, on n'euſt ſceu dire, au moins honneſtement, autre choſe, ſinon qu'ils eſtoient à leurs affaires. Or n'y faiſoient-ils gueres que d'entrer, que voicy le mary, qui ne penſant en rien que d'aller auſſi à ſes affaires, va trouuer la porte des priuez fermee : & eſtant preſſé par la faculté expultrice, va crier qu'on luy ouure. Le gentil-homme en auſſi grand'peine que ſon hoſte, qui eſtoit bien empeſché auec ſon hoſteſſe, reſpond, Ie ne puis. Pourquoy? dit le mary, en rechignant & ſerrant les feſſes : il y a deux trous. Il eſt vray, reſpond

le gentil-homme : mais i'en occupe l'vn, & l'autre eſt tout foireux. Ce pauure mary tout honteux & foireux, ferrant les ferrails de ſa gibbeciere, s'oſte de là.

L'hoſte deuoit dire, repliqua quelqu'vn, comme ie fis vne fois : car allant à mes affaires, & trouuant vn autre qui auoit occupé le ſiege auant moy, ie luy dy, c'eſt la raiſon qu'il ſoit *primò occupanti*. Celuy qui preſidoit en ce ſiege, me reſpond, Vous dites vray, auſſi au cul pend-il. Dont ie me prins ſi fort à rire, que l'enuie d'aller à mes affaires me paſſa.

Il ſouuint à vn de la Seree de nous conter ce qui luy arriua, & à vn gentil-homme, eſtans logez en meſme logis. Et voicy comment il commença. Nous fiſmes ma femme & moy vn aſſez long voyage, comme vous ſçauez tous, il arriua que ma femme me logea à la Corne, maugré moy : car i'auois touſiours fuy de me loger au Cerf volant, au petit Cerf, au grand & petit Mouton, au Bœuf coronné, au grand & petit Diable : bref ie craignois tant les cornes que ie n'ay iamais penſé qu'on y fuſt bien logé ne bien traicté. Et ſi en l'enſeigne où ma femme me logea pendoit vne corne, noſtre hoſte en auoit deux bien attachees : ainſi qu'il fit cognoiſtre à ceux qui ne les voyoient point, comme vous oirez. En ceſte hoſtellerie de la Corne, y auoit vn gentil-homme auſſi logé, qui eſtoit accort & bien leſt : lequel apres diſner ſe retirant, fut ſuiuy de noſtre hoſteſſe, qui eſtant familiere auec luy, comme les Epiſtres de Ciceron, voulant rire, prend ſon chapeau, ſon manteau, ſes bottes, & s'en accouſtre. Il print enuie à ce gentil-homme, voyant ſon hoſteſſe gaillarde, ainſi habillee, de ſçauoir ſi elle eſtoit encores

femme, comme autresfois il l'auoit eſprouuee, & ſi elle n'eſtoit point deuenue homme, comme il s'en eſt trouué naturellement, & par magie. Et ſans autre forme de procés, habillee en homme, la couche ſur vn lit. Noſtre hoſte, Monſieur *de Cornibus* doublement, cerchant ſa femme, entre en la chambre où ils eſtoient : & voyant ce gentil-homme ſur vn homme botté, ce penſoit-il, ſans dire mot, nous vint tous appeller, & ſortant en la rue appella auſſi tous ſes voiſins, leur diſant, Hé ! à nous, mes amis, venez veoir chez nous vn de mes hoſtes qui eſt bougre, & cheuauche ſon valet : venez moy aider, diſoit-il, & nous le prendrons ſur le faict, & le ferons bruſler comme vn bougre qu'il eſt. Nous y allons tous auec noſtre hoſte & ſes voiſins : meſmes les femmes, qui n'aiment pas ces gens-là, diſoient qu'il les falloit tuer. Noſtre hoſte, qui alloit le premier, trouue, & nous auſſi, & tous les voiſins, que ce valet botté eſtoit ſa femme, & que ce gentil-homme n'eſtoit point bougre. Ie vous laiſſe à penſer, adiouſtoit-il, qui fut plus esbahy de la femme ou du mary, qui auoit eſté querir tous ceux de ſa ruë pour leur monſtrer que de ſa teſte ronde on en auoit faict vne fourchuë, & qu'à bon droict il eſtoit maiſtre de la Corne. Nous ſortons tous de la chambre : les vns diſans que le mary impunément les deuoit tous deux tuer, les ayans trouuez ſur le faict : la loy trouuant ſi mauuais l'adultere, qu'en ce ſeul peché il eſt permis de tuer les malfaicteurs, le mary pouuant en ce ſeul cas faire luy-meſme la iuſtice. Il y en auoit qui diſoient que la loy auoit auſſi donné puiſſance au pere de tuer ſa fille eſtant trouuee en adultere, mais qu'elle l'auoit faict

pour oſter à la femme le penſement & vouloir de faire mal, l'ayant permis à celuy qu'elle a eſtimé ſelon nature qu'il ne le pourroit faire ni ne voudroit.

Les autres diſoient que la couſtume d'Eſpagne eſtoit de mettre l'vn & l'autre entre les mains du mary, pour en faire à ſa volonté : que ie trouuois le meilleur, & le plus aſſeuré : car du dépuis i'ay ouy dire qu'elle s'eſtoit bien gouuernee, & que reprenant les imperfections d'autruy, elle veut r'habiller le monde : combien que ie ſçache qu'il eſt mal-aiſé à vne femme ſe contenter de peu, quand vne fois elle a faict breſche à ſon honneur : & que le plus ſouuent la plus-part ſe repent de s'eſtre repentie. Ce que les Poëtes, diſoit-il en continuant, nous ont bien baillé à entendre, en baillant de ſi beaux noms à Venus la Deeſſe des Courtiſannes, & en luy conſacrant tant de lieux, deſquels elle a prins le nom : car tous ces lieux ont porté teſmoignage qu'ils luy ont ſeruy d'autant de bourdeaux. Le premier lieu, adiouſtoit-il encores, où l'on dit que Venus fut menee ſi ieune, & dont on l'appella Cytheree, c'eſt le lieu où elle commença à exercer ſon meſtier : auſſi quand on l'appelle Cyprienne, Idalienne, & Acidalienne, ie preſuppoſe que c'eſt le lieu où elle a tenu boutique en Cypre, au bois d'Idale, & à la fontaine d'Acidalie, ni plus ni moins qu'en Eryce au païs de Sicile, dont elle porte le nom d'Erycine : & finalement en Syrie, dont elle eſt appellee Syrienne : en Aſſyrie, dont on l'appelle Mylitte : en Arabie, dont elle fut nommee Alytte : en Perſe, dont elle a nom Mitre : en Iſthme, dont elle eſt ſurnommee Iſthmienne : & en Pyre, au moyen dequoi on luy donna

le nom de Pyrenee. Et pourtant ie penſe qu'il n'y a coing dont Venus, qui eſt la plus chaſte des Courtiſannes, & reueree pour leur Deeſſe, n'ait rapporté quelque trophee, auec ſa marchandiſe. Perſonne ne prenant le party des femmes, vn Drolle nous va conter comme il auoit honneſtement appellé vn ſien voiſin cocu, qui vouloit tuer tout le monde auec ſes cornes, quand on le ſalüoit tenant ſon chappeau auec deux doigts, combien qu'il le fuſt à vingt & quatre carats : & voicy comment. Ie vy vn iour ce Fier-Abras de cocu auec ſes voiſins, & les miens : or eſtant familier & amy auec vn de ceux-là, ie luy demande : Et que fais-tu là, cocu? Il me reſpond, Ie ſuis icy auec les autres. Puis ie pren vne pierre, & faiſant ſemblant de la ietter, ie luy di, Ie m'en vais te monſtrer vn cocu : mais voyant que tous les autres, auſſi bien que luy, auoient baiſſé la teſte, ie vais dire tout haut, Ie ne penſois monſtrer qu'vn cocu, mais à ce que ie veoy il y en a bien d'autres. Penſez, va dire quelque autre, qu'il feroit beau voir auiourd'huy la compagnie des Cornuts, qui gaignoit la foulde ſoubs la charge du maiſtre de camp dict Preſential.

Ie ne doubte point, reſpondit vn de la Seree, qu'il ne fiſt beau veoir ceſte bande, & qu'elle ne fuſt bien complete & bien grande. On peut euiter coquuage, repliqua vn autre, ſi nous nous aidons d'vn arbuſte qu'Ariſtote dit croiſtre en Colchos : duquel ſi le mary en rompt vne branche, & la mette au lit de ſa femme, cela la rendra pudique.

Il y auoit en ceſte Seree vn doubteux & ombrageux, qui va dire en ceſte ſorte : Penſez-vous que i'eſtime moins

vn homme pour eſtre cocu? & que la vertu, la ſageſſe, & tout le bien, & bon-heur d'vn homme depende du cul d'vne femme? Il n'y a, diſoit-il, que les fols qui les en priſent moins, & des mutins, qui leur reprochent : comme vous entendrez par vn vieil conte d'vn fol qui s'en vint à vn Magiſtrat luy dire : Monſieur, on dit qu'il y a en ceſte ville deux Dominiques, dont l'vn eſt fol, & l'autre cocu. Ce Iuge faſché au poſſible, luy va dire, Va, va, tu es vn fol. Par-Dieu, repliqua ce Dominique, ſi ie ſuis le fol, tu es donc le cocu. Et c'eſt ceſtuy-cy de qui on fit vn quatrain : parce qu'à tous propos il ſe vantoit d'eſtre perſonne publique : &, ſi i'ay bonne memoire, le voicy :

Dy, pourquoy te vantes-tu tant,
Par vn tiltre ſi magnifique,
D'eſtre vne perſonne publique?
Ta femme en peut bien dire autant.

Il ne ſe doit faſcher, va reſpondre vn autre, s'il eſt cocu, ie le cognois bien : car ſa femme auoit touſiours bien dit qu'elle ne ſeroit iamais mariee auec homme qu'il ne porta la cornette (c'eſt à dire vne petite corne) & le bonnet cornu. Et voilà pourquoy on appelle maiſtres ceux qui portent ces beaux accouſtremens : *vnde verſus,*

Ils ſont maiſtres ſeulement
Pour auoir communément
Quatre cornes ſur la teſte :
Voire aucuns d'eux ſont tenus,
Outre les bonnets cornus,
D'auoir auſſi la cornette.

Toutesfois, va-il dire en continuant, il y a des perſonnes de diuerſes complexions & humeurs : les vns ne prenans pas les matieres ſi à cœur, & pour viure ſans tourment, ne cerchent iamais ce qu'ils ne voudroient pas trouuer : les autres ſont ſi ombrageux & ſi deſpits d'eſtre cocus en propre perſonne, que vous ne ſçauriez parler ſi correct, encores qu'on leur die, ſans parler de voſtre femme, qu'ils ne l'interpretent en mauuaiſe partie, & s'ils ne vous outragent, ils vous mettront en procés, ſe faiſans declarer cocus par arreſt : & cuidans oſter les cornes de leur ſein, ſe les mettent au front : eſtant vne grande folie de vouloir s'eſclaircir d'vn mal, auquel il n'y a point de medecine, qui ne l'empire & le rengrege : & ſi vous aſſechez & mourez à la queſte d'vne ſi obſcure verification. La frequence de ceſt accident en doit meshuy auoir moderé l'aigreur : le voilà tantoſt paſſé en couſtume. Miſerable paſſion, qui a cecy encore, d'eſtre incommunicable. Et d'vn de ceux-cy, i'en ay veu vn Epitaphe, au liure des Bigarrures, qui m'a ſemblé bon de le vous reciter, pour vous monſtrer qu'il ſe fit declarer cocu & durant ſa vie, & apres ſa mort. Son Epitaphe qu'on a mis ſur ſa tombe, dit ainſi :

Cy deſſoubs giſt ja preſque tout vſé
En ſon viuant, maiſtre Iacques Caſſé,
A qui il couta maint eſcu
Pour ſe faire dire cocu.
Helas ! ſon pere le fut bien,
Et pourtant ne luy couta rien :
De telles gens il eſt aſſez,
Priez Dieu pour les Treſpaſſez.

Il y a vn procés indecis, difoit-il, qui tourmente bien les Iuges, d'vn qui a dit à fon voifin, qu'il auoit la tefte faicte comme vne fourche : fe defendant, il iure l'auoir dit ainfi qu'on parle communément quand on reproche à quelqu'vn qu'il a la tefte faicte comme vn crujon, ou comme vne courge, ou comme vne boule. Sa partie aduerfe infifte, difant qu'il luy a dit, Vous auez la tefte faicte comme vne fourche, en fe courrouçant, & en l'iniuriant, ne voulant rien prendre en payement : à caufe qu'on luy a mis quelque chofe à la tefte que luy-mefme dit qu'on ne luy fçauroit ofter, & que cela luy demeurera toufiours, & tant qu'il viue.

Les chambres fe doiuent affembler, nous fçaurons bien toft qu'il en fera ordonné : auffi bien que d'vn autre procés qui eft fur le bureau, où il eft queftion de mefme iniure. Car durant les guerres, vn Caporal faifant commandement à vn de fon efcoüade d'aller à la garde, le foldat s'excufant qu'il n'auoit point d'armes demanda à fon pecoral : Dequoy voulez-vous que ie me defende? qui luy refpond, des cornes. Ce foldat fe fentant iniurié, s'attache à fon Caporal. Lors ce pecoral va dire que s'il le prenoit, qu'il le mettroit au fonds de fes chauffes. Vn des foldats luy va dire, Ne faites pas cela : car il vous mettroit la corne au cul. Quand ce foldat de cocu fut au corps de garde, il fe plaint de fon Caporal, & qu'il n'auoit point d'occafion de luy dire qu'il fe defendroit des cornes, s'affeurant de fa femme qui eftoit auffi bien accouftree que femme de fa ruë. La Lancefpeçade le voyant tout morfondu, fouftenant fon Caporal, luy va dire : Par-Dieu il y en a doncques d'autres que vous qui s'en meflent.

Ie croy pourtant, va dire vne Feſſe-tonduë, que c'eſt vne bonne defenſe que les cornes : car nous diſons celuy-là eſtre demeuré eſcorné, ou auoir ſouffert vne eſcorne, qui ne ſe peut reuanger, & eſt demeuré ſans defenſe, les cornes augmentans la hardieſſe : car ſi à vn mouton vous oſtez les cornes, il deuient timide & doux, laiſſant ſa hardieſſe. Nous baillons, adiouſtoit-il, à Bacchus des cornes, pour monſtrer que le vin prins ſans meſure rend les perſonnes hardies & furieuſes, comme les beſtes qui portent des cornes. Et de faict, ie ne trouue pas vn homme ſage, d'iniurier telles gens : car eſtans conduits de rage, ils frappent de la corne : & ſi ſont fort fumeux, encores qu'ils ayent des cornes à la teſte auſſi bien que les cheminees. A ceſte cauſe i'ay trouué vn de mes voiſins bien aduiſé, d'auoir dict à vn cornu, qu'il ne l'auoit point appellé cornard, touchant à l'honneur de ſa femme, mais qu'il auoit dit qu'il eſtoit vn cault Regnard. Si ces laſcheux eſtoient à Naples durant les vendanges, repliqua quelqu'vn, ſi faudroit-il bien que ces gens-là, qui ne veulent pas eſtre appellez par leur nom, enduraſſent ceſte iniure, & d'autres, ſans pouuoir auoir action : car alors il eſt permis ſans reprehenſion, de s'entr'iniurier les vns les autres : meſmes les paſſans appelleront les vendangeurs Becco-cornuto, poltrons, & les vendangeurs ne faudront à leur reſpondre de meſme, tant grands ſeigneurs qu'ils ſoient : à fin de ne retrencher rien de la liberté du pere *Liber*. On peut adoucir les beſtes à cornes, reſpond vn autre, ſi on leur perce les cornes : car on aſſeure que ſi vous auez vn Taureau indomptable, lequel on ne puiſſe appriuoiſer, on le rend fort doux en luy per-

çant les cornes bien prés des oreilles. Mais il eſt malaiſé, adiouſta-il, de les percer à ceux qui cachent leurs cornes, ſe ſentans deshonorez ſi quelqu'vn les apperçoit : mais comme il y a à la loüange des cornes, parlans aux cocus :

Dequoy ſert de vous faſcher,
Pour ne pouuoir pas cacher
Les deux cornes qui vous portent ?
Les Satyres demy-Dieux,
Qui ſont gaillards & ioyeux,
En toute ſaiſon les portent.

Si vous eſleuez les yeux
Vers les ſignes radieux,
Dont le Ciel fait ſi grand'feſte,
Les plus honorez de tous
Sont les trois, qui comme vous
Ont des cornes en la teſte.

Apres que la rime fut recitee, quelqu'vn nous va dire, Eſcoutez vn plaiſant conte de deux miens voiſins, qui vn iour eſtans enſemble aux champs en l'vne de leurs maiſons, vont veoir deux grands Cerfs, ayans de belles ramures, & les cornes bien grandes. L'vn d'iceux ſemblant attaquer ſon compagnon, va dire, Pleuſt à Dieu que tous les cocus euſſent d'auſſi belles cornes : celuy à qui il ſembloit parler, luy dit : Et comment mettrions-nous nos chappeaux ſur noſtre teſte ? Ayant ainſi rembarré ſon compagnon, voicy vn cocu, qui dans le bois, où ils eſtoient tous deux, va commencer ſon chant ennuyeux,

fafcheux, mal-plaifant, & de deux tons, troublant celuy du roffignol, plaifant, melodieux, & de diuers tons. Parquoy n'aimant pas le ramage de ce bel oifeau, & le prenant pour mauuais augure, de ce qu'il interrompoit le chant du roffignol, va faire ce Sonnet, qu'il engraua en vn tremble.

Cocu, ne vas troublant de ton vilain ramage
La mignarde chanfon de ces Roffignolets,
Qui defgoifent toufiours en ces bois verdelets
Le pouuoir de l'amour, qui les tient en feruage.

Ce Dieu, qui des cocus r'anime le courage,
Se plaift icy d'ouïr ces petits oifelets,
Qui loüent fon bel arc, fa trouffe, & fes filets,
Et le traict dont fa main doucement nous outrage.

Cocu, veu que tu es à chacun odieux,
Pour n'aigrir contre toy le grand maiftre des Dieux,
En fon bois amoureux deformais ne t'arrefte :

Mais vole vers ceux-là qui t'aiment, & qui ont
Engraué ton beau nom au plus hault de leur front,
Tu te pourras percher aux cornes de leur tefte.

Ceux de la Seree prierent celuy qui auoit faict le conte de ces deux voifins, de leur bailler le double de ce Sonnet, l'ayant trouué affez bon. Puis fe vont mettre à dire que l'vn des plus grands maux qui procede de coquuage, apres l'offenfe de Dieu, venoit de ce que les enfans viennent à la fucceffion de celuy à qui ils ne font pas enfans, auffi bien que ceux qui font à luy. Ce qui

n'arriue pas, difoient-ils, quand vn mary a des baftards, ne fuccedans pas à fon bien, ni au bien de fa femme. Si eft-ce qu'ils confeffoient, que les illegitimes, qui font nez en mariage, ne font pas fi mal complexionnez que ceux qui font nez hors mariage : à caufe qu'ils font inftituez auec les autres, & comme s'ils eftoient legitimes : ou aux champis, qui font nez & faicts hors mariage, à caufe que l'education & inftitution en eft negligee, il y a toufiours plus de mefchanceté qu'aux autres. Et qui en partie en eft caufe, c'eft la mere, qui le plus fouuent fera vitiee, larronneffe, yurongne, & grand' paillarde, & auffi que l'amour & affection du pere, pleine d'amour mefchant, & d'appetit brutal & immoderé, augmente leurs vices. Et c'eft de ceux-cy dont parle le commun prouerbe, quand il dit :

S'ils font bien, c'eft aduenture :
S'ils font mal, c'eft leur nature.

On adiouffa, que ceffans les chofes qu'ils auoient dictes des baftards, le baftard feroit femblable aux autres, voire qu'il s'eftoit trouué, & fe trouuent encores des baftards mieux aduifez, plus fpirituels, plus forts, & vaillans que les legitimes. Et cela vient, difoient aucuns, de la vehemente amour, qui fait que les femences font bien entremeflees, & quand la femence de l'homme & de la femme conuient bien, l'enfant en eft de meilleur efprit, pour le moins plus fort & robufte. Auffi que les baftards fe font ordinairement de femence chaude & feche : de laquelle procede la vaillance & l'efprit. Et parce que la femence de celuy qui va cercher la femme

qui n'eſt pas ſienne, eſt plus cuitte, & parfaictement meure, que celle des maris, qui ont touſiours leurs femmes à leur coſté, ne ſe faut eſmerueiller ſi les baſtards ſont plus vaillans & ont plus d'eſprit que les legitimes : reſſemblans auſſi ordinairement à leurs peres, & les legitimes à leurs meres. Il fut dict que les Allemans, pour retirer les perſonnes de ces concubinages, ne permettent qu'vn baſtard puiſſe prendre aucun degré en toutes leurs Vniuerſitez, ne qu'il ſoit paſſé maiſtre en aucun meſtier & art. Fut adiouſté que les Venitiens ne reçoiuent iamais les baſtards en leur Conſeil, encores qu'ils ſoient legitimez. Les Turcs n'eſtans pas ſi ſcrupuleux en ce cas : car leurs enfans ſuccedent eſgalement au pere, tant ceux qui ſont iſſus de leurs concubines, que de leurs femmes legitimes : deux filles ne prenans pas plus en l'heredité qu'vn des enfans. On blaſma fort la defenſe que prennent les gens mariez, qui vont au change, de dire à leurs femmes que leurs baſtards ne viennent point à leur ſucceſſion : voulans dire par là, que leurs femmes doiuent eſtre chaſtes : encores qu'ils ne le ſoient point, & qu'elles doiuent aimer leurs maris, encores que les maris ne les aiment. Mais il ſemble, adiouſtoient-ils, que l'homme n'eſtant pas ſage & chaſte, & veut que ſa femme le ſoit, commande à ſa femme ſe combattre auec l'ennemy auquel il s'eſt deſia rendu, ou que c'eſt autant comme ſi en la guerre quelqu'vn me vouloit empeſcher de me rendre à l'ennemy auquel il auroit donné ſa foi, & ſe ſeroit mis entre ſes mains. Et me ſemble auſſi, diſoient-ils, que ſi le mary aime la volupté, il fait que ſa femme deuiendra lubrique &

lafciue : car s'il n'aime que le corps, fa femme n'aura autre foing que de fe farder : mais quand il aime l'honneur & la vertu, il la rend fage, vertueufe & honnefte.

Il me fouuient, va dire vn autre, d'vn bon mary de noftre Seree, qui fouftenoit que les maris, qui aiment le change, ne fe deuoient plaindre : car comme difoit Ottocarus, Roy de Boefme, à ceux qui luy parloient de fa femme, la loy de nature veult que ceux qui font des cornes aux autres, ne refufent auffi à les porter. Le gentil-homme, adiouftoit-il, qui ces iours refcriuoit de Flandres à fa femme, s'accordoit bien à ce Roy, ne voulant point auoir plus de priuilege que fa femme : lequel mandoit à fa femme, luy eftant en Flandres, & elle eftant de pardeçà, entre autres chofes : Nous nous portons bien de pardeçà, fors que nous ne befongnons point : ie prie Dieu qu'ainfi foit de vous.

Vn de la Seree fe print fi fort à rire de cefte lettre, qu'il nous affeura auoir peur de mourir de trop rire, auffi bien que le Cardinalin, voyant vn Singe qui s'aidoit de la patte d'vn chat pour tirer des chaftaignes du feu. Et puis nous va dire que cefte lettre le faifoit fouuenir d'vne autre lettre (encores que ce ne fuft pas à propos de la Seree) par laquelle vn pere refcriuoit à fon fils, fur la fin de la lettre, Dieu te donne ce que ton cœur defire, ma vie fauue. Quelqu'vn voulant fe remettre au chemin, dont il fembloit qu'on fut forty, commença à remonftrer qu'il n'y auoit rien qui fit pluftoft oublier la femme de fon deuoir, & la mettre plus en phrenefie & fureur, puis en ialoufie, que quand elle fe void mefprifee de fon mary, & qu'il en aime vne autre : ce peché def-

plaiſant tant aux femmes, que pluſtoſt elles endureroient eſtre batues, mal traictees, & rudoyees de toutes autres rigueurs, qu'eſtre fruſtrees de ce qui leur appartient, lors qu'on le porte dehors, eſtant neceſſaire en la maiſon. Lors que la jalouſie faiſit ces pauures ames foibles, c'eſt pitié comme elle les tiraſſe : elle s'inſinue ſoubs tiltre d'amitié, mais depuis qu'elle les poſſede, les meſmes cauſes, qui ſeruoient de fondement à la bien-veillance, ſeruent de fondement de haine capitale, & la vertu & merite du mary ſont les boute-feux de leur rage. Et comme dit vn docte homme de ce temps :

Il n'y a rien qui plus luy eſchauffe le cœur,
Qui plus allume en elle vne iuſte rancœur,
Ne qui d'vn fier deſdain plus la rende embraſee,
Que de ſe veoir ainſi laſchement meſpriſee.
Si bien que ſon courage à vengeance irrité,
Vous recompenſera de meſme indignité :
Et dira deſormais, qu'elle n'eſt plus tenüe
De vous garder la foy que vous auez rompue.

Le ſanglier, dit vn Poëte, pourſuiuy des chiens, la lionne affamee, le tygre à qui on a deſrobbé ſes petits faons, ne ſont pas plus terribles qu'vne femme offenſee en cela. Et n'y a choſe au monde pour laquelle les femmes ſe facent pluſtoſt ennemies de leurs maris, que pour les voir amoureux d'vne autre. Toutes debtes, diſent les femmes, reçoiuent compenſation en diuerſes manieres, amour ne ſe paye que de vray amour. Que ſi d'aduenture les femmes s'abſtiennent de ſemblable excez & ven-

geance, elles cacheront la fureur de leur courroux & ialoufie au fonds de leurs eftomachs, & cercheront tous les moyens de vous fafcher : tellement qu'il vaudroit mieux au pauure mary eftre tout à faict cocu, que d'eftre tourmenté de la forte que i'en ay veu, vne obfcure prifon luy eftant plus plaifante que fa maifon : & penfant aller en fon lict pour fe repofer, qu'il s'arme hardiment de patience : car d'vne femme ialoufe, quelque chafte qu'elle foit, & mefnagere, il n'eft action qui ne fente à l'aigre & à l'importun. Et tant s'en faut que les femmes des terres fauuages foient ialoufes de leurs maris, & les hommes de leurs femmes, que leurs prefcheurs leur recommandent deux chofes, la vaillance contre leurs ennemis, & l'amitié à leurs femmes. Et combien que nous les appellions Barbares, fi eft-ce que les femmes de ce païs aiment tant leurs maris, que la mefme ialoufie, que nos femmes ont pour nous empefcher de l'amitié d'autres femmes, les autres l'ont toute pareille pour leur acquerir des amies : dautant que c'eft vn tefmoignage de la vertu de leurs maris, les hommes y ayans d'autant plus grand nombre de femmes qu'ils font vaillans. Auffi fainct Hierofme dit, adiousta-il, Ce qui n'eft permis aux femmes, n'eft non plus loifible aux hommes : & pareille obligation lie par raifon autant l'vn que l'autre. Et, comme dit Lactance, la femme doit eftre enfeignee à honneftement fe comporter, par la continence du mary. Et n'y a rien, dit-il apres, qui donne plus d'occafion à la femme de s'oublier en fon honneur, que quand elle void que fon mary en aime vne autre, s'ennuyant de garder la foy à celuy qui ne luy rend

pas l'amitié mutuelle. Si eſt-ce, luy fut il repliqué par quelqu'vn (qui aimoit autant la femme de ſon voiſin que la ſienne) que pour peu que la femme ſoit ſage, elle entend bien que la couſtume donne vne telle liberté aux maris. Lors celuy qui parloit pour les femmes va reſpondre, que les femmes n'auoient pas du tout tort, quand elles refuſent les reigles de la vie, qui ſont introduites au monde : dautant que ce ſont les hommes qui les ont faictes ſans elles. De faict, la femme eſtant d'ailleurs bien traictee, elle en fait plus de plaincte de bouche que de cœur. Pource que la raiſon enſeigne (ce que les femmes doiuent entendre) que, femme, eſt vn nom d'honneur, &, amie, vn nom de plaiſir. Ce qu'a bien declaré Spartian, diſant que Ælie Vere Empereur, reſpondit à ſa femme, ſe plaignant à luy qu'il s'accoſtoit d'autres femmes, Souffrez-moy faire mes folies auec autres Dames que vous : car le nom de femme, eſt nom d'honorable dignité, non pas de plaiſir. Ce que a bien monſtré Liuia, femme de Cefar Auguſte, qui voyant ſon mary aimer les fillettes, les alloit cercher, pour luy donner contentement. Et encores auiourd'huy, diſoit-il, les Sauuages pour plaire à leurs maris, tant elles les aiment, mettent peine d'auoir plus de compagnes qu'elles peuuent : pour monſtrer que ce n'eſt point le plaiſir qui les mene : là où nos femmes empeſchent tant qu'elles peuuent de nous accoſter d'autres que d'elles.

Vne femme qui eſtoit de la Seree, luy va reſpondre, que c'eſtoient auſſi des Barbares. Il luy fut repliqué, Nous les pouuons appeller Barbares, eu eſgard aux reigles de raiſon : mais non pas eu eſgard à nous, qui les

ſurpaſſons en toute ſorte de barbarie. Que les femmes, va dire vn autre, ſe donnent garde d'eſtre ialouſes de leurs maris : car nous trouuons qu'elles en ont eſté griefuement punies. Plutarque eſcrit qu'en Theſſalie y auoit vne grand' Dame, qui s'en alla cacher dans vn bois, pour ſçauoir ſi ſon mary, qui ne bougeoit de la chaſſe, ne chaſſoit point à d'autres beſtes. Les branches d'arbres ſe mouuans aupres d'elle, les chiens cuidans que ce fuſt vne beſte, & tirans celle part, deſchirerent ceſte Dame. Ce qui aduint à vne autre en la ville de Sybaris, ville en Italie, dont ſon mary ſe tua ſus elle. Puis adiouſta, qu'il conſeilloit aux femmes, qui ont des maris bas du deuant, de feindre, faire les borgnes, & paſſer par deſſus, n'eſtant pas le deuoir de la femme d'eſpier & controoller les actions & deportemens de ſon mary : car au lieu qu'elle n'eſt prinſe que pour le ſoulas & profit d'icelui, ſi elle s'y fourre plus auant qu'elle ne deuroit, elle le gehennera & bourrellera de telle ſorte qu'elle le contraindra à faire redoubler vne autre folie. Et qui plus eſt, ſi elle monſtre qu'elle peut en ſçauoir quelque choſe, elle le pourra enhardir à faire à deſcouuert ce où il n'eut voulu ſe hazarder qu'en cachette. Et puis, adiouſtoit-il, outre tout cela, la femme doit touſiours aimer ce que ſon mary aime. La femme d'Hector eſt loüee de ce qu'elle ne deſdaignoit donner auoine, foin & paille aux cheuaux de ſon mary, & les voir ſouuent, parce que ſon mary ſe delectoit en iceux. On raconte que monſieur Budé diſoit que ſa femme eſtoit auſſi ſongneuſe de ſes liures que de ſes enfans : pource qu'en iceux il prenoit vn ſouuerain plaiſir.

Apres tout cela, on va faire vn conte d'vn Docteur, qui vouloit bien perſuader à ſa femme qu'il eſtoit chaſte, a fin de la tenir en ſon deuoir, & qu'elle ne fiſt comme luy. Ceſte femme ſçachant que ce Docteur aimoit ſa chambriere, & qu'il luy vouloit auancer ſon ſeruice pour neuf mois, pria ſa chambriere, qui ſe plaignoit à elle de ſon maiſtre, de luy donner aſſignation : pour donner à cognoiſtre à ſon mari qu'il n'eſtoit pas ſi chaſte qu'il diſoit. Ce Docteur ſe trouua à l'aſſignation que ſa chambriere luy auoit donnee, tout en chemiſe : laquelle blutoit, qui va dire à ſon maiſtre, Monſieur, prenez ce tamis, & tamiſez, ce pendant que i'iray veoir ſi madame dort : car vous la pourriez bien auoir reueillee en vous leuant, elle ſe doubte bien fort de nous. La chambriere s'en va à ſa maiſtreſſe, luy diſant, Madame, oyez-vous point monſieur le Docteur, qui tamiſe plus que quatre? ie vous prie venez veoir ſa grace, & s'il eſt bon bluteur. La maiſtreſſe deſcendant auec ſa chambriere, va dire à ſon mary : Ie ne m'esbahis pas ſi eſtes Docteur, car vous ſçauez beaucoup de choſes, & eſtes bien ſage de vous eſtre ainſi mis en chemiſe, de peur qu'on cogneuſt qu'euſſiez ioüé auec la boulengere. Le bon eſtoit, qu'en blutant il tiroit bien fort le cul arriere, dautant que ſon piſtolet eſtoit bandé, & preſt à faire feu, ſi la pouldre n'euſt eſté mouïllee : qui fut cauſe que la maiſtreſſe & la chambriere ſe prindrent ſi fort à rire, qu'il trouua moyen de s'oſter de là. On conta, que la femme de ce Docteur, le trouue encores bien ſouuent à dire la nuict, & qu'il ſe deſrobe d'aupres d'elle, & que pour y remedier, quand il dort, elle could la chemiſe de ſon

mary auec la ſienne : & ſe ſentant prins, ſa femme dit qu'il ne bouge, & qu'on diroit que c'eſt vn loup qui eſt prins au piege. Quelqu'vn prenant la parole commença à parler ainſi : Ie vous aſſeure qu'il y a des maris, qui ſont ſi ſubiects à leur plaiſir, qu'ils baillent occaſion à leurs femmes de faire comme eux : & ſi en y a, tant ils aiment leur plaiſir, qui ſe font eux-meſmes cocus, ſans y penſer. Car vous en trouuerrés qui penſent faire quelqu'vn cocu, leſquels eux-meſmes ſe font cocus : eſtans contraints d'eſpouſer celles qu'ils auoient engroſſees auant leur mariage. Ce qui arriua auſſi à vn de nos voiſins, qui ayant promeſſe de coucher auec ſa ſeruante, coucha auec ſa femme, penſant que ce fuſt ſa chambriere, ſa femme s'eſtant miſe au lieu de ſa ſeruante, comme elles auoient accordé entre elles. Ayant faict ce qu'il auoit voulu, il en fit part à vn ſien compagnon d'armes, & l'enuoya d'où il venoit, ſi bien que la femme penſoit que ce fuſt encores ſon mari qui eſtoit retourné : dont elle s'eſmerueilla, penſant en ſoy-meſme, comme nous ſommes plus ardens à ce qui nous eſt defendu, & à choſe nouuelle, qu'à ce qui eſt accouſtumé, & auons en noſtre liberté. Que voulez-vous? Le lendemain ſa femme luy conta le tout. S'il ſe trouua esbahy & faſché, ie vous laiſſe à penſer ſi vous le feriez.

Ie m'en vay vous faire (commença à dire vn autre de la Seree) quaſi vn ſemblable conte. En noſtre païs de Poictou il y auoit vn grand Seigneur de Gentil-homme, qui aimoit tant le change, qu'ayant vne des plus belles femmes & ſages de ſa Prouince, ne laiſſoit à ſolliciter les femmes & filles de ſes voiſins, encores qu'elles fuſſent

ſans comparaiſon plus laides que ſa femme, tant noſtre naturel eſt mal-heureux. Il s'accoſte & preſſe vne des Damoiſelles de ſa femme, qui s'en plaint à ſa maiſtreſſe : laquelle prie ſa Damoiſelle de luy bailler aſſignation, & qu'elle ſe mettroit en ſon lieu. Cela faict, ce monſieur ne faut de ſe trouuer au lieu aſſigné, & ſe couche aupres de ſa femme penſant que ce fuſt ſa Damoiſelle. Ie ne ſçay par quelle aduenture ſon cas ſe retira, tellement que faſché dequoy ſon inſtrument luy failloit au beſoing, il le menaçoit de le couper, & le ietter ſur les maiſons comme vne peau de conil. Eſtant en ceſte agonie, il entend rire ſa femme & lors il va dire, Mon cas eſt plus ſage & aduiſé que moy, ayant bien cogneu que ce n'eſtoit que l'ordinaire, & qu'il n'y auoit rien de nouueau.

Il n'y a pas long temps, conta vn de la Seree, qu'vn de mes voiſins ſe fit cocu, ſans penſer en mal : car ayant conuenu auec ſa chambriere, & elle reuelé la promeſſe à ſa maiſtreſſe, & le lieu, l'vn & l'autre ſe trouue à l'aſſignation. Le mary diſoit, Que voicy vn petit choſe, non pas celuy de ma femme. Quand il eut faict, il dit à ſa femme, qu'il penſoit eſtre ſa chambriere, Attens encores vn peu, ie vais voir où eſt ma femme. Et trouuant ſon valet, l'enuoye à ſa ſeruante, à fin que le valet fut chargé de l'auoir engroſſee, tant il craignoit ſa femme, ſi d'aduenture elle ſe fuſt trouuee groſſe.

Ce ne ſera hors du propos des cocus, va dire vn autre, ſi ie vous recite vn conte d'vn ialoux : car on dit que les ialoux & les cocus ſont ſoubs vn meſme predicament. C'eſt d'vn gentil-homme, qui ayant ouy parler de la beauté d'vne femme mariee, enuoya en ſa maiſon vn

peintre, pour en auoir le pourtraict. Ce que ſon mary ne voulut iamais permettre, tant il eſtoit ialoux de ſa femme, diſant que poſſible ce grand Seigneur de gentil-homme, ayant eu la copie de ſa femme, voudroit puis apres en auoir l'original. Ie ne trouue pas mauuais, repliqua vn autre, qu'vn homme qui a belle femme ſe garde que ſa teſte ronde ne deuienne fourchue : c'eſt vne eſpouuentable metamorphoſe, ſi elle eſtoit viſible & apparente : encores ne peut-on ſi bien s'en prendre garde, qu'on n'y ſoit ſurpris : tout chaſteau eſtant difficile à garder, quelque bon guet qu'on y face, quand il eſt aſſailly de beaucoup : eſtant victoire deſeſperee à celuy, qui eſtant ſeul, eſt contrainct de combatre contre pluſieurs. Et puis, diſoit-il encores, on void tant de femmes hypocrites cheminer le iour auec des chappellets & le Pater noſter, le ſoir auec l'Aue Maria, & la nuict ſont auec *Exultemus & lætemur in ea.* Tellement qu'il n'eſt pas de nouueau de voir croiſtre la nuict des cornes à tel qui ne les auoit pas en ſe couchant : car quelques vns par la force de l'imagination ſe ſont trouuez des cornes en la teſte : comme il aduint à Cippus Roy d'Italie, ce dit de Montagne, pour auoir aſſiſté au combat des taureaux, & auoir eu en ſonge toute la nuict des cornes en la teſte. A propos de combatre, & des cornes, quelqu'vn va parler ainſi. Il n'y a pas long temps qu'il vint en ceſte ville vn charlatan, qui auoit vn Lion. Vn ſeigneur eut enuie de faire combatre vn Taureau qu'il auoit, fort furieux, contre ce Lion : diſant au maiſtre du Lion que ſi le Lion eſtoit victorieux, il luy bailleroit le Taureau, & dix eſcus : & au contraire ſi

le Taureau l'eſtoit. Ayans les combatans eſté mis en vne place publique, ils s'approchent l'vn de l'autre : mais le Taureau ayant ſenty vne attainte de la patte du Lion, commence à reculer : ſon maiſtre bien faſché, l'encourageant luy va dire, Courage, Rouget, mon amy, courage : puis tournant la teſte, comme s'il euſt eu des cornes, & qu'il euſt voulu ioufter, difoit, Pleuſt à Dieu que i'euſſe des cornes. Tout le peuple ſe print ſi fort à rire, ſçachant qu'il y auoit long temps qu'il auoit ce qu'il demandoit, qu'ils firent ſi grand' peur à ces deux beſtes, qu'elles ne voulurent plus ſe rencontrer. Retournant à ce qu'on auoit dict, que les maris faiſoient bien de ſe donner garde de leurs femmes, quelqu'vn va dire : Ie veux bien que le mary ſe donne garde de ſa femme : car à la verité il en y a qui ne ſont pas conſentans à leur coquuage, & ne trouuent pas bon ſi leurs femmes ſe font ſeruir à couuert : mais ils baillent occaſion à leurs femmes de faire comme eux, ou bien ne regardent point à ce qu'elles font, leur baillant trop de liberté. Mais auſſi ie ne les voudrois pas eſtre ſi paſſionnez & tourmentez comme i'en ay veu aucuns. Car vne des plus violentes paſſions qui regnent en l'homme, eſt la ialouſie, laquelle fuit amour, eſtant vray le prouerbe commun qui dit :

Iamais Dame, ne ſeigneurie,
Se peut tenir ſans ialouſie.

Que ſi vne fois ceſte ialouſie s'enracine au cœur, prenant pied au cerueau, elle fait faire de grandes folies : encore que ce vice naiſſe de la plus vaine &

tempeſtueuſe maladie qui afflige les ames & le corps, qui eſt la ialouſie :

Quis vetat appoſito lumen de lumine ſumi?
Dent licèt aſſiduè, nil tamen inde perit.

Croiriez-vous bien, adiouſta-il, d'vn mary, qui deuint ſi extremément ialoux, & fut ſi tourmenté de ce mal, que pour s'aſſeurer de ſa femme, & ſçauoir ſi elle eſtoit impudique, il ſe fit chatrer, à fin que ſi ſa femme ſe ruoit ailleurs, & en deuint groſſe, il la peuſt iuſtement conuaincre d'adultere?

Ce mary ialoux, & inſenſé furieux, repliqua vn de la Seree, deuoit eſtre puny tant par les Canons que par les Loix ciuiles, & Conſtitutions des Empereurs : n'eſtant permis à aucun de ſe chatrer, ne de faire chatrer ceux qu'il a en ſa charge. Vlpian condamne au quadruple celuy qui pour rendre ſon eſclaue de plus grand prix, l'aura faict chatrer. Que ſi le maiſtre met ſon ſerf à l'examen de la copelle, il eſt puny de mort, ou ſera condamné à la peine du talion, & de la pareille, & le coupeur de caillettes du foüet. Le droict Canon veut que ceux qui ſe ſont rendus legers de deux grains, encores que ce fuſt par deuotion, ſi ce n'eſt par neceſſité, & pour euiter pis, ſoient forbannis & exclus des ſainctes ordres, & des dignitez Eccleſiaſtiques. Meſmes Origene a eſté reprins de s'eſtre faict chapponner, pour auoir mal entendu les paroles de l'Euangile. Et n'y a perſonne qui ne loüe toutes ces Conſtitutions Canoniques : la charge des ſuperieurs ne giſant point tant à entretenir les ſubiects, qu'à empeſcher qu'eux meſmes par leur

folie, indiſcretion, & cruauté ſe mesfacent. Ce ne ſera point (adiouſta quelque autre) hors de propos des cocus, & des chatrez, ſi ie vous conte l'inuention d'vne femme lubrique, pour empeſcher la ialouſie de ſon mari, & luy en oſter tout ſouſpçon. C'eſt qu'elle perſuada à ſon Curé, qui n'oſoit l'accoſter qu'à la deſrobee, qu'il fit ſemblant de ſe faire chatrer. A quoy il s'accorda. Et pour cacher ſon ieu, il enuoya querir ſes parents, fait ſon teſtament, pardonne ſa mort au Chirurgien & tailleur : auquel il baille cent eſcus pour ne faire rien, luy baillant le mot du guet. Le tailleur conſiderant la meſchanceté de ceſt acte, & où il tendoit, en aduertit le mary, qui luy liure deux cents eſcus, & qu'il fit à bon eſcient. Ce qu'il accomplit : car ayant lié & garroté meſſire Ian, il executa ſon office realement & de faict, puis le paya de ceſte raiſon : Qu'il n'auoit point accouſtumé de ſe moquer en ſon meſtier. On dit d'vn peuple, que les Latins appellent *Nigri*, & les François les Negres, qu'il eſt ſi enforcelé de ialouſie, qu'ils gardent la virginité de leurs filles, & la pudicité de leurs femmes, par ſutures, & autres œuures chirurgiques. Et ne doubte point qu'il ne ſe trouuaſt auiourd'huy des maris ſi ombrageux, qui voudroient practiquer ceſte recepte, ſi les femmes le vouloient endurer, & qu'on peuſt trouuer des Chirurgiens qui le vouluſſent entreprendre. Apres auoir eſté aſſez parlé & de ceux qui ne gardent pas aſſez leurs femmes, & de ceux qui les contreroollent de trop prés, & en tombent en phreneſie : on va dire que les ialoux eſtoient aſſez punis & affligez par eux-meſmes : & que les maris auſſi, qui laſchoient trop la bride à leurs femmes.

eſtoient en quelque païs punis, à fin qu'ils s'en prinſſent garde de plus prés : & qu'à Catologne le mary cocu paye au Fiſque certain tribut : en vn autre païs, il eſt mené par toute la ville ſur vn aſne auec ſa femme. La peur de ceſte peine & infamie les contraignant de bien garder leurs femmes, & de ne frequenter point ceux qui pourchaſſent leur deshonneur. Ie m'enuois vous faire le conte d'vn lourdaut, va dire quelqu'vn, qui meritoit bien d'eſtre puny pour bailler occaſion à ſa femme de le faire cocu, permettant à vn forain, qui luy apportoit ſouuent du porc & des tripes, de coucher auec luy & ſa femme. Ce qui continua ſi long temps, que quand le mary le voyoit arriuer, il ne faiſoit que luy dire, Vous auez tué vos pourceaux, vous apportez du bodin à ma femme. Il arriua que ce mary, eſtant couché auec l'apporteur de bodins & ſa femme, ſe reſueillant en ſurſault, & cerchant ce qu'il ne vouloit pas trouuer, va dire à ſon compere, qui faiſoit ſemblant de dormir auſſi bien que la femme, Mon compere oſte ton cas de là : car ſi ma femme ſe reſueille, ie m'aſſeure qu'elle enragera, & qu'elle t'arrachera les deux yeux de la teſte.

Si eſt-ce, repliqua quelqu'vn, qu'on n'a gueres veu ne leu, qu'aucun ait eſté courratier de ſes propres amours : voire quand ce ſeroit pour gaigner vn monde : & ſi en y a beaucoup qui ne ſe ſont iamais oppoſez aux Princes & Tyrans, ſinon quand ils commencerent à taſcher de corrompre leurs amours. I'ay veu des maris ſi ialoux, va adiouſter vn autre, que pour ſçauoir & s'aſſeurer d'eſtre cocus, ils vouloient voir beſongner leurs femmes deuant eux, cachez derriere vne tapiſſerie, ſi

bien qu'vn de mes voiſins diſoit par tout qu'il eſtoit cocu d'aſſeurance, & qu'il auoit veu beſongner ſa femme deuant ſes yeux, & qu'il ne print iamais plus de plaiſir qu'à cela, tant il eſtoit aiſe de ſçauoir ce dequoy il ſe doubtoit, & que ſa femme nioit à toute force : & que le plus ſouuent pour ſon plaiſir il alloit voir ce paſſe-temps, pour n'eſtre plus en doubte. Et de là en auant il ne s'en faſcha plus : en ſe reconfortant diſoit que Lucullus, Ceſar, Pompeius, Caton, Antonius, & d'autres braues hommes eſtoient bien cocus, & le ſceurent ſans en exciter tumulte : & qu'il n'y euſt en ce temps-là qu'vn ſot Lepidus, qui en mourut de faſcherie.

Les femmes ſcandaliſees de ce conte, prennent congé, & ce pendant qu'elles diſent à Dieu à toute la compagnie, & à leur hoſte, & à leur hoſteſſe, en les remercians, on conta de deux Drolles qui auoient appreſté à rire quaſi à tous ceux de la ville Le premier fut d'vn ſeruiteur nouuellement marié, lequel eſtant rencontré par ſon maiſtre, & ayant vn chapeau autre que l'accouſtumé, ſon maiſtre luy va dire, Gilet (ainſi auoit-il nom) qui t'a aſſorty de ce beau chapeau? voilà vn vray chapeau de cocu. Ce ſeruiteur ſans y penſer en mal, ou ſe ſentant piqué, luy va reſpondre : Hé ! monſieur, c'eſt vn de vos chapeaux que madame m'a donné.

La ſeconde drollerie eſtoit d'vn bon Drolle, qui à vn iour de marché, prenant vn pannier tout plein de cornes, couuert d'vne ſeruiette, s'en va par toute la ville, criant, A mes beaux fruicts nouueaux, à mes bons fruicts, qui dit, qui dit i'en veux? Pluſieurs l'appellent : l'vn luy diſoit, L'homme au fruict venez icy : l'autre, Approchez-

vous, que nous voyons ce beau fruict. Eſtans approchez, ils oſtoient la feruiette, & deſcouurans le pannier, ne voyans que des cornes dedans, luy diſoient : Tu te moques de nous, vrayement voilà de beaux fruicts, tu en dois bien faire feſte.

Le Drolle les regardant l'vn apres l'autre, leur reſpondoit : Ie ne m'esbahis point ſi ne faictes pas grand conte de ma marchandiſe, & n'eſtimez gueres mes beaux fruits, en ayans bonne prouiſion en voſtre maiſon. Afin de ne deſcrier ceſte belle marchandiſe, & que s'ils ſe fuſſent faſchés contre ce marchand, on euſt peu penſer qu'ils en auoient leur prouiſion en leur maiſon, ces marchands firent ſemblant de n'auoir rien veu, qui ne fuſt bon & beau, & regardoient quelle mine feroient les autres qui deſcouuriroient le pannier ou eſtoient ces beaux fruicts.

En ſortant de ceſte Seree, on va demander à vne de nos Feſſes-tonduës, que s'il auoit à eſtre cocu, lequel il aimeroit mieux, ou eſtre cocu en herbe, ou en gerbe. Qui va reſpondre, ne l'vn ne l'autre : combien qu'il le fuſt en l'vn & l'autre. C'eſt de luy de qui on chantoit,

Il ſe maria Ieudy
Eſtant cocu dés Mardy
Tout au rebours des autres.

Or ceſtuy-cy n'eſtant gueres que marié, & voyant que ſa femme eſtoit deſia groſſe, s'en alla plaindre au pere & à la mere de ſa femme, leur diſant, Et comment, ma femme voſtre fille eſt groſſe ? qui n'euſt autre reſponſe d'eux, ſinon : Tu es bien gaſté, ſi elle ne l'euſt eſté, tu

ne l'euſſes pas euë. Puis apres on va faire vn conte d'vn qui à ce matin auoit faict amende honorable, pour auoir mal parlé d'vne femme, & dit ce qu'il auoit veu. Lequel eſtant deuant les Iuges pour s'en deſdire, va dire, Ie vous prie, Meſſieurs, ayez pitié de moy. Le Magiſtrat luy reſpond, La Cour te fait grace, on te deuoit faire pendre : faut-il ainſi diffamer vne femme de bien? Pardonnez-moy, Meſſieurs, va repliquer ce pauure homme : car ie penſois que ce que i'auois veu, fuſt veritable.

Ce conte m'a faict ſouuenir, va dire vn de la Seree, d'vn autre, qui eſt aſſez commun, lequel fut auſſi condamné à faire amende honorable, & à ſe deſdire de ce qu'il auoit appellé vne femme putain. Parquoy deuant la Iuſtice va dire, I'ay appellé vne telle putain, il eſt vray, elle eſt femme de bien, ie m'en deſdis. Ces deux contes firent tellement rire la compagnie, qu'il ne fut plus poſſible de deuiſer, mais ſe retirerent auec le bon gouſt de ces deux dernieres rencontres.

NEVFIESME SEREE.

Des Iuges, des Aduocats, des procés, & plaideurs.

VN plaiſant conte fut recité d'vn procés intenté par vn Aduocat en action d'iniure, contre vn hoſte, cabaretier & tauernier de Poictiers : lequel auoit achepté l'an mil cinq cents ſoixante & dix-ſept, que le Roy y eſtoit, vn tableau, où il y auoit vne drollerie aſſez ioyeuſe : C'eſt qu'en ceſte pourtraicture eſtoit peint vn Aduocat, à qui vn homme de village bailloit d'vne main vn teſton, & de l'autre de ſes mains luy donnoit vn lieure, que l'aduocat prenoit auſſi de ſes deux mains, tout en vn coup, & ſi ne laiſſoit à prendre vn clyſtere que lui donnoit vn apothicaire. Et ceſte drollerie faiſoit dire à l'Aduocat, pour le moins il eſtoit eſcrit : Ie ſuis du meſtier, ie prens à toutes mains, & ſi prens par le deuant & par le derriere, dont on m'appelle l'Aduocat à quatre mains, & dont eſt venu le prouerbe, Il eſt degouſté comme la gibbeciere d'vn Aduocat. Pour tout cela, il n'y eut point d'inſtance ny contre l'hoſte, qui auoit achepté ce tableau, & mis en l'vne de ſes chambres, ny contre le peintre : car encores que la drollerie fuſt publiee par toute la ville, les Aduocats en rioient auſſi bien que les apothicaires.

Mais il arriua qu'vne Feſſe-tondue voulant rire, apres auoir beu au cabaret où eſtoit ce tableau, va mettre le nom du villageois, qui bailloit des deux mains, qui à la verité ne bougeoit de la grand'boutique, le nom de l'Aduocat, qui prenoit veritablement à toutes mains, & par deuant & par derriere, & eſtoit vn des grands chiquanoux qui fuſt en tout le païs des Chaffourrez, & le nom de l'apothicaire, qui eſtoit vn grand mouueur. Cela eſtant venu à la cognoiſſance de l'Aduocat, qui en prenoit où il en falloit pluſtoſt mettre, Dieu ſçait s'il y eut faulte d'adiournemens, de relations, de defaus, d'adiournemens perſonnels, contre ceſt hoſte à qui eſtoit le tableau, & le tout à intimation, & en adherant, pour auoir reparation de ſon honneur, & de ce qu'on luy faiſoit monſtrer le cul tout barboüillé de regiſtres & de requeſtes, & chaffourré de ſentences bien ſignees & ſeellees. Ceux qui alloient boire là dedans furent oüys par information, & n'y eut qu'adiournement perſonnel. L'Aduocat concluoit à l'amende honorable, & au fouët, & qu'en ſa preſence la drollerie fut biffee & laceree : tant pour auoir acheté ce tableau diffamatoire, ſcandaleux, ſeditieux, & de mauuais exemple, que pour l'auoir mis à la veuë de tout vn peuple. L'hoſte ſe defendoit, diſant qu'il n'auoit pas peint le tableau, & que ce n'eſtoit pas luy qui y auoit mis, ne fait mettre le nom de l'Aduocat, ne de l'apothicaire, ny du client. L'Aduocat repliquoit, que l'hoſte deuoit reſpondre de ce qui ſe faiſoit en ſa maiſon, & qu'il eſtoit à preſumer que c'eſtoit luy qui auoit eſcrit les noms, s'il n'informoit de ceux qui les auroient mis. Mais que le procés ſoit

vuidé, difoit celuy qui faifoit le conte, & que ceft Aduocat ait vuidé fon clyftere, & que la fentence en foit donnee, ie vous diray le nom de l'Aduocat, celuy de l'apothicaire, & du villageois: cela s'entend fi l'hofte gaigne fon procés : que s'il le perd, vous n'en fçaurez autre chofe, tant ie crains meffieurs les chiquanoux. Ce conte pleuft tant à la compagnie, qu'on ne parla en toute cefte Seree que de procés, de plaideries, & de Iuges, & principalement on en vouloit aux Aduocats, & fi ne fçait-on pourquoy on les appelle pluftoft larrons que tous les autres de Iuftice: car quand on dit Breton larron, il y a de la rime : quand on dit larron mufnier, il y a de la raifon, que les mufniers ont en leur moulin : mais quand on dit Aduocat larron, il n'y a rime ne raifon. A propos d'Aduocats, va dire quelqu'vn, i'ay eu vne fois en ma vie vn procés, & encores que i'euffe bon droict, & fuffe demandeur, fi ne laiffois-ie pas à auoir befoin de confeil, & de m'efmayer qui eftoit l'Aduocat de Poictiers qui auoit le plus grand bruit. On m'en enfeigna vn, qui à la verité auoit le plus grand bruit de Poictiers, eftant logé au marché de la ville, prés d'vne Eglife, où y auoit de groffes cloches, & vne femme qui parloit bien hault.

Vrayement, luy repliqua vn de la Seree, vous auez donc gaigné voftre procés, ayant tel Aduocat. Celuy qui auoit le procés va refpondre, qu'il n'auoit perdu ne gaigné, & que le procés eftoit pendu au croc: car, difoit-il, encores que i'euffe vne bonne donation, en bonne forme & authentique, bien fignee du donateur, bien infinuee, mes parties aduerfes difoient que celuy

qui m'auoit donné n'eſtoit pas ſage, ny en ſon bon ſens : n'eſtant pas ſage, qu'il ne pouuoit diſpoſer de ſes biens, & encores moins donner, & que les Loix defendent à vn homme qui n'eſt pas ſage de donner ſon bien. Lors ie penſay que ie pourrois bien perdre mon procés : dautant qu'on ne void gueres de gens ſages qui donnent leur bien : conſiderant auſſi qu'on ſeroit en grand' peine de trouuer des perſonnes ſages, pour iuger ſi celuy qui m'auoit faict le don l'eſtoit, veu qu'en toute la Grece, comme dit monſieur Bodin, il ne s'en trouua que ſept, encores ne ſçait-on au iugement de qui ils furent trouuez ſages. Ie laiſſay là toutes mes procedures, voyant que ſi les Iuges euſſent eſté recuſez, ils n'euſſent pas iuré qu'ils eſtoient ſages. Vous ne ſemblez pas, va dire vn autre, ceux qui fur vn pied de mouſche fondent vn procés : car, comme dit Accurſe, *pro ouo datur actio :* comme vous pourrez apprendre par deux iugemens qui furent donnez à ce propos.

Le premier eſt, qu'on marchanda à vn peintre de pourtraire en vn tableau vn cheual eſtant à l'enuers, & ayant les pieds contre-mont, & l'eſchine en bas. Le peintre figura tres-bien le cheual en ce tableau, mais ou par oubliance, ou que cela ne ſeroit pas beau, & que le peintre n'y auroit point d'honneur, il le pourtraict ſur ſes pieds, comme on a de couſtume. Celuy qui auoit commandé le tableau, ne le vouloit prendre, & encores moins payer : parce qu'il n'eſtoit pas ainſi qu'il l'auoit deuiſé au peintre. Le Magiſtrat pour faire cognoiſtre que le plus ſouuent on diſpute de peu de choſe, & comme on dit, de la chappe de l'Eueſque, prenant ce tableau

ne fait que le tourner, monſtrant à celuy qui ne vouloit payer le tableau, que le cheual eſtoit comme il le demandoit, c'eſt à ſçauoir à l'enuers, & les iambes contremont : le condamnant de prendre le tableau, & payer le peintre le prix qui eſtoit accordé entr'eux. Si i'euſſe eſté le Iuge, repliqua vn autre, ie l'euſſe condamné à en payer deux fois autant, comme ayant deux pourtraictures de cheuaux en vn meſme tableau : l'vn d'vn cheual ſur ſes quatre pieds, l'autre d'vn cheual ayant l'eſchine contre la terre.

Le ſecond iugement, va-il dire en continuant, fut du meſme Iuge : mais d'vn autre cheual qu'on deuoit pourtraire auſſi en vn tableau, eſtant conuenancé, & le marché faict auec le peintre, que le cheual ſeroit pourtraict en petit volume & eſpace, le plus furieux qu'on le pourroit peindre, n'ayant ne ſelle, ne mords, ne bride. Le peintre tira ce cheual ſi au vif, que les cheuaux naturels voyans ce cheual artificiel, hanniſſoient apres luy, & ſi furieux, qu'ils s'oſtoient de ſon chemin, penſans qu'il deuſt ſortir hors de ſon reclos, tant il ſembloit furieux. Toutesfois celuy qui l'auoit commandé ne le vouloit prendre ne payer, parce que le cheual auoit vne ſelle, vne bride, & vn mords, & il le vouloit tout nud, comme il l'auoit commandé au peintre. Le peintre diſoit au Iuge, que le cheual ſe monſtroit beaucoup plus furieux ainſi, comme ſa partie aduerſe vouloit qu'il fuſt, que ſans bride ne mords. Le Iuge ordonna que le peintre ſeroit payé, dautant, diſoit-il, qu'il eſtoit fort difficile de retenir vn cheual ſi furieux, comme on le demandoit, en vn ſi petit lieu & eſpace, ſans mords ne bride. Ce Iuge,

adiouſta quelqu'vn, vouloit monſtrer par là, que l'office d'vn bon Magiſtrat n'eſt d'attirer ou nourrir les hommes en procés, ains pluſtoſt les en reculer par tous moyens : comme Caton Cenſorius le declara bien quand on deliberoit au Senat de faire orner la Cour & Auditoire de Rome, eſtans aucuns d'aduis de conſtruire des galleries pour tenir les parties à couuert, diſant Caton, qu'il falloit pluſtoſt pauer les Cours & Auditoires de chauffes-trappes, à fin d'en eſloigner les perſonnes le plus qu'on pourroit.

Et au contraire, vn Marcellus eſtant Edile, fils de la ſœur d'Auguſte, fit couurir de toiles fines toute la place commune, pour tenir à l'ombre ceux qui y venoient pour plaider. En quoy on peut voir, ce dit Pline, quelle mutation y auoit eu à Rome depuis le temps de Caton, iuſques à ceſte heure-là. Que ſi ces anciens pouuoient voir nos chambres dorees, là où auiourd'huy on rend la Iuſtice : & les peintures, tableaux & tapiſſeries, verroient bien vne autre mutation. Combien que nous trouuons que Lycurgue fut loüé de la defenſe qu'il fit de mettre pourtraicts ni peintures au lieu où le Senat deliberoit : parce qu'il aduient ſouuent, que la veuë de telles choſes diſtraict la fantaſie, & tranſporte la raiſon, qui doit entierement eſtre tenduë à ce qu'on dit. L'eſprit de l'homme eſtant en vn mouuement perpetuel, ſans forme, & ſans terme, ſans arreſt, & ſans but : ſes opinions, inuentions, conceptions, & iugemens s'eſchauffans, ſe ſuiuans, & s'entreproduiſans l'vne l'autre :

Ainſi void-l'on en vn ruiſſeau coulant,
Sans fin l'vne eau apres l'autre coulant :

Et tout de rang, d'vn eternel conduit,
L'vne ſur l'autre, & l'vne l'autre ſuit :
Par ceſte-cy, celle-là eſt pouſſee,
Et ceſte-cy par l'autre eſt deuancee :
Touſiours l'eau va dans l'eau, & touſiours eſt-ce
Meſme ruiſſeau, & touſiours eau diuerſe.

Vous me faites ſouuenir, va dire vn autre, en parlant des procés qui s'intentent pour moins que rien, de deux gentils-hommes qui conſumerent tout leur bien & leur temps en vn procés, qui tourna à la fin en riſee, mais non pas pour eux. C'eſt que l'vn diſoit ſes armoiries auoir eſté vſurpees par l'autre : le defendeur au contraire ſouſtenoit que le demandeur auoit occupé les ſiennes. L'vn & l'autre ſe diſant porter d'azur vne teſte de bœuf en ſon naturel. Toutesfois apres auoir bien plaidoyé & chiquané, il ſe trouua que l'vn portoit vne teſte de bœuf, & l'autre vne teſte de vache : & qui euſt faict encores vne bonne enqueſte, il ſe fuſt trouué que tous deux portoient vne teſte de veau auec ſes cornes. Quelqu'vn luy va repliquer, que ce n'eſtoit pas petite choſe, que le poinct d'honneur entre les gentils-hommes : & qu'il n'y auoit pas longtemps qu'vne damoiſelle auoit intenté vn procés de moindre choſe, contre vn gentil-homme, qui l'auoit appellee foireuſe. Le defendeur, qui entendoit la chiquane, eſtant deuant le Iuge, & la demandereſſe auſſi, affiſtez de leurs Aduocats & Procureurs, voiant qu'il vouloit iuger ce differend, requiert auant que ietter la ſentence, auoir montree, que ſans cela il ne pouuoit faire ſa preuue. La demandereſſe reſiſtoit fort à ceſte

montree, difant au Iuge que fans cela il pouuoit bien donner fa fentence. Le defendeur difoit que fans cela on ne pouuoit bailler fentence qui valuft, autrement proteftoit d'en appeller : & fi leurs Aduocats n'eftoient pas fans replique. Le Iuge Pedanee ordonna que le tout feroit mis par deuers luy. Ie ne fçay quelle bonne fentence on pourra affeoir en vn fujet fi caché, obfcur & tenebreux. Ie m'esbahis, repliqua quelqu'vn, comme il fe trouue des Aduocats & Procureurs qui fouftiennent des caufes fi friuoles, comme i'en ay veu. Auquel il fut refpondu, Ie fuis bien plus esbahy dequoy il fe trouue des gens fi fots, & de fi peu d'efprit, & fi opiniaftres, qui mettent les Iuges, les aduocats, procureurs, greffiers, fergens, & autres de leur boutique, en befongne, & fe deftruifans les enrichiffent, ayans le plus fouuent mauuaife caufe, confumans leur vie & leur bien pour accroiftre celuy de ceux qui ne viuent que du mal-heur d'autruy. Et le pis eft, qu'encores qu'on ait obtenu & gaigné fon procés, on peut feulement dire comme fit Panurge, I'en ay faict dire, mais il me coufte bon : fans confiderer que, Procés, eft vne befte farouche, & difficile à manier, ayant l'iffue auffi douteufe que la guerre : chacun pouuant commencer à fa difcretion de plaidoyer, mais y mettre fin n'eft point en fa puiffance. Car on trouue moyen à celuy qui a procés de le faire dependre ce qu'il a, le nourriffant d'efperance de gaigner fon procés : puis quand il eft enfourné, ils luy font confumer par dilations le meilleur de fa vie, chacun luy promettant faueurs, & apres tous enfemble le perdent : la plus grand' part d'entr'eux l'affeurent qu'il a bon droict, &

apres tous enſemble prononcent contre luy : de maniere que ce pauure miſerable, qui eſt venu à ſe complaindre d'vn, s'en retourne en ſon païs ſe complaignant de tous. Mais, repliqua quelqu'vn, ie croy que c'eſt vne grande vtilité pour la Republique dequoy les procés ſont ſi chers, & ſi longs, & ſi laborieux : car s'il faiſoit bon plaider, il y auroit dix fois autant de procés : eſtant vne bonne choſe pour les plaideurs, dequoi les procés ſont ſi ſalez & eſpicez que perſonne n'en peut gouſter. Et comme la mer, encores qu'elle ſoit terrible, ne laiſſe pour cela à eſtre frequentee, elle en auroit mille fois autant ſi elle eſtoit paiſible : ne plus ne moins, ſi la pitié des plaideurs eſtant ſi grande, ne deſcourage point les autres de prendre ce train, que ſeroit-ce ſi les plaids n'eſtoient conioincts auec tant de miſeres? Et ie penſe, adiouſtoit-il, que les procés n'eſtoient pas ſi faſcheux, & pleins de ſoucy, ſi chers & dommageables, du temps d'vn Abbé, à qui vn Roy de France defendit entierement ceſt exercice, ayant confeſſé au Roy qu'il auoit bien trente procés : toutesfois il ſupplioit le Roy de lui en vouloir laiſſer vne demie douzaine, pour ſon paſſetemps & recreation.

Vn de la Seree, qui eſtoit de la grande boutique, voulant defendre les Aduocats & Procureurs, qui ne faillent iamais par le bec, va commencer à dire qu'aucuns, ſuiuant l'opinion du Stoïque Panetius, ſuiuie par Ciceron, ſouſtenoient que c'eſt au Iuge de ſuiure la verité, mais qu'aux autres, ſuffit auoir la couleur du vray-ſemblable. Mais quant à moy, adiouſta-il, encores que ie ſoye du meſtier, ie penſe pourtant tous les miniſtres de Iuſtice eſtre aſtraincts à la loy de verité : autrement ils ſont

cauſe de grands maux, principalement les Auocats, qui ſont bons orateurs, quand ils ſont malins, par leur beau parler & doux babil font de grandes meſchancetez : faiſans abſoudre les vicieux, condamner les innocens, trouuer le bon droict mauuais, & le mauuais bon : la loyauté ne demeurant pas volontiers entiere, quand on n'a autre but que le gain : que ſi les Aduocats diſent que leur eſtat eſt noble, de peur d'eſtre vilains, qu'ils ſe donnent garde d'eſtre maneuuriers. Le mal que font ces babillards de harangueurs, diſoit-il, a donné iuſte occaſion à Euripide d'eſcrire ces vers :

Que pleuſt à Dieu que l'humaine ſemence
Fuſt ſans parole, & ſans point d'eloquence.

Et ces autres.

O Dieux, que n'ont les affaires du monde
Voix pour parler, à fin que la faconde
Des harangueurs ne ſeruiſt plus de rien?

Ne ſçait-on pas, adiouſtoit-il, qu'enuers les perſonnes de ſage iugement, le parler diſert & l'eloquence d'vn orateur fallacieux n'eſt pas plus eſtimee que le fard dont vne putain colore ſa face, pour paroiſtre plus belle? Ne ſçait-on pas que ceſt art n'eſt autre choſe qu'vne tromperie & tyrannie des humains entendemens? Qui ne ſçait que les Lacedemoniens reietterent ceſt art, diſans que le parler des gens de bien ne doit venir de l'art, mais du cœur; & que Socrate iugea nul orateur deuoir auoir degré en vne Republique? Diſant n'y auoir peſte plus

nuiſante en vn païs qu'vn bien-diſant orateur, quand il veut mal vſer de ſon art & douceur de langage. On ne trouueroit point tant d'Aduocats abuſans d'eloquence, va dire quelqu'autre, pour cacher la verité, & ſurprendre les Iuges, & tellement les esbloüir qu'ils ne puiſſent en iugeant mettre difference du iuſte auec l'iniuſte, ſi l'exemple des Atheniens eſtoit renouuellé : leſquels apres le iugement donné, informez qu'ils eſtoient d'auoir eſté ſurprins, ils s'addreſſoient aux Aduocats, & les puniſſoient rigoureuſement. Meſme le Senat Athenien, dict Areopagus, permettoit aux Aduocats alleguer ſeulement le faict des parties, ſans vſer d'aucun fard pour circonuenir les Iuges. Quand ils faiſoient entrer l'Aduocat, l'huiſſier luy defendoit de ne mouuoir les affections des Iuges. Et à fin que les Iuges ne peuſſent eſtre deſtournez par quelque affection de la verité, ils cognoiſſoient des cauſes criminelles la nuict, & en tenebres, C'eſt vne choſe eſmerueillable, diſoit-il, qu'il ne s'eſt trouué pas vn, qui eſtant eſleu Areopagite, n'ait laiſſé ſon vice, s'il en auoit : ſes compagnons Areopagites eſtans ſi vertueux, qu'il auoit honte d'eſtre tout ſeul vicieux entre tant de gens de bien. Ce qu'aucuns ont attribué à vn certain Genie, qui preſidoit à vne tant honorable compagnie. Et à la mienne volonté, dit Budé, qu'en toutes nos Cours & Conſeils il ſuruint vn tel Genie, auant ma mort. Le grand Roy François fut contrainct d'oſter aux accuſez de crime tout miniſtere d'Aduocats, à ce que leurs artifices ne feuſſent inſtrumens pour deſtourner Iuſtice. Il ſeroit neceſſaire qu'en toutes cauſes, où il eſt queſtion d'vn faict, que les parties fuſſent ouyes par leur bouche, comme il ſe practi-

que aux Marchands. Toutes ordonnances, repliqua vn autre, feroient inutiles, ſi tous Aduocats eſtoient imitateurs de la ſainctété de Papinian, qui refuſa de defendre ſon Empereur Caracalla, qui fut accuſé au Senat d'auoir maſſacré Geta ſon frere. Mais auiourd'huy les mœurs ſont ſi corrompues, ce dit François Grimaudet, qu'il n'y a ſi meſchant meurtrier, volleur, brigand, larron, de quelque condition qu'il ſoit, pourueu qu'il ait de l'argent, qui ne trouue vn Aduocat, qui hardiment ſe preſentera à la defenſe de ſa cauſe. Et s'il ne la peut faire trouuer bonne, la fera durer ſi longuement, qu'on n'en verra iamais la fin. Là où les choſes manifeſtement mauuaiſes ne doiuent eſtre par aucuns defendues en iugement : à fin que les hommes meſchans fuſſent d'autant plus deſtournez de les faire, & de ſuſciter vne mauuaiſe cauſe.

Et à ce propos, adiouſta-il, il me fouuient d'vn homme des champs, qui me demanda vn Aduocat, dont il ne ſçauoit pas bien le nom : luy en ayant nommé cinq ou ſix des plus fameux, il me dit que ce n'eſtoient point ceux-là : mais que c'eſtoit vn ſi bon Aduocat, qu'il luy auoit promis que de ſa vie il ne ſeroit contrainct de payer de l'argent qu'il deuoit à vn homme, qui l'auoit faict adiourner. Ie luy dis lors que ceſt Aduocat deuoit auoir bonne practique, auſſi bien qu'vn Aduocat de Milan, qui eſtoit ſi ruſé que les procés duroient tant qu'il vouloit. Dequoy aduerty Galeace, Duc de Milan, ſe conſeilla à luy, diſant qu'il deuoit mille eſcus à ſon boulanger, dont il eſtoit conuenu, & qu'il voudroit bien trouuer moyen de ne payer point ſi toſt. Ceſt Aduocat l'aſſeura qu'il ne payeroit de dix ans, tant il feroit durer la cauſe. Le Duc

fit pendre ſon Aduocat, apres auoir cogneu comme il vſoit de fuites.

Vn grand Seigneur de ce païs, commença à dire vn de la Seree, ne traicta pas ſes Procureurs & Aduocats ſi rigoureuſement : car vn iour ayant conuié tout ſon conſeil, voicy qu'il arriua, mais auant que le ſçachiez, ie vous apprendray que les procés de ce Seigneur durerent ſi long temps, qu'il eut moyen d'apprendre tous ſes chiens à venir manger en ſa chambre, quand vn de ſes gens prenoit vn baſton, & frappant à la porte crioit, Aduocats, Aduocats, à la barre : entrans lors les chiens en ſi grand'furie en ce lieu, qu'ils deuoroient tout ce qu'ils trouuoient deuant eux : ne leur baillans iamais à manger qu'en ce lieu-là, & ſans frapper à la porte, & crier Aduocats à la barre. Or quand ces chiens furent bien apprins, ce Seigneur conuia tous ces meſſieurs de la Iuſtice, leſquels eſtans aſſis, & ne faiſans que commencer à manger, fit ſigne à vn de ſes ſeruiteurs : lequel s'en va à la porte, & auec vne verge va frapper contre l'huis, criant, Aduocats, Aduocats, à la barre, dont les conuiez ne ſe firent que rire : mais il n'eut pas ſi toſt ouuert la porte, que les chiens entrent en la chambre, & paſſans ſur tous ceux qui eſtoient rengez à la table, ſe iettent ſur les viandes, & les mangent toutes, faiſans aller les ſaulces & potages ſur les grandes robbes de ces meſſieurs : qui leur ſeruirent bien, car ſans elles, ils n'euſſent laiſſé pas vne de leurs jambes, les chiens en mangeant ayans faict tomber des viures ſoubs la table : que ſi on les vouloit empeſcher, ils mordoient bien ſerré. Il eſt vray, diſoit-il en continuant, que nous accuſons touſiours les Iuges, &

les Aduocats & Procureurs quand nos procés ne vont pas bien : mais bien ſouuent la faulte vient de la mauuaiſtié des parties, qui ſont ſi malicieuſes & opiniaſtres, que les Iuges, ne leur conſeil, n'y peuuent rien faire, tant ils ont mauuaiſe conſcience.

I'ay vn mien voiſin, va dire vne Feſſe-tonduë, grand chiquaneur, qui m'a dit, n'y a pas long temps, qu'il auoit eu beaucoup de procés, mais, me diſoit-il, ie n'en ay perdu, Dieu mercy, pas vn de ceux où i'ay eſté receu à faire preuues, & là où on s'eſt rapporté à mon ferment. Quand ils ſont receus à iurer, adiouſtoit-il, & le ferment eſt deciſoire, ils ne ſont que dire, bride les cheuaux, tant la pieté & religion ſont en meſpris : ſe moquans d'eſtre enſagoté ſeulement par vn ferment : combien que les pariures violent toute ſainctеté & pieté enuers Dieu, & oſtent la foy entre les hommes. Et ſi ay veu ces iours paſſez vne partie, à qui le Iuge faiſoit leuer la main, qui leuoit la gauche : le Iuge luy ayant dict, Ce n'eſt pas celle-là, leuez la droicte : il fut ſi impudent de luy reſpondre, C'eſt tout vn, monſieur, ie iure bien à toutes mains. Regardez, va dire vn des noſtres, là où nous ſommes tombez, que de ſe moquer d'vne choſe qui a eſté eſtimee ſi ſaincte & religieuſe, que anciennement il n'eſtoit pas permis au preſtre Flamin de iurer, & n'y eſtoit point contrainct. Meſmes en la religion Chreſtienne, les preſtres ont eſté long temps ſans eſtre contraincts de iurer, encores auiourd'huy les gens d'Egliſe ne iurent point ſur les Euangiles, & ont iurement ſeparé du commun : car ils mettent la main *ad pectus*, que les anciens François diſoient au py. La raiſon de tout cecy eſtoit, & eſt encores,

qu'on eſtime vne choſe abſurde de doubter de la foy de ceux entre les mains deſquels nous auons laiſſé toutes les choſes diuines. Auſſi, diſoit-il, il me ſemble qu'on fait tort à vn homme de bien de le faire iurer, & que le iurement à vn homme libre, qui eſt homme de bien, eſt vne peine, & vne eſpece de torture : le Iuriſconſulte ayant eu le iurement en ſi grande reuerence, qu'il n'a pas voulu que les pariures fuſſent punis : mais a dit qu'ils auoient aſſez de Dieu pour vengeur de leur pariure. Toutesfois encores que les pariures ne fuſſent punis par les Loix Romaines, ſi eſtoient-ils marquez par les Cenſeurs : combien que leur note & piqueure ne ſeruoit que pour leur faire honte. Mais quant à moy, adiouſtoit-il, ie ne trouue nulle difference entre le menſonger & le pariure : parce que celuy qui ſe fera vne fois deſtourné de la verité, ne fera non plus de conſcience de ſe pariurer en iugement, que d'y auoir dit vne choſe faulſe. Et me ſemble qu'Aulugelle parlant des iuremens qu'on defere à vn debteur, l'appelle *Emplaſtrum æris alieni :* comme quand monſieur Cujas trouue quelque choſe adiouſtee à vn Iuriſconſulte, il appelle ceſte addition *Emplaſtrum Triboniani*. C'eſt ſi grand cas du iurement, diſoit-il encores, que le Roy Henry d'Angleterre ſe purgea vers le Pape Alexandre III. de la mort de ſainct Thomas Archeueſque de Cantorbie : & le Roy Charles VII. ſe purgea par ferment, qu'il n'auoit tué ne faict tuer le Duc de Bourgongne, comme il eſt rapporté au Concile de Baſle. Le Pape Marcellinus ayant eſté accuſé d'auoir ſacrifié & encenſé aux Idoles, il fut dit par le Concile de Conſtance & Baſle, qu'il ſe purgeroit par ferment de ce

dont on le vouloit taxer. Il en fut ainſi vſé enuers le Pape Sixte, ſoubs Valentinien : & enuers Symmachus, du temps d'Anaſtaſie & Theodoric : & en la perſonne de Leon III. preſent l'Empereur Charlemagne, ce dit Platine.

Auiourd'huy, repliqua vn de la Seree, le mentir & le pariure n'eſt point vice en noſtre France : car Saluianus Maſſilienſis dit que de ſon temps les François diſoient que mentir & ſe pariurer n'eſtoit point mal faict, & en faiſoient vertu. Puis que les plaidoieurs d'auiourd'huy ſont ſi cauteleux & fins, & de ſi mauuaiſe conſcience, repliqua vn de la Seree, il ne faut trouuer eſtrange, ſi aucuns officiers de Iuſtice ne ſont pas plus gens de bien qu'eux. Et me ſouuient d'auoir demandé vne fois à vn Aduocat, pourquoy il perdoit ſes cauſes, & que tous ceux qu'il accuſoit eſtoient abſous : Pource, me dit-il, qu'il ne vient pas vn à moy de ceux qui ont bon droict. Et lors il me ſouuint d'vn Craſſus qui perdoit tous ſes procés, & eſtoit ſi malheureux en ſes accuſations, que iamais n'auoit accuſé perſonne, qui ne fuſt enuoyé abſouls. A ceſte cauſe l'Empereur Auguſte ayant entrepris vn grand palais, dont il ne pouuoit venir à bout, va dire de ceſt Aduocat : Pleuſt à Dieu, qu'il euſt accuſé ma maiſon. Il eſt vray que la rencontre ne vaut rien en François : mais en Latin elle eſt excellente : car *abſoluere* ſignifie abſoudre & acheuer. Et l'Empereur l'entendoit en ſa derniere ſignification, qui eſt acheuer & mettre à fin.

Quelqu'autre prenant la parole, va dire (ſans ſortir hors du propos de la Seree, & de la precedente rencontre) qu'vn honneſte homme du bas Poictou, auoit

faict baſtir vne grange ſi ſpatieuſe & large qu'il ne pouuoit trouuer de bois de charpente pour la faire couurir : en ſorte que ſon logis demeura long temps deſcouuert. Quelqu'vn de ſes amis deuiſant auec luy, raconta qu'il venoit de parler à vn Magiſtrat & Iuge des premiers des grands-Iours de Poictiers, fort gracieux, qui n'auoit iamais voulu permettre qu'il parlaſt à luy la teſte nuë. Mais à chacune fois qu'il oſtoit ſon chapeau, autant de fois il le faiſoit couurir. Pleuſt à Dieu, dit ceſtui-ci, que ma grange peuſt aller vers lui, & qu'il lui en euſt autant fait. Il vouloit dire que ce Seigneur euſt auſſi fait couurir ſa grange. Or parce, commença à dire quelqu'vn, qu'on met tout ce qui arriue és procés ſur les Aduocats, eſcoutez qu'il arriua à vn Aduocat és grands-Iours de Poictiers : c'eſt que ſe complaignant deuant meſſieurs, d'vne partie qui ne luy vouloit pas communiquer vne piece, commença à dire, *malum eſt quod tegitur.* Le Preſident luy va dire, couurez-vous donc, Aduocat. Ils ſont ſi accouſtumez à eſtre blaſmez, & principalement à eſtre appellez larrons, qu'ils n'en font autre compte : comme ie vous feray entendre par ce qui fut dit à vn Aduocat des plus fameux, qui eſtoit venu en ſon païs de Poictou. Il s'en vint vn iour à luy vn homme en conſultation, pour intenter vn procés contre vn ſien voiſin qui l'auoit appellé larron. Ceſt Aduocat luy dit, qu'il ne falloit point pour cela plaider, & que c'eſtoit peu de choſe, & que tout l'argent qu'il y mettroit ſeroit perdu, n'eſtant rien que d'appeller vn homme larron : & quant à luy, qui eſtoit bien d'autre qualité, il ne paſſoit iour que quelqu'vn ne l'appellaſt larron, & qu'il auroit beau à en faire des procés.

Mesmes, disoit-il, dans le palais, ainsi que nous sortons, on nous appelle en nostre presence larrons : car il se trouue de petits mercerots, & porteurs de panniers, qui vendent des las, galons, & lacets de toutes sortes, & quand ils nous voyent sortir, ils crient, A mes las ronds, à mes beaux las ronds, & faut que nous endurions cela, encores que nous sçachions qu'ils parlent à nous. Et à la verité, adiousstoit cest Aduocat, nous donnons bien occasion qu'on parle mal de nous : car nous mettons souuent les personnes en procés, & les asseurons qu'ils ont bonne cause, & quand ils ont perdu leur procés, on s'en moque : comme vne partie me conta, qu'ayant perdu son procés il se vint plaindre à son Aduocat, qui l'auoit asseuré qu'il le gaigneroit, luy disant, Helas! monsieur, i'ay perdu mon procés : l'Aduocat luy va respondre, pour le reconforter, Dequoy vous plaignez-vous? d'auoir perdu vn procés? en auez-vous pas, Dieu mercy, encores cinq ou six? Ce villageois luy replique, Ouy bien vous, qui estes du mestier, mais moy qui n'en suis point, pensez-vous qu'il soit de moy comme de vous? Et ainsi s'en va fort mal content de son Aduocat, & sans le payer : parce qu'il lui auoit dict qu'il perdroit tout ce qu'il y mettroit. Ce rustique trouuoit fort estrange qu'on appellast vn homme de bien larron, sans punition : car combien que l'iniure soit fausse, toutesfois il en peut demeurer quelque impression à ceux qui l'auront ouye : dautant qu'encores qu'vn homme soit guery d'vne playe, si est-ce que la cicatrice luy en demeure tousiours. Ce villageois deuoit payer cest Aduocat au double, va dire vn autre, qui pour s'enrichir ne faisoit point vn grand

cas de rien. Car ie n'eſtime pas vn Aduocat, comme aucuns font, pour faire d'vne petite choſe vne grande : non plus que ie ne trouue qu'vn cordonnier ſoit bon maiſtre, qui fait & chauſſe de grands ſouliers à vn homme qui a les pieds petits.

Eſcoutez vn petit conte, va dire quelqu'vn, d'vn villageois qui s'en vint à vn Aduocat, luy diſant qu'il vouloit auoir vne conſultation. Puis va conter à ſon Aduocat ſon faict tout ainſi. I'eſtois appuyé ces iours paſſez contre la muraille d'vn mien voiſin, & ſentant & voyant qu'elle trembloit, ie me ſuis oſté de là : l'Aduocat luy va dire qu'il auoit bien faict de s'oſter de là. Le bon-homme replique qu'il le ſçauoit bien, & qu'il ne lui auoit rien dit de nouueau. Et laiſſant là ſon Aduocat, ne luy bailla rien, en diſant, Ie ſçauois bien que i'auois faict ſagement de m'oſter d'aupres d'vne muraille qui tomboit, ſans que l'Aduocat me le diſt. Ceſtuy-cy, repliqua quelqu'vn, n'eſtoit pas de l'opinion des Celtes, qui eſtimoient vne choſe vilaine de fuïr la ruïne d'vne muraille : à fin que fuyans ils ne fuſſent veus craindre la mort. Ie voudrois, repliqua vn autre, que toutes leurs conſultations fuſſent auſſi claires & faciles, & leurs reſponſes auſſi aiſees à entendre, que ceſte-cy : car nous trouuons des conſultans qui deſguiſent ſi bien les matieres, qu'ils mettent les parties en grand danger, comme vous entendrez. Il y auoit, commença-il à dire, vne Loy en vn païs, au moins ce dit monſieur Bodin, qui portoit que celuy qui ſeroit autheur d'vne ſedition ſeroit puny de mort & que celuy qui l'appaiſeroit, auroit cinq cents eſcus. Il aduint que celuy meſme qui l'auoit faicte, & l'auoit auſſi appaiſee,

vint au conſeil. Les Aduocats luy dirent que l'argent promis à celuy qui appaiſeroit la ſedition luy eſtoit deu, encores qu'il l'euſt commencee : ayant plus d'eſgard au bien qui eſtoit prouenu d'auoir appaiſé la ſedition, qu'au mal qui eſtoit aduenu de l'auoir eſmeue, & qu'il falloit eſtendre les faueurs, & reſtreindre les choſes odieuſes. Auec ceſte conſultation bien ſignee, il s'addreſſe aux Magiſtrats : qui ordonnerent que puis qu'il falloit auoir eſmeuë la ſedition auant que l'appaiſer, qu'il feroit puny de mort par la rigueur de la Loy, puis apres qu'il pourroit demander le ſalaire que la Loy bailloit à celuy qui auoit appaiſé le tumulte.

Ceux de la Seree, à propos de ceſt exemple doubteux, & ayans veu monſieur Bodin en ſa Republique, vont propoſer des queſtions doubteuſes & difficiles, pour monſtrer quels Iuges il conuiendroit auiourd'huy mettre, attendu la malice & ſubtilité des eſprits de maintenant. La premiere queſtion fut, ſi Auguſte fit bien de ſauuer la vie à Crocatas, chef des voleurs en Eſpagne, & outre de luy bailler les vingtcinq mil eſcus qu'il auoit promis à celuy qui luy apporteroit ſa teſte, quand luy-meſme ſe preſenta à Auguſte? Car Auguſte luy bailla ſa grace, à fin qu'on ne violaſt point la foy promiſe à celuy qui ſe repreſentoit à Iuſtice : & le prix promis, à celle fin qu'on ne penſaſt point qu'il l'euſt faict mourir pour gaigner les vingt & cinq mil eſcus.

Le ſecond doubte eſtoit, ſi les Venitiens firent bien de remettre le fils en ſes biens & liberté, ayant apporté la teſte de ſon pere, qui eſtoit banny comme luy : comme la Loy le permettoit à celuy qui apportoit la teſte du

banny. Le tiers propoſa, ſi le marchand deuoit encourir la peine de la Loy, laquelle defendoit de n'amener en leur Republique des laines eſtrangeres, en y amenant des moutons, auec leur toiſon.

Le quatrieſme propoſa vn grand doubte, en ceſte ſorte. Vne Republique tyranniſee ordonne entr'eux que celuy qui tuera le tyran aura dix mil eſcus pour recompenſe. Sur quoy aduient qu'vn ieune homme fait ſi bien l'amour à la femme du tyran qu'il ioüit d'elle : & eſtant ſurprins ſur le faict, le tyran le veut tuer, mais il arriue que le ieune amoureux le tuë luy-meſme, de l'eſpee meſme du tyran. Parquoy demande à la Republique le ſalaire promis. La Republique reſpond, qu'il ne l'a pas tué pour la tyrannie, mais pour ſauuer ſa vie : eſtant allé là dedans pour iouïr de ſes amours ſans eſpee, & que ceux qui vont tuer s'arment de courage & de fer : que s'il l'a tué, ç'a eſté par contrainct, non de volonté, non par vertu, mais pour vice. L'amoureux diſoit qu'il ne falloit point regarder en quelle ſorte il l'a tué, & qu'il ne le pouuoit faire autrement, & qu'il falloit ſeulement conſiderer qu'il auoit faict ce à quoy il eſtoit tenu faire pour auoir les dix mil eſcus, & que autrement il ne le pouuoit faire.

Le cinquieſme doubte qu'on mit en auant eſtoit de deux filles, dont l'vne demande la mort du violateur, & l'autre le veut pour mary : la loy permettant qu'vne fille violee peut choiſir, ou la mort du violateur, ou le prendre pour mary : mais il aduint qu'vn homme viola deux filles en vne meſme nuict : tellement que l'vne demande qu'il meure, & l'autre le veut pour mary : qui dit qu'elle eſt

la premiere iniuriee, & que la clemence eſt plus naturelle au ſexe feminin que la cruauté, & que où les pretentions ſont de forces eſgales, que la plus humaine eſt à preferer. Celle qui demande ſa mort dit qu'on n'ouït iamais parler qu'aucun ſe ſauuaſt de la punition d'vn crime, par le moyen d'vn autre plus grand, & que le crime eſtant double, la ſeuerité de la loy doit eſtre redoublee, tu peux choiſir qu'il ne meure point pour la faute commiſe en toy, mais tu ne peux commander qu'il ne meure point pour le crime qu'il a commis contre moy. Celuy qui a mis en lumiere les Epitomes des hiſtoires tragiques, où i'ay prins ces derniers doubtes, s'eſt bien gardé de dire qu'il les auoit prins de Seneque, car à la verité il ne ſçait ſi ces contes doubteux ſont de luy, encores qu'on les ait mis aux dernieres œuures de Seneque.

Pour vuider ces differends, va dire quelqu'vn, il faudroit des Iuges de bon eſprit, & ſçauans, & bien verſez aux affaires, comme eſtoit ce Iuge qui ſauua vne pauure femme d'vn procés intenté contre elle : & voicy que c'eſt. Deux eſtrangers auoient baillé en garde à ceſte femme de l'argent, à la condition qu'elle ne le rendroit à l'vn que l'autre ne fuſt preſent. De là à quelque temps, l'vn s'adreſſant à ceſte femme, l'aſſeura que ſon compagnon eſtoit mort, & en bailla de ſi bonnes preuues, qu'elle luy rend tout l'argent qu'eux deux luy auoient mis en depoſt. Depuis celuy qu'on diſoit eſtre mort reuenu, fait conuenir ceſte femme, diſant qu'elle ne deuoit bailler ceſt argent à l'vn ſans l'autre, comme elle auoit promis quand on luy mit entre les mains, & comme elle le confeſſoit. Le Iuge condamna ceſte femme à rendre ceſt argent

à ce nouueau venu, pourueu qu'il amenaſt ſon compagnon auec luy, & qu'elle ne s'en deferoit point qu'ils ne fuſſent tous deux enſemble, ſelon la conuenance. Claude l'Empereur, va dire vn autre, ne tira-il pas vne bonne preuue d'vne mere, qui ne vouloit recognoiſtre ſon fils, quand il luy commanda de l'eſpouſer. Auſſi bien que fit Alphonſe, Roy de Naples, quand ſur la denegation que le pere faiſoit de recognoiſtre ſon fils, commanda qu'on le vendiſt à vn marchand de Barbarie. Ie vous aſſeure, repliqua vn de la Seree, qu'il y a bien à conſiderer en ces doubtes : veu ce que dit Platon, que ceux-là entreprennent de couper la teſte de l'Hydra, qui pretendent oſter des loix toutes incommoditez & inconueniens : les loix meſmes de la Iuſtice ne pouuans ſubſiſter ſans quelque meſlange d'iniuſtice. Vous laiſſant à penſer ſi les Atheniens firent bien de vouloir abſoudre vn leur citoyen, qui s'eſtoit habillé contre les loix de leur ville : croyans qu'il luy falloit pardonner, puis qu'il n'auoit habillement que celuy-là. Ayant mis fin à ces queſtions, on retourne d'où on eſtoit venu, & à demander dont pouuoit proceder la multitude des procés, & la grande longueur d'iceux. Aucuns tiennent que cela vient de l'ignorance des Iuges, les autres de l'affluance & grand nombre des Iuges, Lieutenans, Conſeilliers, Aduocats, Procureurs, Solliciteurs, Notaires, Greffiers & Sergens, qui ſont en plus grand nombre en France, que tous les autres peuples n'en ont : ſi nous nous en voulons rapporter à monſieur Bodin. Mais qui me reconforte, diſoit-il, c'eſt qu'il en y aura tant, qu'ils ſe mangeront les vns les autres. En adiouſtant, que le prouerbe ancien monſtroit bien le

mal-heur où nous ſommes : quand il dit, Vn Aduocat en vne ville, vn noyer en vne vigne, vn pourceau en vn bled, vne taupe en vn pré, & vn ſergent en vn bourg, c'eſt pour acheuer de gaſter tout.

Vn homme aſſez vieil qui eſtoit en ceſte Seree, nous va aſſeurer que ſon pere auoit ſouuent conté, qu'eſtant logé à l'eſcu de France d'Orleans, l'hoſte de ce logis luy auoit dit qu'il auoit veu qu'il n'y auoit dans Orleans qu'vn ſeul Sergent, & de ce, qu'il n'y auoit que quatre vingts ans. Et que ſon pere recitoit ſouuent des vers qui parlent des Sergens : tout ainſi que ie m'en vais les vous dire, s'il vous plaiſt de les eſcouter :

Charon demandoit à chacun
Des treſpaſſez, qu'il ſçauoit faire :
L'vn dit, ie vendois du parfum,
L'autre i'eſtois Apothicaire :
Vn autre dit, i'eſtois Notaire,
Et nous, ce dirent deux Sergens,
Nous n'auions autre choſe à faire
Que tourmenter de pauures gens.
Vrayment alors dirent les diables,
Nous ſommes bien plus charitables :
Car nous mangeons tous les Sergens
Pour ſoulager les pauures gens.

Combien qu'il en y a aucuns qui ne trouuent point mauuaiſe la multitude des Iuges : dautant, diſent-ils, que le iugement de pluſieurs eſt plus prudent, auſſi eſt-il moins ſubiect à la corruption, qui plus difficilement

entre en vne grande compagnie d'hommes, qu'en vn ſeul, eſtant meilleur que pluſieurs ſoient propoſez à l'obſeruation de la Loy, qu'vn ſeul. Ce qui eſt confirmé par Ariſtote, qui dit qu'vn peu d'eau eſt plus aiſee à corrompre que beaucoup. Et auſſi que nous voyons l'opinion des hommes eſtre incertaine & variable. Vous gaignerez vn procés en vne Iuriſdiction, ou en vne Chambre, & le perdrez en l'autre : & comme dit Tallebot à Robinea, ce que l'vn fat l'autre le defat : parquoy il eſt permis apres l'Arreſt donné en vne Cour de Parlement de propoſer erreur, & faire reuoir voſtre procés par deuant autres Iuges. Meſmes il ſe trouue que les Romains ſe penſoient bien gratifiez de leurs Empereurs, quand à leur nouueau aduenement ils permettoient de mettre le procés deuant le Senat, encores que la cauſe euſt eſté iugee par cinq fois : qu'ils appelloient *ius quintæ relationis.* Il fut mis en auant, pour approuuer la multitude des Iuges, que quand vn criminel eſt coupable, qu'à grand'peine peut-il s'accorder de Iuge, & que celuy qui accuſe quelqu'vn fauſſement, en fait de meſme, l'vn & l'autre recuſans les plus gens de bien : parquoy il ſemble que la multitude des Iuges eſt neceſſaire en ce temps. Les Romains pourtant, va dire quelqu'vn, auoient vne grande desfiance du defendeur, qui recuſoit tant de Iuges, auſſi bien que de celuy qui accuſe, & les choiſiſt. Et cela a aydé à Rome à condamner beaucoup de gens accuſez, pour auoir recuſé Caton Vticenſe. Dautant qu'on ne pouuoit penſer ceux-là eſtre innocens, mais pluſtoſt coulpables, qui recuſoient le iugement d'vn ſi iuſte & homme de bien de Iuge. Ie penſerois pluſtoſt,

repliqua vn autre, la multitude & longueur des procés eſtre venuë des Loix Romaines, & des eſcholes de droict, que de toute autre choſe, ayans apprins de là le meſtier de plaider : diſant la Loy *ab Anastaſio*, que ceux qui ſont grands plaideurs, & en font profeſſion, ſçauent beaucoup de maux & de meſchancetez. Auſſi nous liſons, adiouſta-il, que Mathias Coruinus, Roy de Hongrie, marié auec la fille du Roy de Naples, fut conſeillé par ſon beau-pere de mener auec luy en ſes païs grand nombre de Iuriſconſultes, & de robbes longues, & qu'il n'y auoit rien de meilleur pour authoriſer ſon regne, que la multiplicité de tels Officiers. Ce que fit ce bon Mathias. Mais voyant le mal que ces Legiſtes auoient apporté par leur chiquanerie, & la multitude des procés, & que tout le monde ſe mettoit de ce meſtier, il les renuoya à Naples, pour ſubtiliſer, deſguiſer, & chiquaner tant qu'ils voudroient, remettant ſon païs au premier eſtat.

Nous trouuons auſſi, que Ferdinand Roy d'Eſpagne, enuoyant Pedrarias gouuerneur és iſles Occidentales, nouuellement deſcouuertes, luy defendit de mener ni Iuriſconſulte, ni Aduocat, à fin de ne porter la ſemence de procés, où il n'en y auoit point : la Iuriſprudence eſtant ſcience de ſa nature, generatrice d'altercation & diuiſion : iugeant auec Platon, que c'eſt vne mauuaiſe prouiſion de païs, que Iuriſconſultes & Medecins. Car on dit qu'en ce monde nouueau, où ils viuent ſans lettres, Magiſtrats, ne loy, qu'ils viuent plus legitimement & droictement que nous. Encores en tout l'Orient y a ſi peu de procés, qu'en la prouince de Guzala la populace cree

ſeulement aux iours de foire, vn Iuſticier, pour aſſeurer le cours de la traffique : & aux liſieres du Royaume de Fez, les habitans de la montagne Magnan arreſtent les paſſans pour receuoir Iuſtice d'eux. Que s'ils n'en trouuent, ils eliront vn Magiſtrat, lequel ira de village en village, iugeant & terminant les procés & querelles. Ce venerable Magiſtrat s'aſſied au beau milieu de la place, ſur vn billot de bois, ſon biſſac ſur l'eſpaule, & ſon baſton entre ſes jambes, & là tout enuelopé de plaintes de diuerſes façons, oit le demandeur, & celuy qui eſt le premier arriué, luy fait affermer ſa demande eſtre veritable, & au defendeur ſa defenſe, comme il ſe practique auiourd'huy en la Iuriſdiction des Marchands. Et apres auoir ouy quelques voiſins, il donne ſa ſentence ſur le champ. Pour recompenſe dequoy & eſpices, il a des oignons, ou des chaſtaignes, ou quelque autre fruict du païs. Nous trouuons auſſi, adiouſtoit-il encores, que Baſile Macedonien, Empereur de Conſtantinople, deſcendant *ad Diatribam*, où l'on rendoit la Iuſtice, le plus ſouuent n'y trouuoit perſonne qui la demandaſt : parquoy enuoioit par la ville pour ſçauoir s'il y auoit perſonne qui euſt affaire de luy, tant il y auoit peu de procés. Anciennement les Princes d'Allemagne n'attendoient point, ce dit Tacite, qu'on leur vint demander Iuſtice : mais eliſoient des Seigneurs, qui alloient par les villages & par le païs rendre la Iuſtice. Fredegaire dit que Dagobert en perdoit le boire & le manger pour vaquer à rendre la Iuſtice. Eginard a laiſſé par eſcrit, que Charlemagne y vaquoit meſme en s'habillant. Le Sire de Ioinuille dit que ſainct Louys la rendoit eſtant aſſis au

pied d'vn chesne, & qu'il se laissoit tirer la manche par les ruës par le simple peuple, pour leur faire droict. Aussi la principale charge des Rois anciens estoit de faire Iustice en personne, n'ayans anciennement autre qualité que de Iuges. Les Hebrieux demandans à Samuel vn Roy, adiousterent, pour nous iuger comme les autres peuples.

A ce propos, il me semble que les grands Seigneurs de France, & les gentils-hommes qui ont Iurisdiction, ont fort mal faict de se demettre de la Iustice qu'ils doiuent à leurs subiects, & se rendre iusticiables aux enfans de leurs fermiers. Regardez, disoit-il encores, quelle douceur & clemence deuoit estre en nos Magistrats, puis que nous la voyons telle aux Empereurs? I'ay veu vn Magistrat si graue, adiousstoit-il, qu'il ne vouloit iamais respondre, ni mesmes donner audience à aucune parole de ses citoyens, disant que la dignité du Magistrat ne permettoit telle humanité, & se persuadoit que sa robbe d'escarlatte l'auoit transformé en vne autre espece : menaçant tout le monde d'vser à l'encontre d'eux de son office & Magistrat : ce qui fut cause que quelqu'vn luy dit vn iour, Tu peux dire à bon droict ton office, car tu l'as bien achepté. Mesmes il s'est trouué vn President d'vne Cour, lequel faisoit tant le grand enuers ses compagnons les Conseilliers, qu'ils furent contraincts vn iour de luy prononcer cest Arrest : Monsieur le President, La Cour ordonne que tout presentement vous irez querir le salut que entrant vous deuez à ceste compagnie, & lequel vous auez oublié derriere la porte. Ce President, repliqua quelqu'vn, ne consideroit pas que tant plus que

le Soleil eſt hault, il a moins d'ombre. Mais ce n'eſt pas de ce temps ſeulement que les Magiſtrats ſe meſcognoiſſent : car nous trouuons en Lucian qu'vn Iuge appella en iugement vn pour l'auoir nommé par ſon nom : penſant ce Iuge depuis qu'il eſtoit conſacré, demeurer innommable & inappellable. Auec cela, à la moindre parole qu'on leur repliquera, ne faudront de faire mettre vn homme de bien en priſon, & diſent qu'autrement ils ne ſeroient craints & honorez, & qu'ils perdroient autrement l'argent que leur a couſté leur eſtat : car à tous coups ſi vous ne leur obeïſſez pour leur argent, ils vous diront, Ie vous feray mettre là dedans : ne faiſans cas d'empriſonner vn homme : combien que ce ſoit vn tel acte qu'en Athenes ceux qui mouroient en priſon, ne pouuoient eſtre enterrez aux ſepulchres de leurs parents : quaſi comme s'ils vouloient inferer, qu'eſtans morts en tel lieu, ils pourroient foüiller les manes de ceux qui eſtoient morts auec honneur : meſmes en pluſieurs citez fameuſes, & entre autres à Paris, on obſerue la Loy, que celuy qui ſeulement pour debte paſſe le guichet d'vne priſon, ne peut iamais pretendre d'auoir Magiſtrat, ou autre dignité publique en ladite ville. Si vous eſcriuez à ces nouueaux & ieunes Officiers, il ne faut pas oublier leurs qualitez & tiltres, leſquels en vne ſi difficile ordonnance de diuers noms, noms d'honneur, ne peuuent eſtre oubliez, ne changez ſans offenſe, eſtans ſi cherement acheptez. Auec tout cela, ce Preſident faiſoit l'habile homme & le ſçauant, & ſe meſloit de reprendre & corriger tout : tellement que liſant en ſon liure, *Iuſtitia eſt ars boni & æqui*, il diſoit qu'il falloit lire, *Iuſtitia eſt*

ars bouis & equi : & vne fois trouuant en l'intitulation d'vn liure, *Cornelij Celſi de re Medica*, dit que l'imprimeur auoit failly, & qu'il falloit mettre *Celſi* deuant, & *Corneli* par le derriere.

Ils vouloient rire de ce ſçauant Magiſtrat, mais ils en furent empeſchez par quelqu'vn, qui commença ainſi. Il ſeroit bon pour obuier à la multitude des procés, & à leur longueur, & à fin que Iuſtice fuſt equitablement & eſgalement renduë à tous, & aux plus pauures comme aux plus riches : que les grands ſeigneurs, qui laiſſent tout faire à leurs Iuges ouïſſent, vne fois ou deux la ſepmaine, les plaintes des plus pauures de leurs ſubiects, & leur rendiſſent Iuſtice : comme nous trouuons d'Alphonſe Roy d'Arragon, qui tous les Vendredis rendoit aux pauures la Iuſtice : la reuerence que nous deuons à nos Seigneurs empeſcheroit les riches & les grands de moleſter les pauures. A ceſte cauſe, diſoit-il, on ſçait qu'Aſtree, qui eſt Iuſtice, ſe mit entre le Lion & la Balance, quand elle vola au Ciel : pour monſtrer que le Iuge doit eſtre d'vn vertueux courage, & auoir la force, & peſer les crimes d'vn chacun, ſans reſpecter perſonne : c'eſt pourquoy on peint Iuſtice cachant la teſte dans les cieux, aduiſant à Dieu ſeul : les autres la peignent vierge, pour demonſtrer qu'elle doit eſtre ſans corruption : les autres la peignent auec vn bandeau, & la repreſentent aueugle, pour eſtre ſans faueur : mais auiourd'huy la Iuſtice eſt ſi mal adminiſtree, qu'on dit qu'elle eſt aueugle, ne voyant rien en loyauté.

Puis que ce mal-heur, va repliquer vn de la Seree, eſt en noſtre France, qu'vn procés en engendre vne

douzaine, par la ſubtilité de ceux de ce temps, il ſeroit bon d'elire des Magiſtrats de bonne conſcience, ſages & ſçauans, & qui fuſſent riches : les Carthaginois eſtimans que tout homme qui eſt aſſailli de pauureté, ne peut fidelement adminiſtrer Iuſtice : & auſſi que le pauure ſera meſpriſé, & craindra la puiſſance des Seigneurs, ou bien deuiendra inſolent & ſuperbe. Que s'il eſt ſouffreteux, il ſera contrainct de pouruoir pluſtoſt à la neceſſité de la vie, qu'à la commodité de la Republique. Et n'y a choſe tant requiſe à vn Iuge que la fuite d'auarice : tellement que les anciens pour monſtrer qu'vn Magiſtrat eſtoit homme de bien, ils ſe ſont contentez de dire qu'il n'eſtoit point auaricieux : car Horace loüant Lollius d'auoir eſté bon Iuge, ne dit autre choſe, ſinon qu'il eſtoit

Vindex auaræ fraudis, & abſtinens
Ducentis ad ſe cuncta pecuniæ.

Et pour retrencher l'auarice & les corruptions, il fut faict vn Edict ſoubs Tibere, defendant à la femme de ſuiure ſon mary quand il alloit en vne Prouince pour adminiſtrer Iuſtice : pour la crainte qu'il ne fuſt gaigné par ſa femme, laquelle accepte aiſément les preſens, & eſt plus auaricieuſe que l'homme. Nous auons vn Iuge, repliqua quelqu'vn, lequel a achepté vn eſtat bien cher : mais encores qu'il ſoit bien auaricieux, on dit pourtant qu'il s'acquitte bien de ſon office. Et ie croy qu'ils veulent dire, que ſon office luy ſert bien à s'acquitter de l'argent qu'il a emprunté pour auoir ſon office.

Et pour trouuer tout cela en vn Iuge, il me ſemble qu'il ſeroit bon de les elire & prendre des plus vieux & anciens, comme ont fait les Romains, qui baillerent ce tiltre de Senateur (ſignifiant vieillard) à leurs Magiſtrats ſouuerains. Car nous trouuons que les Hebreux, Grecs & Latins appelloient leurs Conſeils publics de noms qui en leurs langues ſignifient aſſemblee de vieux. Combien qu'Ariſtote reprouue les Lacedemoniens, de ce que leurs Senateurs iugeoient de toutes cauſes tant qu'ils viuoient : diſant qu'il y auoit grand danger de commettre les grands affaires & les grands iugemens à l'opinion des vieilles gens, à qui le plus ſouuent l'eſprit s'affoibliſt auſſi bien que le corps. Et auſſi que Pline dit, que nous nous deuons retenir les derniers iours pour nous, les Loix permettans aux vieux de ſe repoſer : eſtant malſeant en l'extreme vieilleſſe ſe meſler des affaires publiques, diſoit Marcus Varro. Et pour confirmer cela, les anciens ont touſiours dit, Oeuure ou labeur du ieune, conſeil de ceux qui ſont entre les ieunes & les vieux, & prieres des vieux : encores aucuns ont mis en lieu de *preces ſenum*, *crepitus ſenum*. Qu'on doiue mettre des gens de bien aux offices de Iudicature, diſoit-il en pourſuiuant, les Hebreux nous l'ont bien monſtré, qui ont eſté ſi iuſtes Iuges, qu'ils diſoient les Anges de Dieu eſtre preſens aux iugemens. Aluarez eſcrit qu'encores auiourd'huy en Ethiopie, les Iuges ſe mettent aux bas ſieges, & laiſſent les chaires haultes vuides, & aſſeurent que ce ſont les ſieges des Anges. Mais en ce temps que tout le monde eſt receu aux offices de iudicature indifferemment, les Magiſtrats bien ſouuent ſont auſſi vicieux

que ceux qu'ils veulent iuger, qui eſt la cauſe qu'on n'a nulle reuerence au Magiſtrat. A ce propos, diſoit il, n'y a pas long temps qu'vn Iuge confrontoit des teſmoings à vn criminel & larron : auquel le Iuge diſoit, Que dites-vous à ce teſmoing? quel reproche luy voulez-vous donner? Il dit, luy diſoit le Iuge, que vous eſtes vn meſchant homme, & vn larron. Le criminel va reſpondre à ce Iuge : Que voulez-vous que ie die, monſieur? il ne parle pas à moy, il parle à vous.

Que diriez-vous, repliqua quelqu'vn, d'aucuns qui dient, que les hommes deuenus bons, ſont meilleurs Iuges, que ceux qui ont eſté touſiours bons? Il luy fut reſpondu cela eſtre faux : & que ſi cela eſtoit vray, qu'il faudroit que tout homme qui voudroit ſçauoir que c'eſt d'eſtre bon, deuſt par neceſſité auoir premierement eſté mauuais & meſchant. Les Iuges en France ayans touſiours eſté ſi gens de bien, & la Iuſtice anciennement y eſtant ſi bien adminiſtree, que les Eſtrangers meſmes s'y venoient volontairement ſoubſmettre. Federic ſecond, diſoit-il, ſouſmit au iugement du Roy de France, & de ſon Parlement, la deciſion de pluſieurs differends qu'il auoit auec le Pape Innocent quatrieſme. Et du temps de Philippes le Bel, le Comte de Namur en fit autant, encores qu'il euſt pour partie Charles de Valois, frere du Roy; tant il auoit de fiance en l'equité de tels Iuges. De meſme, Philippes de Tarente accepta volontiers pour Iuge le Roy ſeant en ſon Parlement, ſur le differend qu'il auoit auec le Duc de Bourgongne. Autant en fit le Duc de Lorraine, ſur le procés qu'il auoit contre Guy de Chaſtillon, ſon beau-frere, pour leurs partages. En l'an

mil quatre cents & deux, les Rois de Caſtille & de Portugal enuoyerent vn traicté & accord paſſé entre eux, pour le faire publier & emologuer en la Cour de Parlement. Et eſtoient les Iuges de noſtre France en telle eſtime, qu'és moindres choſes ils s'en rapportoient à leurs Iuges : comme nous trouuons que deux ruſtiques ſe rapporterent à vn Iuge, s'il falloit dire la bouche d'vn cheual, ou la gueule, & en firent vne gageure. Le Iuge va dire qu'à cauſe de l'excellence du cheual, il falloit dire la bouche. Celuy qui auoit gagé qu'il falloit dire la gueule à toutes beſtes, & qu'il n'y auoit que l'homme qui euſt bouche, va dire à ce Iuge, Monſieur, ie n'euſſe iamais penſé qu'euſſiez eſté ſi ſot d'appeller la gueule d'vn cheual vne bouche : mais ne laiſſez pour cela à venir boire auec nous, puis que i'ai perdu. Vous pourrez iuger, commença à dire vn autre, par vne grande meſchanceté faite par vn Iuge comme d'vn eſchantillon, que peuuent faire les Magiſtrats qui n'ont Dieu ne leur honneur en recommandation, quand ils ont l'eſprit pour conduire leur mauuais & malheureux deſſeing. Il aduint, diſoit-il, du temps du Roy Philippes le Long, qu'vn Preuoſt de Paris, nommé Henry Lapparel, fit executer à mort vn pauure homme priſonnier au Chaſtellet, luy impoſant le nom d'vn riche homme coulpable & condamné, lequel il deliura. Penſez-vous, adiouſta-il, combien il importe que les premiers Iuges, qui ſont les Notaires, ſoient gens de bien? Vous ne verriez autres procés que d'inſcriptions en faux, de faux contracts, reſilimens, & teſtamens, produits deuant les Iuges : puis ceux qui les ont produits, diſent qu'ils ne s'en veulent

pas aider, quand ils voyent qu'il n'y fait pas feur. Si i'eftois leur Iuge, difoit-il, ie ferois bien trouuer à ceux qui produifent ces beaux contracts leurs fabriqueurs : & qui leur a baillé ces belles pieces en main. Mais laiffant ces mal-heurtez-là, ie vous diray ce qui arriua entre vn Notaire & vn villageois, n'y a pas long temps. C'eft qu'vn homme des champs, qui ne fçauoit pas figner, s'addreffa à vn Notaire de cefte ville, & luy apporta vn beau leuraut, & deux chappons. Le Notaire ne vouloit prendre ce prefent, ne cognoiffant celui qui lui donnoit : difant au villageois, Ie ne fçai pourquoi vous me voulez donner cela, ie n'ay rien faict pour vous. Le bon-homme contrainct le Notaire de prendre ce qu'il luy auoit apporté : & le Notaire en le remerciant luy va dire, Ie fuis voftre obligé, ie ne fçay comment ie vous pourrois recompenfer : regardez fi ie vous puis faire plaifir. Le bon-homme lors luy refpond : Si pouuez bien fi vous voulez. Et quoy? ce dit le Notaire. C'eft, refpond le villageois, que ie vous prie, fi me voulez faire vn grand plaifir, de ne m'obliger point que ie n'y foye, vous ne me fçauriez faire plus grand bien & feruice. Le Notaire fe doutant bien de ce qu'il vouloit dire, le conuie à manger fa part de ce qu'il luy auoit apporté. Le bon-homme luy refpond, qu'il l'en remercioit, & qu'auffi bien il ne pouuoit manger, pource qu'on l'auoit bien bridé. Tous ceux de la Seree fe prinrent à rire, & euffent ris dauantage, n'euft efté qu'vn de nos Magiftrats, qui eftoit en cefte Seree, va parler ainfi. Il feroit bon que tous officiers de Iuftice fuffent fubiets à correction, & à rendre raifon de leurs actions, & fyndiquez, comme il fe faifoit ancien-

nement en Grece par deuant les Nomophylaces, à Rome par les Cenſeurs, en Lacedemone par les Ephores, en Athenes par les Areopagites, en Eſpagne par les Viſiteurs, & à Veniſe par les Aduocateurs. Il y a vn païs, adiouſtoit-il, là où le Prince eſt tenu à la partie de tout l'intereſt, ſi le Iuge qu'il a eleu a fait iniuſtice à quelqu'vn de ſes ſujets, ou ſi par ignorance il a mal iugé, & fait perdre le procés à celuy qui le deuoit gaigner : & n'eſt pas excuſé le Prince de dire qu'il a eleu les plus idoines. Que ſi le Magiſtrat qui iugeroit mal par ignorance, eſtoit maintenant puni, & deuoit reſpondre de ſon iugement, comme par le paſſé, les offices ne ſeroient pas à ſi hault prix, & à grand' peine trouuerroit-on qui les vouluſt accepter. Il fut reſpondu que cela eſtoit vn peu rigoureux, & qu'il ſuffiſoit aux Iuges de Grece de preſter le ſerment à la Deeſſe Veſta, qu'ils ne donneroient iugement que iuſte, entant qu'en eux ſeroit : pour monſtrer la difficulté des iugemens.

Que voulez-vous, repliqua vn autre, c'eſt le mal-heur de ce temps, que tout le monde veut eſtre Iuge : ces ambitieux d'offices ſemblans ceux qui ont peur de faillir leur chemin : & par ce veulent, ce dit Plutarque, auoir des Maſſiers & Huiſſiers pour les conduire, de peur de s'eſgarer. Et ne doiuent les Magiſtrats & Iudicatures ſe donner ainſi comme on fait auiourd'huy : parce qu'il faut autant de prudence à elire les Magiſtrats, qu'à faire & eſtablir les Loix. S'ils ont ſi grand' enuie d'eſtre Iuges, luy fut-il reſpondu, ie m'esbahis qu'ils ne s'en vont à vn ieu de paume, & là ils iugeront ſans appel, à la ſimple voix d'vn rapporteur : ou qu'ils ne ſe font mar-

chans, & ils feront Iuges & Conſuls, encores qu'ils ne le veulent eſtre. Mais parce qu'il n'y a rien à gaigner, chacun fuit ces Iudicatures, & ſe met à ſuiure la Iuriſdiction : où les preſens ſont receus des vns & des autres parties, contre l'ordonnance & les loix publiques : en quoy les marchands, à l'exemple des Suiſſes, nous deuoient ſeruir d'vn notable exemple : eſtant prohibé & à l'vn & à l'autre, ſur peine de la vie, de rien prendre directement ou indirectement pour iuger. Pour ceſte raiſon Moyſe commandoit aux Iuifs qu'il eſtabliſſoit pour vuider les differends du peuple, que ſur tout ils euſſent à ſe garder d'auarice : dautant que c'eſt la ruïne & ſubuerſion de Iuſtice.

Que ſi ceux, diſoit-il, qui embraſſent les affaires publiques, & acheptent les offices, ſçauoient les inconueniens qui leur en arriuent, ils n'achepteroient pas leur ſeruitude à ſi hault prix : dautant qu'aucun n'eſt ſi toſt eleué en dignité entre ſes citoyens, que les yeux de tous ne ſe iettent ſur luy : de ſorte que non ſeulement les grandes & publiques actions, mais auſſi les moindres & priuees ſont ſi diligemment obſeruees en luy, qu'en temps du monde il ne peut eſtre ſeigneur de ſoy-meſme. Ce qui luy eſt, comme dit le ſeigneur Paul Paruta, autant plus grief & difficile, qu'il differe aux premieres eſperances deſquelles l'ambition eſt couſtumiere combler l'eſprit de ceux qui s'acheminent en ſes ſentiers. Outre cela, diſoit-il, il faut pour exercer le Magiſtrat, & auoir lieu és affaires publiques, ſuiure les veſtiges du Prince & du peuple, & priſer non les meilleures choſes & couſtumes, mais celles qui ſont plus eſtimees d'eux, &

cercher par vne ſuperſtitieuſe vie de leur complaire : car ſi vous faites bonne Iuſtice, vous offenſez les hommes : ſi vous la faites mauuaiſe, vous offenſez Dieu. Toutes ces conſiderations, va dire noſtre Magiſtrat prenant la parole, ne peuuent empeſcher l'ambition de maintenant. Et pour l'empeſcher, diſoit-il, ie voudrois, comme ie vous ay dict, que les Iuges, qui iugent par ignorance, fuſſent punis, ou pour le moins qu'ils fuſſent tenus de reſpondre & ſouſtenir leurs iugemens, à peine de tous deſpens, dommages, & intereſts. I'ay veu vn Iuge, adiouſta-il, qui differa l'execution d'vn criminel condamné à eſtre pendu & eſtranglé, parce que le malfaicteur auoit recuſé le bourreau ordinaire de la ville, & enuoya querir vn autre executeur de haute Iuſtice, en vne autre Iuriſdiction, & pource que c'eſt vne mort d'auoir affaire à eux, il n'en put fournir ſi toſt : qui fut cauſe que le priſonnier eſchappa. Ce Iuge monſtra bien vn iour ſon ſçauoir, en vne compagnie où on loüoit Brutus d'auoir deliuré ſon païs de tyrannie, reprenant celuy qui en diſoit tant de bien, diſant que Brutus ne meritoit point d'eſtre tant recommandé, & que c'eſtoit vn grand adultere, & le prouuoit par ce vers :

Obrutus inſanis eſſet adulter aquis.

Ce Iuge eſtoit ſi conſcientieux, qu'encores qu'il fuſt bien riche, il ne voulut iamais auoir de cuiſinier, diſant qu'il eſtoit defendu aux Iuges d'auoir vn cuiſinier par diſpoſition du droict, *tit. vt Iudices ſine coquo.* Le Clerc de ce meſme Magiſtrat bailla bien à entendre à ſon maiſtre ſa

ſuffiſance. Car vn iour bien matin ce Iuge s'en allant au Palais, ſuiuy de ſon Clerc, ſe laiſſa tomber par terre, au moins, à fin que ie ne mente, ſur le paué. Son Clerc en le releuant luy demande, Et bien, Monſieur, ne vous eſtes-vous point faict de mal? Le Conſeillier luy ayant reſpondu que non, ſon Clerc va dire, Hé! Dieu ſoit loüé, & ſainct Eloy, de ce que n'eſtes point rompu de la cheute. Son maiſtre luy va dire, Va, va, tu n'es qu'vn ſot, tu ne ſçais que tu dis : ſainct Eloy eſt pour les cheuaux. Et auſſi pour les aſnes, Monſieur, luy reſpond ſon Clerc. Il n'y a pas long temps, adiouſta-il encores, que ce meſme Iuge enuoya querir vn Predicateur, à cauſe qu'il eſtoit vn peu ſeditieux : car vous ſçauez que durant les guerres ciuiles les Preſcheurs ne ſe peuuent garder d'inuectiuer, & dire des propos qui tendent plus à ſedition qu'à edification; parquoy il luy va dire : C'eſt grand cas, que vous autres Predicateurs ne ſçauriez preſcher ſans dire mot. Ie vous fais inionction & commandement de par le Roy, ſur peine de punition, que vous ayez par cy apres à preſcher, & admonneſter le peuple, ſans dire mot. Puis il luy diſoit, Vous eſtes bien habile homme, & d'eſprit, mais vous auez les plus ſots propos du monde. Ce meſme Iuge auoit vn Clerc qui s'appelloit le Muſnier, qu'il aimoit fort, mais ce nom de Muſnier luy faſchoit, & preſenta requeſte à l'Eueſque que ſon ſeruiteur fuſt rebaptiſé, & qu'on luy baillaſt vn autre nom : de peur, diſoit ce Iuge, qu'on die, l'aſne va deuant, & le muſnier apres.

Ceux de la Seree ayans ris, ils mirent en auant vne queſtion de l'Anacriſe : à ſçauoir s'il eſtoit meilleur que

le Iuge & l'Aduocat fuffent ſçauans, & euffent bonne memoire, ſçachans toutes les loix, ou qu'ils euffent bon entendement & iugement, & peu de memoire. Pour la memoire on alleguoit que les Legiſtes doiuent conſtruire le texte de la loy, & prendre le ſens qui reſulte de la conſtruction, & non autre, ſans opiner ſelon ſon entendement : qu'ils ne doiuent affermer aucune choſe s'ils n'ont la loy, & pour ceſte cauſe on dit, *Erubeſcimus ſine lege loqui*. Que ſi l'authorité des loix, & ce qu'elles decernent, a plus de force & vigueur que toutes les raiſons qui ſe peuuent alleguer au contraire, il ſemble qu'il eſt meilleur au Legiſte d'auoir grande memoire, & ſçauoir les Loix, & auoir peu d'entendement, que beaucoup d'entendement, & peu de memoire : dautant que l'aduis d'autruy ne doit auoir plus d'efficace que la deciſion de la loy. Parquoy le Legiſte, le Iuge & l'Aduocat ont congé de dire, Ie regarderay à mes liures ſur ce faict, & ne faire pas comme le Iuge, qui apres auoir prononcé vne ſentence, demanda à ſon Greffier, Viençà, dy moi la verité : ay-ie pas donné vn bon arreſt & appoinctement ſans y penſer? Ceux qui tenoient qu'il valloit mieux que les Iuges & Aduocats euffent plus d'entendement & iugement, que de ſçauoir & memoire, le prouuoient de ce que Platon dit auoir veu par experience que ceux qui eſtoient lettrez & ſçauoient beaucoup de loix, n'eſtoient pas ſi bons Iuges & Aduocats comme il ſembloit, n'appliquans pas le droict comme il eſtoit conuenable. L'Eſpagnol en rend la raiſon, que Platon a obmiſe, ſuppoſant que la memoire eſt contraire à l'entendement, & que la vraye interpretation des loix

& reſtriction ſe fait en diſtinguant, inferant, diſcourant, iugeant & eliſant, qui ſont œuures de l'entendement : leſquelles le lettré, ayant grande memoire, ne peut faire aucunement : la memoire & l'entendement prenans leur force de qualitez contraires. Et auſſi que l'aſtuce & cautelle des mauuais eſt plus grande pour inuenter faicts, que la prudence des bons pour ſe preualoir de defenſe : & les loix ne pouuans tout comprendre, le bon entendement eſt grandement requis au Iuge & à l'Aduocat, ſe trouuant plus d'affaires & de faicts que de loix.

Le bon entendement eſtant comme le bon couſturier, qui a les ciſeaux en la main, & la piece de drap en la maiſon. Et auſſi qu'il y a beaucoup de remedes pour ſuppleer à la memoire, & eſtre ſçauant : mais à la faute de l'entendement & de iugement, il eſt impoſſible d'y remedier. Parquoy le Magiſtrat & Aduocat de grand entendement & iugement, encores qu'il n'ait la loy deuant ſoy, & toute preſte, ne fault gueres, ayant auec ſoy l'inſtrument duquel les Iuriſconſultes & Empereurs ont faict les loix : les Anciens appellans la loy, raiſon & prudence. Et aimerois mieux, adiouſtoit-il, ceux-cy, qui ont bon entendement & iugement, que ceux qui l'ont prompt & ſubtil, auec grande memoire : car ie ne ſçache choſe plus odieuſe à la ſapience, que la trop grande ſubtilité de l'eſprit : c'eſt pourquoy les anciens ſeignent Pallas auoir en haine Aragné. Le Iuge, repliqua quelqu'vn, ſera de ſi bon entendement que vous voudrez, ſi eſt-ce qu'il trouuera des queſtions ſi doubteuſes, le *pro* & le *contra* remplis de ſi bonnes raiſons, qu'il ne ſçaura quelle part incliner. A ce propos, adiouſta-il, le Sei-

gneur de Montagne dit auoir veu vn Iuge, qui mettoit à la marge de ſon liure, *Queſtion pour l'amy*, quand il trouuoit quelque matiere agitee de pluſieurs contrarietez. Et vouloit dire que quelquesfois il y a tant de raiſons d'vn coſté & d'autre, & la matiere ſi embroüillée & debatuë, qu'en pareille cauſe, il pourroit en ſaine conſcience fauoriſer à celle des parties que bon luy ſembleroit. Cela n'eſt point nouueau, repliqua quelqu'vn, car nous trouuons que le iugement du Senat d'Athenes, appellé Areopagite, trouua vne matiere ſi difficile & ſi doubteuſe, que ne la pouuant iuger, ordonna que les deux parties, à ſçauoir l'accuſateur & l'accuſé, comparoiſtroient deuant eux de là à cent ans. Si c'eſt le procés que Dolabella renuoya aux Areopages, repliqua quelqu'vn, il me ſemble qu'il ſeroit auiourd'huy bien aiſé à vuider, s'il eſt vray ce que dit la loy, *Nemo ius poteſt ſibi dicere.* Car encores que le mary & ſon fils euſſent tué meſchamment le fils du premier mary de la femme accuſee, ſi ne deuoit-elle pas d'elle-meſme empoiſonner ſon ſecond mary & ſon fils, encores qu'ils euſſent occis ſon fils : confeſſant l'auoir faict, mais auoir eu iuſte occaſion de le faire.

Depuis n'agueres vn Iuge ne ſçauoit qu'ordonner entre vn mari & vne femme qui auoient procés par deuant luy : car quand le mary ſe plaignoit de ſa femme, la femme diſoit au Iuge, Monſieur, ie ne ſçay qu'il me demande, ie veux ce qu'il veut. Le Iuge prenant droict de la depoſition de ceſte femme, les met hors de Cour & de procés, & ſans deſpens : par faulte d'auoir veu Henry Eſtienne, quand il dit :

Quid me queritur coniux? quod vult, volo, dixit :
Imperium is ſibi vult, id volo, & ipſa mihi.

Ils n'auoient pas retenu ce que dit Martial, que iamais l'homme & la femme ne ſe trouuent eſgaux, ſinon alors que ceſte-cy obeït, & que l'autre commande :

Inferior matrona ſuo ſit, Priſce, marito :
Non aliter fiunt fœmina virque pares.

A ce meſme propos, va dire vn autre, vne femme fait conuenir ſon mary pour l'auoir outragee. Le mary va dire au Iuge, Monſieur, ie vous diray la verité. Ma femme & moy eſtans à table, nous entrons en quelque debat : elle me dit que reſolument tout iroit à ſa teſte, ie luy dis puis qu'elle le vouloit que ie le voulois auſſi. Ie croy bien que tout ce que ie trouuay ſur la table alla à ſa teſte. Quel tort luy ay-ie faict, puis qu'elle vouloit que tout allaſt à ſa teſte? Vn Iuge pedanee, adiouſta vn autre, qui auoit ouy parler de la peine du Tallion, fut bien empeſché à la vuidange d'vn procés, qui eſt tel. Il y auoit vn recouureur, qui en recouurant vne maiſon, tomba ſur vn homme qui paſſoit la rue, de telle ſorte que ceſt homme fut griefuement bleſſé de la cheute de ce recouureur, & s'addreſſant au Iuge demandoit alimens & medicamens, & reparation à l'encontre de ce recouureur, qui en tombant l'auoit offenſé, & ne s'eſtoit fait nul mal : diſant au Iuge qu'il ne deuoit pas ſe laiſſer tumber, & le bleſſer, veu que c'eſt ſon meſtier de monter ſur les maiſons, & de ſe tenir bien, & que ce n'eſtoit

qu'vn efuenté, qui par ſa faulte & coulpe s'eſtoit laiſſé tomber ſur luy, poſſible lui voulant mal. Le pauure recouureur alleguant ſon innocence, diſoit qu'il n'eſtoit en aucun dol, & qu'il n'y auoit aucune faulte de ſon coſté, & que les meilleurs maiſtres de leur eſtat eſtoient ſubiects à tels accidens. Le Iuge apres meure deliberation, va ordonner que celuy qui auoit eſté bleſſé par la cheute du recouureur, luy eſtant guery, monteroit ſur la meſme maiſon, & que de la meſme hauteur, & du meſme lieu, tomberoit ſur le recouureur qui auoit tombé ſur luy. Ie vous laiſſe à penſer ſi le defendeur appella de ceſte ſentence.

Eſcoutez encores, adiouſta-il, qu'il arriua à ce Iuge *à quo* depuis. C'eſt que deuant luy comparurent vne hoſteſſe & vn paſſant, à qui ceſte hoſteſſe auoit baillé à diſner : laquelle demandoit à ſon hoſte qu'il euſt à luy payer vn lopin de pourceau, que le paſſant auoit faict mettre au feu, & eſtant cuit l'auoit tres-bien mangé. Ce qu'il confeſſoit : mais il diſoit, que le prenant au crochet, & quand elle le mettoit en la broche, il auoit dict à ceſte hoſteſſe qu'il ne payeroit rien de ce que les mouſches auoient mangé, parce n'en vouloit pas tant payer. Ceſte hoſteſſe luy accordoit ſa proteſtation, mais qu'il n'en deuoit moins payer pour cela. Ce Iuge va condamner ce paſſant à payer ce que ſon hoſteſſe demandoit, ſans auoir eſgard à la confeſſion de ceſte femme, qui luy auoit accordé qu'il ne payeroit rien de ce que les mouſches auoient mangé. Ce paſſant ſe voyant condamné, va dire au Iuge : Au moins, monſieur le Iuge, permettez-moy donc de tuer toutes les mouſches quelque

part qu'elles ſoient, puis qu'il faut que ie paye pour elles. Le Iuge luy reſpond, Helas! mon amy, tant que vous voudrez, & fuſſent elles ſur le grand autel. Ce defendeur voyant vne mouſche ſur la ioüe du Iuge, s'approchant luy bailla ſi beau ſoufflet qu'il tue la mouſche, & demeura eſcraſee : le Iuge fut ſi eſtonné du coup, que ce tueur de mouſches eut loiſir de s'en aller hors de là : diſant n'auoir faict aucun tort au Iuge, puis qu'il luy auoit baillé permiſſion de tuer les mouſches quelque part qu'il les trouuerroit : diſant que ceſte beſte eſtoit ſi faſcheuſe, principalement aux banquets, que les anciens en leurs feſtins auoient des chaſſe-mouſches.

Quelqu'vn lors va dire que ſi ce tueur de mouſches euſt eſté en vn certain païs on luy euſt coupé le poing. Et voicy vn doubte que i'ay veu arriuer ſur ceſte execution en vn païs, où la loi porte que quiconque frappe vn Magiſtrat, doit auoir le poing coupé. Or il arriue qu'vn manchot pour auoir frappé vn Officier eſt condamné à auoir la main coupee, on ne put prouuer de quelle main il a frappé : ce manchot dit que c'eſt de la gauche, qui en effect eſt la main eſtropiee : neantmoins le Iuge luy veut faire couper la bonne, diſant que peu de gens ſont gauchers, & que quand il le feroit naturellement, qu'il s'eſtoit neceſſairement accouſtumé à la main droicte, & que la loy n'auroit lieu ſi on le priuoit de la main de laquelle il y auoit long temps qu'il eſtoit priué. Le mal-faicteur dit qu'il a frappé de la gauche, qui n'eſtoit pas ſi maleficiee qu'on penſe, & qu'il ne faut pas cercher l'autre pour payer la faulte de ceſte-cy : & voyant qu'il n'auoit qu'vne bonne main, il l'eſpargnoit

tousiours, la gardant pour quelque vrgente affaire. Et qui ne sçait qu'és choses doubteuses il faut plus encliner à la douceur qu'à la rigueur?

De ces contes il s'esmeut vne dispute : assauoir, si vne maniere graue & quelque peu difficile, ou l'humaine & facile conuient au Iuge & Magistrat. L'vn disoit que la dignité du Magistrat ne permettoit telle familiarité, & que l'humanité leur fait perdre la reputation : consideré que la populace n'entend le mystere de la vertu d'humanité, estimant vn chacun autant qu'elle le veoid s'estimer soy-mesme. L'autre au contraire soustenoit que tant plus la personne est en degré plus grand, d'autant plus la vertu d'humanité & affabilité le fait reluire : qui est vn instrument pour luy donner vne vraye seigneurie, c'est assauoir, celle des amis : laquelle ne se peut acquerir par force, ains par humanité & courtoisie. Ce mesme Iuge, à qui on tua vne mousche sur sa ioüe, va dire quelque autre, nous apprestа bien à rire. Car vn iour en pleine audience, ayant ordonné qu'vne partie seroit oüye sur quelque differend, on luy dit, Monsieur, il n'a garde d'estre ouy : car ie vous asseure qu'il est mort. Le Iuge va dire que cela estoit faux, & que si ceste partie eust esté morte, elle l'en eust bien aduerty : parquoy il donna defaut contre luy soubs quinzaine. Vne autre fois ce mesme Iuge voyant vne partie qui luy demandoit defaut contre vn absent : Allez, allez, dit ce Iuge, vous me voulez surprendre, & vostre partie aussi : voyez-vous pas bien que vostre partie n'y est pas? attendez qu'il y soit, & puis vous aurez defaut. Ie vi ce Iuge, va dire vn autre, vn iour en son siege bien empes-

ché : car ayant deuant luy deux parties, il ne ſçauoit qu'ordonner. Le demandeur diſoit au defendeur, Ie demande auoir reparation de ce que tu m'as appellé larron. Le defendeur diſoit, Ie ne t'ay point appellé larron, i'ay ſeulement dit, & le dy encores, que ſi tu ne fuſſes point venu auec moy pour m'aider à cercher ma bourſe que ie l'euſſe trouuee, & qu'elle ne ſe fuſt point perdue. On ſe doubta bien auſſi, adiouſtoit-il, que ce Iuge deuoit eſtre quelque ſçauant homme, car meſſieurs de la Cour le voulans interroguer, s'eſtant preſenté pour eſtre receu Lieutenant, leur va dire, que par la paix il eſtoit dit expreſſément qu'on ne s'entredemanderoit rien l'vn l'autre : & qu'eſtant ſeruiteur du Roy, il vouloit obeïr à ſon Edict. Auant qu'acheuer le propos d'aucuns Iuges, on va faire vn conte d'vn Conſeillier Preſidial, lequel loüant ſon office, blaſmoit celuy d'vn Conſeillier de Bretagne, pource qu'il ne pouuoit faire plaiſir à ſes amis, n'eſtant Conſeillier en ſon païs, & qu'il n'eſtoit reſpecté qu'en ſon Parlement, & qu'encores cela ne duroit que trois mois, & que tous les autres neuf mois, il ne faiſoit que ioüer aux trois. Ce Magiſtrat de Bretagne luy replique : I'aime mieux ioüer aux trois neuf mois, que ioüer toute l'annee à l'aſne. Lors vne Feſſe-tondüe oyant parler des Iuges de Bretagne, nous va aſſeurer qu'eſtant en la baſſe Bretagne, il auoit ouy crier en vn Bailliage, à ſon de trompe, On ne tiendra pour ce iourd'huy la Iuſtice en la caue, parce que l'Allouyer eſt yure.

Vn marchand, qui eſtoit en ceſte Seree, & pour lors Conſul en la Iuriſdiction des marchands, voulant conter

ce qui eſtoit arriué en la deciſion d'vn procés, fut interrompu par vn de la grand' boutique, qui luy va dire que pour ſon honneur, & celuy des marchands, il n'euſt à mettre en auant leurs belles ſentences & arreſts. Le marchand ſouſtenant la Iuriſdiction qu'il a pleu à ſa Majeſté leur donner, va dire à celuy de la grand' boutique, que la Iuriſdiction des marchands eſtoit ſi bonne, ſi equitable, & bien adminiſtree, qu'il vaudroit mieux y perdre ſon procés, que de le gaigner és Cours Preſidiales & Parlemens : à cauſe des frais & de la longueur. Et que pour defendre les Marchands de l'ignorance dequoy on les accuſe, il eſtoit apres à rediger leurs ſentences les plus notables, & leurs Arreſts les plus ſignalez, pour les mettre en lumiere, à fin qu'on iuge ſi la Iuſtice y eſt bien rendue.

Ceux de la Seree faiſans ceſſer ce debat, prient le Conſul de pourſuiure ce qu'il auoit commencé. Ce qu'il fit, en diſant : Les Iuge & Conſuls des marchands, ayans condamné vne partie à payer vne iument qu'elle auoit, par ſa faulte, laiſſé manger aux Loups, demandent à la partie aduerſe, qui en demandoit la valeur, ſi la iument eſtoit bonne. Laquelle va reſpondre, que la iument eſtoit ſi bonne que les loups l'auoient toute mangee, & qu'ils n'en auoient laiſſé pas vn morceau. Noſtre Conſul voyant qu'on auoit trouué bonne ceſte rencontre, leur va promettre de leur en dire vne douzaine à la premiere Seree. Et puis va faire vn vieil conte d'vn ſuppoſt de la grand'boutique, à qui vn client auoit eſcript, Ie vous enuoye mon ſac, auec vn double du cas, ie vous prie voir bien tout, & me faire vn ample aduis : l'Aduo-

cat eſtant bien trompé, lequel penſant auoir vn double ducat pour ſon ſalaire d'vn gros procés qu'il auoit ſueillettè, il ne trouua que le double du cas poſé, & s'equiuoqua ſur la lettre de ſon client. Et d'vn autre Aduocat lequel auoit eſté deſrobé par vn coupeur de bourſe : ce qui fut prins en grande riſee de tout le peuple : & ceux meſmes qui luy auoient veu couper ſa bourſe, ne pouuoient croire qu'vn Aduocat ſe fut laiſſé pipper à vn mattois. Sur ce, vn de la compagnie ſe leuant dit, Meſſieurs, ie ſuis d'aduis de n'en dire plus : car puis que les Aduocats ont eſté trompez, il n'y a celuy de nous autres qui ne ne le peuſt eſtre.

DIXIESME SEREE.

Des Medecins & de la Medecine.

VN facetieux conte qui arriua le iour de ceſte Seree, fut cauſe que durant le ſouper & apres, on ne parla que des Medecins, & de leurs Medecines. Ce conte conſiſte en vne reſponſe gaillarde que fit vn Medecin à vn Chanoine qui vouloit rire & ſe moquer : comme de tout temps les Medecins ont eſté ſubiects à eſtre calomniez. Meſmes ceux de ceſte Seree ne peurent ſe contenir d'en dire leur aduis. Et le premier commença ainſi. Nous trouuons que les Romains chaſſerent de Rome tous les Medecins par l'eſpace de ſix cents ans, & n'vſerent en tout ce temps-là d'autre medecine, que de choux en toutes maladies, qui ne ſe trouua iamais ſi ſaine, & ayans remis les Medecins, tout alla de mal en pis. Les Sycioniens ne permirent iamais qu'il y euſt des Medecins en leur Republique, de peur de tuer les ſains. Herodote dit que les Babyloniens n'vſerent iamais de medecines, & n'eurent auſſi iamais de Medecins, leſquels Cato hayſſoit, ce dit Plutarque en ſa vie : ce que verrez en Pline par ce qu'eſcrit Cato à ſon fils Marcus Cato. Platon dit que Socrate defendoit la multitude des Medecins

en vne ville. A ceſte raiſon la Loy *Si duos.* à ſon exemple, limite le nombre des Medecins, & combien il en doit auoir en chaſque ville ſelon la grandeur d'icelle, & la quantité du peuple : comme eſtant vne charge inutile au peuple, & qui nuit plus qu'elle ne profite. Auſſi ie ne voy nulle race de gens, dit le ſeigneur de Montagne, ſi toſt malade, & ſi tard guerie, que celle qui eſt ſoubs la Iuriſdiction de la Medecine : leur ſanté meſme eſtant alteree par la contrainꝛte de regimes : les Medecins ne ſe contentans point d'auoir la maladie en gouuernement, ils rendent la ſanté malade, pour garder qu'on ne puiſſe en nulle faiſon eſchaper leur authorité. Et n'y a nation qui n'ait eſté long temps ſans Medecins & medecines : & du monde la dixieſme partie ne s'en ſert pas encores à ceſte heure. Infinies nations ne les cognoiſſent pas, où l'on vid plus longuement & ſainement qu'icy. Si on faiſoit comme Herodote dit que fait vn peuple des Indes, où ceux qui ſont malades ſont tuez & mangez, il ne faudroit point de Medecins : car on ne ſe confeſſeroit point eſtre malade, dautant qu'ils les tuent encores qu'on nie n'eſtre nullement malade. Ie ne ſçay pas, repliqua quelque autre, qui mouuoit les Anciens à meſpriſer les Medecins : mais ie ſçay bien que ſi on les blaſme de ce temps, ils en baillent bien les occaſions. Ou trouuerrez vous gens d'vn meſme eſtat de profeſſion honorable, qui ſe portent plus d'enuie, dont eſt venu le prouerbe, *Inuidia Medicorum*, & qui detraꝛtent plus les vns des autres que les Medecins? Où prendrez-vous des perſonnes de meſme vacation qui s'accordent moins enſemble? Et ce qui faſche plus Pline, c'eſt, dit il, de ce

qu'il n'y a eſtat au monde où y ait eu moins d'arreſt, ni moins de ſolidité, qu'en ceſtuy-cy. Hippocrate meſmes, Prince des Medecins, ayant dict, que l'eſperance des Medecins eſt fallacieuſe : & neantmoins il n'y en a point qui apporte plus de profit à l'homme : & toutesfois les Romains ſe ſont bien peu addonnez à l'art de Medecine, combien qu'ils ſe ſoient rendus conſommez en toutes les autres ſciences des Grecs : & ont laiſſé la Medecine aux Eſclaues & aux Serfs.

Comment ſera-ce que le peuple les eſtimera experts & ſçauans, veu qu'eux-meſmes s'entr'appellent ignorans & aſniers? Qu'ils ſoient appellez à vn malade, l'vn apres l'autre, vous les trouuerez du tout contraires, auſſi bien que tous enſemble, & à la cognoiſſance de la maladie, & à la gueriſon. Iamais vous ne verrez Medecin ſe ſeruir de la recepte de ſon compagnon, ſans y retrencher ou adiouſter quelque choſe. Meſmes qu'on regarde à leurs conſultations, que Pline appelle maudites, l'vn dit d'vn, & l'autre d'autre, pour ne ſeruir de Iaquet les vns aux autres. De là vint la mort de l'Empereur, qui fit grauer ſur ſon ſepulchre, *Turbâ Medicorum perij*. Et ne ſe faut fier aux contes des Medecins : regarde pluſtoſt l'effect & l'experience. Et ne s'en faut pas esbahir, car la plus grand'part des Medecins ne cognoiſt ne les ſimples ne les compoſez & laiſſent cela aux Apothicaires, auſſi habiles qu'eux. Mais, ie vous prie, qui ne ſe moqueroit de celuy, qui voulant faire quelque choſe, ignoreroit l'inſtrument auec lequel il la voudroit parfaire? De ce aduient, que la plus part des bien-aduiſez de noſtre temps, ne veulent ſe fier à des remedes & per-

ſonnes où il n'y a nulle certitude : comme ceux-là meſmes le monſtrent tous les iours qui practiquent, quand ils blaſment ce qu'vn autre aura poſſible bien faict : ne voulans mettre leur vie, qui conſiſte en vn accord, entre les mains de ceux qui ſont à eux-meſmes touſiours contraires : & n'eſt dit ſans cauſe, qu'on doit pluſtoſt auoir peur du Medecin que de la maladie. Vne des plus grandes fautes qu'ils font, à mon aduis, c'eſt d'ordonner auant que cognoiſtre la maladie, car ne la cognoiſſans, ils ne ſçauroient ſçauoir la curation : mais de peur d'eſtre trouuez ignares, & eſtre ſans remedes, & à fin d'attraper argent, ils ne font iamais ſans ordonnances & receptes : qui ſont bonnes, & indifferentes à toutes maladies, ce diſent-ils, comme leurs clyſteres, leurs Catholicon, eau beniſte de la Medecine : leſquels toutesfois le plus ſouuent ſont contraires à la maladie qu'ils ignorent, maladie cogneuë, dit le prouerbe, vault preſque guerie : eſtant neceſſaire de cognoiſtre pluſtoſt les maladies que les remedes d'icelles. Que le plus ſouuent ils ne les cognoiſſent, il appert en ce qu'ils medecinent quaſi toutes maladies d'vne meſme façon, & de meſme medecine, les meſurans toutes à vne meſme aulne : encores que la maladie ne ſoit que d'vne fiebure tierce : de laquelle eſt eſcrit, *De tertiana numquam pulſatur campana.* Premierement marche le clyſtere, le lendemain vne ſaignee reïteree, qui eſt vne nouuelle practique, pour auoir double ſalaire : puis apres vient la purgation, qui n'eſt gueres ſans reubarbe. Et encores en ces choſes tant communes ils ne s'accordent pas : car aucuns purgent auant que ſaigner, & les autres ſaignent auant que

purger. Cela faict, ils font au bout de leurs fufees : & fans qu'il arriue quelque nouueau accident, le plus fouuent font contraincts d'effayer des remedes contraires aux premiers. Et tout cela par faute d'auoir cognu la caufe de la maladie. Et fi vous n'en voulez rien croire, que le cadauer foit ouuert, auant qué la terre couure leur faulte & ignorance, & on verra au doigt & à l'œil, que les remedes qu'on luy aura baillez, eftans tous contraires à la guerifon, auront caufé la mort à ce pauure patient : & qu'il euft mieux valu le laiffer à la Nature, qui guerit plus de maladies que ne font toutes les medecines : la Nature eftant affez forte pour fe defendre, & à maintenir cefte contexture, dequoy elle fuit la diffolution : Nature le plus fouuent enuoyant les maladies au iour de la Touffaincts, & les Medecins les enuoyent au lendemain.

Ie voudrois, adioufta quelqu'vn, que l'on fift comme en vn certain païs, là où fi les malades meurent, on fait payer les Medecines à leurs Medecins : ou comme portoit vne loy en Egypte, par laquelle le Medecin prenoit fon patient en charge les trois premiers iours, aux perils & fortune du patient : mais les trois iours paffez, c'eftoit aux fiens propres. Ce qui a efté practiqué à Petrus Leruinus Spoletanus, ce dit Iouio : lequel fut ietté en vn puits, pour auoir mal medeciné Laurent de Medicis. Qu'il y ait grande difficulté à la cognoiffance des maladies, il n'y a pas long temps qu'à Paris vn gentil-homme fut taillé par l'ordonnance des Medecins, auquel on ne trouua ne pierre ne mortier : & là mefme vn Euefque auoit efté follicité par les Medecins de fe

faire tailler : quand il fut trefpaffé, & qu'il fut ouuert, on trouua qu'il n'auoit mal qu'aux reins. A vne fois que le malade fe portera mal, les Medecins ne fçachans où ils en font, diront qu'il a faict quelque excés : car les Medecins accufent toufiours l'intemperance des malades, & des morts. Si d'auenture, ayans ordonné vne medecine, en venans voir fon operation, ils trouuent leur malade mort, ce fera à dire que ce font les maladies de cefte annee-là, qui font fi eftranges & fafcheufes à cognoiftre, qu'ils n'y entendent rien, ayans ces maladies auec elles quelque venin caché. Et me fouuient, adiouftoit-il, d'vn Medecin qui me venoit veoir, moy eftant malade, & ne fçachant où il en eftoit, non plus que moy, me dit que c'eftoit vne maladie de cefte annee-là, fort eftrange & differente des autres precedentes maladies. Ie ne me pu tenir de rire, & de luy dire : Vrayement ie croy bien que c'eft vne maladie de cefte annee, car ie ne l'auoye pas l'autre.

Qui me fafche le plus, va dire vn autre de la Seree, ce font les interrogations que me font les Medecins, & ceux qui me viennent veoir, aufquels il faut refpondre : s'accordant auec moy Euripide, qui dit qu'il ne craint point tant la maladie comme les mots qu'il faut refpondre & aux Medecins, & à ceux qui le vifitent : l'enquerans combien de temps il y a qu'il eft malade, comme eft venu le mal? luy demandant auez-vous efté purgé, la tefte vous fait-elle mal? allez-vous bien à vos affaires? dormez-vous bien? refuez-vous fort? trouuez-vous bon ce que vous mangez? & autres badineries. Vne autre faulte bien lourde, difoit-il en continuant, que font les

Medecins, & où on ne regarde point, c'eſt de charger tant les ſains & malades de medecines, que quand il eſt beſoin de leur en bailler, elles ne ſeruent de rien : car l'accouſtumance & familiarité des medecines les rend ſans effect & force : comme il aduint à vn qui n'eſtoit point purgé par l'ellebore, encores qu'il en print plus qu'on n'euſt oſé bailler à quatre, à cauſe qu'il s'eſtoit accouſtumé par les menus à en prendre beaucoup. Tellement que pluſieurs ont dit, qu'on ſe pouuoit de petit à petit ſi bien accouſtumer à vſer de poiſon, qu'à la fin on n'en pourroit point mourir, combien qu'Auerrois le nie. Mais laiſſant ceſte diſpute ſi ancienne, & ſi debatuë, à ſçauoir ſi la medecine profite plus qu'elle ne nuit, ſi elle fait plus de mal que de bien, & ſi ceux qui ne prennent point de medecine ne ſont pas auſſi ſains, & de longue vie, que ceux qui ſont de leur eſtomach vne boutique d'Apothicaire : quelqu'vn prenant la parole commença à nous faire le conte du Medecin & du Chanoine, qui bailla tout le ſujet de ceſte Seree, comme ie vous ay dit cy deſſus, lequel il fit ainſi. Ce Chanoine, dont eſt queſtion, ayant rencontré par la ville vn Medecin, l'arreſte, en luy demandant conſeil en ceſte ſorte. Monſieur, de grace, ie vous prie me dire, & ie vous contenteray bien, d'où vient que bien ſouuent quand ie piſſe & tombe de l'eau, ie pette auſſi, & ne puis gueres faire l'vn ſans l'autre? Ce Medecin, qui n'endure pas facilement vne ſupercherie, & vn affront (comme l'on dit) voyant que ſon Chanoine vouloit rire, & ſe moquer de luy : ſans s'eſmouuoir, & comme le voulant affeurer de ce doubte, luy reſpond, Monſieur le Chanoine, cela

n'eſt rien, meſmes les aſnes en font bien autant. Mon Chanoine, ayant eu ſon change, ſans dire mot s'oſte de là. Toute la ville fut tantoſt abbreuee de ceſte matiere, le vent s'en eſpandant par tout, & ſaultant autant que la puce, & s'allongeant comme la main. Vous ne viſtes iamais tant d'Epigrammes Latins & François, qui furent faicts ſur cela : leſquels ont ſeruy depuis à la matiere dont ils traictoient. Et à fin que iugiez ſi ces poëſies meritoient qu'on les traictaſt ainſi, ie vous en ay mis icy quelques vnes.

Vn Medecin par vn Preſtre raillard
Fut conſulté deſſus ce poinct icy,
Pourquoy piſſant touſiours petoit auſſi :
Cela n'eſt rien, dit-il à ce petard,
Car bien ſouuent les aſnes font ainſi.

Autre.

Vn chanoine ignorant eut de gaudir enuie,
Trouuant vn Medecin, luy demande en mocquant,
Monſieur, à voſtre aduis, eſt-ce point maladie,
Que ie ne puis piſſer ſans peter quand & quand ?
Non, non, ce n'eſt point mal, reſpond le Medecin,
Les aſnes de nature en font touſiours ainſin.

En Latin.

Quòd mingendo cacat, medico teſtante Sacerdos,
Hac naturam aſini conditione tenet.

Apres que le conte euſt eſté conté à l'entree du ſouper, & que chacun en euſt ris, encores que le ſujet fuſt vn

peu ſale, ſi eſt-ce que ceux de la Seree ne laiſſerent à en tirer quelque ſens. Car vn d'icelle voulant rendre raiſon pourquoy on n'en pouuoit gueres auoir ne tirer ſans vent, va commencer à parler en Medecin, c'eſt à dire naturellement & proprement, ſçachant vn chacun eſtre ſubiect à cela auſſi bien que le Chanoine. La proximité des vaſes vrinaux, commença-il à dire, qui ſont ioincts aux conduits du ſiege & fondement, eſt cauſe qu'en efforçant les vaiſſeaux ſeruans à expulſer l'vrine, on efforce auſſi ceux qui ſeruent à l'expulſion des excremens : tellement qu'encor que ne vouliez, en vous efforçant de tomber de l'eau, il ſortira d'vn autre coſté du vent : n'eſtans gueres l'vn ſans l'autre. Et auſſi que les muſcles ſuperieurs du ventre, auec le *ſeptum tranſuerſum*, ou diaphragme, qui ſeruent à l'expulſion de l'vn, ſeruent à l'expulſion de l'autre. Et ne ſçay, adiouſtoit-il, ſi ſans cela les Turcs ne pifferoient point par les rues contre les murailles, comme nous faiſons, ou ſi leurs grandes robbes boutonnees par le deuant en ſont cauſe : ou s'ils ne piſſent point en public par vne pudicité & honneſteté, que meſmes ils blaſment nos braguettes que nous portons, comme laſciues & impudiques. Celuy qui parloit en Medecin, nous ayant tant baillé à ſentir, auec ſes raiſons, & apres auoir allegué ce vers Leonin : *Mingere cum bombis, res eſt ſuauiſſima lumbis*, ſans le mettre en autre rime ne langage, fut prié de laiſſer vn ſi ſale ſujet, & qu'il y auoit bien autre choſe à dire ſans cela. Noſtre Medecin va repliquer, Ce ſera d'vn pet ce que voudrez, ſi eſt-ce que nous trouuons que l'aſſemblee des Aruſpices eſtoit vitiee, & eſtoit remis leur

deuinement, qui ſe faiſoit par le vol ou cry des oiſeaux, par le ſon qui ſort du ventre : auſſi bien que le mal comitial faiſoit ceſſer l'aſſemblee des Comices. Combien que les Grecs, diſoit-il, ne s'accordent pas auec les Aruſpices Romains, car ils tenoient l'eſternument & vn pet pour vn bon augure, & pour vn ſigne que tout ſe porteroit bien. Et voicy qu'en dit Caton : Quand en noſtre maiſon nous contemplons les oiſeaux en l'air, ſi quelqu'vn des ſeruiteurs & ſeruantes a faict vn pet ſoubs la couuerture du lict, que les Latins diſent *ſub centone*, ce que ie n'ay point ſenty, cela ne me rompt point mes auſpices. Nous trouuons auſſi que l'Empereur Clodius eſtima ſi grande choſe vn pet, & pouuant tant nuire quand on retient ſon vent, qu'il fit vn Edict, par lequel il eſtoit permis, ſans infamie, à chacun de laiſſer aller ſon vent. Meſmes qu'il s'eſt trouué pluſieurs grands perſonnages, qui ne s'oſoient trouuer és aſſemblees publiques, où ils euſſent peu ſeruir, pource qu'ils eſtoient ſubiects à peter, principalement en parlant & diſputant.

Vne Feſſe-tonduë, qui auoit eſtudié en la Philoſophie Cynique, va dire au Medecin, que ſi on auoit eſté eſcholier en l'eſchole des Cyniques, on ne ſe ſentiroit point ſoulagé de la loy de l'Empereur Clodius, & qu'on ne craindroit nullement de faire les choſes naturelles. Puis ſans ſortir hors du propos du vent & des Medecins, & de la medecine, pria la compagnie d'eſcouter ce qui eſtoit arriué à vn Medecin. Il y auoit, commença-il à dire, vne ieune fille de Damoiſelle qui auoit ſi fort la cholique, que ſans auoir eſgard au Medecin, auſſi qu'il luy conſeilloit, ne à ceux qui eſtoient en la chambre,

elle va faire vn fort petit pet, pardonnez-moy ſi i'vſe des propres vocables, ne ſçachant pourquoy on n'oſe nommer par leur nom, & craindre à dire, ce qu'il nous eſt permis de faire. Le Medecin, qui luy auoit conſeillé de ce faire, voyant qu'elle n'auoit pas faict cela de ſa teſte, eſtant fort aiſe de ce pet, & penſant en faire ſon profit, va dire que ce petit pet valoit plus de cent eſcus. Vne groſſe chambriere ayant ouï ce qu'auoit dit ce Medecin, en va faire vn auſſi gros que ceſte Damoiſelle en auoit faict vn petit, en diſant, Celuy en vaut donc bien deux cents. Ceſte pauure fille choliqueuſe ſe print tant à rire, qu'elle guerit tout ſur l'heure de ſa cholique. Le Medecin attribuoit la ſanté au petit pet, & à ſa medecine : quant à moy ie ſouſtenois par viues raiſons que la gueriſon eſtoit pluſtoſt venüe du gros pet que du petit : car la honte du petit pet auoit pluſtoſt refroidy la Damoiſelle que de l'auoir eſchauffee, là où le ris, à cauſe du gros pet, auoit ſi bien eſchauffé les parties du dedans de ceſte fille malade, en rempliſſant tous ſes conduicts d'eſprits & vapeurs, qui procedoient de force de rire, qu'en eſtans eſchauffez & eſlargis, la chaleur peut aiſément chaſſer les vents qui luy cauſoient la cholique, prouenant d'vne chaleur imbecille. Et auſſi, diſoisie à ce Medecin, que le ris peut exciter & releuer la nature accablee & abbatuë du mal, eſmouuant la chaleur languiſſante, qui ſe met à combatre le mal procedant par faulte de chaleur : comme pourrez voir au liure du Ris de monſieur Ioubert. Si vous me dites, adiouſta-il parlant à ce Medecin, que la modeſtie d'vne ieune fille ne permettoit pas vn ris ſi effrené de choſe ſi ſale, qui luy

peuſt tant eſchauffer les parties qui ſeruent à l'expulſion, que le vent qui la tourmentoit en fuſt chaſſé : ie m'en vais vous monſtrer que ceſte Damoiſelle eſtoit des plus honteuſes & pudiques. Car ce Medecin meſmes vn iour entrant en ſa chambre, où elle eſtoit malade de ceſte cholique, s'apperceuant qu'il auoit ſa main froide, la voulant mettre en vne decente temperature, la met en ſa braguette, la voulant eſchauffer par vne chaleur naturelle, puis en tirant ſa main luy veult taſter le pouls : mais elle ne luy voulut permettre, & retira ſa main dedans le lict toute honteuſe, & muant de couleur. Ce Medecin auoit tort auſſi, luy va repliquer quelqu'vn : car eſtant en vne chambre où il y auoit du feu, il deuoit laiſſer eſchauffer ſa main tout à l'aiſe. Et auſſi qu'en entrant, le Medecin ne doit taſter le pouls au malade, qui voyant à l'improuiſte le Medecin, ſe trouble & s'eſmeut, ceſte perturbation pouuant augmenter ou diminuer le pouls. Et par auenture, diſoit-il, cecy eſt vne des cauſes qui fait que les Polonois malades, voire à l'extremité, ſe leuent & veſtent à l'heure que les Medecins les doiuent viſiter. Si les Medecins, va dire vn autre, ne faiſoient point de plus grandes fautes, que de mettre la main en leurs braguettes, on n'auroit pas tant d'occaſion de ſe plaindre d'eux.

Il y auoit en ceſte Seree vn Medecin, qui va reſpondre, que perſonne ne ſe plaignoit de luy. Vn ſien familier luy dit : Hé ! vrayment ie le croy bien, car tu les as tuez : &, comme dit Nicocle, adiouſta-il, les Medecins ſont heureux, de ce que le Soleil regarde leurs belles cures, & la terre couure leurs faultes : & ſi les plus ſçauans

& experimentez ne laiſſent point languir & pourrir leurs malades. Et encores que les Medecins tuent les perſonnes, toutesfois ils medecinent, ce dit Sophoclés, parce que le meilleur & dernier Medecin des malades, c'eſt la mort. Le Medecin lui repliqua, qu'il s'esbahiſſoit dequoi il parloit mal des Medecins, luy qui ne les auoit iamais experimentez. Son voiſin lui reſpondit, ſi ie les auois vne fois eſſaiez & mis en beſongne, ie n'aurois garde d'en dire mal, car ie ne ferois pas en vie. Puis va dire en continuant, que ce n'eſtoit pas de maintenant qu'on blaſmoit les Medecins & la medecine : car Platon dit qu'il n'y a rien qui demonſtre mieux vne Republique corrompuë & vitiee que la multitude des Medecins & Magiſtrats : car comme la multitude des maladies augmente le gain des Medecins, auſſi la peſte des procés apporte de l'argent aux Aduocats.

Le Medecin repliqua, que quand on vouloit faire peur aux petits enfans, on alleguoit Platon, ou Ariſtote : mais en tout cas, diſoit-il, Platon n'eſcrit rien contre les Medecins & Magiſtrats : dautant que la multitude des vns & des autres ne venoit pas de leurs abus, ne de leur ignorance, ne de leur faulte : mais que le grand nombre des Medecins eſt entretenu par la gourmandiſe des hommes, comme l'affluence des Magiſtrats eſt nourrie par leur deſloyauté.

Il y auoit en ceſte Seree vn Aduocat, lequel nous va conter ce qui l'auoit vne fois guery eſtant malade. Et commença ainſi, Ie fus n'y a pas long temps ſi malade, que tous les Medecins de noſtre ville me venoient veoir deux ou trois fois le iour, & me traictoient ſans aucun

ſigne de gueriſon. Ayant peur de mourir, ie m'aduiſe vn iour de demander à quelqu'vn de ma maiſon, ſi les Medecins prenoient de l'argent : qui me reſpond que non, & que iamais il ne leur en peut faire prendre, combien qu'il leur en preſentaſt, voire deux fois le iour. Ie conclus par là, que ie me portois bien : & n'y euſt choſe qui me baillaſt plus grande aſſeurance de ma gueriſon, ni qui aidaſt plus à me guerir, en me rendant les forces & les eſprits, que de m'aſſeurer qu'ils ne prenoient point d'argent. Car ie ſyllogiſois en moy-meſme : Ces Medecins ne prenans rien, penſent vn iour auoir affaire de moy, ou qu'eſtant guery ie les puis recompenſer : c'eſt donc ſigne qu'ils ont bonne eſperance que i'en reſchaperay : au contraire, ſi ie me portois mal, ie m'aſſeure qu'ils euſſent prins comme d'vne beſté morte, & comme de celuy qui n'euſt iamais ſceu recognoiſtre le bien qu'ils m'auoient faict. On demanda à ceſt Aduocat, ſi c'eſtoit point pluſtoſt la ioye qu'il euſt de n'auoir rien deſpendu durant ſa maladie aux Medecins, qui luy auoit donné bonne eſperance, & encouragé de guerir, que toute autre conſideration : veu qu'on trouue d'vn autre Aduocat malade, lequel commençant à guerir, & voyant que les Medecins & medecines payees, il ne luy reſtoit plus rien, aima mieux ſe laiſſer mourir que de viure pauure. Noſtre Medecin s'addreſſant à l'Aduocat, va dire, Si eſt-ce que Hippocrate tient que le Medecin doit commencer ſa cure en prenant de l'argent : dautant que le malade penſera que le Medecin eſtant bien payé ne le lairra point. Et auſſi que le Medecin eſtant bien ſalarié, trouue pluſieurs remedes : à cauſe que la

faculté de lire, laquelle reſide au cœur, eſtant contente, donne de bon cœur les eſprits vitaux & la chaleur naturelle, par la lumiere deſquels ſe doiuent veoir les figures qui ſont en la memoire ; autrement l'art les fuit : auſſi bien qu'au Legiſte, auquel s'offrent pluſieurs Loix quand il eſt bien payé, & s'il n'eſt ſatisfaict, vous diriez qu'il a tout oublié. Au contraire, repliqua l'Aduocat, voyant que mes Medecins ne prenoient rien, & conſiderant pourquoy ils ne vouloient rien prendre, cela me bailla ſi bon courage, & ſi grand eſpoir de ma gueriſon, que renforçant mes forces, qui eſtoient au parauant debiles & petites, de la peur que i'auois de mourir, ie me portay touſiours de là en auant mieux, & fus par ceſt eſpoir ſi bien fortifié, que ma maladie en fut chaſſee : car il n'y a rien, à mon aduis, qui affoibliſſe tant la nature que la peur & le deſeſpoir qu'on a de pouuoir guerir. Vous voudriez donc dire, repliqua le Medecin, comme celuy qui a affermé, il y a deſia long temps, que la medecine ne ſeruoit ſinon qu'ayant eſperance en elle, perſonne ne deſeſpere de ſa gueriſon : & que la medecine ne guerit point, mais que tout ce qu'on a opinion qui puiſſe guerir ſoit medecine? Car ceux qui approuuent les herbes & enchantemens portez ſur ſoy, diſent profiter plus par l'imagination & confiance du malade, que par leur proprieté naturelle & occulte. Parce, diſoit-il, que quand le patient imagine en ſoy que telles drogues & enchantemens ont puiſſance de le guerir, alors la vertu naturelle obeïſſant à la faculté imaginatiue, meut & eſchauffe tellement la chaleur naturelle, & les eſprits, contre la maladie, qu'elle la con-

ſume & deſchaſſe. N'eſt-ce pas cela que vous voulez dire? demanda le Medecin à l'Aduocat : Ouy, dit l'Aduocat : car i'ay veu des perſonnes qui gueriſſoient des malades, apres les auoir aſſeurez qu'ils gueriroient ; toutesfois on les eſtimoit ſorciers, & pourtant ne l'eſtoient point.

A ce propos, va dire vn de la Seree, i'ay leu en Vierus d'vn bon compagnon, qui guerit vne femme de la chaſſie, pour l'aſſeurer ſur ſa vie qu'il luy bailleroit vn eſcripteau, lequel porté à ſon col, la gueriroit, mais qu'il ne fut ouuert ne leu. Sur ceſte aſſeurance, & la femme ſe fiant à ce breuet, elle ne pleure plus, ſi bien qu'elle ſe trouua guerie. Il aduint que ceſte femme perd ſon papier, auquel, eſtant ouuert, on trouua en Allemand (pardonnez moy ſi ie traduis fidelement) Le Diable te puiſſe arracher les yeux, & qu'il les rempliſſe de ſa merde. Eſtant auſſi vne grande follie de penſer qu'on peut eſtre guery par paroles : tellement que nous liſons qu'il fut defendu à Athenes par vne Loy expreſſe, que perſonne n'euſt à faire profeſſion de guerir par certains mots. Ainſi, adiouſta-il, és païs des Barbares & Canibales, les Preſtres, qui y ſont Medecins, demandent ſeulement aux malades s'ils croyent qu'ils les puiſſent guerir puis barbotent pour les guerir certains mots par vne cane & ſarbataine : & ſont gueris par ceſte imagination & opinion : dautant que la fiance qu'a le malade au Medecin, le peut auſſi bien guerir que la medecine meſme : & celuy eſt bon Medecin qui gueriſt pluſieurs malades, & en qui pluſieurs ſe fient. Et pourquoy eſt-ce que l'opinion que le malade s'eſt phantaſié du Medecin, ne luy ſeruira à ſa ſanté, & que ceſte

imagination ne le pourra auſſi bien eſmouuoir, que quand nous conceuons en noſtre eſprit quelque choſe aſpre & forte, nos dents ne s'agacent-elles pas? Ie dy donc, adiouſta-il, que le malade ayant fiance que ſon Medecin eſt habile homme, ſçauant & expert, & qu'il l'a guery pluſieurs fois d'autres maladies, ceſte imagination renforce de telle ſorte la vertu naturelle du patient, qu'elle debilite la cauſe du mal : ſi bien que la nature bataillant contre la maladie, voyant l'aide du Medecin, ſe rend plus forte à debeller & chaſſer le mal : ce qu'elle fait auec ſes eſprits & chaleur naturelle : la vertu naturellē motiue eſmouuant les eſprits ſelon le commandedement de la vertu imaginatiue. Et faut que le Medecin baille touſiours bon courage au malade, & qu'il l'aſſeure de ſa ſanté, & ne faire pas comme vn Medecin qui deſcouragea ſi bien vn hydropique, qu'il luy auança ſes iours : ceſt hydropique ayant reſpondu à ſon Medecin, qui luy auoit demandé comme il ſe portoit, Helas! monſieur, ie m'enuois : le Medecin, au lieu de luy donner vn bon eſpoir de ſa gueriſon, luy va dire : Vous y ſerez tantoſt, vous vous en allez par eau. Ayant auſſi eſté reprins pour meſme cauſe vn autre Medecin, pour auoir reſpondu à vn malade qui luy demandoit s'il mourroit, ce vers d'Homere :

Mortuus & Patroclus, qui te multò præſtantior fuit.

Les vns toutesfois voulans que les Medecins ſoient affables, les autres blaſmans ceux qui parlent trop : alleguans ce vers d'Homere,

Medicus garrulus ægrotanti iterum morbus.

Ie vous prie, va dire vn de la Seree, de conſiderer ſi la reſponſe d'vn Medecin qu'il fit à vn malade eſtoit valable, & l'excuſoit d'vne forte medecine qu'il luy auoit baillee, qui l'auoit mis ſi au bas, que quand ſon Medecin fuſt de retour, il luy va dire qu'il s'en alloit mourir. Le Medecin luy va reſpondre, qu'il n'en eſtoit pas là, & qu'il l'aduertiroit bien s'il en deuoit mourir.

Et ceſte aſſeurance fit guerir Alexandre, lequel ſe fioit tant à ſon Medecin, qu'encores que Parmenio, vn de ſes plus fauoris, l'euſt aduerty de ſe donner garde de ſes medecines, ne laiſſa d'aualler ce que luy auoit ordonné ſon Medecin, luy monſtrant par apres la lettre de Parmenio. Mais quand on n'a pas confiance au Medecin, cela eſt cauſe que la vertu naturelle n'eſt pas obeïſſante à la vertu imaginatiue, pour faire bonnes operations, & pour reduire la medecine *de potentia ad actum*, comme les Medecins parlent. Ne faut donc trouuer eſtrange, repliqua noſtre Medecin, ſi nous autres Medecins mentons bien ſouuent, n'eſtant permis qu'aux Medecins le mentir, & auons vne eſcriture & vn langage à part, ne parlans pas aucunesfois clairement quand allons voir les malades, & ſe moquer, ſi nous ſçauons quelque mot de Grec, de l'alleguer, & ſi nous nommons les maladies, les herbes, les ſimples, & les compoſez, & les remedes, par noms incognus, Grecs, Arabes, ou Barbares ; parlans Latin deuant les femmes, & vſans de characteres Grecs, de mots Arabes, & de notes Latines abbregees, brouïllans quelquefois l'eſcriture ſi bien qu'on ne la peut lire. Ce que pluſieurs toutesfois blaſment & reprennent, diſans que nous faiſons cela par oſtentation. Mais cela ſe

fait, difoit noftre Medecin, craignant que fi on defcouure nos receptes, on ne fift pas fi grande eftime de noftre medecine : & auffi à fin que les malades ayent meilleure fiance aux remedes de la medecine : dautant que fi nous appellions vne racine, vne herbe, ou vne fleur, ou vne efcorce, de fon commun nom, & en François, & ils l'entendent, & fçauent que c'eft vn fimple, & vn remede qui croift en leurs iardins, ils n'y auront pas fi grande fiance: parce que, comme dit Pline, les hommes ont moindre foy & confiance és chofes qu'ils entendent. Que fi vous parlez en langage eftrange, & qu'on n'entende point vos remedes, le malade, & les affiftans penferont ces medicamens diuins, & venans d'vn autre monde : ce qui fortifiera fi bien la nature du malade, qu'elle en pourra chaffer & furmonter le mal.

Mais auffi, repliqua vn de la Seree, qui n'vfoit que d'vne feule medecine, qui eft de n'en prendre point, i'ay grand peur que mettiez vne de vos notes pour l'autre, principalement au charactere qui denote vne once, qui eft faict ainfi ℥, & à celuy qu'on met pour vne dragme, qui s'efcrit comme ceftuy-cy ʒ, car il ne faut qu'vne jambe & traict de plume trop ou peu, pour conduire vn homme iufques au lendemain de la Touffaincts : & ne me fie dauantage, adiouftoit-il, à leur Scrupulus, que i'ay toufiours en mon efprit & confcience : ne me fiant pas plus à leur femis, qui n'eft qu'vne ß, trenchee : ny en leur Latin & langage incogneu, que bien fouuent les Medecins ne les Apothicaires n'entendent point : comme i'ay veu practiquer vne vieille recepte, où il y auoit, *ponatur in pelle arietina*, ils le mirent & fricafferent en vne poile d'airain.

Vn autre de la compagnie, pour confirmer ce qui auoit eſté dict, que bien ſouuent autre choſe peut guerir que les Medecins & medecines, va faire vn conte en ceſte ſorte, ou au plus prés. Il y auoit ces iours paſſez vne Damoiſelle, fille de grande maiſon, qui eſtoit en grand danger de mourir, à cauſe d'vne areſte de poiſſon qu'elle auoit en la gorge : & laquelle tous les Medecins, ne leurs remedes, n'auoient peu mettre hors, ne faire aualler, ne faire pourrir & conſumer, quelque peine & diligence qu'ils y euſſent mis : ſoit en faiſant aualler à ceſte pauure fille vn morceau de pain mollet, ou vne figue ſeche vn peu maſchee, ou la faire vomir, auec vn porreau huilé, & vn peu courbé, luy ayant coupé le bout de la teſte, ou luy iettant dans le nez vn ſternutatoire, ou luy prouoquant la toux auec choſes aigres, ou luy mettant les pieds nuds en eau froide. Les Medecins de tout le païs eſtans hors de leur Catholicon, Caballe, & reception, dirent aux parents qu'il falloit laiſſer faire à Nature, & au vouloir de Dieu. Nonobſtant cela, l'oncle de la fille s'aduiſe d'appeller vn Medecin d'aſſez loing, qui ſe nommoit meſſire Grillo : toutesfois apres auoir enchanté par charmes les areſtes & les petits os arreſtez dedans le gauion & en la gueule, ſelon que Aëtius, excellent Medecin autrement, l'a eſcrit & practiqué, ce meſſire Grillo auoit vn grand bruit en toute la contree, & voicy comment.

Il auoit vne eſtude ſecrette bien prés de la porte de ſa maiſon, & par vn petit trou voyoit venir ceux qui luy apportoient des vrines : & eſtans entrez en la court, ſa femme bien inſtruite ſe venoit aſſeoir prés de l'eſtude,

difant au porteur d'vrine que fon mary ne demeureroit gueres à venir : ce pendant cefte Medecine l'interrogeoit du iour de la maladie, en quelle partie du corps eftoit le mal, & confequemment de tous les effects & fignes de la maladie. Parlans enfemble, le Medecin efcoutoit tout par ce trou de fon eftude : & fortant par la porte de derriere, entroit par le deuant : où ayant regardé l'vrine, faifoit le difcours de la maladie, comme il auoit entendu par fon eftude. Le porteur d'vrine eftant de retour, contoit comme le Medecin auoit cogneu toute la maladie.

Or ce meffire Grillo ayant acquis ainfi ce bruit, arriué qu'il fut, alla vifiter la pauure malade, qui n'en pouuoit plus. Apres auoir entendu fon mal, va entreprendre fur fa vie de la guerir, & de faire fortir cefte arefte de fa gorge Ce Medecin affeura cefte malade que ce n'eftoit rien, & que s'il euft efté appellé pluftoft, qu'il y a long temps qu'elle ne fuft pas là, & que les Medecins qui l'auoient traictee n'y entendoient rien, & fi n'eftoient qu'afnes. Il va fur l'heure demander du beurre frais, & de ce beurre, fans autre myftere, va oindre & greffer toutes les parties baffes & honteufes de cefte pauure fille. Cefte pauure Damoifelle eftant prés de la mort, & ne demandant que fanté, fe laiffe aifément manier & greffer là où le Medecin vouloit. Mais elle voyant que le Medecin ne faifoit autre chofe que la greffer & frotter en ces parties, où elle n'auoit point de mal, fe prend fi fort à rire, que de force de rire de la fottie du Medecin, & de fa recepte, elle mit & ietta l'arefte dehors de fa gorge, dont elle fut incontinent gue-

rie : à cauſe du ris qui eſchauffa ſi bien toutes les parties de ſon corps, que la chaleur dilatant, meſmement la partie où eſtoit l'areſte, qui eſt plus eſmeuë par le ris qui en ſort, qu'autre qui ſoit : ceſte chaleur, dis-ie, dilata ſi bien tous les conduits & pores, & furent ſi ouuerts, que l'areſte eſtant eſmeüe & pouſſee par le ris, ſe laiſſa aiſément pouſſer hors : les vapeurs & eſprits, qui vinrent du ris, rempliſſans & elargiſſans de telle ſorte les conduits de la gorge, que l'areſte eut moyen de facilement ſortir. Et auſſi que ceſte eſmotion par tout le corps eſpanduë, à cauſe du ris, eſmeut tellement nature ja affoiblie, qu'elle en recouura ſanté : eſtant rompu le lien, duquel les forces de nature eſtoient empeſchees, par l'impetuoſité cauſee du ris. Aucuns eſtimoient que ce n'eſtoit pas le ris qui eſtoit la principale cauſe de la gueriſon, mais que c'eſtoit l'aſſeurance que meſſer Grillo auoit donnee à ceſte fille, ayant ſi bien fortifié ſa nature, ja affoiblie, qu'elle fut aſſez forte pour chaſſer le mal & l'areſte qui eſtoit cauſe de ſon mal. Les autres diſoient que le beurre pouuoit bien auoir guery ceſte fille, à cauſe de quelque vertu occulte & latente, ou bien à cauſe de quelques eſprits harmoniques, ou bien à cauſe d'vne ſimilitude & ſemblance du beurre à l'areſte du poiſſon. Quoy qu'il en ſoit, va-il adiouſter, ceſte onction ayant ſi bien ſuccedé à meſſer Grillo, il fut eſtimé & ſçauant & expert, tellement qu'il eſtoit appellé à toutes maladies, principalement des femmes & des filles : auſquelles il ne faiſoit que greſſer leur derriere, & leur ie ne ſçay comment, de beurre frais, quand autrement elles ne pouuoient recouurer la ſanté.

Depuis que i'ay leu, va dire vn autre, le liure du Ris de monſieur Ioubert, ie n'ay nullement doubté qu'il n'y ait des maladies qui peuuent eſte gueries par le ris. Car il afferme en ce liure, qu'vn Medecin de Mont-pellier, eſtant bien malade, ſe print ſi fort à rire de ſon Singe, qui s'eſtoit ſaiſi & coeffé de ſon chapperon rouge & fourré, imitant ſes autres ſeruiteurs qui prenoyent tout ſon bien, que le ris, cauſé d'vn plaiſant acte, & de la bonne mine que faiſoit ce Singe auec ſon capuchon, excita & releua la nature accablee, & comme eſtouffee de mal, de telle ſorte que ce Medecin fut du tout guery, au moyen de la ſoudaine & inopinee ioye, qui rectifia ſi bien le ſang, & reuigora les eſprits, que les humeurs ſe remirent en leur place, tant que le mal ſe perdit. Car telle ioye eſmouuant la chaleur languiſſante & enſeuelie, la reſpand par tout le corps, & la fait venir au ſecours de nature : laquelle empoignant ce moyen, & propre inſtrument, ſe recognoiſt & renforce de tel ſecours, qu'elle combat la maladie auec plus de hardieſſe, iuſques à ce qu'elle ait ſurmonté le mal.

Sans bouger le bonnet, va dire vn autre, ie vous conteray d'vn Medecin, qui ſans beurre, ſans medecine, ne ſans rire, guerit vne femme paralytique de plus de cinq ans, & voicy comment. Vn iour ce Medecin apres auoir eſſayé pluſieurs remedes à la ſanté de ceſte femme, ſans aucun profit, va faire fermer les feneſtres de la chambre, où eſtoit, il y auoit cinq ans, ceſte paralytique : & tout ſoudain s'allumant vn grand feu, il fait veoir à l'improuiſte à ceſte malade ſon mary qui faiſoit ſemblant d'accommoder ſa chambriere. Ceſte paralytique voyant

cela, en fut ſi eſmeuë & irritee, que la chaleur s'eſpandant en tous ſes membres, les nerfs, qui eſtoient refroidis, furent ſi bien eſchauffez, qu'ils r'entrerent en leur premiere action, & ſe leuant du lict, pour empeſcher ſon mary de ce qu'elle penſoit, fut reſtituee en ſa premiere ſanté.

Il me ſouuient, va dire vne Feſſe-tonduë, d'vn gentilhomme aſſez ſignalé, qui fut guery quaſi par meſme moyen. Ce ſeigneur reuenant de la guerre, demeura malade ſur les chemins, & ayant à quelque peine vn Medecin, auant que ce Medecin entraſt en la chambre de monſieur, les ſeruiteurs luy content que leur maiſtre n'eſtoit malade que de faſcherie & cholere, & de deſpit de quelque ſupercherie & affront (comme on parle) qu'on luy auoit faict. Ce Medecin entrant en la chambre du malade, n'oublia pas ce qu'on luy auoit dict de la cauſe de la maladie de ce ſeigneur. Et apres luy auoir faict la reuerence, & taſté le pouls au bras droict, comme la partie plus chaude, & veu de ſon vrine : pour faire l'habile homme, luy va dire que ſa maladie ne venoit que de cholere, & qu'il eſtoit deſpit comme vn chat borgne. Or ce Medecin n'auoit pas apperceu que ce gentil-homme fuſt borgne : lequel ſe leue en grande cholere, penſant que ce Medecin ſe vouluſt rire de luy, & en prenant ſon eſpee court, tout malade qu'il eſtoit, apres luy, qui auoit deſia gaigné la porte : ſi bien que ceſte bouïllante cholere appaiſa & chaſſa la precedente, qui cauſoit ſa maladie : de telle ſorte qu'il monta à cheual de là à vne heure. Cela ſe fit, adiouſta-il, ne plus ne moins qu'au fils de Creſus, muet de na-

ture, à qui la frayeur rompit l'empeſchement de ſa langue, voyant que l'on vouloit tuer ſon pere : car la frayeur compoſee de triſteſſe & cholere, & la chaleur boüillante au cœur ſoudain reuenant au dehors, put rompre & diſſiper ce qui l'empeſchoit de parler.

Quelqu'vn repliquant, & ſouſtenant le Medecin auoir bien faict de s'eſtre eſmayé du malade qu'il alloit veoir, va dire que bien ſouuent les maladies viennent de l'eſprit, & que les bons Medecins, bien experimentez, ont accouſtumé de conieſturer & cognoiſtre les affections des malades, comme Galien a touché en ſon traicté de guerir les maladies de l'eſprit. Et adiouſtoit, qu'en ceſte façon Eriſtrate Medecin deſcouurit l'abominable amour dont Antioque eſtoit eſpris à l'endroict de ſa maraſtre Stratonice. Car ce Medecin eſtant aſſis aupres de ce ieune Prince, & luy maniant le pouls, il print garde que ſon pouls & battement d'arteres eſtoit fort vehement & vigoureux, quand Stratonice entroit en la chambre du malade, & quand elle ſortoit, il demeuroit affoibly & languiſſant : il apperceut auſſi comme il rougiſſoit en la preſence d'elle, & ſi toſt qu'elle eſtoit abſente il palliſſoit, dont il cogneut aiſément la cauſe de la maladie. Ie voudrois de bon cœur, va adiouſter quelqu'vn, qu'il y euſt des Medecins pour remedier aux ennuis & maladies de l'eſprit, ne plus ne moins qu'il y en a qui gueriſſent les maladies & douleurs du corps : comme il ſe trouue qu'il y en auoit en Grece : car il eſt eſcrit que Xenophon ayant faict baſtir vne maiſon à Corinthe, il mit en vn billet ſur la porte, qu'il faiſoit profeſſion, & auoit le moyen de guerir de paroles ceux qui eſtoient

ennuyez & faſchez : & leur demandant les cauſes de leurs ennuis, il les gueriſſoit, les reconſortant & conſolant de leurs douleurs & ennuis. Noſtre Medecin, qui auoit aſſez à faire à defendre les Medecins des faultes qu'on leur attribue, va dire, que bien ſouuent on accuſe les Medecins ſans grande occaſion, & que Razis luy-meſme confeſſe auoir failly à la curation d'vn malade, luy baillant à manger, là où il falloit pluſtoſt ieuſner, ce qu'il auoit faict pour euiter le mauuais bruit que donne le peuple au Medecin : car ſi le patient de Razis fut mort, la commune euſt dit qu'on l'auoit faict mourir de faim. Que ſi vous trouuez, diſoit noſtre Medecin, dans les liures, qu'on blaſme les Medecins, ils ne parlent que des Empiriques. Car anciennement il y auoit trois ſectes de Medecins : les Empiriques, qui rapportoient tout à l'experience & vſage, & non à la raiſon : les Methodiques, au flux, & à ſon empeſchement : & les Logiſtiques & Rationels, qui auec l'experience mettoient la raiſon. Or parce que les Empiriques, diſoit-il, ſe meſlent de deuiner, la populace ne penſe pas qu'on ſceut eſtre bon Medecin, ſi on ne deuine tout ce qui concerne le malade, & la maladie : combien que la loy ſoit pour nous, qui dit, *Diuinare nemo tenetur*. Il n'y a pas long temps, adiouſta noſtre Medecin, qu'à ce propos vn villageois m'apporta de l'vrine : à qui ie demanday de quel païs eſtoit ce malade : lequel ſe mocqua de moy de ce que ie ne cognoiſſois pas à l'vrine de quel païs eſtoit celuy qui l'auoit faicte. Vn autre n'en fit pas moins, ſe mocquant de moy de ce que ie demandois de quel eſtat eſtoit celuy qui auoit faict vne vrine teinte & coloree, qu'on m'auoit

prefenté : car ayant fceu qu'il eftoit teinturier, ie dy que fon vrine ne denotoit point fa maladie, mais qu'elle eftoit ainfi teinte, parce qu'il auoit tenu en la main de la Garance, dicte en Latin *Rubia*, en Grec *Erythrodanum*, & que la chaleur de la main l'auoit mife en operation, qui eftoit caufe qu'elle auoit penetré iufques en la veffie, par vne proprieté occulte, & fi auoit ainfi coloré fon vrine, fe communiquant fa couleur par le dedans de noftre corps en nos humeurs.

Vrayement, repliqua quelqu'vn, c'eftoit vn homme de bien que ce Medecin, qui ne voulut point tromper ce teinturier, ne voulant pas faire fon profit de ce qui n'eftoit rien : comme fit vn de nos Medecins ces iours paffez, qui tira de bon argent d'vn Prelat, auquel eftoit arriué qu'en piffant il eftoit tombé en fon vrinal vn petit morceau de drap rouge, qu'on met aux braguettes pour les rembourrer. Car ce beneficié voyant fon vrine fi rouge, à caufe du lopin d'efcarlatte qui eftoit dans le verre, manda le Medecin, difant qu'il auoit piffé de l'efcarlatte. Et Dieu fçait la belle cure que ce Medecin difoit auoir faicte en cefte maladie deploree & incogneuë de tous.

A propos des Medecins Empiriques, va dire vn autre de la Seree, efcoutez deux ou trois vieux contes de ces Medecins, qui ne fçauent qu'vne recepte pour toutes maladies, où vous trouuerrez plus de fens que de raifon. Il y auoit vn pauure homme, qui ayant perdu fon afne euft recours à vn de ces Medecins deuineurs, pour le recouurer. Ce Medecin luy baille cinq pillules, qu'il aualla à fin de trouuer fon afne. Ce bonhomme retour-

nant en ſa maiſon, les pillules commençans à operer, il ſe met hors du chemin pour aller à ſes affaires, & là il trouue ſon aſne, qui ſans cela eſtoit en danger d'eſtre perdu. Ce qui bailla ſi grand bruit à ce Medecin, que pluſieurs eurent enuie de ſon ſçauoir, & ſur tout pour apprendre à deuiner. Il conuint de marché auec vn, & ayant prins argent d'auance, il bailla à ſon eſcholier, qui vouloit apprendre à deuiner, trois pillules communes, il eſt vrai qu'il y entroit vn peu de diamerdis. Ce Medecin mettant la premiere pilule en la bouche de ſon diſciple, luy demande : Que vous ay-ie baillé & mis en la bouche? deuinez que c'eſt. Ce mache-merde, de peur de perdre ſon argent, & à cauſe de la grande enuie de ſçauoir deuiner, n'oſa cracher, mais il ne l'euſt pas ſi toſt ſur la langue, qu'il commença à deuiner, & dire à ſon Maiſtre, C'eſt de la merde. Et bien, va reſpondre ſon maiſtre, tu n'as point perdu ton argent, tu deuines deſia : es-tu pas content? Voilà pas, adiouſta celuy qui faiſoit le conte, vne bonne recepte, qui fait ſi toſt deuiner, encores qu'elle ne ſoit que ſur le bout de la langue? Regardez s'il euſt maſché ceſte pilule, ou qu'il euſt prins les deux autres, que c'euſt eſté? On luy va reſpondre, qu'il n'euſt ſceu mieux deuiner, encores qu'il en euſt eu la bouche toute pleine, dautant, diſoit-il, que le gouſt vient de la premiere partie de la langue, combien qu'aucuns veulent dire qu'il vient de la racine de la langue. Voyez, ie vous prie, commença à dire quelqu'vn, comme ces Charletans baillent leurs pilules & autres drogues, en nombre impair, auſſi bien que nos Medecins Theoriques : comme s'il y auoit quelque rai-

ſon en ceſte obſeruance, & quelque ſecret comme en la Magie. Et non ſeulement les Medecins, adiouſta-il, ont eſtimé que Dieu print plaiſir au nombre impair, mais auſſi les bons pinteurs de Grece en leurs chanſons defendoient de boire quatre fois, eſtans en ceſte ſuperſtition, que le nombre impair eſtoit plus fortuné en toutes choſes. Et Pline dit, que Democrite compoſa vn liure, où il reprouua le nombre quaternaire, & rend la raiſon pourquoy il ne faut point boire quatre, ſix, ne huict verres de vin. Et Toxitus en Plaute conſeille de boire ſept ſeptiers de vin. Noſtre Medecin voyant qu'on s'attaquoit à luy, & à ſon nombre impair, va ſouſtenir que cela ne ſe faiſoit ſans cauſe & raiſon : dautant, diſoit-il, que le nombre impair eſt maſle, & eſt honoré du nom de pere : & pair feminin, qui eſt honoré du nom de mere.

Il n'euſt pas quaſi acheué de parler, qu'vn de la Seree, qui auoit leu Bodin, lui va dire, qu'il eſtoit ſorcier, & tous ſes compagnons de Medecins de metre quelque vertu & force au pair ou à l'impair, au maſle ou à la femelle, & de faire le chois de leurs drogues myſterieux & diuin : comme de prendre le pied gauche d'vne tortuë, du ſang tiré de l'aile droicte d'vn pigeon blanc, le foye d'vne taupe, des crottes de rat puluerifees. Parquoy le Medecin fut contraint d'amener autre raiſon touchant les pillules qu'on baille en nombre impair, diſant que quatre ſe ſeparent facilement, mais non pas cinq ou trois : car ſi vous donnez les pillules par vn nombre pair, elles opereront d'elles-meſmes en s'accordans enſemble, ſans qu'aucune choſe les y pouſſe : mais ſi entre le pair y a vn impair, ce moyen empeſchera

l'accord du pair, & pouſſera l'vn & l'autre : ſi bien que ces pillules en nombre impair ſeront plus grande operation. Mais n'eſt-ce point auſſi vne ſorcellerie, demanda quelqu'vn à noſtre Medecin, que quand vous baillez vne potion à vos malades, vous la meſlez auec le doigt medecinal de la main gauche ? Noſtre Medecin, qui auoit dequoy payer, va reſpondre, que de toute antiquité ce doigt, le plus proche du petit, auoit eſté honoré auec vn anneau d'or, & par ce appellé *digitus annularis*, à cauſe d'vn artere (& non pas d'vn nerf, comme tient Aulugelle) qui vient du cœur, y ayant telle affinité par ceſt artere du cœur à ce doigt, qu'il ne peut endurer aucune poiſon. Et voilà pourquoy nous meſlons nos medecines auec ce doigt pluſtoſt qu'auec les autres. Et à fin que m'en croyez, vous verrez les chiragres auoir douleur & tumeur en tous les autres doigts, ſans que ce doigt medecinal s'en ſente. Que ſi vous le voyez offenſé, dites hardiment que toute vertu naturelle eſt aſſoupie & eſteinte.

Et quelle raiſon, repliqua vn autre, pourront rendre aucuns Medecins, Apothicaires, & malades, qui tiennent auec les Anciens, que ſi on met vne medecine ſur vne table, auant que le patient la prenne, qu'elle ne luy ſeruira à rien ? R'entrant en noſtre premier propos des Medecins, quelqu'vn nous va dire que le vulgaire penſe que le Medecin doit tout ſçauoir & deuiner, & que le malade ne doiue pas faire vn pet, qu'ils n'en ſentent quelque choſe. Puis commença à dire : Il n'y a pas ſix iours, qu'vn villageois vint demander à vn de nos Medecins conſeil pour vn ſien parent qui eſtoit malade. Le

Medecin luy va dire, Apportez-moy de ſon date. Ce ruſtique luy demande, Qu'eſt-ce que du date? Le Medecin luy reſpond, Apportez-moy de ce qu'il fait? Le pitault retourné prend des eſtouppes, fait faire les affaires du malade là dedans, enueloppe ſi bien le tout qu'il ne s'en perd pas vn morceau, comme luy auoit dit le Medecin : auquel il apporte & les eſtouppes, & ce qui eſtoit dedans. Ainſi que le Medecin commençoit à deſployer ce paquet, celuy qui l'auoit apporté luy demande : Ne ſçauriez-vous cognoiſtre quelle maladie a mon parent, & deuiner qu'il y a dans ces eſtouppes, ſans veoir le dedans? Le Medecin accouſtumé à telles ſenteurs & odeurs, luy reſpond, C'eſt de la merde. Le pied gris luy va dire, Vous eſtes vn habile homme, vous auez fort bien deuiné.

Noſtre Feſſe-tonduë ſans vouloir entendre le reſte, repliqua, qu'on n'auoit point faict de deshonneur à ce Medecin de lui apporter de la matiere fecale, puis que cela leur ſert à iuger de la maladie, ou de la ſanté, auſſi bien que l'vrine, & puis leur maiſtre Hippocrate, Prince des Medecins, en a taſté, à fin de cognoiſtre mieux la nature de la maladie : dequoy on a faict deux vers,

Quum dicam culo merdam ægrotante cacatam,
Non ementito merdicus ore vocor.

Et à la verité, adiouſta-il, nous auons des Medecins qui meritent bien d'eſtre mocquez, & qu'on leur reſponde ſelon leur demande, pour ne s'accommoder au commun, & parler à des perſonnes ignorantes, & qui ne

furent iamais malades, comme à gens ſçauans, & qui ne viuent qu'artificiellement. Ce que verrez par vn Medecin qui eſtant chez vn malade du populaire, apres l'auoir veu & viſité, taſté le pouls, lui va demander, Mon amy, auez-vous rien prins du iourd'huy? Le malade lui va reſpondre, Monſieur, ie n'ay rien prins qu'vne mouſche.

Ceux de la Seree vouloient rire, mais ils furent empeſchez par ceſtui-meſme qui auoit faict ce conte, qui leur en promit vn autre, à fin de rire de tous les deux. Ce meſme Medecin, commença-il à dire, eſtant conſulté pour vn malade, va dire à celuy qui faiſoit la conſultation, Ie ne ſçaurois iuger de ſa maladie, & ordonner, ſi ie ne vois de ſon vrine : qui luy demanda, Qu'eſt-ce à dire de ſon vrine? eſt-ce pas à dire de ſon piſſat? Le Medecin luy replique, Il ne faut pas dire ainſi : c'eſt que m'apportiez de l'eau qu'il fait. Et comment vous apporterai-ie de l'eau qu'il fait, repliqua le conſultant, veu qu'il n'en boit point, & qu'il ne boit que du vin? Iamais le Medecin ne put faire à croire à ceſt homme que ſon malade pouuoit faire de l'eau, puis qu'il ne beuuoit que du vin, & que le vin ſe peuſt conuertir en eau.

Ceux de la Seree ayant ris vn peu, il ſe va leuer vn de noſtre compagnie, lequel n'ayant iamais eſté malade, ne prins medecine, va dire que les Medecins ne l'aimoient gueres, n'aimans les ſains ne les Saincts : Ils n'aiment pas, diſoit-il, les ſains qui ſont en vie, car ils ne gaignent rien auec eux : ni les Saincts de Paradis dautant qu'ils gueriſſent les maladies. Puis parlant librement, comme n'ayant que faire d'eux, il va adiouſter, que *vt plurimum*, comme ils prennent leurs Apho-

rifmes, les Medecins font naturellement auaricieux, & feroient mieux la gelee que les Apothicaires, car ils prennent bien : tefmoing le Medecin du Roy Louys XI. nommé Cotier, qui receut, ce dit de Commines, en cinq mois de luy cinquante quatre mil efcus, & le Medecin de Boulongne, nommé d'Appour, lequel fe faifoit payer par iour fortant de la ville, cinquante efcus : ces Medecins ne daignans faire vn pas, fi ce n'eft pour de l'argent, ou qu'on les contraigne, comme fit Minos, qui mit prifonnier Efculape, le contraignant de luy faire reuiure fon fils. Auffi le nom de leur Prince ne vient pas de l'equiuoque de, ce cul hape, mais, d'efcu hape. L'epitaphe qu'on mit fur le Medecin Syluius, le monftre bien :

Syluius hìc fitus eft, gratis qui nil dedit vnquam :
Mortuus at gratis quòd legis ifta dolet.

C'eft à dire,

Icy gift Syluius, auquel onc en fa vie
De donner rien gratis *ne prit aucune enuie :*
Et ores qu'il eft mort, & tout rongé de vers,
Encores a defpit qu'on lit gratis *ces vers.*

Et ce qui arriua n'y a pas long temps entre vn Medecin & vn gentil-homme, vous fera fçauant que les Medecins ont l'argent en recommandation. C'eft que ce Medecin eftant tombé malade fe fafchoit tout plein, non pas tant du mal, que de ce qu'il ne gaignoit rien. Le gentil-homme, qui aimoit ce Medecin, parce qu'il eftoit habile homme, & cognoiffant fon naturel, l'alloit tous les

iours visiter, & en sortant laissoit secretement de l'argent sur le lict du Medecin : mais ayant long temps continué, on luy demande pourquoy il faisoit cela. Lequel respond, qu'il ne sçauoit point de meilleur moyen pour guerir son Medecin, que de luy bailler de l'argent. Ils sont, disoit-il encores, glorieux & superbes, tesmoing Menecrate qui s'accomparageoit au Roy Philippes, & disoit que le Roy gardoit de mal seulement ceux qu'il pouuoit faire mourir, mais que luy il gardoit les sains de mal, & guerissoit les malades, & les preseruoit de la mort. Dauantage ce Menecrate disoit que Philippes estoit Roy de Macedoine, mais luy qu'il estoit Roy de la Medecine. Dont le Roy luy escriuant fut contrainct mettre en vne Epistre qu'il luy enuoyoit, *Philippus Menecrati sanitatem*.

Ceste superbité & arrogance de Medecins, repliqua vn de la Seree, est cause, à mon aduis, dequoy ils desdaignent guerir & ordonner des medecines pour les cheuaux, & autres animaux : combien que nous trouuions que les bons & anciens Medecins s'employoient à la cure des bestes aussi bien qu'aux maladies des hommes : tesmoing ce que nous trouuons par escrit de deux Medecins, à qui leurs noms ne conuenoient point, le nom d'vn conuenant mieux à l'autre : car Sosander fut appellé ainsi, pource qu'il gardoit les hommes par sa medecine : mais il estoit Medecin pour les cheuaux. Hippocratés fut ainsi appellé d'vn mot Grec, sçachant quelque chose de la curation des cheuaux. Ce nom toutesfois ne luy conuenoit point, d'appeller Medecin des cheuaux, celuy qui estoit si fameux Medecin des hommes. Et voicy l'Epigramme qui me l'a apprins :

Hippocrates hominum, tûque, ô Sofander, equorum
Morbos edocti pellere ritè malos,
Nomina mutate, aut artem, malè conuenit, alter.
Ex arte alterius nomen vt accipiat.

Ils font ords & fales, quelque veloux & taffetas qu'ils portent : car il eft force que quiconque naift efcarbot, fe veautre & foüille en la merde. Et fi font lunatiques, dautant qu'il n'y a moufche qui ofaft approcher du lieu où ils efcriuent leurs receptes & ordonnances. Athenee dit, adioufta-il encores, que s'il n'y auoit point de Pedantes & Grammeriens, qui font la mefme arrogance, qu'on ne pourroit trouuer des gens plus fots que les Medecins. Et vous diray encores des Medecins ce mot, *Pædagogicium & Medicinale iudicium ferre non poffunt.* A cefte caufe, les Medecins ont efté à Rome fi peu recommandables, que ceux qui l'eftoient & l'exerçoient, eftoient ou Barbares, ou Grecs, ou venus d'efclaues.

Ie ne fçay pourquoy, commença à dire vne Feffe-tonduë, c'eft aux Medecins, Iuges, & Aduocats, mefmes à tous Chiquaneurs, vn grand deshonneur de porter vn efcritoire pour mettre par efcrit leurs ordonnances, & leurs iugemens & fentences, & leurs chiquaneries? Si ce n'eft que par là ils confeffent n'eftre point clercs. Que fi les Medecins le font par gloire & arrogance, il fe trouue vne glofe qui dit, que les Medecins ne font pas de plus d'eftime & authorité que les matrones & fages-femmes.

Vrayement ie le croy bien, repliqua vn Franc-à-tripe, que penfez-vous en quel honneur, grade & eftimation on doit auoir vne fage-femme? Mais, pour dire qui fait

les Medecins arrogans & fiers, c'eſt parce qu'vn docteur Medecin a dict, que le Medecin pitoyable n'a pas garde de guerir la playe. Que ſi les Medecins penſent eſtre quelque choſe par deſſus les autres, qui les rend pedans & ſuperbes, ie n'y trouue pas grande occaſion, meſme par la confeſſion de leur Prince Hippocras, en ſon liure *de Flatibus*, qui dit franchement la medecine eſtre vn art vilain & ſale : parce qu'il eſt contraint de traicter & verſer en choſes ordes, ſales & deshonneſtes. Comme reprocha vn de mes voiſins à vn Medecin, qui luy reprochoit qu'il eſtoit grand mouueur : quand il luy dit, Ie ne ſuis pas ſi grand mouueur ni ſi ſale remueur que vous.

Ayant ainſi parlé librement contre les Medecins, il ſe prend à rire, & regardant noſtre Medecin, qui eſtoit vn des plus frequents de nos Serees, luy va dire, qu'il ne parloit que generalement, & non particulierement, & qu'il ſçauoit bien des Medecins auſſi ſages & honeſtes, & auſſi bien complexionnez qu'autres, meſmes Plutarque dit Herculés auoir eſté Medecin : & qu'il n'auoit dit tout cela des Medecins, que pour en blaſmer la plus grand' part, à fin qu'on les cognoiſſe, & qu'ils ſe corrigent de quelques imperfections qu'on ne peut endurer, & qu'il n'a rien dit qui ne ſoit eſcrit en bons autheurs.

Vn autre prenant la parole, nous va dire vne choſe eſtrange, que ces Medecins, qu'on auoit blaſmez & accuſez de tout plein de vices, eſtoient meilleurs Medecins, que ceux qui n'ont point ces defaults, ſi le prouerbe eſt veritable, qui dit, qu'vn homme de bien le plus ſouuent n'eſt point bon Medecin, & qu'vn bon Medecin au contraire eſt communément vn mauuais homme &

vicieux. Mais laiſſant là ce prouerbe doubteux, ie vous diray bien, adiouſta-il, ce que pluſieurs ont dit, que les Medecins les plus ſçauans n'eſtoient pas heureux, ne les plus habiles à faire la medecine, & à guerir les malades : confirmant leur dire de Ian Argentier, l'vn des plus doctes, & meilleurs Medecins de noſtre temps, qui toutesfois eſtoit infortuné en la practique. Si vous me demandez, va reſpondre quelqu'vn, pourquoy les Medecins fort lettrez, bien qu'ils s'exercent toute leur vie à guerir, ne feront iamais bons practiciens : & autres ignorans auec trois ou quatre reigles de medecine, ſçauront mieux practiquer & faire la medecine. Ie vous reſponds, à fin que les ignorans Medecins gaignent auſſi bien que ceux qui ſont doctes (encores qu'il me faſche de fauoriſer l'ignorance) qu'Ariſtote dit que cela venoit de ce que les Medecins Logiſtiques & raiſonnables, qui ſont les ſçauans, auoient vne commune cognoiſſance de l'homme, & qu'ils ignoroient la nature du particulier, que l'Empirique, & celuy qui n'en ſçait, s'eſtudie de ſçauoir, ſans s'addonner à l'vniuerſel. Auſſi, adiouſta-il, que l'Eſpagnol en ſon Anacriſe dit qu'vne partie de la medecine conſiſte en raiſon, à quoy eſt requis l'entendement, l'autre en experience, où eſt requiſe la memoire : & parce, dit l'Eſpagnol, qu'il eſt difficile d'aſſembler ces deux puiſſances, & auoir bon entendement, qui conſiſte en chaleur & ſiccité, & bonne memoire enſemble, qui conſiſte en humidité, l'vne qualité deſtruiſant l'autre, il eſt mal-aiſé d'eſtre bon theoric & bon practic : parce auſſi qu'il y a repugnance entre l'entendement & l'imagination, de laquelle le Medecin ſe

ſert à la cognoiſſance du particulier, & non pas de l'entendement. Il s'enſuit donc bien, acheua-il de dire, que le Medecin qui ſçaura beaucoup de theorique, ou pource qu'il aura beaucoup d'entendement ou grande memoire, ſera indubitablement mauuais practicien, parce qu'il doit auoir faulte d'imagination : & au contraire celuy qui ſera grand practicien, par conſequent ſera mauuais theoricien : l'art de medeciner s'apprenant par vne puiſſance, & par vne autre ce meſme art ſe met en execution, la grande imagination ne ſe pouuant aſſembler auec beaucoup d'entendement & de memoire, prouenans de qualitez contraires. A ce propos, adiouſta-il, il ſe void par experience, que les Medecins gueriſſent mieux le menu peuple que les grands Seigneurs : à cauſe de la crainte du Medecin, laquelle par ſa froideur offenſe l'imagination, qui conſiſte en chaleur, la practique de medecine appartenant plus à l'imagination qu'à la memoire & entendement.

Vne Feſſe-tonduë, qui n'entendoit rien en tout ce diſcours, s'addreſſant à noſtre Medecin, luy va dire, que toute la medecine de ce temps, & tous les Medecins, auec leurs Apothicaires, ne tendent qu'à vne fin, qui eſt de faire bien chier (ainſi parloit-il) & ſans cela, ie ne voy point à quoy ſeruent leurs receptes & drogues. Qu'il ſoit ainſi, adiouſta-il, ces iours paſſez vn mien voiſin ſe courrouçant à vn Medecin, ne luy dit autre choſe, ſinon, Monſieur le Medecin, ie ne te crains en rien, que me ſçaurois-tu faire ni toy, ni ton Apothicaire ? Vous ne me ſçauriez rien faire que de me faire bien chier.

Il y auoit en ceſte Seree vn Apothicaire, qui eſtoit

riche, lequel voyant que ceſte Feſſe-tonduë l'attaquoit ſans occaſion, va repliquer, Regardez à qui vous parlez : ie mets la main en des lieux, où vous n'oſeriez mettre le nez. Et auoit ſi bien gaigné à bailler des clyſteres ceſt Apothicaire, & à mettre les mains où perſonne n'euſt oſé mettre ſeulement le bout du nez, qu'il ſe fit fort riche, lequel auoit vn fils qui deſpendit tout à mettre autre chose par le deuant, dont ont eſté faicts ces quatre vers :

Le fils d'vn bailleur de clyſtere
En amours tout ſon bien deſpend :
Le pere acquiert par le derriere,
Le fils deſpend par le deuant.

Cela n'empeſcha point que ceſte Feſſe-tonduë pourſuiuant ſon propos ne vint à dire : Auſſi en ſommes-nous venus iuſques-là, que ſi le malade, qui a prins vne medecine, ne rend force excremens, il iugera qu'il eſt mort, ou pour le moins que la medecine ne vaut rien, & qu'il a perdu ſon argent, meſme le Medecin faiſant de l'entendu, en accuſera l'Apothicaire qui n'en pourra mais.

Si bien que i'ay veu pluſieurs malades à qui il falloit apporter le poneau pour veoir s'il y auoit bonne operation, & s'il en y auoit aſſez pour leur argent. Entre autres, deux Medecins trouuerent leur malade, qui viſitoit ſa matiere fecale, & luy demanderent, Que faites-vous là, monſieur? Les excremens ſont auſſi fallacieux que les vrines, luy dirent-ils. Le malade, faſché de ce que la medecine n'auoit point fait bonne operation, comme il luy ſembloit, leur reſpond, Ie regarde s'il en y a aſſez

pour vous deux. Noſtre Medecin ſe prenant à rire, va dire, Apres ces Medecins, tant qu'ils dureront : n'y a-il plus rien? Si a, ce dit vn autre, de mon Medecin, lequel m'ordonna vn iour vne medecine, dont m'eſtant bien trouué, aduint que pour meſme maladie, ie prins la meſme medecine, qui ne fit rien. Ie demande à mon Medecin, pourquoy à ceſte fois la medecine ne m'auoit faict auſſi grand bien qu'à la premiere fois. Il me reſpond bruſquement, parce que ie ne l'ay pas ordonnee. L'autre fois ayant mon Medecin long temps eſté ſans me veoir, & ſans rien m'auoir ordonné, me va dire, Mon Dieu que vous eſtes deuenu vieil. Ouy, luy dis-ie, dautant que ie ne me ſuis ſeruy de vous, ne de vos medecines, ne de voſtre Sotera.

Apres toutes ces riſees, quelqu'vn commença à dire, que veu l'ignorance de nos Medecins, il ſeroit de beſoin que chaſque Medecin ne gueriſt qu'vne maladie, ou de la maladie d'vn ſeul membre, comme faiſoient les anciens : encores, diſoit-il, ſeroient-ils bien empeſchez, veu que Galien dit que l'œil, qui eſt des plus petites parties du corps, peut eſtre moleſté de cent douze manieres de maladies. Pour vous monſtrer la ſuffiſance d'aucuns Medecins, va-il dire, eſcoutez vn vieil conte d'vn vieil Medecin, apprenant la practique à vn ieune Medecin, auſſi ſçauant que luy, parla ainſi à ce ieune Medecin : Vne des choſes, luy diſoit-il, qui fait plus admirer le Medecin, c'eſt le prognoſtique, & quand il iuge bien de la maladie, & de ſes ſymptomes, & accidens. Par ainſi, diſoit-il à ſon diſciple, quand tu entreras en la chambre d'vn malade, regarde ſi tu verras point en

ſa chambre quelque choſe pour aſſeoir ton iugement : comme ſi tu veois ſoubs la table quelques pelures de poires ou de pommes, ou quelques noyaux de prunes ou peſches : ayant veu cela, dy au malade qu'il eſt en partie cauſe de ſon mal, ayant mangé telle choſe & telle, ſelon que tu auras veu en ſa chambre. Alors le malade & les aſſiſtans te trouuerront plus diuin qu'humain, ſi bien que mettans leur eſpoir ſur toy, ils t'eſtimeront bon Medecin, & ne faudront à te bien payer. Ce ieune Medecin mettant cela en la gibbeciere de ſa memoire, allant vn iour veoir vn malade, & regardant par tout, comme luy auoit dict ſon maiſtre, il ne void en ſa chambre autre choſe, dont il peuſt faire ſon profit, que le baſt d'vn aſne ſoubs le lict : parquoy penſant auoir trouué la febue au gaſteau, va dire au malade, qu'il ne s'eſmerueilloit pas s'il ſe trouuoit ſi mal, veu qu'il auoit faict excez, ayant mangé d'vn aſne : car, dit-il au malade, i'en voy là le baſt.

Tous ceux de la Seree ſe prinrent à rire, fors noſtre Medecin, qui fit ſemblant de vouloir defendre l'aſne & ſon baſt. Parce, diſoit-il, qu'on permet bien aux malades, principalement és longues maladies, de manger des choſes dont les malades ont enuie, encores qu'elles ne ſoient bonnes. Car par l'ardeur qu'a le malade de manger telle choſe, la force & vertu de nature, parauant endormie, eſt tellement reſueillee, que prenant ſes forces elle combat mieux ſon mal. Toutesfois nous va dire noſtre Medecin, ie croy le maiſtre & le diſciple eſtre quelques Medecins d'eau douce. Il n'eut pas ſi toſt acheué ce mot, qu'il ſe leue vne queſtion, pourquoy

c'eſtoit qu'on appelloit vn Medecin d'eau douce, celuy qu'on meſpriſoit, & qu'on n'eſtimoit gueres ſçauant & expert. Quelqu'vn va reſpondre, qu'appeller vn Medecin d'eau douce, c'eſt autant que qui diroit, C'eſt vn aſne : pourautant qu'il faudroit luy faire aualler force eau douce, & de fontaine, auec des roſes fraiſches, & de l'anis, & des fueilles de laurier, à celle fin qu'il ne fuſt plus aſne, ſelon l'antidote d'Apulee : auſſi qu'aucuns tiennent que l'homme tourné en beſte perd ſa figure beſtiale eſtant baigné en eau viue. L'autre diſoit que c'eſtoit à cauſe qu'Aſclepiadés ſe fit appeller Medecin d'eau fraiſche, ſelon que dit Varro : voulant auoir l'honneur d'auoir trouué le moyen de donner l'eau freſche aux malades.

Vne Feſſe-tonduë va aſſeurer qu'on appelle les Medecins d'eau douce, parce que quaſi en toutes maladies ils defendent le vin, & font boire aux malades de belle eau douce & clere, & que c'eſt la premiere & plus grande choſe qu'ils ſçachent faire. Ne vous mocquez point de cela, luy repliqua quelq'vn, car nous trouuons que Celſe gueriſſoit les fiebures auec de l'eau froide : auſſi bien qu'vn Medecin paſſant gueriſſoit toutes les femmes & filles par vn ſeul ſimple ingredient, principalement celles qui languiſſoient, & auoient la jauniſſe, & qu'on laiſſe là fletrir pour graine. On luy demanda comment ce Medecin appelloit ce ſimple, dont il gueriſſoit les filles. Celui qui faiſoit le conte reſpond, que le Medecin l'appelloit *Groſſellon* : & qu'il ne vouloit que ce ſeul ſimple pour guerir les femmes & filles : car il diſoit, que le meſlange de tant de ſimples empeſ-

choit la vertu de l'vn & de l'autre. Mais il arriua que beaucoup de femmes & filles ne guerirent pas, à cauſe de l'ignorance des Apothicaires, & de ce qu'ils n'entendoient pas, & ne cognoiſſoient pas ce ſimple de *Groſſellon*, qui faiſoit prendre à l'Apothicaire vn *qui pro quo*. Poſſible que ce Medecin ne s'eſtoit pas addreſſé, repliqua vn autre, à vne bonne boutique d'Apothicaire. Le mal, va reſpondre celuy qui faiſoit le conte, ne venoit pas de là : car à ſon arriuee, apres auoir demandé la meilleure boutique de la ville, on luy en enſeigna vne, comme la meilleure : dautant qu'il y auoit à beſongner pour vn maiſtre & cinq compagnons. Mais tout le mal, & ce qui empeſchoit la ſanté de ces pauures femmes & filles, c'eſtoit de ne cognoiſtre pas, & de n'entendre pas ce mot Latin de *Groſſellon*. Car à la vérité, diſoit-il, la ſcience la plus importante qui ſoit en noſtre vſage, comme celle qui concerne noſtre ſanté & vie, eſt de mal-heur la plus incertaine, la plus troublee & agitee de plus de changement. A ce propos, adiouſta-il, le ſeigneur de Montagne me plaiſt bien, quand il dit, que meſlans leurs ingrediens enſemble, il eſt mal-aiſé à croire qu'ils puiſſent faire quelque choſe de bon, & que cela puiſſe ſeruir, & ne croy pas ce que les Medecins diſent de tous ces ingrediens, que l'vn eſchauffera le cerueau, l'autre refreſchira le foye : que l'vn humectera le poulmon, l'autre aſſechera l'eſtomach : l'vn a ſa charge d'aller aux reins, l'autre au lieu où il eſt deſtiné : ce ſimple, *aſpicit illam partem*, l'autre, *aſpicit aliam* : ſi bien que ce breuuage mixtionné confus trira & diuiſera ſes vertus ſelon leurs charges diuerſes, & ſelon la propriété qu'a

chacun ſimple par ſa vertu occulte. Mais, comme il dit, il eſt à craindre que tant d'ingrediens, & ſi diuers, ne perdent ou changent leurs etiquetes, & troublent leurs quartiers. Comme auſſi la Montagne reprouue le Mithridat, lequel Mithridates ne compoſa que de quatre ſimples, où maintenant il entre de trois cents ſortes de drogues pour le compoſer, & ne peut penſer que tant de ſortes de ſimples puiſſent loger enſemble dans vn eſtomach, ſans ſe faire ennuy l'vn à l'autre : & ne ſçauroient faire meilleur accord que trois cents muſiciens chantans tous enſemble. Il y a bien plus, diſoit-il, en ce Mithridat du iourd'huy, il y entre du giſt & de l'albaſtre, l'vn & l'autre eſtant indigeſtif, & quand ils ſont calcinés, ce n'eſt autre choſe que plaſtre, qui eſt mortel, eſtoupant les conduicts. Par meſme raiſon il blaſmoit la ſottiſe & auarice des Medecins en leurs reſtaurans d'or, qu'ils ont prins des Arabes, en leur or potable, & Electuaires, qui ſont faicts de pierres pilees : car ce qui ne ſe digere point, ne peut ſeruir à l'eſtomach : ce qui ne ſe putrifie point & conſomme au corps de l'homme, ne peut ſeruir de medecine ne de reſtaurant : or eſt-il qu'ils tiennent que l'or ne ſe conſomme point, car il ne diminüe iamais de ſa bonté ni de ſon poids aux reſtaurans. Et ne ſert à rien de dire que les pierres precieuſes ſeruent à reparer les eſprits vitaux, à cauſe *quòd à tota ſpecie viuant*, & à cauſe de leur lumiere, qui ſymboliſe auec les eſprits : car il eſt certain que ces compoſitions font perdre aux pierres precieuſes *totam ſpeciem*, & toute leur lumiere : dont s'enſuit que leur force & vertu en eſt perduë.

Ie m'esbahis, repliqua vn autre, que puis que ces compoſitions ne ſeruent à rien, & couſtent tant, comme il ſe trouue des Medecins qui les ordonnent : ſi ce n'eſt pour ſe rendre admirables, & que le malade penſe que l'or & les pierres, tant eſtimees & cheres, ont plus de vertu que toute autre choſe, pource qu'on ne les donne qu'aux riches. Vraiement, adiouſta-il encores, i'aimerois mieux le Medecin que ie rencontray chez vn malade, dautant qu'il ne met point les patiens en frais, & en danger, les chargeans de beaucoup de medecines & fortes, comme fait la plus-part. Car quand le malade luy diſoit, la fiebure m'a prins en vn grand froid, il ne faiſoit que dire, tant pis : puis quand il diſoit, elle ne m'a gueres duré, il reſpondoit, tant mieux, & non autre choſe. Si le malade diſoit, ie boy du vin qui n'eſt gueres bon, tant pis, diſoit le Medecin : i'en ay bien de meilleur, diſoit le malade, tant mieux, reſpondoit le Medecin. Ce Medecin eſtant appellé à vn malade, & ne ſçachant qu'y faire, pria vn ſien voiſin, qui ſe meſloit de bailler quelques receptes, d'ordonner quelque choſe : qui luy va reſpondre, qu'il n'en feroit rien, parce, diſoit-il à ce Medecin, que ie n'ay pas lettre de tuer comme vous.

Noſtre Feſſe-tondue nous va faire vn plaiſant conte d'vn Medecin paſſant, appellez le Charletan ſi vous voulez, qui ſe meſloit de bailler ie ne ſçay quels morceaux de papier, mis en petits rouleaux, dont il aſſeuroit guerir toutes maladies, & pluſieurs autres. Or couroit-il de ce temps vne maladie populaire, qui moleſtoit fort les femmes & les filles, aſſez faſcheuſe, dont le peuple couroit apres ce trompeur : lequel leur mettoit au col vn breuet,

auec du filet non encore mis en œuure, iargonnant ne ſçay quelles paroles : mais ſur tout leur defendoit de n'ouurir le breuet, que les quinze iours ne fuſſent expirez, autrement il leur diſoit qu'il perdroit toute ſa vertu : dans lequel temps il s'en alla. Or comme les femmes ſont curieuſes de ſçauoir ce qui leur eſt defendu, pluſieurs leurent les breuets, & y trouuerent ces mots : Dame, ſi tu files, & le fuſeau te chet des mains, lors que tu te baiſſes, tien le cul clos. Voila pas vne tromperie digne de ceux qui s'y fient? Si les Loix des Romains, diſoit noſtre Medecin, eſtoient bien obſeruees, il n'y auroit pas tant d'Empiriques & Charletans, & nos Medecins regarderoient mieux à leurs affaires, & à celles du peuple : parce qu'ils ſeroient tenus de leur ignorance par la Loy *Illicitas*, l'ignorance tenant le lieu de coulpe, par la Loy *Imperitia :* encores que le Medecin fiſt la medecine *gratis*, ce dit Accurſe. Et le chapitre *Exhibita*, dit que pluſieurs meurent par la faulte & ignorance des Medecins : leſquels, diſoit noſtre Medecin, ie prie regarder bien à ce que dit Celſus au liure troiſieſme, où il blaſme fort les Medecins, encores qu'il fuſt de noſtre meſtier. Et auſſi à la verité, adjouſta-il, ie ne m'eſmerueille point de noſtre ignorance, veu que nous laiſſons Hippocrate, Galien, Nicander, Aetius, Scribonian, Largus, Seranus, Paul Aeginete, pour ſuyure Auicenne, Auerrois, Serapion, Meſué, & les autres Arabes, ou bien Apponenſe, ou *Iacobus à Partibus*, à cauſe de la plus-part de nos Medecins, qui ne ſçauent rien en Grec, & gueres en Latin.

A propos de l'ignorance (diſoit noſtre Medecin) qu'on

nous impute, ie vous conteray vne replique picquante que me fit mon Curé. C'eſt que ceſte annee-là, encores que ce ne fuſt de peſte, il mouroit tant de gens qu'on ne voyoit que nous autres Medecins & les Preſtres par les ruës. Or vn iour allant viſiter mes malades, ie trouuay le Curé & les Preſtres, qui alloient & deçà & delà aux confeſſions, enterremens, & ſeruices, & n'eſtoient pas encores à demy : & en me riant ie leur dy; Meſſieurs, vous faites bien vos orges & vos choux gras ceſte annee icy? Lors mon Curé me va reſpondre, en ſe riant auſſi, Ouy bien, monſieur, Dieu mercy & vous. Ce fut à moy à m'oſter de là, & conter à mes compagnons de Medecins ce *ſcomma & falsè dicterium.*

Ceux de la Seree retournans à la ſuffiſance que doit auoir vn bon Medecin, vont reciter beaucoup de qualitez requiſes à ceux qui traictent la medecine : entre autres vn prenant la parole, va dire. La ſtatuë d'Eſculape, qui eſtoit en Epidaure ville de Grece, monſtroit bien quelles parties doit auoir vn Medecin. La ſtatuë de ce lieu, comme Pauſanias a deſcrit, eſtoit aſſiſe en vn beau ſiege, auec vne grande barbe, pour deſſeigner que le Medecin doit eſtre experimenté : ayant vn baſton en vne main, qui eſtoit tout plein de nœuds, qui ſignifie la difficulté de la medecine : & tenant l'autre main ſur la teſte d'vn ſerpent, pourautant que c'eſt vn animal fort vigilant, comme il eſt neceſſaire que ſoit le bon Medecin : auec vn chapeau de laurier, à cauſe que ceſt arbre ſert & eſt bon contre pluſieurs maladies. Les autres baillent à Eſculape en vne des mains deux coqs auſſi pour la vigilance. Et voilà la raiſon, diſoit

noſtre Medecin, pourquoy Platon laiſſe par ſon teſtament vn coq à Eſculape.

Sur la fin qu'on ſe vouloit retirer, vn Drolle nous va conter qu'vn ſien voiſin enuoya ſon ſeruiteur à ſon Medecin, que ce Drolle appelloit ſon Medecin, combien qu'il n'euſt iamais prins de medecine. Ce ſeruiteur monſtra de l'vrine de ſon maiſtre à ce Medecin, lequel l'ayant bien ſpeculee, tournee & viree, auec des interrogations qu'il auoit faictes à ce valet, de la maladie de ſon maiſtre, va dire à celuy qui auoit apporté l'vrine, Mon amy, dites à voſtre maiſtre qu'il eſt tout plein de flume, qu'il eſt etique, & que s'il ne prend garde à luy, il s'en va hydropique. Le ſeruiteur eſtant de retour en la chambre de ſon maiſtre, où i'eſtois, va dire : Monſieur, le Medecin dit que vous eſtes plein de plume, & que vous eſtes heretique, & ſi vous n'y remediez, vous en allez eſtre hypocrite. Celuy qui penſoit eſtre malade, ſe print ſi fort à rire, auec moy, qu'il ne fut ne plein de plume, ne heretique, ne hypocrite, eſtant ſeulement malade par imagination : & Seneque dit que nous ſommes plus ſouuent en peine & malades par opinion qu'à la verité : & que plus de choſes nous eſpouuentent, que d'autres ne nous preſſent & tourmentent. Eſtans les hommes communément ennemis d'eux-meſmes : ſinon ceux qui ſçauent reſiouïr leurs eſprits d'vne honeſte recreation, telle que celle qui ſe prenoit en l'aſſemblee de nos Serees : laquelle ayant ſur ce prins fin pour ce ſoir, fut continuee au lendemain.

VNZIESME SEREE.

Des Cheuaux, des Iumens, des Aſnes, des Mules & Mulets.

VN des premiers de nos Serees, qui le plus ſouuent reuenoit des champs, où il auoit vne belle maiſon, pour s'y trouuer, nous conuia vn iour tous d'y aller : & nous en pria de ſi bon cœur, que luy accordaſmes. Le lendemain eſtans tous à cheual, à fin de vous aduertir qu'il y auoit bien des beſtes, nous acheminons, & par le chemin voicy qu'il aduint. C'eſt que les eaux eſtans vn peu groſſes, il fallut paſſer vn gué, dont vn chacun ſe tira le mieux qu'il put : ſors vn des noſtres, lequel penſant eſtre le mieux monté, & le plus aſſeuré pour paſſer ceſte eau, à cauſe de ſon cheual qu'il eſtimoit ſur tous les autres, ne laiſſa à tomber luy & ſon cheual, ſi auant en l'eau, qu'ils furent en danger de ſe noyer : vous aſſeurant que l'vn ne l'autre n'eſtoit point ſorcier, car ils allerent bien iuſques au fond : combien que Dieu mercy, le maiſtre & le cheual ſe ſauuerent. Eſtant remonté ſur ſon cheual, vn de la compagnie luy va dire : I'ay veu que vous aimiez tant voſtre cheual, que vous vantiez d'eſtre le mieux monté de toute la ville, & que tous les autres cheuaux n'eſtoient que

beſtes au prix du voſtre : mais ie croy qu'auiourd'huy vous luy voulez grand mal. Le maiſtre du cheual en ſouſriant luy va dire : Non, ie ne luy veux nul mal, nous ſommes appoinctez, nous auons beu enſemble n'y a pas long temps. Ceſte reſponſe & rencontre fut trouuee ſi bonne, qu'elle nous oſta la ſouuenance de la peur (qui nous tenoit encores) qu'auions eu que le maiſtre & le cheual ne fuſſent noyez : & ſi fut cauſe qu'arriuez en ceſte maiſon ruſtique, on ne parla en toute la Seree que des cheuaux & autres beſtes qui portent. Les vns diſoient, qu'ils n'eſtimoient pas moins le cheual qui eſtoit tombé pour cela, & qu'vne fois n'eſt pas couſtume, & qu'il arriue des choſes vn coup, qui n'arriuent iamais par apres : & puis on dit, Vn cheual de cent eſcus tombe bien : & qu'il ne falloit que pour vne ſeule faulte ſon maiſtre le laiſſaſt, & qu'il luy vouluſt mal, puis qu'ils auoient beu tous deux enſemble. Les autres diſoient qu'il y auoit tromperie par tout, fort en femmes & en cheuaux. Et à ce propos quelqu'vn nous va conter comme vn marchand & vendeur de cheuaux, eſtant de bonne conſcience, en diſant les vices des cheuaux qu'il vouloit vendre, tacitement diſoit leurs bontez : & voicy comment. Vn grand Seigneur s'en allant à l'eſtable de ce marchand, marchande vn des plus beaux cheuaux qui y fuſt. Le courratier va dire lors, qu'il en auoit tant refuſé d'vn tel gentil-homme, mais qu'il luy auoit touſiours gardé : car il eſt fort comme vne tour, diſoit-il à ce Seigneur, il va comme vn garrot, il deſpeſche comme vn moulin : & combien que ſoyez bien riche & grand Seigneur, ſi tous vos cheuaux mangeoient auſſi

bien que luy, ils vous deſtruiroient. Mais parce que ie ne voudrois pour rien du monde, diſoit-il à ce Seigneur, vous tromper, ie vous diray ce que ie trouue de mauuais en luy : c'eſt qu'allant par les champs il ne fait que hannir : tellement que ſi vouliez parler de ſecret, comme vous autres meſſieurs auez de bonne couſtume, vous ne ſçauriez en façon du monde, tant le cheual eſt gaillard & ioieux, & ainſi il vous deceleroit ſi vouliez aller en embuſcade, & bailler la Diane : & s'il falloit aller à la guerre, & à la charge, ou paſſer vn gué, il vous mettroit en danger, car il n'endurera iamais qu'vn autre cheual marche deuant luy. Il y a bien plus, diſoit ce marchand, il baue touſiours, tant ſoit longue la traicte, & parce que vous autres grands ſeigneurs eſtes le plus ſouuent habillez de ſoye, ce cheual en tournant la teſte d'vn coſté & d'autre, comme il fait, il gaſteroit de ſa baue tous vos veſtemens. Que ſi vous l'abbreuez, il met ſi auant le muſeau en l'eau, que vous penſerez qu'il vous vueille noyer, & luy auſſi.

Quelqu'vn de la Seree prenant la parole nous va conter d'vn autre marchand de cheuaux, qui voulant recommander ſon cheual de courage & viteſſe, & auec cela d'eſtre doux, diſoit à celuy qui le marchandoit : Voyez-vous bien ce cheual, vous ne luy ſçauriez ſi toſt monſtrer vn foſſé, que le voilà dedans, & eſt ſi doux, que s'il eſt vne fois en vne fange ou en vn bourbier, n'ayez pas peur qu'il bouge de là : & le piquez tant que vous voudrez, encores que le cheual ſoit fort & ieune. Alors vn Drolle nous va dire, qu'il auoit chez eux vne vieille beſte, laquelle eſtant ieune ne ſe leuoit ſans eſtre

piquee; mais maintenant qu'elle eſt vieille, diſoit-il, elle ſe leue bien ſans la piquer. Ce meſme marchand vendant vne haquenee, diſoit à celuy qui la vouloit achepter : Prenez-la hardiment, elle eſt bonne pour ioüer à trente & vn, car elle ne paſſe point : n'ayez auſſi peur qu'elle vous deſtruiſe, car ie vous aſſeure qu'elle ne va pas grand train : & tant plus elle eſt chargee, elle a les pieds plus prés de la terre.

Il y auoit en ceſte Seree ruſtique vn des noſtres, qui eſtoit venu ſur vne Caualle, c'eſt pourquoy il commença à preferer les iumens aux cheuaux, & comme Gargantua, homme d'eſprit, choiſit vne Caualle pour ſa monture, pluſtoſt qu'vn cheual. Premierement, diſoit-il, vne iument va plus viſte, & ſi vous mettra mieux hors du danger qu'vn cheual, faiſant plus grande traicte & iournee, à cauſe qu'en vrinant elle ne laiſſe à courir, & le cheual s'arreſte en vrinant : que ſi vous le preſſez tant qu'il ne puiſſe piſſer, il deuiendra malade, & mourra d'vne difficulté d'vrine. Dauantage, diſoit-il, les iumens vont communément plus doux, & ſi trébuchent moins que les cheuaux : car i'eſtime vn grand vice à vn cheual, le broncher, veu les inconueniens qui en arriuent tous les iours, & bien plus grand que ne ſignifient les hieroglyphiques & ſacrees lettres, qui par le cheual bronchant ne repreſentent ſinon qu'vn mauuais commencement en affaires : qui le plus ſouuent monſtrent la fin que le commencement. Auſſi les iumens ne ſont ſi difficiles à boire, ni à manger, ni à traicter, ni ſi ſubiectes à morfondure, ni aux auiues, à la morue, à la pouſſe, au farcin, & à eſtre recreuës, que les cheuaux :

combien qu'on die que les iumens ſont moleſtees d'vne eſpece de rage, quand elles voient leur image dans l'eau, eſtans ſurprinſes d'amour, & par cela laiſſans le boire & le manger. Que ſi auez peur que voſtre iument empliſſe, & eſtant pleine qu'elle ne vous puiſſe ſeruir, pour empeſcher d'entrer en chaleur, il ne luy faut que tondre le crain, & cela ſeul la rendra ſans chaleur.

Si eſt-ce, luy repliqua vn autre, que les Anciens n'ont point tant parlé des femelles que des maſles, car ils ont laiſſé la memoire des cheuaux, & leur nom, en leurs liures, ce qui durera à iamais : ne s'eſtant trouué qu'vn cheual malheureux, qui eſt le cheual de Seian. Que ſi la iument de Gargantua a eſté renommee pour vn temps, elle n'a point pourtant eſté chantee comme le cheual d'Alexandre, auquel ſon maiſtre baſtit vne ville qu'il nomma Bucephale, du nom de ſon cheual, & là fut la ſepulture du cheual : qui mourut en vne bataille contre les Barbares, aagé de trente ans : Alexandre l'ayant honoré de ſepulture, comme auſſi ont faict Ceſar & Auguſte. Ces gens-là toutesfois eſtans dignes, en ce faict, d'eſtre enſeuelis auec tels animaux. Si eſt-ce, repliqua quelqu'vn, qu'on trouue que Cimon fit vne ſepulture honorable, aupres de la ſienne, aux iumens auec leſquelles il auoit gaigné par trois fois la courſe aux ieux Olympiques, & qu'Echecradités emporta le prix de la courſe és ieux du mont Olympe, auec vne iument, encores qu'elle fut pleine : & que Poppea, femme de Neron, ferra ſes iumens de fers d'or. Puis adiouſta, mais que diriez-vous de Caligula, qui bailla vn nom à ſon cheual, & par ce nom le faiſoit inuiter à ſoupper,

& là on luy bailloit de l'orge d'or, le designa Conſul, & le fit ſon collegue au Pontificat? Il luy fut reſpondu, ie ne ſçaurois vous dire autre choſe, ſinon que c'eſtoient deux beſtes. Et les laiſſans là, ie vous prie de me dire pourquoy on impoſa le nom de Bucephal au cheual d'Alexandre : car la diſpute n'en eſt pas encores vuidee entre les doctes. L'vn diſoit, qu'on luy donna ce nom à cauſe qu'il auoit le regard de trauers. L'autre, pource qu'il auoit la teſte faicte comme vn taureau. Le tiers, affermoit que, c'eſtoit à cauſe qu'on marquoit les cheuaux de Theſſalie, qui ſont bons & genereux, auec des fers chauds, où eſtoit engrauee vne teſte de bœuf, qu'on leur imprimoit en la cuiſſe, & que les cheuaux ainſi marquez eſtoient appellés Bucephales. Et en quelle eſtime on auoit les cheuaux de Theſſalie, vous le pourrez ſçauoir, diſoit-il, par l'oracle Delphique, qui eſt en Strabo :

Theſſalius præſtat ſonipes, muliérque Lacæna.

Puis que nous ſommes ſur les bons cheuaux, va dire quelqu'vn, & ſur les cheuaux qu'on marquoit par leur bonté, ie voudrois bien ſçauoir pourquoy les anciens ont eu en recommandation les cheuaux qui eſtoient marquez auec les dents d'vn loup, qu'ils appelloient *Lycopſudes*, c'eſt à dire, recous & guarantis de la dent ou de la patte d'vn loup : car encores auiourd'huy on tient qu'ils ſont meilleurs, & plus legers & courageux que les autres. Ne feroit-ce point, luy fut-il reſpondu, que ſe ſouuenans du danger où ils ont eſté, ceſte crainte

les rende ainſi legers? Ou bien que s'ils n'euſſent eſté bons, courageux, & legers, ils ne ſe fuſſent iamais ſauuez du loup? eſtans plus genereux & agiles quand ils ſe ſont eſprouués à l'encontre du loup. Combien, adiouſta-il, que les cheuaux ſoient rendus coüards, peſans & tardifs, quand ils mettent le pied ſur le veſtige du loup: ayant ſi grande contrarieté entr'eux, ce dit Pamphile, que le loup mort & enſeuely fait peur au cheual, tant genereux ſoit-il, & ſi le cheual ne paſſera iamais où les entrailles du loup ſoient enſeuelies. Qui eſt vn moyen dont aucuns vſent enuers les grands ſeigneurs, qui veulent auoir les cheuaux des autres : car voyant cela, on penſera que le cheual ſoit retif. Et y a vn autre miracle de nature, adiouſtoit-il encores, que le cheual ayant douleurs & trenchees de ventre, ſe guerit quand on l'enuironne de l'inteſtin d'vn loup : que Pierius dit auoir veu tenir preſt à ceſt vſage en pluſieurs endroicts de Rome. Mais s'il eſt vray, demanda quelqu'vn, ce que dit Cadamoſte, que les magiciens & ſorciers peuuent rendre vn cheual plus viſte & leger? Ce qu'il ſemble aſſeurer, quand il eſcrit, que les cheuaux Negres ſont rendus plus forts, plus aſſeurez, & meilleurs, par le moyen de quelques charmes.

Ce doubte fut cauſe d'en faire d'autres : & pource qu'on n'oſoit aſſeurer ce qui ſe trouue par eſcrit des cheuaux, quelqu'vn commença à dire : Eſt-il vray que pour empeſcher vn cheual de hannir, qu'il ne faut que luy attacher vne pierre percee à la teſte, & à vn aſne à la queuë? L'autre demanda, ſi ce que Razis & Albert ont dit eſtoit veritable : c'eſt que le cheual eſt rendu

viſte & leger eſtant ferré du fer qui aura tué quelqu'vn, & que le mords de bride faict de ce meſme fer, retiendra le cheual, & le rendra doux & paiſible, tant furieux ſoit-il : & en adiouſtant, leur demanda s'ils croiroient bien ce qu'vn Eſcuyer d'eſcuyrie luy auoit aſſeuré, que ſi on mettoit vne petite pierre aux oreilles d'vn cheual, il ſe laiſſera panſer & ferrer, tant furieux ſoit-il.

Le dernier des doubteux s'aduiſa de demander, que ſeruoit au temps de la monte, quand on fait ſaillir les iumens, de leur ſonner vn certain chant, qui s'appelle *Hippothoron*. Et celuy voyant que perſonne ne luy reſpondoit, va interroger ceux de la Seree, s'ils croiroient bien ce que font les Sarmates, leſquels voulans faire ſur leurs cheuaux quelque grand chemin, les font ieuſner le iour deuant, leur baillans ſeulement quelque peu à boire, courans leurs cheuaux par ce moyen cent cinquante mille : là où au contraire, quand nous auons affaire de nos cheuaux, c'eſt lors que nous les panſons bien, leur baillans à manger plus que de couſtume.

Vne Feſſe-tonduë va dire, que ſur tout il voudroit bien vn cheual tel que celuy qu'on trouua au pillage, quand Probus eut vaincu les Alains : car au rapport des priſonniers, ce cheual faiſoit cinquante lieuës par iour, & continuoit huict iours : combien que l'Empereur n'en fit pas grand conte, & le refuſa, iugeant qu'il conuenoit mieux au ſoldat fugitif qu'au vaillant. Puis adiouſta, qu'il ne voudroit point de ces cheuaux qui ſont ſi courageux & ſi hardis, ne de ceux qui ſont ſi legers, & viſtes, eſtans ſubiects à chopper, & qu'il ſe contenteroit d'vn cheual qui ne laiſſeroit point tomber la ſomme, comme

auoit faict celuy du matin, & n'amaſſeroit point les bourſes, & qui ne ſeroit point retif : & ſur tout diſoit-il, ie n'aime point les cheuaux qui ſont faſcheux au montouër, & qui mordent & qui ruent. Le grand Sforce, adiouſta quelqu'vn, a tant eu à contre-cœur les cheuaux vicieux, qu'il en fit vn aduertiſſement à ſon fils, auec deux autres. Le premier, qui ne ſert à ce propos, eſt de ne toucher à la femme d'autruy : & le ſecond, de ne battre le ſeruiteur qui aura demeuré long temps en ſa maiſon, s'il eſt homme de faict, ſinon qu'à l'inſtant il luy donnaſt congé apres l'auoir payé. Et le tiers aduertiſſement eſtoit, qu'il ne ſe ſeruiſt iamais de cheual qui ruaſt, regimbaſt, ou qui fuſt faſcheux. A ce propos, va-il dire en continuant, il me ſouuient d'vn petit conte, que ie commencerai ainſi. Il n'y a pas long temps que i'eſtois en la maiſon de deux honeſtes & ſçauantes Dames, s'il en y a au monde, où les gens d'honneur, de bon eſprit & ſçauoir ſont bien venus. Diſcourant auec elles, il vient en leur chambre vn villageois pour quelque affaire : qui eſtant demy entré, & n'oſant approcher, commençe à leur conter ce qui l'auoit amené là. Vne de ces Dames, accorte comme elle eſt, luy va dire : Hé ! dea mon amy, approchez vous, ie ne ruë ni ne mords. Ceſt homme des champs, que ie penſois ruſtique & ſimple, luy va dire en ſon Poicteuin : Pardé, ô feroit donc bon montre ſur ine itau beſte. Ie ne ſçay qui trouua meilleure la rencontre ou elle, ou moy : car nous nous prinſmes à rire comme vous faites maintenant, dautant qu'il n'y a perſonne icy qui ne ſouhaitaſt, ſur tout, de trouuer vne beſte qui fuſt douce au montouër, ſans ruer ne mordre.

Et voyez-vous pas, va-il dire en continuant, à quels gages on entretient les eſcuyers, pour dompter les cheuaux, & les rendre doux, paiſibles, & de creance? Si bien que ceux qui les ont maiſtriſez, les faiſans ſeruir aux hommes, ont eſté eſtimez ſi courageux, pour auoir rangé des beſtes ſi furieuſes (que les anciens ont eſtimé indomptables) qu'on les a appellez Centaures. Vous vous trompez, luy fut-il repliqué, vous trouuerrez qu'ils n'ont pas eſté appellez Centaures à cauſe de leur hardieſſe & audace à dreſſer les cheuaux, mais de ce qu'ils ont eſté les premiers qui les ont piquez : car *centao*, mot Grec, vault autant à dire que *ſtimulo*, *pungo*, ce dit-on. Et ne trouue point, adiouſta-il, que les cheuaux ayent iamais eſté ſi farouches qu'on les fait, m'aſſeurant tous les autres animaux n'eſtre que beſtes aupres de ceux-cy. Car il ne laiſſe par ſa hardieſſe à eſtre docile, & ſe ſoubſmettant à la loy, ne refuſe la bride, comme dit Virgile :

Ce neantmoins le cheual s'eſt offert
D'eſtre accouplé, & le mords a ſouffert.

Et à cauſe de ſa hardieſſe les Egyptiens par leurs lettres hieroglyphiques, & eſcritures ſacrees, ſignifioient par le cheual la guerre, & de ſon nom ſont dicts cheualiers, ceux qui eſtans deſſus ſe ſont portez vaillamment. Auſſi les Poëtes reçoiuent le cheual comme donné des Dieux : car Neptune en frappant ſur le riuagé de la mer Theſſale, le produit, comme ſeruant grandement à la guerre, les meilleurs cheuaux eſtans ceux de Theſſalie : que ſi nous trouuons qu'ils ſe troublent en vn grand bruit, comme en vne bataille, auſſi fait bien l'homme. Les Scythes font

ſi grand cas de leurs cheuaux, qu'ils diſent qu'vn de leurs Rois eſtant tué en vn combat, le vainqueur, venant à la deſpouïlle, fut desfait du cheual du vaincu, à coup de pied, & de la dent. Ils diſent auſſi que le Roy Nicomede ayant eſté tué, ſon cheual ſe laiſſa mourir de faim : & que Philarche recite, que Centaurete de Galatie gaignant le cheual d'Antioche, tué en la bataille, monta deſſus comme triomphant : mais que le cheual embraſé de courroux, de peur d'eſtre maiſtriſé par l'ennemy de ſon maiſtre, prenant le frein aux dents, ſe precipita dedans des barricaues, là où ils moururent enſemble. Et ſi les Scythes afferment qu'vn cheual de leur païs ſe tua cognoiſſant auoir failly ſa mere. Ces noueaux peuples des Indes, ce dit de Montagne, eſtimerent tant les cheuaux des Eſpagnols, que ces Indois eſtans vaincus, & demandans la paix, firent des preſens aux hommes, & puis à leurs cheuaux. Le cheual auec tout cela, aime ſon maiſtre & ſi le recognoiſt : comme nous trouuons du cheual d'Alexandre, qui ne vouloit permettre qu'autre montaſt ſur luy que ſon maiſtre : cela s'entend quand il eſtoit paré & ſellé, car quand il eſtoit nud, il enduroit bien que le palefrenier montaſt à poil deſſus luy, autrement il euſt fallu qu'Alexandre meſme euſt abbreuué ſon cheual, ou qu'on le menaſt boire par le licol. Pline dit, adiouſtoit-il, que les cheuaux portent ſi grande affection à leurs maiſtres, qu'ils en font le dueil eſtans morts, & de regret iettent des larmes : comme Virgile dit de Pallans,

Depuis ayant laiſſé Aethon ardent deſtrier
Son harnois, va pleurant ſon vertueux guerrier.

Et Homere dit que les cheuaux de Patrocle, apres ſa mort, ne voulurent plus obeïr à Automedon, tant ils trouuoient eſtrange l'abſence de leur maiſtre. I'ay ouy aſſeurer, adiouſta il, que ſi vn cheual ſe trouue en quelque peril, ou en vne bataille, s'il n'a deſſus luy ſon maiſtre, ou celuy qui a de couſtume de le mener, deuient rebours & mauuaïs, & qu'on ne s'en peut aider. Et ſi trouuons par la doctrine des Augures, que comme le cheual qui naſquit en la maiſon de Ceſar, ayant la corne du pied fendue en forme de doigts, luy predit ſon Empire, qu'auſſi il luy predit ſa miſerable fin : car vn iour deuant ſa mort, il trouua les troupes de cheuaux (qu'il auoit conſacrez paſſant le Rubicon, les enuoyans ſans maiſtre) qui s'abſtenoient de manger, & pleuroient. Combien que les deuins, repliqua quelqu'vn, veulent que les cheuaux emportent ſignification d'Empire & maiſtriſe, ſi eſt-ce que les Onirocrites, & qui ſe meſlent d'interpreter les ſonges, diſent que ſi on ſonge auoir vne teſte de cheual, que cela ſignifie ſeruitude & pauureté. Celuy qui eſtimoit tant les cheuaux, reprenant ſes premiers arremens, va dire que le cheual auoit quelque raiſon, & qu'il ratiocinoit entre toutes les autres beſtes, à cauſe du temperament de ſon cerueau : dautant, diſoit-il, qu'on trouue des cheuaux qui ſçauent combien de ſeaux d'eau ils ont tiré ce iour, & combien ils ont accouſtumé d'en tirer, ſi bien qu'ayant faict leur taſche, on ne leur en ſçauroit faire tirer dauantage. Si vous n'eſtes contents de ceſt exemple, adiouſtoit-il, nous trouuons qu'vn cheual, auec ſa charge de ſel, tomba de fortune dans l'eau : eſtant rechargé, & trouuant que ſa

charge n'eſtoit pas ſi peſante que parauant, à cauſe que l'eau qui s'eſtoit meſlee auec le ſel en auoit faict fondre vne partie, ne failloit iamais de ſe coucher en l'eau quand il paſſoit les ruiſſeaux ou riuieres, ſe ſouuenant que ſa charge diminuoit. Thalés ayant entendu du maiſtre de ce cheual tout ce diſcours, ſe doubtant de la malice & de la ruſe du cheual, le voulant corriger, & qu'il ne ſe couchaſt plus en l'eau, le fait charger de laines & eſponges en lieu de ſel. Le cheual ainſi chargé ne faillit comme de couſtume à ſe coucher dans l'eau : mais eſtant releué, & rechargé, & ſentant la charge plus peſante qu'auparauant, là où il auoit accouſtumé de la trouuer plus legere, par apres ne ſe coucha plus en l'eau. Ce Thalés, adiouſta-il encores, auoit l'eſprit bien percé auſſi, quand il cogneut que les cheuaux qui portoient le ſaffran deuenoient tous eſlourdis par ſon odeur : parquoy il ne bailla gueres de ſaffran à chaſque cheual, & ſi vn en eſtoit chargé, il le faiſoit aller le dernier : ce que nos muletiers font bien encores auiourd'huy.

Vn autre prenant la parole va dire qu'il ne ſe falloit eſmerueiller de cela : veu que Amatus Portugais ſur Dioſcoride, dit qu'vn homme s'eſtant couché vne nuict ſur vne balle de ſaffran, fut trouué tout mort le matin. Il fut repliqué, qu'on ne faiſoit pas doubte que le ſaffran par ſon odeur ne peuſt eſlourdir les beſtes qui le portent : mais que les figues chargees ſur aſnes & cheuaux les facent ſuccomber au faix, & perdre toute force, on ne le pouuoit croire. Pleuſt à Dieu, commença à dire quelqu'vn, qu'il y euſt vn autre Thalés encores en vie :

pour ſçauoir de luy pourquoy on pend au col des beſtes des ſonnettes, des cloches, des campanes, qui les chargent beaucoup. Quant à moy, diſoit-il, qui y veois à la bonne foy, & n'y prens garde de ſi prés, ie n'en ſçay autre raiſon, ſinon que c'eſt à fin que les petits enfans s'oſtent du chemin, oyant ces campanes : ou bien à fin que les voituriers s'auancent ou retardent, de peur que les mulets ſe rencontrent en vn chemin, où ils ſoient contrainctſ l'vn ou l'autre de reculer : comme és montaignes ils ſe trouuent de tels chemins. Seroit-ce point, luy fut-il repliqué, que les cheuaux & mulets de charge prennent plaiſir au ſon & muſique de ces brimballes? parce qu'on trouue en Strabo, que les Elephans obeïſſent à leurs gouuerneurs par quelque chant, & par le ſon des tympanes. Que ſi par vſage on a trouué que les beſtes de charge prennent plaiſir à la muſique & accord de ces campanes, la derniere en ayant vne ſi groſſe au col qu'elle ſert de baſſe-contre, & les autres eſtans de diuers tons, tout ſon eſtant vniforme & de meſme façon deſplaiſant à nature, on s'eſt apperceu auſſi que ces beſtes en endurent le trauail plus allegrement, ceſte muſique & ſon leur faiſant trouuer le chemin plus court, & moins ennuyeux, les beſtes ſe reſiouiſſans d'ouir des ſons. Que ſi ces campanes ne ſeruoient que de piaſſe, comme ſont les plumars, ce ſeroit grande folie de les charger de ſi peſantes brimballes. Vrayement, va dire vn autre, ie me ſuis trouué autresfois qu'en oyant ce tintamarre, ie penſois encores ouir la feſte des Oribantes, ou la Carauanne des Turcs, quand ils vont au ſepulchre de Mahumet. Et bien, adiouſtoit-il, que le ſon leur face trouuer

le chemin plus court, & de moindre trauail, quand ils cheminent, ſi m'eſt-il aduis que ces clochettes qu'on leur laiſſe la nuict, les empeſchent de repoſer, ſi nous croions ce qui eſt eſcrit d'vn Roy, lequel eut ſi grand'enuie de vaincre és ieux Circenſes, qu'il commanda par ſes ſoldats à tous les voiſins, où eſtoit logé ſon cheual, de ne faire aucun bruit, à fin que ſon cheual repoſaſt mieux. Que ſi ces campanes ſoulagent les beſtes de charge qui les portent, pourquoy n'en met-on au col des cheuaux qui tirent vne charrette, ou vn coche, ou portent vn homme? On demanda terme pour en venir : ce pendant quelqu'vn va dire qu'il rendroit bien raiſon pourquoy les cheuaux attellez en vn coche, ou charrette, enſemble, & de front, tirent mieux & de meilleur courage, que quand ils ſont deſaccoublez, ou qu'ils tirent l'vn eſtant apres l'autre : parce, diſoit-il, que l'enuie qu'ils ont à qui courra le plus fort, leur eſchauffe le courage, augmente la force, & leur fait oublier le trauail : non que ce ſoit, comme aucuns ont voulu dire, que pluſieurs cheuaux s'eſlançans enſemble fendent mieux l'air, ne trouuans ſi grande reſiſtance. Bien, va dire vn autre, ie reçois voſtre raiſon, à la charge que vous me direz comment il ſe peut faire, qu'vne herbe, dicte en Latin *Lunaria*, en François Lunaire, puiſſe deferrer vn cheual tout à plat, s'il paſſe par deſſus, tant bien ferré ſoit-il, comme l'a eſcrit le Seigneur du Bartas :

Lunaire où cachez-vous
Cet Aymant, qui le fer ſi puiſſamment attire?
Lunaire où cachez-vous la tenaille qui tire

Les fers ſi dextrement? Lunaire où cachez-vous
La mareſchalle main, qui arrache les clous
Si doucement des pieds?

Et comme il ſe peut faire qu'vne femme ayant ſon catamini face auorter vne iument pleine, en la touchant & regardant. Il luy fut reſpondu que cela ſe faiſoit par vne occulte & ſecrette vertu de Nature, auſſi bien qu'infinies autres choſes, dont la faculté demeure cachee : combien que pluſieurs diſent que c'eſt le pont aux Aſnes de recourir à ces vertus occultes : parce qu'il y a beaucoup de choſes qui ſont acceſſoires, que nous penſons eſtre cauſe des principales, qui pourtant ne le ſont pas, & que nous voyons pluſieurs euenemens, qui s'entreſuiuent l'vn l'autre, leſquels ſont reputés cauſes, & ne le ſont pas : comme du *Remora*, qui ſe trouue en la mouſſe quand on nettoye le nauire : la mouſſe empeſchant le nauire d'aller, & non ce beſtion de *Remora*.

Ceux de ceſte Seree ruſtique, reuenans à leurs beſtes, vont demander pourquoy les mules & les mulets viuoient plus longuement que les cheuaux, eſtans auſſi grands & gros les vns que les autres. Il fut reſpondu, que c'eſtoit à cauſe de la ſterilité des mules & mulets, qui ne perdent point de ſemence : les vns diſans leur ſterilité venir de ce que leurs conduits ſont corrompus en leur geniture, les autres que c'eſt à cauſe de la mixtion des ſemences, qui ſont de matiere trop liquide & molle, combien que Theophraſte die que les mules de Cappadoce portent.

Vn de noſtre Seree, qui eſtoit des plus grands & des

plus gros, prenant la parole, va demander, ſi on vouloit inferer que les plus grandes beſtes & les plus groſſes viuoient plus que les petites, pource que nous voyons que l'Elephant, la plus grande & groſſe beſte du monde, qui porte autant que trois mulets de ce païs, vid plus longuement que tout autre animal : les animaux tant plus ils ſont grands & gros, tant plus ayans de chaleur, & en la chaleur conſiſte la vie. Que ſi cela eſt vray, diſoit-il, tant mieux pour moy. Mais qui m'en fait doubter, c'eſt que ie trouue les hommes qui habitent le Midy, meſmement les Numides, viure plus long temps que les Septentrionaux, non pas que les vns ſoient plus grands que les autres, & par conſequent ayent plus de chaleur, où conſiſte la vie, mais c'eſt à cauſe de la chaleur de ce païs-là, qui eſt cauſe que ceux qui y habitent n'ont pas grands excremens & ſuperfluitez : & auſſi qu'on ne trouue que vers l'Auſter des Elephans & cornices, qui viuent plus que toutes les autres beſtes.

Puis il va dire, pour reuenir au ſujet de la Seree, qu'il ne ſe ſentoit point iniurié, quand on luy diſoit qu'il eſtoit vne groſſe & grande beſte : veu qu'encores que l'Elephant ſoit la plus groſſe beſte du monde, ſi eſt-ce qu'il approche plus de la raiſon que les autres, & qu'il s'appriuoiſe plus aiſément. Il s'eſt trouué des Elephans, diſoit-il, qui ont mis hors de la bataille leur conducteur & cocher, eſtant tombé, & l'ont ſauué. Que ſi d'auenture par cholere ils ont tué leur gouuerneur, de faſcherie ils ne mangeront point, & bien ſouuent en mourront. Le chameau, qui eſt auſſi vne gróſſe beſte, eſt ſi raiſonnable, qu'il ſe met de genoux pour eſtre chargé, &

ne refuſe ſa charge, mais l'ayant, il ſe leue de luy-meſme : ce que i'ay apprins de ceux qui ont prins le chameau pour leur deuiſe, en y mettant ceſte ame :

Ie ne porte que ce que ie puis.

Et à propos de moy, adiouſta-il, ie trouuay vne grande beſte qui faiſoit bien du ſuffiſant, ie luy demande de-quoy il gueriſſoit, & qu'il ſçauoit faire, il me reſpond, qu'il faiſoit les mules & mulets : & ie luy dy, Vrayement ie le croy bien, car tu es vn bel Aſne.

Ayant acheué ſon conte, & voyant qu'on ne rioit point, il en va faire vn autre ſans ſortir du propos de la Seree ruſtique, commençant ainſi. Il n'y a pas long temps qu'vn Prince de France demanda à vn gentil-homme Breton, s'il y auoit point moyen de luy faire recouurer de ſon païs de Bretagne quelque petit cheual, pour ſe pourmener prés ſa maiſon, ou eſtant en Cour. Ce gentil-homme luy aſſeura qu'ouy, & qu'il luy en feroit auoir de ſi petits, qu'ils n'auroient que deux ou trois iours.

Celuy qui auoit faict ce conte, regarda ſi vn de noſtre Seree en auoit ry : dautant qu'il ne rioit de chacun propos, mais ſeulement de ceux qui venoient bien à la rencontre, & eſtoient aigus & ſubtils : car luy eſtant de grande imagination, il ne rioit de choſes communes : meſmes encores qu'il fut facetieux, & euſt grace à parler, il ne rioit iamais de ce qu'il diſoit : parce qu'il auoit l'imagination tant delicate & ſubtile, que la grace de ſes paroles & gentils deuis, ne luy aggreoit & plaiſoit comme il euſt bien voulu : & auſſi que celuy qui a telle imagination auant qu'acheuer de parler, il ſçait deſia

ce qu'il doit dire, & fouuent ce que les autres veulent dire : qui l'empefche de rire d'vne chofe qu'il fçauoit auant qu'elle fuft dicte.

Vn de la Seree ayant ouy parler des petits cheuaux, nous va dire & affeurer qu'il eftoit bien aifé de iuger à la naiffance des cheuaux, s'ils feront grands ou petits : car, difoit-il, Xenophon a efcrit, & ceux qui fe meflent de nourrir des cheuaux difent, que le poulain qui aura les iambes haultes, eftant forty hors du ventre de fa mere, fera fort grand, que s'il les a petites, il fera fort petit : car les os des iambes des cheuaux nouuellement nez, mules, mulets, & afnes, ne leur croiffent plus. Or celui qui auoit faict le conte des petits cheuaux de deux ou trois iours, voyant que ceftuy-cy qui rioit peu fouuent, l'auoit trouué bon, en va faire encores vn autre, fans vouloir attendre qu'on diroit d'vne chofe que beaucoup ne trouuent pas credible, qui eft qu'vn cheual eft auffi hault des offemens quand il naift, qu'il eft en fa force. Ce conte fut d'vn fien voifin, qu'il auoit veu monté fur fon cheual, fi maigre, fi defpris, & fi deshallé, qu'il s'esbahiffoit comment il pouuoit feulement porter fa felle, à qui il auoit dit : Il en y a qui difent que pauureté ne fe peut celer, mais ie veoy bien maintenant du contraire. Ceftuy n'euft pas fi toft acheué, qu'vn autre commença à nous dire : I'ay vn mien voifin, qui eft de fon païs, comme ie fuis du mien, lequel me demanda, n'a pas trois iours, mon cheual à prefter, pour aller iufques à Myrebeau. En luy baillant, ie l'affeuray qu'encores que mon cheual fuft petit, qu'il le conduiroit fort bien iufques à Myrebeau, où il vouloit aller. Deux iours apres,

ramenant & me rendant mon cheual, en lieu de me remercier, il ſe courrouce & faſche à moy, me diſant, Vous eſtes vn fort habile homme : vous m'auiez aſſeuré que voſtre cheual me porteroit & conduiroit fort bien à Myrebeau, & il m'a mené à Chaſtelleraut, où ie n'auois point affaire. Faiſant ſemblant d'eſtre faſché, & que tous ceux de la ville ſceuſſent ceſte riſee, ie le fay adiourner deuant les Marchands : où il conteſta, & afferma qu'il ne payeroit point le loüage du cheual, mais au contraire tendoit à tous deſpens, dommages, & intereſts, ſoufferts, & à ſouffrir, de ce qu'il n'auoit pas faict ſes affaires, luy ayant aſſeuré que mon cheual le conduiroit bien à Myrebeau, où il auoit affaire, & qu'il l'auoit mené à Chaſtelleraut, où il n'auoit que faire.

Vn Gentil-homme de la Seree ſe prenant à rire, nous va conter que depuis peu de temps il auoit achepté vn cheual aſſez cher, pour la guerre, & que l'emmenant en ſa maiſon, le cheual trouuant par le chemin vn gros cheſne, il ſe met à tournoyer tout autour. Du commencement ie ne trouuay point cela mauuais, penſant qu'on l'euſt apprins à aller & picquer en rond : mais ne voulant aller autrement, il ſe trouua que mon cheual nouuellement achepté auoit eſté à vn huilier.

Apres que ceux de la Seree eurent ris de ce conte auſſi bien que de l'autre, il fut conté d'vn hoſte, qui eſt ſur les limites de Bretagne & d'Anjou, qui a nom Mico l'Abeſté, ainſi nommé parce qu'il ne vouloit loger que ceux qui eſtoient abeſtez, c'eſt à dire, que ceux qui auoient des beſtes, & non les gens de pied, encores que de quatre ou cinq lieuës de là il n'y ait pas vne hoſtel-

lerie. Arriuant vn ſoir bien tard en ſon logis vn homme de pied, bien las & mouïllé, ce Mico, ſans ouurir ne porte ne feneſtre, luy demande s'il eſtoit abeſté : ce paſſant luy reſpond que non, mais qu'il payeroit auſſi bien que s'il eſtoit de cheual : l'hoſte Mico luy replique, que ſon logis n'eſtoit que pour ceux qui eſtoient abeſtez. Ce pieton faſché au poſſible, s'aduiſa que la monture de Mico eſtoit dans les prés, ayant la bride à l'arçon de la ſelle : montant deſſus, il retourne demander à loger. Mico luy demande s'il eſtoit abeſté, ayant dict qu'ouï, il ouure ſa porte, Mico luy-meſme prend ſon cheual, l'eſtable, & le panſe. Mico fait bonne chere à ſon hoſte bien huict iours, n'ayant peur qu'il s'en allaſt ſans payer, penſant auoir ſon cheual en l'eſtable. Les huict iours paſſez, ſon hoſte s'en va ſans luy dire Adieu. Mico fut ſi bien abeſté, qu'il nourriſt bien quinze iours ſon cheual à l'eſtable ſans rien faire : car il fut bien huict iours à le cercher, & autre huict iours ſans le pouuoir recognoiſtre, encores que le plus ſouuent il le panſaſt : & depuis a touſiours eſté nommé Mico l'Abeſté. Cela eſtoit bien deu à Mico, & dauantage, va reſpondre quelqu'vn, pour faire coucher vn homme à l'erte, ou ſur la fretille, ou ſur la dure, pour n'eſtre abeſté. Et me ſouuient m'eſtre trouué en ceſte peine. Car vn ſoir, deux ou trois de mes compagnons, & moy, ſortans d'vn batteau, nous allons cercher à loger en vne hoſtellerie. L'hoſteſſe nous va demander, Meſſieurs, eſtes-vous de pied ou de cheual? Ie vais reſpondre, Non, madame, nous ſommes d'eau. Or ce nous dit ceſte hoſteſſe en fermant la feneſtre, puis que vous eſtes d'eau, retournez coucher

dont vous venez. Et fufmes contraincts, parce que n'eftions pas abeftez, de retourner coucher en noftre bateau, & à la verité fufmes d'eau. Auant que fortir des abeftés & ceux qui ne le font pas, efcoutez, va dire vn de la Seree, vn ioyeux conte d'vn de mes compagnons, lequel auoit tant faict à vne hofteffe, encores que fuffions à pied, qu'elle nous logea auec les gens de cheual : mais ayant reçeu ceste faueur de ceste hofteffe, il auoit fi grand peur de luy defplaire, de peur d'eftre deflogé du logis, qui ne logeoit que les gens de cheual, qu'apres foupper, chacun fe voulant retirer, il va demander à noftre hofteffe, Madame, où chient ceans les gens de pied? Vn de la Seree retournant à fes beftes va demander, s'il eftoit vray qu'vn homme fentant la fiente des cheuaux puiffe iuger de leur bonté, comme on peut faire par leurs couleurs? Car plufieurs iugent des cheuaux s'ils font bons ou mauuais par leur poil : parce, dit Columbre en fon Hippiatrie, que les couleurs des cheuaux viennent de la domination & abondance de quelqu'vne des humeurs : tellement que le cheual naiftra rouge, fi l'humeur fanguine domine fur les autres : il fera noir, fi l'humeur cholerique, qui eft chaude & feche, excede : il fera blanc, fi c'eft l'humeur flegmatique, qui eft froide & humide : fi les couleurs font mixtes & bigarrees, elles fe font d'humeur melancholique, qui eft froide & feche, Mais parce qu'on n'auoit iamais ouy parler de tout cela, on fe mit à demander, dont venoit ce mot de Deftrier : fi frequent dans les vieux Romans. Quelqu'vn refpond auoir apprins de Montagne, que Deftrier eft venu des cheuaux que les

Latins appelloient *dextrarios*, & *funales*, qui ſe menoient à dextre, ou à relais, pour les prendre au beſoin, & de là vient que nous appellons Deſtriers les cheuaux de ſeruice.

Noſtre Feſſe-tonduë va dire qu'il vouloit parler des Aſnes, auſſi bien comme on auoit parlé des cheuaux. I'ay trouué en Pline, diſoit-il, que ſi quelqu'vn eſt mordu d'vn Scorpion, & qu'en paſſant il die en l'oreille d'vn aſne qu'il eſt mordu du Scorpion, il ſera incontinent guery. Car l'on tient que de toutes les beſtes, il n'en y a point qui entendent mieux, comme l'Aſne d'Apulee dit de luy-meſme. Auſſi Cælius dit, que ſi vous trouuez vn Aſne en vn champ qui mange les bleds, ſi vous luy dites à l'oreille quelques paroles enchantees, il ſortira à l'heure meſme du champ, tant les Aſnes ſont dociles & bons.

Vn autre de la Seree ſouſtenoit que l'Aſne eſtoit vne beſte mal-heureuſe & dangereuſe, parce qu'on dit que ſi vous tombez de deſſus vn Aſne, vous en ſentirez pluſtoſt le mal, que ſi vous vous laiſſiez cheoir de deſſus vn grand cheual. Il y a bien plus, diſoit-il encores, quand on veult faire vne grande ignominie à quelqu'vn, on le mene pourmener par toute la ville ſur vn Aſne, eſtans ceux-là infames toute leur vie : l'Aſne eſtant vn indice de moquerie : dautant qu'il ſemble ſe moquer quand il deſnuë ſes dents. Encores auiourd'huy, ſi vne femme a battu ſon mari, on en cheuauche l'Aſne. Et y a vn peuple, qui s'appelle en Latin *Cumani*, qui ne punit la femme adultere qu'en la mettant ſur vn Aſne, & la pourmenant eſtant deſſus. Et cete femme eſtoit

infame, & l'appelloit-on *Onobatis*, c'eſt à dire, celle qui a cheuauché l'Aſne. Andronicus Tyran fut mis ſur vn Aſne par ignominie, auſſi bien que Creſcence Conſul Romain, & que Beatrix Auguſte, femme de l'Empereur Fredericus Aenobarbus, par les Milanois, qui la mirent ſur vn Aſne, le viſage vers la queuë. Et à cauſe que l'Aſne eſt la beſte la plus ſtupide de toutes les autres, il eſt prins pour l'ignorance, aucuns le deriuant de *à* & *ſinos*, c'eſt à dire, ſans ſens : parquoy en memoire de ceſte lourde beſtiſe, on feint que les oreilles de Midas, pour auoir mal iugé, & eſtre ignorant, luy deuindrent oreilles d'Aſne. Les Egyptiens auoient l'Aſne en ſi grand meſpris & ignominie, qu'ils luy faiſoient mille maux : & à cauſe de ſon impurité, il eſt conſacré à Priapus. Vn Drolle voyant que perſonne ne prenoit le parti des Aſnes, craignant qu'on penſaſt que ce fuſt le ſien meſme, va dire : Si trouuons-nous que l'Aſne d'Apulee auoit bon eſprit, & apprenoit bien, mais qu'il ne pouuoit le dire, & que l'Aſne auec ſon conducteur Nico, que rencontra Auguſte allant à la bataille Actiaque, luy fut vn bon preſage de victoire, & ſi les Moloſſes furent mis en fuite par le ſeul cri des Aſnes. Et ſi vous dirai que les Aſnes ſont grands Aſtrologues : car ils nous prediſent infailliblement mutation de temps, & ne faudrons, ayans tant ſoit peu de ſympathie auec eux, de cognoiſtre à leurs oreilles ſi le temps ſe doit changer : car ils dreſſent pluſtoſt leurs oreilles lors qu'il veut pleuuoir, qu'en autre temps, à cauſe de leur nature melancholique : & de leur naturelle humidité : qui empeſche leur ouie, & la voulans chaſſer, ils remuent ſouuent les oreilles.

Quelqu'vn va repliquer à ce Drolle, que s'il n'auoit autre chose à dire de son Asne, qu'à le faire Astrologue, & à deuiner les choses à venir, qu'il luy monstreroit que la vertu de deuiner ne peut estre qu'à tort attribuee aux bestes : car leur chant & le geste de leur corps, comme l'Asne dressant ses oreilles, ne denote rien à venir, mais seulement ce qui est present : assauoir vne humide influxion du ciel, que par vn instinct naturel ils sentent dans leurs corps, si tost qu'elle se concree en l'air : ce qui n'apparoist pas si clair és hommes, s'ils ne voient quelque nuee, ou autre signe, qui a accoustumé d'accompagner la pluye. I'ay pourtant veu, adiousta-il, vn aueugle de nature, à qui on demanda quelle chose du monde il aimeroit mieux veoir, il respondit vn Asne : dautant, disoit-il, que ie n'entens autre chose que dire, c'est vn Asne, & quand ie suis par les rues, ie n'oy autre cas sinon, Aueugle, garde l'Asne : & chacun parlant des Asnes, il faut bien, disoit cest aueugle, que ce soit quelque grande chose qu'vn Asne.

Vn de la Seree ayant veu en Cardan, ou ailleurs, les loüanges de l'Asne, va dire premierement que l'Asne n'estoit point glorieux, allant la teste baissee : qu'il ne se fasche point contre celui qui le frappe, & ne regimbe point : s'il aduient que celui qui est sus lui tombe en terre, il ne rue point & ne s'en fuit, comme font les cheuaux : il n'est fascheux au montoüer : encor qu'il soit deslié, il ne bouge : il est patient, & ne se courrouce, aussi les Naturalistes escriuent qu'il n'a point de fiel, & pour signe de patience, il porte sur les espaules le signe

de la croix : il n'a ſon pareil en grauité, cheminant pas à pas : il cognoiſt la voix de ſon maiſtre, auſſi bien que le chien : l'Aſne auſſi a bonne memoire, recognoiſſant le chemin où il a paſſé : il boit auſſi ſagement qu'vne nouuelle eſpouſee : il entend le changement de l'air comme bon Aſtrologue, ſeruant d'horologe, & demonſtrant les heures par ſon brailler. A ceſte cauſe, adiouſtoit-il, ne ſe faut eſmerueiller de ce que dit M. Varro, qu'vn Aſne à Rome fut vendu ſoixante ſeſterces, leſquels, ſelon Budee, ſe montent à mille cinq cents eſcus, & quatre Aſnes furent vendus quatre cents mille ſeſterces. Ce qui eſt confirmé par Pline, qui eſcrit qu'en Celtiberie (païs d'Eſpagne, qui s'appelle auiourd'huy Arragon) vne Aſneſſe fut vendue quarante mille ſeſterces, qui valent cent mille liures d'argent, ſeulement pour engendrer mules. Le laict d'Aſneſſe eſtant beu, ſert contre les venins, à la phthiſie, à la goutte, ſelon Pline, & à la dyſenterie, eſtant meſlé auec la pouldre faicte de la corne de ſon pied. Le foye de l'Aſne, comme dit Dioſcoride, eſtant mangé à ieun profite au mal caduc : ce que fait pareillement la corne de ſon pied broyee & beuë : ſa fiente auſſi meſlee auec vin-aigre reſtreignant le flux de ſang.

Puis le laict d'vne Aſneſſe eſt ſouuerain pour les tabides, goutteux, & enuenimez, comme auſſi pour rendre net, blanchir & polir le teint aux femmes, comme nous liſons que Poppea, femme de Neron, en faiſoit des bains pour auoir le teint plus beau, & la charnure plus polie & blanche. Il y a des venins qui ne peuuent eſtre contenus en aucun vaiſſeau, qu'en la corne du pied d'vn

Afne. Albert dit auoir effayé, que celuy qui fera femeler fes fouliers du cuir fur lequel l'Afne aura long temps porté la charge, il ne fe confommera point. Et fi trouuons par efcrit, que les faifeurs de flutes anciennement reiettoient les os des cerfs & biches, & choififfoient ceux des Afnes, & difoient que le fon en eftoit bien meilleur.

Ceux de la Seree, penfans eftre hors de toute afnerie, furent esbahis que celuy qui en auoit tant dict de bien & loüange, recommença de plus belle à nous dire, qu'on ne trouuoit efcrit que aucun des autres animaux ait eu cefte faueur de parler, & de porter noftre Seigneur, fuyant en Egypte, eftre à fa naiffance, & le porter le iour des Palmes. Il adiouftoit que les Prophetes & tous les Saints, n'auoient point monté que fur des Afnes : comme nous lifons qu'Abraham equippa fon Afne pour aller à la montagne faire facrifice d'Ifaac fon fils : & que Moyfe auoit mis fa femme, & fes enfans fur l'Afne, pour aller en Egypte. Auffi que la fille de Caleb, allant à fon pere, s'y achemina fur vn Afne. Quand Saül, difoit-il, fut oint Roy par Samuel, il eftoit allé cercher les Afneffes de fon pere. Abigail s'en allant appaifer l'ire de fon pere, s'y achemina fur vn Afne. Siba dit au Roi Dauid, ayant conduit deux Afnes chargez de pain, de vin, & fruicts, les Afnes font domeftiquez & priuez, à fin que ie vous fuiue deffus. Les grands Seigneurs, adiouftoit-il encores, auffi bien que les Prophetes, cheuaucherent les Afnes, comme on lit de Mifibofeth, fils du Roy Saül, qui commanda de luy apprefter l'Afne. La Sunamite, riche femme, s'en alla fur l'Afne trouuer le

prophete Elifee. Les trente enfans de Iaïr Galaadite, Iuge d'Ifraël, & Abdon, ayant bien quarante nepueux, cheuauchoient des Afnes. Et pour la fin, difoit-il, il eft faicte fpeciale mention de l'Afne aux commandemens de la Loy.

Ie ne fçay, va repliquer vn autre, fi Lucian dit vray, quand il dit que l'Afne ne fçait nager. Reuenans des Afnes aux cheuaux, comme dit le prouerbe, quelqu'vn commença à parler ainfi. Ie louë grandement les Anciens, qui eftimoient vn larcin, & en donnoient action contre celuy qui auoit vfé d'vn cheual, ou autre befte, à autre vfage qu'à celuy qu'on l'auoit prins : mefmes Brutus condamnoit celuy de larcin, qui euft mené vne befte outre le lieu qu'on auoit accordé, & luy auoit faict faire plus de chemin que de l'ordinaire. Et vrayement, adiouffa-il, il y a des perfonnes qui font pires que les bourreaux : car fi vous leur preftez ou louëz vn cheual, c'eft grand'pitié des excez & des iournees qu'ils font faire à vne pauure befte, qui ne fe peut plaindre : & regardez y bien, vous trouuerrez tous ceux qui n'ont nulle pitié des beftes, & qui les traictent fi mal, n'eftre pas plus pitoiables ne meilleurs enuers les hommes. Et quand i'en ferois creu, & que le tort qu'on auroit faict à vne pauure befte feroit prouué, ceux qui l'auroient faict en feroient punis, auffi bien que Sforce duc de Milan fit punir ceux qui defrobboient l'orge & l'auoine qu'on deuoit donner aux cheuaux.

Il me fouuient, va dire Franc-à-tripe, d'vn mien voifin, à qui ie dis que mon cheual eftoit bien las : lequel me demanda s'il eftoit venu à pied. Ainfi qu'on

rioit de ceſte folie, quelqu'vn commença à dire qu'il ne ſçauoit pourquoy les Egyptiens abhorroient le cheual, animal tant genereux, vtile & familier : qu'en leurs lettres hieroglyphiques, & figures ſacrees, il ſignifioit l'homme profane, & vn temps fut, que les preſtres ne l'euſſent oſé toucher, veu que les Perſes ont tant eſtimé le cheual, que leur Royaume fut donné à celuy de qui le cheual hanniroit le premier, qui fut à Darius, par la fineſſe de ſon palefrenier. Il luy fut reſpondu, que cela procedoit de l'accouſtumee ſuperſtition des preſtres Egyptiens, parce que le fiel du cheual eſt veneneux : ou bien c'eſt pour monſtrer que le preſtre ne ſe doit iamais abſenter : ou bien affin qu'on entende que le preſtre ne doit aller & ſuiure la guerre. Puis fut adiouſté, que Modeſtinus faiſoit ſi grand cas des cheuaux, qu'il manda à ſon maiſtre Vlpian eſtant proconſul en Dalmace, quelle action il y auroit contre celui qui auoit fait faillir ſa iument à vn cheual d'autruy.

Il faut que ie vous die, va dire vn de la Seree ruſtique, de la generoſité & bonté d'vn cheual, qui alloit ſans piquer, & amena ſon maiſtre tout mort iuſques dans vne hoſtellerie, loing d'vne demie iournee. Et affin que n'en doubtiez, Poge dit auoir veu vn cheual, qui entra en Conſtance, durant qu'on y tenoit le Concile, ayant ſur luy vn homme mort de froid, lequel eſtoit auſſi droict que s'il euſt eſté viuant : & ce cheual ayant accouſtumé de loger en vne certaine hoſtellerie, le conduit iuſques au dedans : où l'on apperceut que ſon maiſtre, qui eſtoit deſſus, eſtoit tout

roide mort, par la force du froid. Il fut encores adiouſté, que les cheuaux qu'on tient à l'eſtable ſans rien faire ſe gaſtent les pieds : à quoy on remedie, ſi on met de l'ache parmy leur fourrage.

Sur la fin de la Seree, aucuns ſe ſouuenans de la frayeur qu'ils auoient euë de la cheute d'vn de leurs cheuaux, ſe mettent à diſcourir des piteux euenemens aduenus par le chopement, par la cheute, & peur des cheuaux, ou par leur retiueté & opiniaſtreté : apres auoir dict qu'entre tous les cheuaux on eſtime les cheuaux Turcs de Natolie, les Tartares de Scythie, les Friſons d'Allemagne, les courſiers de Naples, les courtaux de France, les genets d'Eſpagne, les barbes de Numidie, les haquenees d'Angleterre. Que s'il ſe void de ces cheuaux aux haras des gentils-hommes, vous ſçauez ſi on eſt curieux de leur faire couurir leurs iumens : meſmes les villageois pour auoir de bons & beaux poulains, taſchent à faire couurir leurs caualles à des cheuaux genereux. Et pource que nous voulons entrer en des contes tragiques, ie vous diray qu'vn homme de village pria bien fort vne Damoiſelle, laquelle auoit vn bon cheual, de luy preſter pour emplir ſa iument, luy diſant, Madamoiſelle, faites-moy ce bien, que voſtre cheual donne deux ou trois venuës à ma caualle, il n'en ſera pas pire, & ie vous en rendray autant quand il vous plaira.

Le premier conte tragique fut du fils de Louys le Gros, lequel porté en bas par ſon cheual, ayant peur d'vne truye, aux faux-bours de Paris, mourut de la cheute. Vn autre fut de Louys de Bauiere, Empereur,

qui tombant de cheual à la chaſſe d'vn Ours, ſe tua. Le tiers euenement ſe conta de Pribiſlaus, qui à ſon retour de la guerre de Hieruſalem publia vn tournoy, & en courant la lance, ſon cheual va faillir des quatre pieds, tellement que ce pauure Roy fut tout froiſſé. Puis on adjouſta que Caſimirus ſecond Roy de Pologne, pourſuiuant vn Cerf à force d'eſperons, en vn lieu raboteux, par le chopement de ſon cheual, ſe rompit & bras & iambes, dont il mourut. Fulgo Roy de Hieruſalem eſtant à la chaſſe, comme il pourſuiuoit vn lieure, ſon cheual cheut ſi lourdement par terre, qu'il rompit le col à ſon maiſtre. Thomas Triuet, grand Seigneur Anglois, du temps du Roy Charles ſixieſme, fut trainé par vn cheual farouche, & emporté mal-gré luy, & renuerſé par terre fit rompre le col à ce Milourt. Iean premier Roy de Caſtille, tombant de deſſus ſon cheual, ſe trouua mort. Alexandre le tiers, Roy d'Eſcoſſe, en courant, ſon cheual & luy tomberent de ſi grande roideur, qu'il ſe caſſa le col. Iean premier, Roy de Catalongne, ſe tua par la cheute d'vn cheual. On n'oublia pas Foulques, Comte d'Anjou, lequel eſtant en la Terre ſaincte, & aſſiegeant vne ville, ſe print à courir vn lieure, dont la cheute de ſon cheual luy auança ſes iours.

Ayant acheué les mal-heurs des cheuaux & de la chaſſe, vn de la Seree va dire : En cecy nous voyons que ce que les grands Seigneurs aiment le mieux, à ſçauoir les cheuaux & la chaſſe, leur a eſté ſouuent dommageable : faiſant veritable le prouerbe qui dit, Qu'vn cheual courant porte auec ſoy le ſepulchre tout ouuert à ſon maiſtre. Et fut dict, que les cheuaux auoient eſté auſſi

bien caufe de la mort des femmes que des hommes. Et pour exemple, on amena Marie, fille de Charles de Bourgongne, femme de Maximilian premier, Empereur, laquelle eftant groffe d'enfant, & ne pouuant moderer fon cheual, qui vouloit courir auec les autres cheuaux, tombant à la renuerfe, apres eftre auortee, mourut de la cheute. De noftre temps, Loys Borgia, Cardinal & nepueu d'Alexandre fixiefme, faifant voltiger vn courfier de Naples, le cheual le precipita en terre fi rudement, qu'il en mourut : comme auffi fit le Duc de Beau-preau, Prince de France, fils vnique de monfieur de la Roche-fur-yon, en ioüant vn ieu qui fe fait à cheual, par le chopement de fa monture mua fa vie en la mort. Quelqu'vn va dire, qu'il ne s'efmerueilloit point des cheutes qui arriuent à ceux qui courent la pofte, qui vont à la chaffe, qui courent la lance, veu que fans courir & allant le pas, vn cheual peut en beau chemin tomber : & que bien fouuent auffi en la guerre les cheuaux caufent la mort à leurs maiftres, ou pour eftre retifs, ou pour auoir peur, ou pour ne les pouuoir retenir, ou pour broncher. Et pour cela notamment les Anglois en toutes les iournees affignees fe mettoient à pied, pour ne fe fier à autre chofe, qu'à leur force propre, de chofe fi chere que la vie : & comme dit de Montagne, bataillant à cheual vous engagez voftre valeur & voftre fortune à celle de voftre cheual, fes playes & fa mort tirent la voftre en confequence : & auffi fe mettoient à pied pour ofter toute occafion aux foldats de fuïr. Et croy, difoit-il, que c'eft la feule caufe pourquoy les Suyffes n'ont fait iamais la guerre

qu'à pied, au contraire de plusieurs autres nations, qui la font plus à cheual qu'à pied, & trouuent maniere de dompter, & mesmes sans bride ne selle, les plus furieux cheuaux. Iouio dit, adiousta-il, que Ismael Sophy fit vne chasse aux cheuaux sauuages, qui estoient en Perse, qu'il dompta, & s'en seruoit à la guerre, & estoient de si grand seruice, qu'on les eust menez deux iours sans estre lassez. Les autres disent que les iumens de Glaucus & les cheuaux de Diomede, Roy de Thrace, qui estoient nourris de chair humaine, deuoient estre de ces cheuaux sauuages dont le Sophy faisoit la chasse : ce que ie croy, disoit-il, parce que ie ne pense point que nos cheuaux, qui aiment leurs maistres, & les recognoissent, les voulussent manger, comme on dit que Diomede fut mangé par ses cheuaux mesmes : & aussi ie ne croy pas qu'on puisse accoustumer les cheuaux à se paistre de chair humaine : combien qu'il y a vn peuple, qui s'appelle à ceste cause *Hippophagi*, qui vse de la chair des cheuaux, comme nous faisons de bœuf & de mouton. Quelqu'vn va dire, qu'en ce païs on ne mangeoit point les cheuaux, mais qu'il y en auoit qui les desrobboient d'vne estrange façon : les autres ne les veulent desrobber, mais si vous courez vn office, rendront & vostre cheual, & ceux de poste, inutils & comme morts. Estant prié de reciter par quel moyen cela se pouuoit faire, va dire qu'il y auoit des hostes, lesquels voyans vn beau cheual en leurs estables, mesleront parmy leur soing d'vne certaine herbe, que les cheuaux aiment naturellement. Et peu apres que le cheual en a mangé, il tombe comme mort par terre, sans grouiller

ne reſpirer aucunement : ſi bien que les medecins de cheuaux, & le maiſtre, le laiſſeront là pour mort. Ceſte herbe ayant faict ſon operation, & ſa vertu finie, le cheual reuiendra comme au parauant. Celuy qui iouëra ce myſtere, ne le fera pas eſcorcher, comme fit vn paſſant, à qui on vouloit faire vn tel tour : car eſtimant que ſon cheual fut mort, ne voulant tout perdre, le fait deferrer, & eſcorcher. De là à quelque temps, l'herbe qu'il auoit mangee, n'ayant plus de force, le cheual ſe leue, & commence à marcher, tout eſcorché qu'il eſtoit : ce que ceux qui l'auoient veu mort prinrent à grand prodige. Et ne doubteray plus, adiouſta-il, des Sorcieres de monſieur Bodin, qui auec leurs greſſes, ſont long temps mortes & ſans ſentiment aucun. Puis va dire, Ie vous prie ne me preſſer de vous reciter quelle herbe c'eſt dont vſent ces malheureux, car vous feriez cauſe de grand mal : mais ie vous diray bien le remede à cela : c'eſt que ſi vous vous trouuez en ceſte peine, il ne faut que frotter les genitoires du cheual auec vin-aigre, car incontinent il ſe reuiendra.

Matthiole à ce propos, adiouſta vn de la Seree, dit que ſi les Aſnes mangent de la ciguë, on les prendra pour morts : ce qui trompa le maiſtre de l'Aſne, qui ſe leua tout debout ainſi qu'on l'eſcorchoit. Sur la fin de ceſte Seree il fut remarqué, que tout ce iour-là on n'auoit rien ſerui ſur table qui ne fut prouenu de la maiſon où nous eſtions : Horace loüant la table ſur laquelle il n'y a rien qui ait eſté achepté. A ceſte cauſe les anciens, qui ne mangeoient que ce qui croiſſoit principalement en leurs iardins, & en leurs champs, &

en leurs maiſons ruſtiques, blaſmoient le pere de famille qui acheptoit quelque choſe, laquelle il pouuoit auoir en ſa maiſon, & en ſon labourage. Ceſte ſentence fut fort approuuee de la compagnie : laquelle encores qu'elle aimaſt à dire apres ſouper le mot pour rire, viuoit neantmoins en toute frugalité, qui eſtoit cauſe de faire durer plus long temps nos aſſemblees, dont ceſte derniere print icy fin.

DOVZIESME SEREE.

Des Babillards & des Cauſeurs.

EN ceſte Seree, il ſe trouua quelqu'vn, qui parloit ſi hault, que nous penſions tous auoir la Deeſſe Echo en nos oreilles, nous faſchant autant, que l'Echo eſt nuiſant aux mouſches à miel : & ne ſemblans pas les cheuaux de trompettes, qui ne s'eſtonnent point pour le bruit, il nous eſlourdiſſoit : & auec cela eſtoit ſi grand babillard, que durant le ſouper il nous auoit ſi fort rompu la teſte, que nous fuſmes quaſi contraincts de nous leuer de table : car en vn banquet on n'eſt point forcé d'endurer d'vn homme faſcheux, comme on eſt en vn nauire. Eſtant ce jazard encores pis que l'Echo : car ſi vous ne parlez point, il ne dit mot, ſi vous le prouoquez, il reſpond, mais ceſtuy-cy parloit touſiours encores qu'on ne parlaſt point. Que ſi i'euſſe eu la queuë d'vn chameleon, aromatizee de cedre & de myrrhe, liee à vne verge fourchue de palmier, i'en euſſe frappé ce babillard, ayant vertu de faire taire ceux qu'on en touche, ce dit Pline. Or pour faire taire

ce bauard, vn chacun ſe taiſoit, à fin de ne luy bailler point occaſion de parler, ou bien noſtre propos ne s'addreſſoit iamais à luy, & quand il parloit, on ne luy reſpondoit point : & mettions en auant des diſcours où il n'entendoit rien, penſant que lors il ſe tairoit : dautant qu'il ne faut iamais parler qu'en deux temps, le premier, quand il eſt neceſſaire de parler, ou qu'on parle à nous, l'autre, quand on parle des choſes que cognoiſſons & ſçauons aſſeurément. Que ſi quelqu'vn parle d'vne choſe qu'il n'entend point, il tombera en l'erreur d'Alexandre le grand, lequel diſcourant de la peinture en la maiſon d'Apellés, & diſant pluſieurs choſes hors de propos, & contraires à l'art, le ſage peintre luy dit à l'oreille, qu'il ceſſaſt ſon diſcours, ou qu'il parlaſt plus bas, parce que les garçons de la boutique ſe mocqueroient de luy. Et de vray, c'eſt vne grand'follie, à qui que ce ſoit, ſe penſer maiſtre ſans iamais auoir eſté apprentif. Alexandre, comme il eſtoit homme d'eſprit, cognoiſſant ſa faulte, ne parla plus de ce où il n'entendoit rien : mais noſtre cauſeur encores qu'on luy euſt dit cinq ou ſix fois, *Ne ſutor vltra crepidam*, ne laiſſoit à bauarder : tellement que nous fuſmes en deliberation de le laiſſer là tout ſeul : car il n'y a ſi fol, ne ſi grand babillard, qui eſtant ſeul ne ſe taiſe. Toutesfois de peur de faſcher noſtre hoſte, & auſſi que c'eſtoit durant le ſouper, où eſtions empeſchez ailleurs, nous aduiſaſmes de le laiſſer parler tant qu'il voudroit, les banquetans ne deuans eſtre ni trop grands jaſeurs & parleurs, ni trop muets auſſi : & qu'apres le ſouper nous parlerions ſi bien des babillards, que ſi

ce cauſeur n'eſtoit du tout ſans iugement, il cognoiſtroit ſa faulte, & poſſible qu'il iroit à l'eſchole de Pythagore. D'entree le maiſtre de la maiſon en ſe riant diſoit qu'il n'aimoit point, principalement à ſa table, les babillards, pourautant, diſoit-il, que le ſilence n'altere point, comme fait le babil & le parler : & auſſi que ceux qui parlent beaucoup ſont chauds, & ainſi boiuent dauantage, & ceux qui ſe taiſent ſont froids de cerueau, & ainſi ne ſont gueres alterez. A qui il fut repliqué, qu'il deuoit pluſtoſt ſouhaiter à ſa table des babillards que d'autres, ſi la Loy des Lacedemoniens eſtoit gardee : qui ne donnoit point de vin à celuy qui parloit, de ſorte que pour en boire il falloit garder ſilence : & que ceſte Loy ſeroit fort à propos en ce temps, où les feſtins & banquets ſont ſi pleins de bruit qu'on ne s'entend point l'vn l'autre : bien contraires aux conuiues que faiſoient les Aeginetes en l'honneur de Neptune, où dix ou douze iours en banquetant ils gardoient ſi grand ſilence qu'on les appella *Monophagi*, c'eſt à dire, viuans ſolitairement, comme on m'a faict à croire. Vn autre, à fin de faire taire noſtre bauard, mit en auant ce que nous apprend Zenon, que ne dire mot à table eſtoit vne grande ſageſſe : comme il fit entendre à vn Ambaſſadeur, qui luy demanda, voiant qu'il ne diſoit rien en ſoupant, Que rapporteray-ie au Roy de toy? Rapporte luy, va-il reſpondre, que Zenon eſtant vieil ſe taiſt bien à la table. A meſme fin quelqu'vn accomparagea les babillards & grands parleurs, que Platon appelle larrons du temps, aux fluſtes : que ſi vous en oſtez la langue, tout le reſte ſera inutile, & ne ſeruira

à rien. Et fut dit que mefmes és chofes bonnes on pouuoit trop dire : & qu'Alexandridas reprocha iuftement à celuy qui tenoit aux Ephores de bons propos, mais trop longs : Tu dis ce qu'il faut, autrement qu'il ne faut. Et fut adiouſté, que le monde n'eftoit que babil, & qu'on ne vid iamais homme qui ne die plus toft trop, que moins qu'il ne doit : & iamais parole proferee ne feruit tant, comme plufieurs teuës ont profité : car toufiours pouuons-nous bien dire ce qu'auons teu, & non pas taire ce qu'auons publié. Et Menandre aimoit tant le filence, & haïffoit le babil, qu'il difoit qu'il fe falloit taire, ou dire quelque chofe meilleur que le filence. Et pource que n'auions point de rencontres & exemples modernes, pour faire ceffer noftre mouueur, nous fufmes contraints nous feruir de l'antiquité.

Parquoy vn de la Seree nous va conter, qu'il y auoit en Macedoine vn barbier, grand babillard, qui demanda à Archelaüs Roy de Macedoine (pource que tous ne fe faifoient pas tondre de mefme forte) comment voulez-vous que ie vous tonde, Sire? Le Roy luy refpond, Sans dire mot. Vn autre voulant reciter les maux qui viennent de trop parler, ou dire quelque chofe hors propos, que les Latins appellent, *non opportunè dictum*, va parler ainfi. Vous fçauez que comme les gens fçauans & doctes fe trouuent fouuent chez les Imprimeurs & Libraires, qu'auffi la populace s'affemble en la boutique des barbiers. Il arriua du temps de Dionyfius le Tyran, que quelqu'vn va dire en la boutique d'vn barbier, que fa tyrannie eftoit bien affeuree,

mais que le maiſtre de la boutique ne ſe put tenir de dire, Ie m'esbahis comment vous dites cela : veu que ie paſſe ſouuent le raſoir ſur ſa gorge. Ce n'eſtoit point, diſoit-il, que ce barbier vouluſt couper la gorge à Dionyſius, ne que le Tyran penſaſt qu'il le vouluſt faire, qui fit mourir ce barbier, mais ce fut ſon ſeul babil. Que ſeruit à Antiphon, adiouſta-il, voyant qu'on eſtoit en diſpute lequel eſtoit le meilleur cuiure, de dire que c'eſtoit celuy dont les Atheniens auoient faict des ſtatues à Harmodius & à Ariſtogiton, pour auoir tué le Tyran Piſiſtratus? La ville d'Athenes fut prinſe par Sylla ; eſtant aduerty par ſon eſpion du babil de quelques vieillards, leſquels deuiſans en la boutique d'vn barbier, auoient parlé de l'endroit de la ville le plus foible, & mal gardé. Vn ſeul homme, adiouſtoit-il, engarda par ſon trop parler, que Rome ne fut deliuree de la tyrannie de Neron : car ceſt homme icy voyant vn des priſonniers de ce Tyran ſe deſconforter, il ne put ſe contenir de luy dire, Prie Dieu qu'il te garde ſeulement iuſques à demain. Fulue fut reprins par ſa femme, de ce qu'il n'auoit ſceu cognoiſtre par le long de temps qu'ils auoient veſcu enſemble, ſa legere complexion ; ou l'ayant cogneuë, s'eſtoit fié en elle de ce que luy auoit communiqué l'Empereur Octauius. Nous apprenons à la verité, repliqua quelqu'vn, des hommes à parler, & des Dieux à nous taire. Et croy que c'eſt la ſeule & vraye raiſon pour laquelle les Pythagoriens ne mangeoient iamais de poiſſon : leur portant ceſte reuerence, à cauſe de leur ſilence, & qu'ils ſont muets. A ceſte cauſe on mit ſur l'image de Pythagore ce quatrain :

Le peintre eut peint Pythagoras
Disant quelque parole insigne:
Mais Pythagore luy fit signe
Que luy-mesme ne parloit pas.

Et pour monstrer qu'il est bien difficile de refrener nostre langue, adioustoit-il, Anacharsis à vn conuiue de Solon estoit situé à table de sorte qu'il sembloit de la main gauche comprimee refrener les parties honteuses, & de la droicte la bouche : pour nous bailler à entendre qu'il faut vn frein plus fort à la langue. Qu'il soit vray, quand Aristote fut enquis de la chose qui luy sembloit plus difficile, il respondit que c'estoit le taire : l'Egyptien à ceste cause ayant le secret en telle reuerence, qu'il l'adore comme vn Dieu, le depeignant le doigt en la bouche. Et ie ne sçay où i'ay veu ces quatre vers :

Qui veut viure au monde auiourd'huy,
Et sagement son profit faire,
Il doit auoir trois cas en luy,
Tout veoir, tout ouyr, & se taire.

Il nasquit, disoit-il, ie ne sçay en quel temps, vn Philosophe parlant peu, qui nasquit ayant les deux doigts si fort attachez à la bouche, qu'il fallut les coupper & desioindre. Ce que nous auons deux yeux, adiousta-il encores, & deux oreilles, & n'auons qu'vne langue, & que les enfans voyent & entendent premier que de parler, tout cela ne demonstre-il pas qu'il nous faut ouyr & veoir beaucoup plus que de parler? Zenon

eſtant interrogué combien il y auoit d'eſpace du vray au faux, reſpondit, autant qu'il y a de la bouche aux oreilles. Si eſt-ce, repliqua quelqu'vn, que la ſeule langue és plus aagez reſſent moins de foibleſſe & diminution de ſes actions que les autres parties, & ſi ne s'vſe ni laſſe en ſes actions, encores que les autres parties par vieilleſſe, deuiennent foibles & laſches, les fonctions d'icelles parties deperiſſantes, periſſant le corps. Que ſi la langue n'euſt eſté à l'homme auſſi neceſſaire que l'ouïr & le veoir, elle ſe fut perie & amoindrie auec l'aage, comme font les autres parties de noſtre corps, qui s'affoibliſſent plus auec l'aage, ſans comparaiſon, que le parler. Quelqu'vn lors recita ce qui eſtoit aduenu de noſtre temps pour auoir trop parlé. C'eſt qu'vn gladiateur & maiſtre d'eſpee apprint ſi bien à eſcrimer & combatre à vn ſien diſciple, grand babillard & vanteur, qu'il eſchappa à ſon eſcholier de dire qu'il en ſçauoit plus que ſon maiſtre, & que pour le monſtrer il ne demandoit autre choſe que venir aux mains contre ce maiſtre. Son maiſtre pour ſauuer ſon honneur & reputation, & pour le punir de ſon ingratitude & gloire, & de ſon trop parler, l'appelle au combat, luy voulant ſouſtenir par les armes qu'il s'eſtoit vanté d'en ſçauoir plus que luy. Mais le diſciple ne s'en pouuant deſdire, combien qu'il le niaſt, il fut arreſté que le maiſtre & le diſciple combatroient en certain lieu : où tout le peuple eſtant aſſemblé, le maiſtre s'y trouua le premier, qui s'aduiſe d'vn ſtratageme, & d'vne ruſe (car à la verité ce diſciple eſtoit bon eſcrimeur & bon ſoldat) c'eſt que voyant venir ſon

grand babillard au combat, il luy va dire, Ie n'ay pas entreprins de combatre contre toy & ton compagnon que tu as amené. Cependant que ſon diſciple regarde derriere luy, pour veoir ſi quelqu'vn le ſuiuoit, ſon maiſtre s'auançant, luy coupe la teſte, en diſant, Pour le moins ie ne t'auois pas apprins ce tour-là : tu ne ſçauois pas donc tant que moy. Et là fut cogneu que les maiſtres ont touſiours quelque choſe plus que les eſcholiers : & que là où les ans oſtent la vigueur aux hommes vieils & griſons, ils leur donnent neantmoins ſi grande prudence, qu'ils peuuent par icelle ſurmonter la force des robuſtes & ieunes hommes. Ce conte acheué, aucuns blaſmoient l'ingratitude du diſciple, les autres diſoient que ſi ce maiſtre eſtoit ſi expert, & qu'il en ſceuſt plus que ce diſciple, il ne deuoit pas y proceder par fineſſe, mais ouuertement, attendu que ſon maiſtre diſoit, que ce n'eſtoit que babil de tout le cas de ſon diſciple, ces grands vanteurs & babillards en diſans touſiours plus qu'ils n'en font : car, diſoient-ils, où il y a moins de cœur, il y a plus de caquet & de babil, comme on veoid par les femmes, qui eſtans trois, peuuent faire vne foire. Mais ie vous prie, va dire vn autre, celuy-là n'eſtoit-il pas grand babillard, qui voyant vn homme en l'eau, preſt à ſe noyer, s'amuſoit à luy demander, comment il eſtoit tombé, & cependant ne luy aidoit à ſe ſauuer? Quelqu'vn demanda d'où venoit ce mot de babil : à qui il fut reſpondu, qu'on tenoit ce mot du nom qui fut donné à la tour de Babylone, ainſi nommee de l'ignorance des langues, & de la confuſion de parler, & qu'appellons babiller,

quand on ne ſçait qu'on dit, quand ce qu'on dit ne ſert à rien, & qu'on ne s'entend point.

Vn autre pria ceux de la Seree de luy dire pourquoy on dit que les babillards, & ceux qui ne peuuent ſe taire, ont la langue grande. Et auſſi que les oiſeaux qui parlent ont la langue plus large que les autres. Il ſe contenta quand on luy euſt dit, que c'eſtoit à cauſe que ceux qui ont la langue courte, & ceux qui ne peuuent pouſſer la langue bien auant hors la bouche, ne peuuent parler, ou parlent difficilement : à cauſe d'vn ligament nerueux qui retient la langue, quand il eſt plus court qu'il ne doit : & faut couper ceſte attache nerueuſe, dicte vulgairement le filet : & de là vient que quand vn homme parle beaucoup, on dict, Il n'a point le filet en la langue. Et que le Crocodil eſtoit aux Egyptiens pour hieroglyphe de ſilence, à cauſe qu'il n'a point de langue. Sçauez-vous pas qui me faſche, repliqua vn de la Seree, qui ne parloit qu'à taſtons, c'eſt quand vn homme veult touſiours parler, veult dire tout, & n'eſcoute rien : & n'eſt ſans propos que quelques vns ont tenu pour vne eſpece de tyrannie parler touſiours, & ne vouloir entendre les autres quand ils parlent. Il me faſche bien encores plus, repliqua vn autre, principalement en mangeant, quand ie veoy que les aſſiſtans parlent tous enſemble, que quand vn ſeul parle, encores qu'il parle touſiours : car on eſt lors forcé pour ne ſe monſtrer trop particulier, de regarder ores l'vn, ores l'autre, & faire ſemblant par ſigne de les ouyr tous. Et m'esbahis, entre amis, quand l'vn parle que l'autre ne luy cede, le laiſſant parler : car ſi

c'eſt vne choſe honeſte, adiouſta-il, & ioieuſe entre amis de parler l'vn auec l'autre, de tant plus on doit ceder la parole aux amis, deux pouuans bien chanter enſemble, mais non pas parler. Mais i'ay peur, va repliquer quelque autre, qu'en me taiſant on m'accuſe d'ignorance. C'eſt tout le contraire, luy fut-il reſpondu, car le propre d'vn ignorant eſt ne ſçauoir ſe taire : ſi bien que nous voyons en toutes compagnies ceux-là parler, crier, & conteſter le plus, qui ſçauent le moins : auſſi dit-on que la plus meſchante roüe du chariot, eſt celle qui mene le plus grand bruit. N'eſt-il pas eſcript, adiouſta-il, és Prouerbes, *Vbi verba ſunt plurima, ibi frequenter egeſtas ?* Vous aſſeurant qu'on ne ſçauroit arguer vn homme d'ignorance pour ſe taire, & encores moins le peut-on accuſer de follie, car vn fol ne ſe peut taire. Auſſi que c'eſt, adiouſtoit-il, vn traict de ſageſſe, de pouuoir couurir ſa follie & ſottiſe ſous ſilence, & vn grand ſçauoir, de cacher ſon ignorance en ſe taiſant : car aſſez ſçait celuy qui ſçait ſe taire : & n'apparoiſt-on moins ſçauant en ſe taiſant qu'en parlant : le fol reſſemblant au ſage lors qu'il ſe taiſt.

On dit, pourſuiuoit-il, que iamais homme ne ſceut tant qu'Epaminondas, & que iamais homme ne parla moins : tout au contraire de la plus-part, qui parle le plus & le plus haut tant moins elle en ſçait : comme fait le vaiſſeau vuide, qui a plus de ſon que le plein : mais ſi on y met quelque liqueur, dit Plutarque, à meſure qu'elle y entre, l'air vain en ſort, & lors le vaiſſeau n'a pas le ſon ſi haut. Et comme dit le ſeigneur de Montagne, il aduient aux ſçauans comme és eſpics

de bled, qui vont s'eſleuans & ſe hauſſans la teſte droicte & fiere, tant qu'ils ſont vuides : mais quand ils ſont pleins & groſſis de grain en leur maturité, ils commencent à s'humilier & baiſſer les cornes. Et comment eſt-ce, diſoit-il, que ceux qui parlent touſiours pourroient ſçauoir quelque choſe, veu qu'ils n'entendent point parler les autres, & parlans touſiours, comment apprendront-ils des autres ?

Vn de la Seree prenant la parole, va dire luy ſouuenir auoir leu de deux architectes, qui eſtoient deuant vn grand Seigneur pour luy deuiſer & faire vn ſuperbe baſtiment : dont l'vn parloit touſiours, & ſe vantant, diſoit à ce Seigneur, Ie feray cecy, ie feray cela : tellement que s'il euſt peu faire ce qu'il diſoit & promettoit, c'euſt eſté vn habile homme en ſon art : l'autre architecte au contraire, l'oyant ainſi babiller & ſe vanter, ne diſoit rien. Le Seigneur voyant que ceſtuy-cy ne parloit point, luy demande, Et vous que ſçauez-vous faire ? Lequel va reſpondre, Ie feray tout ce que l'autre a dict. Voulant dire que ce babillard d'architecte n'euſt ſceu faire ce qu'il diſoit, & que luy, ſans tant ſe vanter, le pouuoit faire. Vrayment, fut-il repliqué, ie loüe grandement la breſueté Laconienne de ce maiſtre maſſon, & blaſme le long parler de l'autre : la breſueté approchant du ſilence, & ſe taire eſtant vn grand bien. Que ſi le long parler, adiouſta-il, n'eſt bien-ſeant à vn artiſan, regardez que ce ſera des plus ſçauans de ce temps, qui ſont grandement taſchez de ce vice ? Leſquels prennent leur courſe de ſi loing, qu'on ne les void point reuenir, & s'ils reuiennent, ſont deſia ſi las, que mal-aiſément

ils franchiſſent le fault, & ſi ennuyent tant ceux qui les eſcoutent, encores qu'ils diſent le mieux du monde, qu'on ne prend pas garde à ce qu'ils diſent : & cela procede de ne ſçauoir pas que la meſure de parler conſiſte à ceux à qui on parle, & non à ceux qui parlent : & que ceux qui veulent auoir beaucoup d'auditeurs, tout le monde les fuit. Que ſi ces longs parleurs ſe faſchoient autant de parler, que les auditeurs s'ennuyent d'eſcouter, ils ne feroient leurs oraiſons ſi longues, & abbreuieroient leur *Quanquam* : car comme on commence à parler auec raiſon, il faut auſſi finir à parler auec iugement & diſcretion. Ne ſçauez-vous pas, diſoit-il, qu'on ne loüe pas vn ioüeur de violon, de luth, ni vn chantre, pour auoir longuement ioüé & chanté, mais bien? Auſſi ne faut-il pas eſtimer vn homme pour auoir long temps parlé, mais bien. Ne dit pas Ciceron, Noſtre parole ſoit douce, & non point opiniaſtre : & quand nous ferons des diſcours, qu'ils ne ſoient point ſi longs qu'ils empeſchent les autres de parler : car entre autres choſes le parler doit eſtre eſgal? Si eſt-ce que le meſme Ciceron, luy fut-il repliqué, dit à celuy qui luy demanda laquelle des oraiſons de Demoſthene eſtoit la meilleure, que c'eſtoit la plus longue. Si eſt-ce auſſi, luy va dire celuy qui parloit auant luy, qu'en ſi grand langage il eſt bien difficile qu'on ne mente, tant le long parler & le mentir s'entreſuiuent : Nigidus diſant, ſelon le recit d'Aulugelle, qu'vn homme de bien ne mentira iamais, & que l'homme ſage ne dira iamais menſonge : verité ne ſe pouuant dire qu'en vne ſorte, mais menſonge en pluſieurs ſortes.

Et d'autant que le François, adiouſta-il, eſt grand babillard, il a eſté blaſmé auſſi par Saluianus Maſſilienſis, qui eſtoit du temps de Valentinian Empereur, d'eſtre grand menteur : ſi bien que i'ay veu quand vn François vouloit parler, on le dementoit : & s'il diſoit, Ie n'ay encores rien dit ; on luy reſpondoit, De ce que tu diras par cy apres. Et auſſi, adiouſtoit-il, auec le mentir des grands parleurs, ils ſont le plus ſouuent meſdiſans, & ne ſçauent faire autre office és compagnies où ils ſe trouuent, que d'y ſeruir de teſmoings de ce qui s'eſt faict ou dit, ou plus toſt, à la maniere d'vn Echo, rapporter touſiours les paroles d'autruy. Et ce ſont, va repliquer quelqu'vn, à ces grands babillards & menteurs, à qui ie voudrois pluſtoſt dire tout mon ſecret, & declarer toutes mes affaires, dautant qu'ils ne feront point creus en les rapportant. Retournans aux orateurs & harangueurs, il fut dit que la plus grand'peine qu'ils doiuent prendre, c'eſt de retrencher quelque choſe de ce qu'ils ont à dire : car en beaucoup de langage, outre les choſes ſuperflues, ſottes & ennuyantes, il y a touſiours quelque menſonge ou abſurdité, comme il arruia à vn grand parleur & vanteur, qui ſe vantoit par tout d'eſtre ſeul & premier en ſon art. Et ſi fut dit, que ces longues harangues, tant bien agencees, polies & pleines de toutes fleurs, ſemblent aux toiles des araignes, qui ont beaucoup d'artifice, toutesfois ſans vtilité ne profit. Plus, on adiouſta que les anciens ont trouué la taciturnité de ſi grand prix, & choſe ſi excellente, qu'ils daignerent bien eriger vne ſtatue ſans langue, de la main d'Iphicrate, à Leæna, combien que ce fuſt vne cour-

tiſane. Que Hyppocrate auec ferment contrainct les Medecins à taciturnité. Que les doctes Egyptiens adorerent le Dieu de ſilence, ſa ſtatue tenant le doigt en la bouche : encores que chacun peut ſe taire quand il veut, mais il ne peut pas dire touſiours ce qu'il veut. Que les Atheniens bien aduiſez portoient en leurs armoiries la Chouëtte, parce qu'elle parle peu, & va & voit la nuict qu'on ne parle point. Que le babillard eſt pire que l'yurongne : car l'yure parle follement à table, & le babillard par tout. Qu'il auoit leu quelque part, que la Deeſſe Eugerona ſe fermoit la bouche d'vne clef, eſtant ainſi peinte à Romme. Que le taire eſt vne grande vertu, comme le monſtre Minerue, chaſſant loin de ſoy la corneille, qui eſt vn oiſeau lequel ne faict que iazer & caqueter : que ſi la ſtatue de Minerue, adoree par les Meſſeniens, tenoit vne corneille en ſa main, c'eſtoit pour ſignifier que la parolle doit eſtre en la main de l'homme ſage, en ſorte qu'il la puiſſe retenir, allonger & abreger ſelon qu'il verra bon, & que l'occaſion ſe preſentera. Que l'arondelle babillarde eſt le hieroglyphique des iazeurs, qui ne font que caqueter : perſonnes qu'il faut fuir, ce dit Pythagore. Que les anciens ſur le ſoir preſentoient à leurs Dieux des langues en leurs ſacrifices, à fin de leur eſtre aidans à garder ſilence. Celuy qui auoit parlé de Minerue, voyant que tous ceux de la Seree attendoient qu'il ſe deuſt mettre ſur le babil des femmes, leur va dire, Meſſieurs ne penſez pas que i'entreprene à blaſmer le babil des femmes, & à vous en faire des contes : car ie ſerois plus grand babillard qu'elles, ſi ie voulois traicter de

ce dequoy elles ſont accuſees : & encores moins que ie veule entreprendre de vouloir faire taire des femmes, comme fit vn eſtranger, qui eſtant à la feſte d'Adonis voulut impoſer ſilence à Gorgo & à Praxinoa, dont il fut mocqué, comme eſtoit Theocrite : qui dit qu'il y a mille inuentions pour faire parler les femmes, mais pas vne ſeule pour les faire taire. Si eſt-ce, repliqua vn de la Seree, que nature nous enſeigne que les femmes ne doiuent gueres parler, & qu'elles ne parlent pas tant que les hommes : la plus part des femelles, des oiſeaux, ne chantant point, & ne parlant point, ce dit Ariſtote : ſi bien que nous voyons que ceux qui acheptent des oiſeaux pour parler & chanter, choiſiſſent touſiours des maſles : & que la femelle du perroquet ne peut gueres eſtre apprinſe à parler. Ce que tout le monde ne croit pas : parce qu'on ne voulut iamais permettre aux femmes d'aider à dire la Meſſe, & à reſpondre au Preſtre, parce qu'il n'y euſt iamais eu de fin : d'autant qu'il n'y a que cinq *Kyrie eleiſon*, & le preſtre le commence & l'acheue, & la femme euſt touſiours voulu auoir la derniere parole : & ainſi on n'euſt iamais trouué la fin.

Ceſte Seree ne fut pas longuement continuee, perſonne n'oſant plus parler, de peur d'eſtre reputé babillard, & tomber au vice qu'eux-meſmes reprenoient & blaſmoient. Qui fut cauſe que ceſte cy fit prendre fin, pour ceſte heure, à toutes les autres : aidee en cela de l'Eſté, qui les ſurprint, leur oſtant le feu, le vin doux, & les longues nuicts : ſans leſquelles choſes nos Serees ne peuuent eſtre. Que ſi Dieu me faict la

grace de viure iuſques à ce qu'elles reuiennent en leur ſaiſon, ie mettray peine de vous en faire voir encores vn pareil nombre, moyennant que ie ſois aſſeuré de ne tomber point en la reprehenſion de ceſte cy : craignant ſur tout qu'on ne m'appelle babillard : meſmement parce que (ſi Claudian dit vray) Rhadamante condamne les grands cauſeurs à deuenir poiſſons. Ce que pour rien ie ne voudrois m'arriuer, de peur que deuenu poiſſon ie perde le moyen de vous en conter encores en mon ſecond Liure, que ie vous prepare, ſi ie cognois que ce premier vous ſoit agreable.

Fin du premier Liure.

ET NVGAE SERIA DVCVNT.

LES SEREES QVI SONT

contenuës en ce premier
Liure (*fin.*)

VI.	*Du Poiſſon*	Feuillet 1
VII.	*Des Chiens*	39
VIII.	*Des Cocus, & des Cornards*	75
IX.	*Des Iuges, des Aduocats, des procés, & plaideurs*	124
X.	*Des Medecins & de la Medecine*	173
XI.	*Des Cheuaux, des Iumens, des Aſnes, des Mules & Mulets*	221
XII.	*Des Babillards, & des Cauſeurs*	256

S. IOANNES
IN PRIN CIPIO ERAT VER BVM

PQ
1605
B74
1873
t.2

Bouchet, Guillaume
Les serées

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
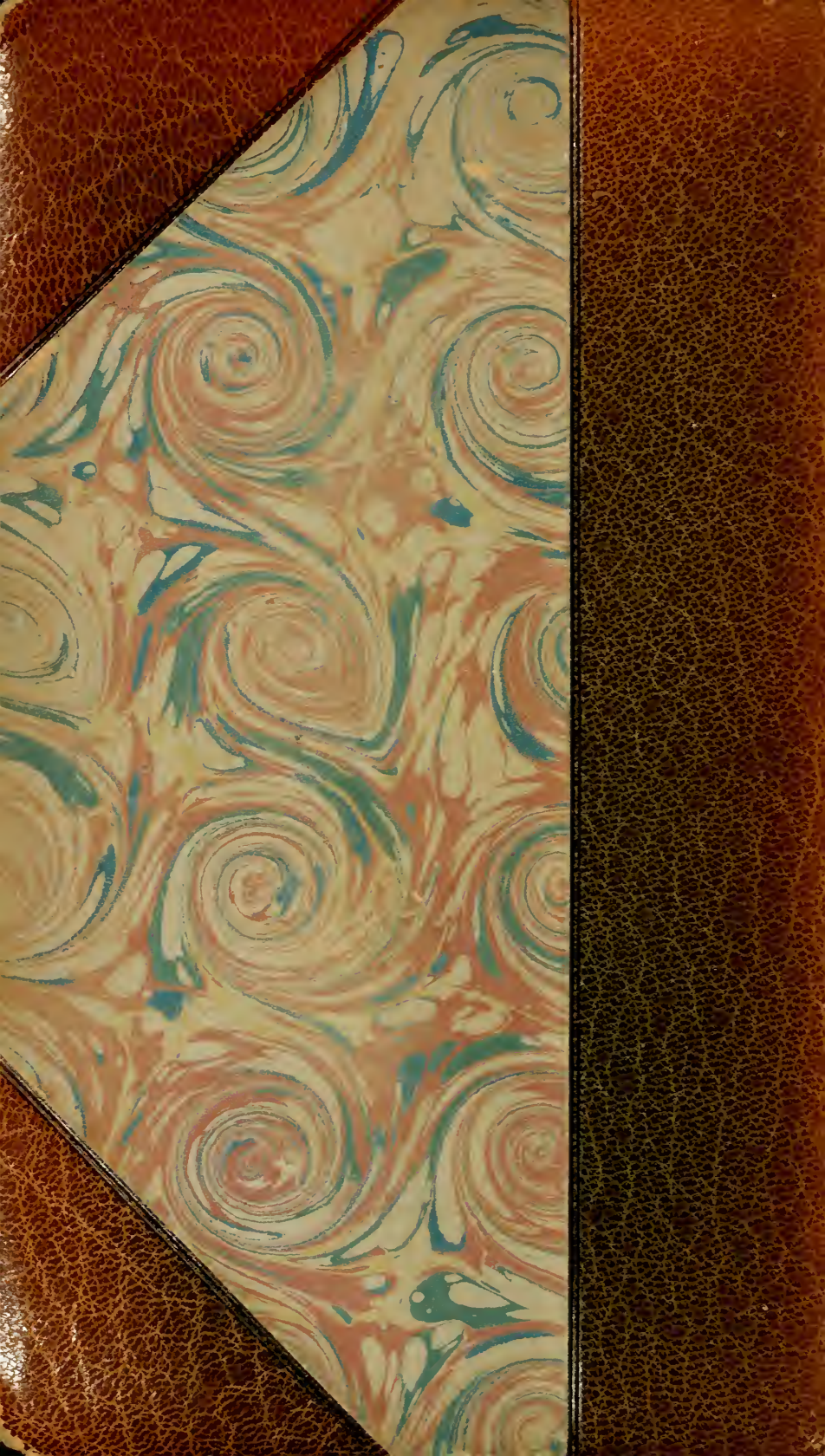
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY